TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 384 — 44 PAGES — MARDI 20 JUIN 1978

Le colonel Kadhafi met en garde Paris contre les interventions en Afrique

(LIRE PAGE 3 L'ARTICLE DE J.-C. GUILLEBAUD.)

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 60 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La réponse dilatoire de M. Begin

Après le débat le plus difficile et le plus long qu'ait connu son gouvernement depuis son arrivée au pouvoir, il y a un an, M. Begin est parvenu à éviter la crise qui menaçait et à dégager une majorité sur une réponse aux questions américaines à propos de l'avenir des territoires occupés, même si ce compromis, rédigé en termes vagues, ne comporte aucun des engagements précis souhaités par Washington.

Sachant que rien ne sera réglé dans le conflit du Proche-Orient tant qu'une solution acceptable par tous n'aura pas été apportée à la « question palestinienne », les Etats-Unis avaient demandé dès la fin du mois d'avril à Israël de définir sa position. Pour les dirigeants américains, ces éclaircissements étaient la condition préalable de toute relance des négociations engagées après la visite spectaculaire de M. Sadate à Jérusalem et aujourd'hui complètement bloquées.

Washington demandait à M. Begin s'il était prêt à envisager le « statut définitif » des territoires occupés. Israël vient de répondre que les « relations futures » entre les parties intéressées à l'avenir des territoires pourront être « examinées ». Cette réponse ressemble fort à une dérobade, Jérusalem évitant à dessein de se placer sur le terrain où Washington voudrait l'amener. C'est ce que souhaitaient avec M. Begin les ministres les plus « durs » de son gouvernement. Celui-ci ne s'engage à rien et se garde bien de répondre à la question-clé : Israël est-il prêt à l'évacuation prévue par la résolution 242 du Conseil de sécurité ? M. Begin avait déjà contesté la signification de cette résolution. Le texte voté par le conseil des ministres le 18 juin n'y fait aucune référence, fût-elle implicite.

Israël campe sur ses positions. En refusant d'employer le terme de « statut définitif », M. Begin laisse en suspens la question de la souveraineté des territoires occupés, comme le faisait le « plan de paix » qu'il avait présenté en décembre dernier. Le projet d'« autonomie administrative » des territoires occupés prévoit qu'Israël maintiendra « son droit et sa revendication de souveraineté sur la Judée-Samarie et le district de Gaza ». Cette affirmation n'est pas remise en cause. Les partisans du « Grand Israël » sont satisfaits. Ainsi que le souligne le journal « Haaretz », ce lundi matin, la majorité des ministres paraissent souhaiter la prolongation de l'autonomie administrative, et donc de la présence israélienne en Cisjordanie, au-delà d'une période de cinq ans. Ce n'est évidemment pas ce qu'attendaient les Etats-Unis, ainsi que l'a souligné lui-même M. Dayan.

Désormais, tous les regards en Israël sont tournés vers Washington. Certains redoutent que la Maison Blanche n'abandonne son rôle d'intermédiaire entre Le Caire et Jérusalem pour « imposer » son propre plan de paix, fondé notamment sur la nécessité d'un « retrait israélien sur tous les fronts », en rappelant une fois de plus les exigences de la résolution 242.

Toutefois, la vigueur de l'opposition que M. Begin a dû affronter au sein de son propre cabinet, la véritable épreuve de force qu'il engage avec M. Weizman, ministre que les Américains semblent lui préférer, démontrent assez que le compromis intervenu dimanche n'a rien réglé sur le fond. Il n'a pas vraiment ressoudé les Israéliens autour d'une position commune sur l'avenir des territoires occupés. Il ne donne pas satisfaction à Washington et ne dessine aucun moyen de sortir de l'impasse totale dans laquelle se trouve le règlement au Proche-Orient.

Lire page 3 l'article de notre correspondant :

M. BEGIN A RÉUSSI DE JUSTESSE A ÉVITER UNE CRISE GOUVERNEMENTALE

Les combats entre Kurdes s'étendent au territoire turc

Les combats qui opposent les mouvements autonomistes kurdes aux confins de l'Irak et de l'Iran (« le Monde » des 4 et 8 juin) se sont étendus aux provinces orientales de la Turquie.

Pour la première fois depuis la fondation de la République, le chef du gouvernement, M. Bülent Ecevit, s'est rendu le 18 juin dans l'Est, afin d'y donner l'assurance que le développement économique aurait désormais la priorité.

De notre correspondant

Ankara. — Les combats entre factions kurdes rivales se sont étendus à l'intérieur du territoire turc, selon le quotidien *Hurryiet*, qui publie des photos et des articles de correspondants. Les hommes de M. Moustapha Barzani (appuyés par l'Iran et les Etats-Unis), au nombre de sept mille cinq cents, s'opposent à ceux de M. Jalal Talabani, que soutiennent la Syrie et l'U.R.S.S. Ils s'affrontent dans l'est de la Turquie, au sud de la rivière Zap, région très montagneuse, d'accès difficile. Des unités de commandos turcs ont été envoyées pour repousser les éléments qui tenteraient de forcer le passage de la Zap. Les guérilleros kurdes se sont jusqu'à présent abstenus de créer le moindre incident avec les formations de gendarmerie turque, qui se gardent également d'intervenir.

C'est dans cette région du Sud-Est anatolien, à cheval entre l'Irak et l'Iran, que M. Bülent Ecevit s'est rendu le 18 juin. Il est le premier chef du gouvernement turc à faire le voyage depuis la fondation de la République, en 1923. De Yuksekova, village entouré de montagnes et accessible deux mois sur douze, il est allé à Semdinli, district où commence la campagne de construction de routes, et à Hakkari, chef-lieu de département, à une cinquantaine de kilomètres de la Zap.

ARTUN UNSAL.

(Lire la suite page 5.)

La Yougoslavie sur des sables mouvants

Le congrès de la Ligue des communistes yougoslaves s'ouvre mardi 20 juin à Belgrade. Le maréchal Tito prononcera un discours à cette occasion. Il présentera un bilan de l'action du régime et fera l'éloge du système d'autogestion ainsi que de la politique non alignée sur laquelle est fondée sa diplomatie.

(Lire page 4 le premier article d'une série de notre envoyé spécial Jacques Decornoy.)

Un avertissement de l'U.R.S.S. au Japon

L'Union soviétique a lancé, le lundi 19 juin, une sévère mise en garde à Tokyo à propos du traité de paix et d'amitié que le Japon serait sur le point de conclure avec la Chine. De son côté, le gouvernement japonais accuse les Soviétiques de construire une base militaire sur l'une des îles de l'archipel des Kouriles revendiquées par Tokyo.

Dans une déclaration remise au vice-ministre japonais des affaires étrangères par l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Tokyo, le gouvernement soviétique affirme que le traité sino-japonais constituerait *« une menace pour la paix et la sécurité dans la région »* et pourrait *« amener un bouleversement dans le développement de relations soviéto-nippones »*. De source proche du ministère japonais des affaires étrangères, on déclare que la conclusion du traité est une affaire qui concerne seulement le Japon, et on exprime *« le regret que l'U.R.S.S. n'ait pas compris la position de Tokyo sur ce point »*.

De son côté, l'agence japonaise de défense affirme que Moscou construit une base militaire à Etérofu, l'une des quatre îles du sud des Kouriles, qui sont la principale cause du contentieux entre Tokyo et Moscou. De façon plus générale, l'agence de défense s'inquiète du renforcement de la présence militaire soviétique dans la région.

(Lire page 7 l'article de Philippe Pons.)

M. Chirac rend le gouvernement responsable de l'augmentation des impôts de la capitale

Le Conseil de Paris, réuni lundi matin 19 juin en séance extraordinaire, à la demande de M. Jacques Chirac, a décidé d'augmenter les impôts de la capitale afin de reconstituer les réserves et le fonds de trésorerie de la Ville, amputés de 142 millions de francs. Cette somme, destinée aux services de police, avait été inscrite d'office au budget municipal par le gouvernement, afin de rétablir la contribution parisienne au niveau souhaité par l'Etat.

La querelle financière qui oppose l'Etat à la Ville de Paris n'est plus, comme l'affirme M. Christian Bonnet, *« une affaire technique »*. Elle est devenue politique.

Certes, la recherche d'une nouvelle répartition — plus favorable à la capitale — des charges financières entre la Ville et l'Etat soulève de nombreuses questions, dont la solution technique est particulièrement délicate, notamment en ce qui concerne la contribution municipale au financement du déficit des transports en commun de la région parisienne. Les questions sont actuellement étudiées par une commission Etat-Ville qui doit remettre ses conclusions avant le mois d'octobre.

Il n'empêche que, dès son origine, l'affaire portait en elle des germes évidents de conflit politique. En décembre 1977, M. Chirac avait fait accepter par le Conseil un budget dont l'équilibre financier dépendait en réalité de la bonne volonté du gouvernement. Cette bonne volonté avait paru aller de soi puisque le budget en question avait été approuvé par le gouvernement — au prix, il est vrai, de quelques réserves, — alors qu'il prévoyait 150 millions de francs au titre des dépenses de police, au lieu des 292 millions demandés par l'Etat.

L'attitude du gouvernement est devenue strictement légaliste une fois les élections législatives passées. Telle est du moins l'opinion de M. Jacques Chirac, qui se considère comme la victime d'une *« agression politique »*.

A M. Raymond Barre qui argue de la procédure de concertation mise en place et qui plaide pour un *gentlemen agreement*, le maire de Paris oppose sa bonne foi et menace de faire juge le peuple de Paris (sous la forme d'une démission mais d'une campagne d'information).

La Lettre de la Nation du 19 juin estime que par sa mise au point, samedi sur les antennes de R.T.L. *(voir page 10)*, le premier ministre *« a pris l'initiative de créer un problème politique »*. L'organe du R.P.R. ajoute : *« Il y y a sans doute une explication si facile à trouver que tout le monde l'a vite imaginée. Un de nos confrères, peut-être trop inventif, a même rapporté que le chef de l'Etat voulait faire de Paris « le Vietnam de Jacques Chirac ». Celui-ci reste naturellement plus réservé. « J'espère a-t-il déclaré au* Journal du Dimanche, *que cette attitude ne s'explique pas en raison de la composition de la majorité du conseil municipal et de ceux qui la dirigent. Mais je dois avouer que j'en suis de moins en moins certain. »*

Dans ces conditions, le maire s'efforce de rendre le gouvernement responsable des conséquences financières de cette querelle, et souligne l'unité de vue des élus parisiens, même si les groupes communiste et socialiste manifestent des « divergences tactiques » en refusant de voter les impôts demandés par le maire.

Telle est en tout cas la seule riposte possible, dans une affaire qui permet à l'Elysée de mettre en évidence que, même dans son fief municipal, le président du R.P.R. doit encore compter sur le pouvoir central.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire nos informations page 44.)

M. HUBERT BONALDI ÉCARTÉ DE SES FONCTIONS DE DIRECTEUR DE LA SANTÉ

(Lire page 12.)

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Ernst Jünger

Agé de quatre-vingt-trois ans, Ernst Jünger est aujourd'hui la grande figure solitaire des lettres allemandes. L'un des derniers survivants de la génération littéraire disparue corps et biens sous le IIIe Reich, il avait, contrairement à la plupart des grands noms, refusé d'émigrer. Ce qui lui avait valu, de la part de Thomas Mann, illustre émigrant, l'accusation d'« avoir été parmi les bourreaux ». Pourtant, Jünger fait partie des initiés du complot des généraux contre Hitler. Dès sa parution, en 1939, son roman « Sur les falaises de marbre » est considéré comme un virulent pamphlet antinazi. Ce ne sont pas les seules contradictions de cet écrivain aussi fascinant que déroutant.

Etouffant dans un milieu bourgeois étriqué, ce fils de pharmacien fuit à l'âge de dix-sept ans en France pour s'engager dans la Légion étrangère. Deux ans plus tard, en 1914, il est volontaire, du côté allemand. Blessé quatorze fois, décoré de la plus haute distinction militaire d'outre-Rhin, il publie en 1920 le récit d'une spontanéité glaciale et presque métaphysique, de son aventure guerrière : « Orages d'acier ». Un livre aux antipodes du pacifisme d'« A l'Ouest, rien de nouveau », de Remarque.

En 1932, il annonce l'avènement de l'unification planétaire sous la signe de la toute-puissance technique dans un essai — « Der Arbeiter » (« le Travailleur ») — qui préfigure certaines thèses de McLuhan. En 1942, officier de la Wehrmacht à Paris, il écrit « la Paix », un « samizdat » où il plaide pour une fédération européenne basée sur l'abandon du nationalisme.

« Eumeswil », le dernier roman de Jünger, dont la traduction vient de paraître (la Table ronde), pose, lui, une question chaque jour plus actuelle, à l'Ouest comme à l'Est : celle de la résistance de l'individu face à la tyrannie des Etats tentaculaires.

I. — « L'écrivain doit éviter de devenir l'otage des factions politiques »

« En 1931, dans un essai intitulé Der Arbeiter (1), *vous annonciez l'avènement d'un Etat universel dominé par la technique. Cette vision vous semble-t-elle toujours d'actualité ?*

— Il faut faire très attention. Les mots ont souvent en français et en allemand des racines différentes. *Der Arbeiter* vient du gothique *Arebeit*, qui signifie héritage. Le mot français travail vient du latin *tripalium*, qui désignait un instrument de torture.

» Pour éviter de tels malentendus, je m'étais opposé, jusqu'à présent, à toute traduction de *Der Arbeiter*. Cet essai figurera pour la première fois dans la traduction de mes œuvres complètes que préparent les éditions de la Table ronde. Mais il sera accompagné de notes rédigées spécialement par mon traducteur habituel, Henri Plard, qui est familiarisé avec mon univers spirituel.

» Je voudrais, d'ailleurs, insister sur le fait que le travailleur n'est pas une figure économique. C'est, dans mon esprit, un personnage métaphysique, le premier des titans à faire son apparition dans notre temps.

» L'économique, c'est, pour moi, secondaire. Qui a le pouvoir règne sur l'économie, tandis que celle-ci non seulement ne permet pas d'accéder au pouvoir, mais a un effet débilitant chaque fois qu'elle s'exprime dans la politique.

Propos recueillis par JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

(Lire la suite page 2.)

(1) Le travailleur.

AU JOUR LE JOUR

Coups de fusil

Certes, nul n'a oublié l'époque de la bataille pour la mairie de Paris, nul n'a oublié la victoire de M. Chirac et les déconvenues de M. d'Ornano, ni les amabilités diverses et les inimitiés particulières qui en avaient découlé.

Il faut dire que c'était inoubliable, et c'est pourquoi, semble-t-il, certains, non contents de s'en souvenir, ne l'ont pas digéré, notamment du côté de l'Elysée. Et l'ardoise des charges de police ressemble fort à la note de ces plats qui se mangent froids.

Cela dit, on voit mal pourquoi ce serait aux populations parisiennes de régler l'addition des coups de fusil et de recevoir en pleine trogne les coups de pied échangés sous la table.

BERNARD CHAPUIS.

LA TOURNÉE EUROPÉENNE DE BOB DYLAN

Ce n'est rien que la vie

L'hiver dernier, Bob Dylan partait pour sa première tournée hors des Etats-Unis depuis douze ans et rassemblait, en vingt-trois concerts, deux cent cinquante mille jeunes du Japon, d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Après avoir enregistré à Los Angeles un nouvel album (« Street Legal ») qui sort mondialement ce lundi 19 juin, le chanteur vient de commencer au Earl's Court de Londres une série de représentations avant de se produire en Hollande, en République fédérale d'Allemagne, à Paris, puis encore en Grande-Bretagne pour une sorte de grande finale en plein air, près de Camberley, en compagnie d'Eric Chapton et de Graham Parker.

Le voici à nouveau sur scène le poète visionnaire, écorché des temps modernes, le hobo, le vagabond solitaire, heureux et malheureux, « riche en pauvreté » et qui sait depuis longtemps que la vie n'est qu'une force, qui en est revenu et ne parle pas « menteusement », bat les chemins, promène des rêves éveillés qui résonnent, « changeant dans sa tête », se remettant en cause et modifiant une fois de plus son style. Il a la force, le pouvoir pour tout dire. La dynamique et le lyrisme emportent ses chansons sociales, existentielles, politiques, surréalistes ou au charme insouciant vers des sommets. Il a un charisme que peu d'artistes de la chanson ont reçu dans le passé. Son universalité rejoint un peu celle de Charlie Chaplin, à qui il fait songer le temps d'une image fugitive au milieu de ses musiciens, mais aussi par le personnage désespéré qui porte un espoir en lui, qui a la volonté d'aimer la vie. Il est celui qui a ouvert, qui ouvre la voie aux autres, qui a contribué à la destruction des barrières dans la société moderne, qui a inspiré de nouveaux comportements.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 17.)

Le Monde

idées

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Ernst Jünger

(Suite de la première page.)

» Au commencement, il y a la volonté de puissance. La technique, c'est l'instrument. Voilà pourquoi les guerres et les révolutions, loin d'affaiblir le travailleur, ont le don de le fortifier.

» Cela dit, je pense, comme Nietzsche, que l'Etat universel ne peut être qu'une sorte d'agglomérat de molécules destinées à se dissocier à plus ou moins brève échéance. Ni l'Empire romain, ni le Saint-Empire n'ont été éternels. Comme il est dit dans Faust : « Tout ce qui naît mérite d'être anéanti. » Cela tient à l'essence même du temps, et je ne pense pas que les grilles du temps puissent être brisées.

L'Allemagne oublie sa personnalité

— *Cet Etat universel, est-ce pour vous un progrès ?*

— Personnellement, je serais plutôt attiré par ce que les Allemands appellent la « *Heimat* » (2), ou par les populations insulaires.

» L'Etat universel, et avec lui la technique, -t, à mon avis, fatals à l'individu.

» L'idéal serait peut-être qu'un système planétaire puisse s'instaurer, dans certains domaines, comme celui des communications et de l'économie monétaire, tout en laissant subsister les différents particularismes régionaux et culturels. Ça ne m. paraît pas contradictoire. Regardez l'ancienne monarchie austro-hongroise. Vous aviez là toutes sortes de nationalités, et cela ne les empêchait pas de coexister. Le préalable serait évidemment qu'on réussisse à dépasser le concept de l'Etat national, issu de la Révolution française. J'ai l'impression que l'Allemagne y est arrivée. Malheureusement, elle a poussé les choses un peu trop loin.

— *Que voulez-vous dire ?*

— Je crains que l'Allemagne n'ait tendance à oublier aujourd'hui, je ne dirai pas sa nationalité, mais sa personnalité. Il y a là une sorte de processus d'autocastration.

» L'égalité, celle des peuples ou celle des sexes, c'est très bien. Mais il ne faut tout de même pas en arriver à sacrifier ce que chacun a de singulier.

» Lorsque je me promène, en France, je suis frappé d'apercevoir des statues de vos hommes célèbres. Chez nous, on efface jusqu'aux noms de victoires sur les plaques des rues.

— *Lorsqu'on lit votre œuvre (je pense, en particulier à* Héliopolis, *à* Eumeswil, *qui vient de sortir ces jours-ci), on a l'impression que le monde se présente comme un champ clos entre deux forces qui ne cessent de s'opposer.*

— Ce n'est pas moi qui ai inventé cela. C'est déjà dans la Bible. Dieu créa le monde de telle sorte que toutes choses aillent deux par deux.

» Dans *Héliopolis*, la rivalité entre le bailli et le proconsul se terminait sur un match nul. Dans *Eumeswil*, il est indiqué, de manière allusive, que les régimes libéraux et autoritaires alternent sans cesse, un peu comme un système de poids et de contrepoids qui remonteraient continuellement l'horloge politique. N'est-ce pas ainsi que cela se passe dans nos Parlements ? Chaque parti au pouvoir a besoin de l'opposition, qui, à son tour, entre, au bout d'un certain temps, dans le gouvernement.

» Ayant écrit *Héliopolis* juste après la seconde guerre, je me suis inspiré en grande partie de la réalité. Les gadgets, par exemple le phonophore, ce micro émetteur-récepteur qui relie de manière invisible tous les habitants de la cité et permet à certains d'émettre et de capter et à d'autres uniquement de capter... C'est à peine si j'ai eu besoin d'inventer.

» La technique n'est, dans mes livres, qu'un écran qui me sert à projeter autre chose. Le phonophore montre l'imbrication étroite qui existe entre le système social et l'énergie. Plus un individu a d'influence, plus son rayon d'émission est étendu. On s'aperçoit ainsi aujourd'hui qu'il ne sert à rien de vouloir socialiser la radio et la télévision. Il y a toujours des individus qui décident en dernier ressort du choix des nouvelles, et de la façon dont celles-ci sont exposées. Tout au bas de la hiérarchie sociale, vous avez des gens qui ne sont plus que des récepteurs. Huxley a décrit tout cela dans *le Meilleur des Mondes*.

» *Héliopolis* est plutôt centré sur une expérience historique réellement vécue, tandis que *Eumeswil* décrit quelque chose qui existe dans des couches beaucoup plus profondes. Ces deux livres sont, si vous voulez, deux étapes successives d'une évolution qu'il faut se représenter, non pas comme rectiligne, mais plutôt comme la pousse d'un bambou, nœud après nœud, ou bien encore selon le principe de la spirale évoquée par Goethe : vous croyez vous retrouver à votre point de départ et vous êtes en réalité à l'étage supérieur.

» Voilà comment il faut se représenter les relations entre *Héliopolis* et *Eumeswil*. A force d'être perfectionnée, la technique dans ce dernier livre finit par rejoindre la sorcellerie. L'écran est devenu entièrement blanc. Des forces radicalement différentes peuvent s'y projeter.

» Deux issues sont alors possibles. Ou bien c'est l'Etat-fourmilière, tel que le décrit Huxley, ou bien il se passera des choses qui n'auront plus grand-chose à voir avec la politique. Mais plutôt avec la théologie ou la théophanie. Les dieux eux-mêmes feront leur apparition. C'était là l'opinion, entre autres, de Hölderlin, de Nietzsche, et, plus près de nous, de Heidegger. En ce qui me concerne, je m'en tiens à la stricte neutralité. Ou plutôt, je dirais, *cum grano salis*, que je préfère observer le cours des choses. Laissons les dieux d'abord se montrer. Ce que je ne tiens pas du tout pour une impossibilité (plus l'histoire se rétrécit, plus elle laisse de champ libre aux évènements extra-historiques). Après quoi, il sera toujours temps d'aviser.

L'occupation à Paris

— *Pendant la seconde guerre, vous faisiez partie de l'armée allemande d'occupation à Paris. Vous étiez alors bien placé pour vous livrer à l'observation.*

— Il n'y avait pas que l'observation. Etant chargé de la censure militaire, je me suis trouvé souvent devant des cas de conscience. Une fois, c'était une lettre qui contenait des menaces directes contre Hitler. Il s'agissait d'une femme qui écrivait à son mari. Sa maison avait été bombardée. Elle disait : « *Je n'ai plus que de la haine dans le cœur.* » Pour faire disparaître de telles lettres, il fallait en laisser passer d'autres, moins compromettantes. Il y en avait une où il était question d'un trafic assez louche, portant sur vingt livres de café. L'individu a été condamné. Eh bien, des années plus tard, on me reprochait encore cette histoire de café.

— *Vous avez été l'un des initiés du complot des généraux. Souhaiter la mort de Hitler, tout en continuant à se battre pour la victoire de l'Allemagne, n'était-ce pas une attitude quelque peu contradictoire ?*

— C'est tout simplement l'ambivalence entre la politique extérieure et intérieure que Shakespeare a décrite de façon exemplaire dans *Coriolan*. Celui-ci essaie de prendre les armes contre sa patrie et, finalement, il échoue.

» Pour moi, il était évident que Hitler serait un phénomène passager, mais que, si nous perdions la guerre, cela aurait des conséquences énormes. Voilà pourquoi il m'était très facile de me battre dans la Wehrmacht, tout en étant contre Hitler. Mon fils a d'ailleurs démontré cela de façon exemplaire. Il a été emprisonné à Wilhelmshafen, pour atteinte au moral de l'armée. Ce qui ne l'a pas empêché de tomber un peu plus tard, en tant que volontaire, au pied des carrières de marbre de Carrare.

» Je n'ai jamais estimé qu'il fût de mon devoir d'agir en sorte que nous perdions la guerre le plus rapidement possible. Je sais que c'est l'attitude qu'on attend de nos jours. Mais les Français sont particulièrement bien placés pour me comprendre. Ils peuvent se déchirer autant qu'ils le veulent entre eux. Dès qu'un étranger touche tant soit peu au mot « France », vous les retrouvez tous comme un seul homme. Il n'est pas de nation au monde qui soit plus chatouilleuse que les Français.

— *Ne croyez-vous pas néanmoins que prolonger la guerre ne faisait qu'aggraver le sort de l'Allemagne ?*

— Très certainement. Clausewitz dit d'ailleurs que, lorsque la situation stratégique se détériore, c'est à la politique de prendre le relais des armes.

» Mais Hitler, étant un dictateur, n'était pas en mesure d'agir ainsi. Il aurait fallu qu'il nous rende le service de se suicider le plus vite possible, avant même l'occupation de la Tchécoslovaquie.

» N'oubliez pas que tous les succès de Hitler ont eu lieu, au début, en partie avec l'approbation de l'étranger. Que vouliez-vous que nous fassions ? Après la victoire sur la Pologne, sur la France, on ne pouvait tout de même pas massacrer un chef victorieux.

» A Paris, au Raphaël et au Majestic, où j'étais, il y avait parmi nous deux clans : ceux qui pensaient qu'il fallait terminer la guerre à l'Ouest et la poursuivre à l'Est. Ceux qui pensaient qu'il valait mieux s'arranger avec les Russes pour se retourner contre l'Ouest. Mais il aurait fallu un arrangement préalable avec Churchill et tous ces gens. Ils n'ont rien voulu entreprendre. Ils n'avaient qu'une idée en tête : la défaite totale de l'Allemagne. Dans ces conditions, un attentat, même réussi, aurait peut-être accéléré la fin des hostilités, mais il n'aurait pas amélioré notre situation politique.

« La démocratie, qu'est-ce que ça veut dire ?

— *Entre les deux guerres, vous avez été un adversaire déterminé de la République de Weimar.*

— Disons plutôt du traité de Versailles. Si les gens de Weimar avaient défendu dignement nos intérêts, j'aurais marché avec eux.

— *Vous avez déclaré, sous Weimar, que vous haïssiez la démocratie. Est-ce toujours votre opinion ?*

— Haïr ? Ce n'est pas ma façon de m'exprimer. D'abord, qu'est-ce que ça veut dire, la démocratie ? C'est une vache sacrée. En son nom, on justifie n'importe quoi. Bien sûr, que je suis pour la démocratie de Périclès. Pas pour celle de Staline. Ce qui compte, en définitive, ce n'est pas cette chose caoutchouteuse qu'est le mot démocratie, mais les démocrates qui l'appliquent.

— *Interrogés sur les raisons des réticences de l'Allemagne d'aujourd'hui à votre égard, certains de vos compatriotes m'ont déclaré qu'ils vous rejetaient parce qu'ils étaient devenus, jadis, nazis, après vous avoir lu.*

— Je veux bien vous croire, mais ces gens auraient mieux fait de me lire avec un peu plus d'attention et de se demander pourquoi je ne suis pas devenu nazi, moi. Il faut croire qu'il y a entre eux et moi une certaine différence. J'ai été nationaliste, dans le sens barrésien du mot.

» Est-on au demeurant responsable des actes commis en son nom ? Pensez à tout ce qu'il faudrait alors mettre sur le compte de la Bible : les bûchers de sorcières, les massacres d'Indiens...

— *Pensez-vous qu'un écrivain ait encore un rôle à jouer dans le monde d'aujourd'hui ?*

— Bien entendu. J'entends souvent dire que la télévision, l'audio-visuel, sont en train de détruire la littérature. C'est absolument faux. Chaque fois qu'apparaît une œuvre suffisamment forte, celle-ci met en déroute toute la technique.

» L'Allemagne a déjà connu des périodes où la langue était en pleine décadence comme après la guerre de Trente Ans. Il y a toujours eu une renaissance.

» Ce que l'écrivain doit éviter, c'est de devenir l'otage des factions politiques. La politique repose sur la notion de séparation et de clivage. C'est au contraire dans l'unité que réside la force spirituelle de la littérature. Qu'un écrivain comme Zola, dans l'affaire Dreyfus, émette une opinion politique, je veux bien admettre que cela puisse avoir une importance. Mais par rapport à la véritable mission pédagogique de la littérature, qui est de faire jaillir des profondeurs les forces élémentaires, c'est secondaire. »

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

(2) Le pays natal.

Prochain article :

S'OPPOSER A L'ÉTAT N'A AUCUN SENS

Réplique à... Christian Zimmer sur la légende de Roland

M. Alain Pic, de Batna (Algérie), nous adresse les réflexions suivantes, que lui a inspirées l'article de Christian Zimmer, « L'enracinement » (le Monde *du 27 mai 1978). Il écrit à l'auteur :*

« Vous notez que sous Charlemagne « les annales officielles restèrent absolument muettes sur le grave revers de Roncevaux... », et que, d'une certaine manière en contrepartie, la tradition orale (je n'irais pas pour ma part jusqu'à la « création populaire spontanée ») donne naissance à la légende de Roland.

» Il y a peut-être là, évidemment, un phénomène général, mais il me semble que dans le cas de la France, dans l'historiographie militaire française, ce sont tout particulièrement les événements du Midi, du Sud, qui suscitent à la fois le secret et la légende — alors qu'un consensus pour une certaine « objectivité » se produirait pour parler des luttes contre l'Angleterre (guerre de Cent Ans) ou plus récemment contre les Allemands. Avant même Eginhard, Grégoire de Tours se signale par une scandaleuse affabulation concernant les guerres dans le Midi (voir en particulier Histoire des Francs, III, XXIX, à comparer avec Isidore de Séville, Histoire des Goths, XI, AA 284). Michel Rouch que vous citez fort à propos a bien découvert les déformations de l'histoire aquitaine pour le Haut-Moyen Age. Des légendes comme celle de Guillaume d'Orange ou de Huon de Bordeaux, dans cette optique, sont précieuses.

La double mémoire

» Il y aurait aussi, et surtout — pour pousser plus loin votre thème de la double mémoire, — le problème du treizième siècle méridional, avec au niveau « officiel », une sorte d'occultation du rôle de l'armée française dans le Sud, et au niveau « traditionnel » (local), la naissance d'une véritable légende, celle des Albigeois, le mythe cathare. Peut-être même, jusqu'à un degré que j'ignore, le problème des Camisards sous Louis XIV, se rattache-t-il à cette dualité occultation/légende.

» Personnellement, je pense que des « deux mémoires », c'est en réalité la mythologique qui triomphe, preuve que le pouvoir ne contrôle pas vraiment l'écriture historique — mais sur ce thème, naturellement, de nombreuses voies sont ouvertes... »

Progrès et régression dans l'histoire

par
DOMINIQUE KERGALL (*)

LE projet occidental, en son fond, est un rêve de puissance censuré par une inquiétude morale sans cesse renaissante. Action et contradiction : tourné vers l'action, parfois investi par elle, l'homme d'Occident est en même temps structuré par une exigence intime qui va souvent jusqu'à la contradiction de soi. Secrètement, le Sermon sur la montagne par ses aphorismes paradoxaux juge l'ordre temporel, le relativise, lui communique mauvaise conscience et fragilité.

Puissance et fragilité

Puissance par la connaissance : avec la science, l'homme d'Occident a trouvé l'une des clés qui ouvre l'une des portes de l'univers. Il est d'autres clés, et il est plusieurs portes. Mais cette clé-là a fait de l'Européen, puis de l'Américain, le maître de la foudre. Conjuguée avec le capitalisme qui fournissait à ses œuvres un débouché immédiat et rentable, la science a été ce levier dont rêvait Archimède et qui a permis à l'Occident de soulever le monde, d'induire dans l'espèce humaine tout entière une vibration, une effervescence, un souffle qui montent comme un cyclone. Fantastique déploiement d'énergie qui s'est investi tout à la fois dans la recherche, dans l'économie, dans la guerre, dans l'exploration planétaire et dans la conquête interplanétaire. Sans véritable unité de commandement, ce mouvement, fondé sur l'initiative individuelle, la concurrence et le marché, a été structuré par une volonté de puissance qui s'est exercée sur la nature et sur les hommes. Etrange et ultime fruit de cet élan, la société de consommation a offert aux masses de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord des biens et des services dans des conditions que les utopies des siècles antérieurs n'auraient pas osé imaginer.

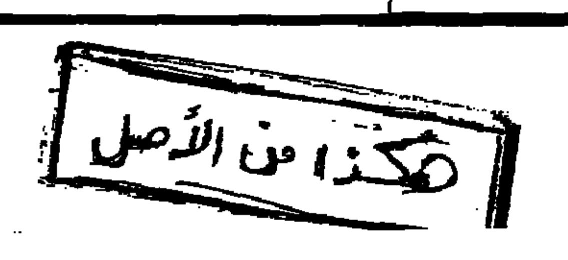
Or c'est l'instant où les sociétés développées perçoivent leur fragilité, leur inachèvement, leur dépendance. Dépendance à l'égard des fournisseurs de matières premières : un moment, on a cru que le pétrole allait manquer. Moment de panique. Uranium, cuivre, manganèse : usines de transformation, les économies occidentales ne peuvent se passer de ce qui leur vient du reste du monde. Structures ultra-sophistiquées, il suffit pour que leur fonctionnement se bloque que l'électricité vienne à être coupée ou les transports à s'arrêter. L'accident revêt la dimension de la catastrophe : que coule un pétrolier et c'est toute une partie de la Bretagne qui est victime de la marée noire. Plus significatif encore : des éléments pratiquant la violence peuvent, bien que très isolés au sein de la population, défier pendant des semaines et des semaines des sociétés entières. Sentiment d'impuissance et de fragilité et qui vient de loin.

L'homme d'Occident, l'homme faustien, l'homme de la science, de la machine et de la médecine, l'homme de l'atome et de l'espace, l'homme de l'expansion économique et de la société de consommation, se sent menacé, fragile, fatigué. Travaillé en profondeur par la mauvaise conscience, il sait que sa domination a été pour beaucoup de peuples synonyme d'exploitation, et la tentation lui vient de tout abandonner et de se replier sur soi. Et de poursuivre pour son propre compte une molle jouissance qui durera bien ce qu'elle durera. A les regarder à la lumière des antécédents historiques, les sociétés développées paraissent comme saisies par l'instinct de mort, comme portées par une force qui les conduit au cimetière des civilisations, qui anesthésie leur instinct de conservation et d'abord sous sa forme la plus élémentaire qui est celle du renouvellement des générations.

L'histoire est parfois progrès et parfois régression. Le dire n'est pas aussi anodin qu'il pourrait sembler tant l'idéologie du progrès, bien que contestée par la réflexion, continue de fonctionner comme un réflexe. Il est des trappes où des peuples entiers ont disparu sans jamais reparaître, et notre histoire n'est qu'une longue suite de guerres et de révolutions séparées par des paix réparatrices. Transposant indûment les promesses du Royaume, la philosophie du progrès nous fait vivre dans l'attente d'on ne sait quel avènement, et c'est l'événement qui surgit, stupéfiant ou simplement accablant : c'est l'Argentine à l'heure de la Coupe du monde de football, c'est le Biafra oublié, le Cambodge englouti, le Vietnam en proie à la rééducation, l'Ethiopie livrée aux massacres. Le bonheur n'est pas dans l'histoire, mais le malheur y est.

Sauf à se laisser fasciner par un masochisme misérable et suicidaire, sauf à se résigner à une mort lente traversée par des soubresauts agoniques, il faut parier qu'il y a quelque chose à faire. Quoi ? Le plus urgent serait de proposer et d'entreprendre au profit du tiers-monde, et en s'appuyant, enfin, sur des régimes politiquement avouables, une œuvre de développement économique et de partage des richesses qui soit suffisamment probante pour que renaisse ce minimum de bonne conscience, de confiance en soi, hors de quoi les projets quels qu'ils soient sont voués à l'échec. L'action aidera par contrecoup la tribu occidentale à sortir de ce désert d'idées et de sentiments où depuis des décennies elle ne cesse d'errer, cherchant en vain les fontaines où apaiser sa soif.

(*) M. Kergall est un collaborateur de *France-Forum* qui a consacré à la régression dans l'histoire son numéro 161-162 de janvier-février 1978.



Le Monde

étranger

LES ÉVÉNEMENTS AU PROCHE-ORIENT

EN ISRAËL

EN RÉPONDANT AUX QUESTIONS DE WASHINGTON SUR L'AVENIR DE LA CISJORDANIE

M. Begin a réussi de justesse à éviter une crise gouvernementale

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Begin a réussi de justesse à éviter une crise gouvernementale. Une majorité, apparemment confortable, de quatorze ministres sur dix-neuf, a approuvé son « compromis » sur la réponse à donner à Washington à propos de l'avenir de la Cisjordanie. Les rumeurs concernant l'éventuelle démission du premier ministre ont, semble-t-il, porté leurs fruits. Dans les milieux gouvernementaux, on estime que ce « danger » a conduit plusieurs ministres à se rallier au principe de la solidarité gouvernementale — pourtant rarement respecté en Israël. Même M. Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères, a rejoint le chef du gouvernement, bien que son projet d'associer le gouvernement jordanien à l'administration de la Cisjordanie n'ait pas été retenu. Cependant, cinq voix ont manqué, et non des moindres, dont celle de M. Ezer Weizman, ministre de la défense, l'une des figures les plus importantes du gouvernement.

Prenant de plus en plus ses distances à l'égard de M. Begin, bien qu'il appartienne à la même formation (le Hérout) que lui, M. Weizman, négociateur apprécié des Egyptiens, s'est fâché, exprimant publiquement, dimanche, sa colère et son désaveu de la décision qui venait d'être prise. M. Weizman a quitté précipitamment le conseil des ministres.

M. Ygaël Yadin — vice-premier ministre — et les trois autres ministres du Dash (Mouvement démocratique pour le changement) qui faisaient cause commune avec M. Weizman, ont voté pour leur propre projet qui emploie le terme de « *statut définitif* » conformément au souhait américain. Le Dash est la seconde formation de la coalition gouvernementale, avec quinze députés à la Knesset. L'attitude de ces derniers était considérée comme déterminante en prévision du débat qui devait avoir lieu, ce lundi 19 juin, en fin de journée, à propos de la décision gouvernementale.

Le Dash vient de prouver une nouvelle fois qu'il ne pouvait infléchir la politique gouvernementale dans le sens de la « souplesse », donnant ainsi des arguments à ceux qui désirent que le parti quitte le gouvernement. A quelques jours des élections internes qui auront lieu, au sein du parti, le 28 juin, la crise n'a jamais semblé aussi grave. Le Dash, aujourd'hui diminué aux yeux de l'opinion publique (les derniers sondages paraissent le confirmer) est menacé de scission. Un certain nombre de militants et de députés ne pardonneront pas à M. Yadin un nouvel échec, et plus précisément sa déclaration faite, dimanche soir, selon laquelle, entre le texte proposé par M. Yadin et celui soumis par le Dash, il n'y avait que des nuances de vocabulaire et de « *sémantique* ». Si M. Yadin entend rester au gouvernement, les indécis de son parti ont déclaré qu'ils attendraient les réactions américaines pour se prononcer sur une éventuelle « *rupture* ».

Les animateurs du mouvement La paix maintenant ont affirmé, pour leur part, qu'« *un coup mortel venait d'être porté au processus de paix* ». Enfin, l'opposition travailliste entend, elle aussi, faire campagne *contre* l'attitude gouvernementale. MM. Shimon Pérès et Abba Eban ont déclaré que le texte mis aux voix, dimanche, par M. Begin n'était « *pas une réponse aux questions américaines* », puisqu'il n'y avait aucune référence à un quelconque retrait des territoires occupés et aucune allusion à la résolution 242, non plus qu'au rôle de la Jordanie. Le Mapam a demandé, de son côté, la démission du gouvernement.

FRANCIS CORNU.

LE TEXTE DE LA RÉPONSE « Après cinq ans d'autonomie... »

Voici le texte de la réponse israélienne aux questions du gouvernement américain concernant l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza au terme de cinq ans d'autonomie :

1) Le gouvernement israélien considère comme vitale la continuation du processus de paix ;

2) Le gouvernement israélien accepte que cinq ans après l'application de l'autonomie administrative dans les territoires de Judée, Samarie (Cisjordanie) et Gaza — autonomie administrative qui entrera en application après l'établissement de la paix, — la nature des relations entre les parties soit examinée et approuvée conformément aux suggestions émises par chacune des parties ;

3) En vue d'arriver à un accord, les parties négocieront entre elles, avec la participation de représentants des résidents de Judée, Samarie et Gaza, élus conformément aux dispositions prévues dans le statut d'administration autonome.

AU LIBAN

M. Soleiman Frangié somme les phalangistes de quitter le nord du pays

De notre correspondant

Beyrouth. — La famille Frangié et le parti des Phalanges ont engagé l'épreuve de force devenue inéluctable à la suite du massacre du 13 juin mené par des éléments phalangistes. L'ancien président Soleiman Frangié, père de la principale victime, Tony Frangié, a adressé, samedi 17 juin, un ultimatum aux phalangistes du Nord-Liban leur enjoignant de choisir « *en leur âme et conscience* » entre abandonner le parti ou quitter la région avant le 30 juin. Jusqu'à cette date, il leur garantit la vie sauve. Il se porte garant à l'avenir de la sécurité des phalangistes qui abandonneraient leur parti. M. Frangié a demandé aux curés et aux élus locaux de transmettre son message dans tous les villages de la région, ce qui a été fait dimanche dans les églises. Le même jour, une première liste de trente-sept phalangistes du village de Rachiine parvenait à Zghorta, où un bureau a été spécialement ouvert pour l'enregistrement des défections.

De son côté, le bureau politique des Phalanges avait publié, peu avant l'appel du président Frangié, un long message à la nation portant la signature de son chef, M. Pierre Gemayel, dans lequel ce parti, accusé de vouloir imposer son hégémonie au Nord-Liban, renvoyait l'accusation à la famille Frangié.

Le message des Phalanges dénonçait aussi vigoureusement la carence des autorités. Le chef du gouvernement, M. Selim El Hoss, a répliqué en substance que cette carence découlait d'agissements de ceux-là mêmes qui la dénoncent, à savoir les chefs de milices qui refusent de laisser l'Etat exercer son pouvoir.

De son côté, M. Camille Chamoun, chef du P.N.L. (parti national libéral), et président du Front libanais, auquel appartiennent les Phalanges et dont M. Frangié s'était retiré, s'est rendu dimanche à Zghorta pour une visite de condoléances. Son absence, au à savoir les chefs de milice qui ont suivi l'assassinat, avait été remarquée. — L. G.

EN IRAK

Moscou semble souhaiter le maintien de l'alliance entre le Baas et le P.C.

De notre correspondant

Moscou. — En reprenant largement, dimanche 18 juin, un article du journal du parti communiste irakien *Tarik El-Chaab*, la *Pravda* a — indirectement mais pour la première fois — fait connaître la position officielle de l'U.R.S.S. sur l'évolution de la situation en Irak. Moscou soutient toujours — semble-t-il — la politique de Front national. Jusqu'à présent, le journal du P.C. soviétique s'était contenté de publier quelques lignes sur le démenti opposé par les responsables irakiens aux informations selon lesquelles leur pays s'apprêtait à dénoncer son traité d'amitié et de coopération avec l'U.R.S.S.

Citant le journal irakien, la *Pravda* écrit que « *le Front national patriotique progressiste* (qui regroupe le Baas, le P.C. et le Parti démocratique kurde) *est l'un des plus importants acquis révolutionnaires du peuple irakien* ». Les principes qui fondent cette entente « *gardent toute leur importance aujourd'hui* ».

Tout en affirmant que la ligne politique du P.C. irakien consiste à lutter pour « *la consolidation de ce front* » et à faire des efforts pour « *défendre le processus révolutionnaire* », les communistes irakiens laissent percer leur inquiétude sur l'attitude de leurs alliés quand ils ajoutent : « *Ces efforts seront doublement positifs s'ils se confondent avec les efforts de nos alliés baasistes et des autres forces nationales patriotiques et progressistes sous le drapeau de la fraternité.* »

L'article ne fait aucune allusion aux divergences principales entre le P.C. irakien et le Baas touchant le Proche-Orient et l'Erythrée. Il ne parle pas non plus de l'exécution, au mois d'avril dernier, de vingt et un membres du parti communiste irakien, que la presse soviétique a également totalement ignorée.

D. V.

EN LIBYE

Un entretien avec le colonel Kadhafi

Un mélange de rouerie et de sincérité au service d'une analyse manichéenne

De notre envoyé spécial

Tripoli. — « *Quand le monde entier est pris de folie, le sain d'esprit à l'air d'un fou...* » (1). A qui pensait le colonel Mouammar Kadhafi, prosélyte fiévreux de l'islam et de la révolution arabe en égrénant ses aphorismes et ses sourates politisés ? A lui-même sans doute. Aux injures du président Sadate (« *le fou de Tripoli...* ») et aux haussements d'épaules que réservent des chefs d'Etat, ses « *frères* », au prédicateur encombrant de Libye. A l'évidence, ces injures le stimulent... Prolongeant dans une conversation d'un « *club de la* dimanche à Tripoli et destiné à être diffusé ce lundi soir 19 juin, il enchaine avec ce même sourire d'adolescent subversif qui trouble depuis 1969 les capitales occidentales : « *Oui, c'est vrai, nous étions idéalistes et nous avons trouvé un monde non idéaliste; un monde hypocrite, menteur, décadent, amoral...* » La tirade s'achève sur un soupir de gourou.

Est-il vraiment fou ? On l'a beaucoup dit à travers le monde comme on a dit le contraire ; balançant au sujet de l'imprévisible colonel entre un dédain caractérisé et le romantisme un peu court des hagiographes — ils sont nombreux — qui cèdent parfois à d'irresponsables agitations du cœur et plus souvent au respect qu'inspirent des revenus de 9 milliards de dollars, deux mille blindés opérationnels et des dizaines de chasseurs-bombardiers « *au service de la cause palestinienne* ».

Assis en tailleur pendant quatre-vingt-dix minutes, face au colonel Kadhafi, on se convainc pourtant que ce jugement extrême n'épuise pas le mystère. Sauf à qualifier de folie une solidité très subversive de convictions inentamées par dix années de pouvoir.

Imperméable décidément à toutes les leçons de réalisme diplomatique quand il s'indigne des arrogances de l'impérialisme, de la connivence des puissants et du désespoir des humbles, le colonel Kadhafi sait ce qu'il dit. Et le dit bien. « *Si les grandes puissances s'arrangent pour établir entre elles un armistice et transporter leurs querelles dans le tiers-monde, il ne s'agit en aucun cas de détente.* »

Est-ce le jugement d'un fou ? Dressé aujourd'hui face aux interventions françaises en Afrique, il y voit surtout la résurrection d'un humiliant colonialisme — des Blancs viennent tuer des Noirs, — et en appelle à une dialectique de révolte plus émotive qu'idéologique. « *Que la France prenne garde*, dit-il, *de ne pas subir un nouveau Dien-Bien-Phu à N'Djamena ou à Zouérate... Qu'elle se méfie des marécages et des déserts de l'Afrique.* »

A tort ou à raison, le colonel Kadhafi se dit dépositaire et garant d'une certaine dignité africaine, que les hasards de la fortune pétrolière donnent à Tripoli le moyen et le devoir de secourir. Sa version des conflits africains — « *des peuples en lutte contre la tyrannie* » — participe davantage de l'épopée manichéenne que d'une quelconque interprétation léniniste de l'histoire. Le colonel Kadhafi communiste ? Allons donc ! Singulier paradoxe de l'actualité qui fait — provisoirement ? — de cet adversaire viscéral du matérialisme athée l'auxiliaire de la bureaucratie moscovite. Il s'en expliquera plus tard. Assez maladroitement d'ailleurs.

« Mon cher ami Moktar Ould Daddah !... »

Mais l'impression un peu brouillonne du héros d'un pays richissime, volant au secours des plus faibles, n'est pas non plus convaincante. Elle fait trop bon marché de cette roublardise orientale qui transparait ici et là dans le propos. Un don Quichotte peut-être, mais qui serait aussi capable de roueries et d'habiletés procédurières. Ainsi de ses rapports immédiats avec la France. A la menace militaire (« *le cinquième de la population libyenne vit au Tchad, nos concitoyens sont menacés par une armée étrangère, nous pourrions, nous aussi, voler à leur secours* ») succède aussitôt un clin d'œil adressé au « *pays ami* » et une préférence affichée pour la négociation. « *Si le Frolinat*, précise-t-il, *avait des armes modernes, il aurait pris N'Djamena en une heure.* » Ce qui signifie en clair : nous n'avons pas voulu qu'il prenne D'Djamena. « *D'ailleurs, le président Malloum est notre ami.* » Alors discutons... Voilà le « double jeu » libyen.

La même ambiguïté s'exprime au sujet du Sahara occidental, où « *mon cher ami Moktar Ould Daddah, qui est un homme sage, applique une politique sans sagesse* ». La position du colonel est plus ouverte sur ce point qu'il y paraît. Tripoli a fait hier son « *devoir pan-arabe* », dit-il, en permettant aux Sahraouis de créer le Polisario et d'« *expulser le colonialisme espagnol* ». Demeure un conflit funeste entre frères arabes, conflit aiguisé par la volonté expansionniste du Maroc et de la Mauritanie. Au départ, Tripoli n'inclinait guère à la création d'un Sahara indépendant et eût approuvé une intégration volontaire des Sahraouis à l'un ou à l'autre pays. Aujourd'hui, les Sahraouis, « *traités comme un troupeau de moutons* », ont prouvé par leur combat qu'ils ne voulaient être ni Mauritaniens ni Marocains. Ce constat induit ce que l'on a pu appeler « *le durcissement libyen* » dans l'affaire saharienne. Dissimule-t-il autre chose qu'un hommage rendu à « *l'héroïsme frère* » et correspond-il à un alignement sur les thèses algériennes ? Rien n'est moins sûr.

Le soutien au terrorisme

Ni fou, ni naïf, ni don Quichotte... On y gagne décidément à rencontrer plus longuement ce « loup-garou » des gouvernements d'Occident. Mais voilà, soudain, à propos de l'Erythrée une subtilité d'analyse prise en défaut. Après avoir affirmé qu'il rencontrait inlassablement ses anciens et nouveaux alliés (Erythréens et Ethiopiens) pour les presser de négocier, le colonel Kadhafi, qui soutient Addis-Abeba après avoir, des années durant, aidé les maquisards, laisse tomber une petite phrase claire et nette : « *En aidant jadis les Erythréens, notre objectif c'était de promouvoir les facteurs de révolution en Ethiopie, d'abattre le régime d'Hailé Selassié.* » Sous-entendu : maintenant que l'Ethiopie est « *rouge* », le combat érythréen n'a plus la même signification. Or telle est précisément exactement la position des militaires éthiopiens qui font mine de négliger la dimension nationale de la lutte érythréenne. Tripoli est bel et bien aligné sur Addis-Abeba. Ses appels à la négociation ne changent rien à l'affaire.

Parfois encore ni la sincérité manichéenne ni la roublardise n'inspirent l'argumentation, mais seulement le désir fort répandu d'éluder une question gênante. Ainsi ses réponses sur le terrorisme international. Couplet attendu : « *Le vrai terrorisme est celui de l'impérialisme.* » Pirouette plus surprenante : Nous soutenons, dit-il en substance, une cause — palestinienne par exemple, — mais le choix des moyens appartient aux intéressés. Autrement dit, la fin est noble, les moyens ne nous regardent pas ; à nous le bénéfice héroïque, à eux les « mains sales ». Tout comme il peut être fascinant ou séduisant, le colonel Kadhafi est parfois révoltant...

Enfin, le colonel décrit avec fougue le socialisme libyen, qui sera la « *première vraie démocratie depuis la Grèce antique* ». Il n'y aura plus ni police, ni gouvernement, ni esclavage salarié ; chaque Libyen aura sa maison, sa voiture et ses besoins assurés. Lisez le petit livre vert qui jette les bases de la « *troisième théorie universelle* ». On lit attentivement. C'est une interprétation au premier degré, candide et fraîche, de l'utopie rousseauiste. De quoi faire sourire un étudiant de première année de Sciences-Po, mais a-t-on jamais essayé ce socialisme-là dans un pays où les ressources dépassent largement les besoins ?

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(1) Discours du 2 juin 1977, prononcé pour le soixante-quatrième anniversaire de la bataille de Ghardhabiya.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

- UNE MISSION D'ENQUETE composée de deux avocats français, Mes Leopold Aisenstein et Thierry Mignon, et d'un député fédéral brésilien, M. Airton Soares, devait se rendre en Argentine ce lundi 19 juin, au nom de la Fédération internationale des droits de l'homme, de l'Association des juristes catholiques et de la Cimade (service œcuménique d'entraide). La mission enquêtera en particulier sur le sort de Mme Alicia Wieland, journaliste argentine, détenue depuis plus de deux ans et demi, et qui a disparu, le 30 mai dernier, de la prison de Villa-Devoto, à Buenos-Aires. M. Airton Soares s'intéressera spécialement au cas de M. Flavio Koutzii, un détenu brésilien.

- M. ALFREDO BRAVO, vice-président de l'Assemblée permanente pour les droits de l'homme, la principale organisation de défense des droits de l'homme en Argentine, a été libéré après neuf mois d'emprisonnement et est assigné à résidence à son domicile, a-t-on appris, samedi 17 juin, à Buenos-Aires.

Aucune accusation n'avait été formulée à son encontre depuis son emprisonnement. M. Bravo, qui est également secrétaire général de la Confédération syndicale des travailleurs de l'éducation, avait été arrêté en septembre 1977 dans l'école où il enseignait. L'Assemblée permanente des droits de l'homme regroupe des hommes politiques, des yndicalistes, des intellectuels et des hommes d'Eglise argentins. — (A.F.P.)

Espagne

- LE MOUVEMENT SEPARATISTE BASQUE (ETA) affirme, pour la première fois, qu'il est prêt à négocier avec le « gouvernement de l'Etat espagnol » laissant entendre que, en cas de négociations, ses militants accepteraient unanimement un cessez-le-feu. Cette position nouvelle des extrémistes basques est contenue dans le bulletin *Jodake*, organe de liaison des associations populaires basques liées au KAS (coordination patriotique et socialiste), branche politique de l'ETA. L'ETA déclare que le gouvernement peut choisir de « *négocier soit directement avec le KAS et l'ETA, soit avec le conseil général basque* ». — (A.F.P.)

Iran

LA JOURNÉE DE « DEUIL NATIONAL » S'EST DÉROULÉE SANS INCIDENT

Les bazars de Téhéran et de sept autres villes iraniennes sont restés fermés samedi 17 juin à la suite des appels de l'opposition religieuse qui avait décrété cette journée « jour de deuil national », afin de commémorer les émeutes de Qom, quarante jours plus tôt. Ces émeutes avaient fait vingt-deux morts selon les chiffres officiels. La hiérarchie religieuse chiite et l'opposition politique avaient insisté pour que les manifestations se déroulent pacifiquement.

Selon les premières informations en provenance de Téhéran et des villes de Tabriz, Qom, Meched, Kerman, Kazeroun, Chiraz et Yazd, on n'a effectivement enregistré aucun affrontement entre les forces de l'ordre et les manifestants.

D'autre part, un des gardiens de l'université de Meched a été tué dimanche et deux autres ont été grièvement blessés par « quinze émeutiers masqués déguisés en étudiants », a annoncé l'agence officielle Pars. Les « émeutiers » auraient fait irruption dans les premières heures de la matinée dans la salle des gardes et jetés des bombes avant de prendre la fuite.

De son côté l'ayatollah Khomeini, principal dirigeant de l'opposition religieuse réfugié en Irak, a lancé, dimanche, dans le journal libanais « Al Safir » un « appel au peuple iranien » et annoncé qu'il prendrait les armes pour renverser le régime du chah. Le chef spirituel des Chiites affirme dans cet appel que « le chah est actuellement sur le point d'être lâché par ses maîtres et son régime est ébranlé ». — (A.F.P., Reuter, A.P., UPI.)

Mauritanie

- LA LOI ISLAMIQUE sera désormais appliquée dans tous les domaines en Mauritanie, et la législation actuellement en vigueur sera révisée sur cette base, a annoncé samedi 17 juin un communiqué du Bureau politique national (B.N.P.) qui précise : « *Cette décision constitue le couronnement prévisible d'une évolution de la République islamique de Mauritanie dans sa recherche permanente afin de recouvrer sa personnalité et son authenticité.* »

[La mesure ainsi prise à Nouakchott sera sans aucun doute appréciée à Tripoli, et constitue un facteur de rapprochement entre les deux pays par ailleurs opposés en ce qui concerne le sort de l'ancien Sahara occidental. M. Abdallahi Ould Boye, ministre mauritanien chargé des organismes du parti, a d'ailleurs quitté Nouakchott samedi pour la Libye, afin de remettre au colonel Kadhafi un message du président Ould Daddah.]

- UN TRAIN MINERALIER a été attaqué, vendredi soir 16 juin, à 180 kilomètres de Nouadhibou, par des éléments du Front Polisario, a-t-on appris dimanche à Nouakchott. Un militaire mauritanien de l'escorte aurait été tué et un autre blessé. Les dégâts seraient « *relativement importants*. — (A.F.P.)

République Sud-Africaine

- CINQ AUTEURS DRAMATIQUES DE LANGUE AFRIKAANS ont décidé de ne plus autoriser la représentation de leurs pièces à Pretoria, ausi longtemps que les théâtres de la capitale sud-africaine ne seront pas ouverts à toutes les races. MM. W.A. de Klerk, André Brink, Uys Krige, Pieter-Dirk Uys et Pieter Fourie ont pris cette décision après que le conseil municipal de Pretoria se fut opposé à la déségrégation des théâtres, contrairement à ce qui se passe dans plusieurs grandes villes sud-africaines. — (A.F.P.)

- LE GENERAL HENDRIX VAN DEN BERGH, chef de la police secrète sud-africaine, s'est vu refuser un visa d'entrée aux Etats-Unis, a annoncé, dimanche 18 juin, le journal de langue afrikaans *Rapport*. Aucune raison n'a été donnée par Washington pour expliquer ce refus, écrit le journal. — (A.F.P.)

Tunisie

- LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (SNE-Sup.-FEN) s'élève, dans un communiqué publié à Paris, contre la mesure d'interdiction qui vient de frapper en Tunisie le Syndicat national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, organisation « *qui refusait depuis les événements du 26 janvier d'abdiquer sa responsabilité aux mains des dirigeants imposés par le gouvernement à la tête de l'Union générale des travailleurs de Tunisie (U.G.T.T.)* ».

Le SNE-Sup. demande aussi la libération de tous les enseignants actuellement emprisonnés en Tunisie en raison de leurs responsabilités syndicales.

EUROPE

LA YOUGOSLAVIE SUR DES SABLES MOUVANTS

I. – Le léninisme ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?

De notre envoyé spécial
JACQUES DECORNOY

Belgrade — Voici quelques mois, un paysan serbe vint à mourir. Il s'était, sur ses vieux jours, à ce point épris de la télévision qu'il demanda à être inhumé en compagnie de son poste. Ainsi pourrait-il, depuis l'au-delà continuer de suivre dessins animés et rencontres de football, déclarations ministérielles et publicités pour détergents. Qui fut dit fut fait (mais notre cher défunt doit avoir des problèmes de réception : un amateur — vivant — ayant volé cette croix des temps modernes, l'antenne, qui était placée sur le tombeau...).

Anecdote sur un excentrique ? Pas autant qu'on pourrait le croire. La Yougoslavie se veut membre des « 77 » — les pays en voie de développement, — mais fait-elle bien partie de ce groupe ? *« Nous sommes en tête du peloton des nations sous-développées, et dans le peloton de queue des nations industrialisées »*, concèdent les officiels. Un *no man's land...* embouteillé : chaque famille, ou presque, belgradoise ou zagrébine, possède sa voiture. Comment se rendre au travail sans être coincé par le flux motorisé ? Ne parlons pas des retours de week-end, des résidences secondaires dont la construction semble être épargnée par le manque chronique de ciment. Les marchés croulent sous les fruits, légumes et viandes livrés d'abondance par un paysanat dans son immense majorité hors du circuit socialiste et qui (de ce fait ?) produit beaucoup et de bonne qualité. Les terrasses de café ne désemplissent pas, ni les restaurants. Les agences de voyage plient sous les commandes (charters dans toutes les directions). Nuances de taille au tableau : il existe encore un fossé entre les régions enrichies (Serbie, Slovénie, Croatie) et le Sud. Et, au sein des républiques les plus développées, les différenciations sociales sont accusées : il y a, entre les beaux quartiers, piaffant d'oiseaux et sentant bon le seringa, et les zones plantées de tours prolétariennes, la marge séparant Neuilly d'une ville nouvelle des banlieues parisiennes.

L'action des fossiles

La Yougoslavie vit sans doute au-dessus de ses moyens ; du moins fait-elle étalage de ses goûts : ceux, sans nuances apparentes, de l'Occident. Elle se veut non alignée, marxiste, autogestionnaire. On y parle volontiers du Zaïre et de la Namibie. Mais ne convient-il pas de s'amarrer quelque part, surtout lorsque la géopolitique a placé ce pays de vieilles cultures (au pluriel) à un carrefour dangereux, ainsi que Staline, après Hitler, après Turcs et Autrichiens, sut le rappeler ? Où jeter l'ancre sans pour autant perdre son indépendance ? Commentaire d'un observateur occidental : *« La Yougoslavie peut être inquiète. La C.E.E. et le Comecon négocient ; l'Espagne, le Portugal, la Grèce, entendent entrer dans le Marché commun. La Yougoslavie demeurera-t-elle isolée en Europe ? »*

La question a d'autant plus d'importance que la fédération veut poursuivre son expérience originale. Le congrès de la Ligue des communistes yougoslaves (du 20 au 23 juin) sera l'occasion de le rappeler. La session a été préparée par des congrès dans les divers républiques et régions autonomes ; elle ne constituera pas un tournant mais réaffirmera une volonté d'approfondir une ligne d'action connue.

Cette Ligue (autrement dit, le P.C.), forte maintenant de quelque 1,7 million de membres, se veut à la fois omniprésente, inspiratrice et effacée. Gageure ? Rêve de dissolution dans une autogestion généralisée ? Elle ne doit pas prendre la place, dit-on, de cette autogestion, ni du « *système de délégations* » qui concerne tout le monde, communistes ou pas. « Or, déclare un responsable de la Ligue de Croatie, *nous sommes confrontés à deux périls : d'une part, les rapports sociaux restent entachés d'étatisme et de bureaucratisme ; de l'autre, l'égoïsme de groupe existe, et cette privatisation du pouvoir collectif au sein d'une entreprise peut aller contre l'intérêt général.* » On va supprimer la direction de la Ligue au sein des entreprises, pour lutter contre la tendance à la conjugaison d'un tel pouvoir et de celui de la direction proprement dite de l'établissement : cette mesure ferait sauter un frein à la démocratisation dans l'entreprise et dans la Ligue elle-même.

Sur les plans fédéral, républicain et provincial, les instances dirigeantes sont modifiées. La présidence de la Ligue est, aux divers niveaux, considérablement allégée. Pour prendre l'exemple croate, on passe de vingt-quatre à quinze membres. L'ancienne présidence élisait un comité exécutif (neuf personnes) : il est supprimé. L'idée est de renforcer le rôle du comité central, d'ailleurs bien modifié : sur cent trente membres, en Croatie, 65 % environ sont de nouveaux élus : *« on veut empêcher la fossilisation qui amène les dirigeants à dire : le parti, c'est moi ».*

Les modifications statutaires peuvent aider à prévenir des évolutions dangereuses : elles ne constituent pas des garde-fous infranchissables. On le sait en Yougoslavie, où, par exemple, les débats au sein du P.C. espagnols ont été suivis avec attention mais sans illusion : *« Abandonner la référence au léninisme ? Pour nous, ce n'est pas la vraie question. Il est plus important de savoir si, dans un pays donné, le mouvement communiste est capable d'offrir de façon créatrice un choix de développement socialiste. Si l'abandon formel d'une référence peut y aider, tant mieux ; ce n'est pas essentiel. Il y a souvent un grand décalage entre une déclaration et la réalité. »* A ce propos, il semble qu'à Belgrade, où la notion d'eurocommunisme est considérée avec intérêt, mais jugée pour le moins ambiguë, on analyse avec sympathie la stratégie du P.C.E. (pacte de la Moncloa) et du P.C.I., mais tel observateur attentif de la France n'hésite pas à dire que *« le P.C.F. ne veut pas le pouvoir ».*

S'il faut accorder la pratique au discours, comment permettre aux syndicats de jouer un rôle ? *« Comment faire en sorte qu'ils ne soient pas cantonnés dans des questions marginales, telles que l'organisation d'excursions ? Comment faire pour que la Ligue agisse dans le syndicat, et non au-dessus ? »*, s'interroge un responsable. *« Question complexe »*, ajoute-t-il. En effet. Le cas des grèves — il en éclate de temps à autres — est ouvertement abordé : il est considéré comme le reflet d'une crise issue de *« la manipulation des rapports autogestionnaires »*, comme le signe d'une absence d'autogestion véritable qui provoque mécontentement et arrêts du travail.

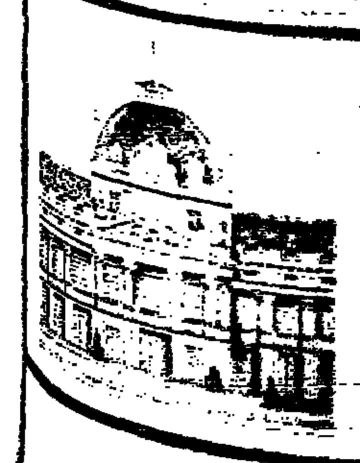
Si le diagnostic est bien posé, la réponse à la *« question complexe »* se noie quelque peu dans le vague : il faut généraliser la concertation afin que soient abolis l'arbitrage par l'Etat et toute solution bureaucratico-technocratique (*« une voie compliquée, mais meilleure que les solutions imposées »*). Les responsables misent sur la progressive prise de conscience du citoyen : nul ne doit faire quoi que ce soit à sa place ; c'est ouvrir les vannes des expériences totalitaires que d'*« attendre que les gens sachent nager pour leur permettre de plonger dans la piscine ».*

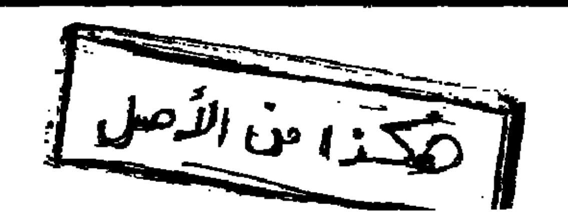
La démarche ne manque pas de courage. Elle a aussi ses limites. Le régime ne saurait évidemment admettre que des tendances se constituent au sein de la Ligue ni, bien sûr, que les citoyens découvrent que l'autogestion peut déboucher sur le pluripartisme. Limites aussi sur le plan de la création intellectuelle : si peintres, sculpteurs, musiciens, font ce qu'ils veulent, cinéastes et écrivains ne bénéficient pas de la même mansuétude. Nombre d'œuvres étrangères peu orthodoxes sont traduites, mais non, par exemple, *l'Archipel du Goulag*, moins, sans doute, en raison de la description d'un système haï en Yougoslavie, que des conclusions politiques tirées par l'auteur de son expérience. Cependant, chacun peut rapporter de l'étranger, ou s'en faire envoyer, la publication qu'il désire.

Reste le problème, capital, du développement économique et, partant, de la situation de la Yougoslavie dans le monde et de l'état de ses relations avec l'extérieur.

Prochain article :

EUROPÉENS ENCORE UN EFFORT !





EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Les libéraux du land de Hesse décident de maintenir leur alliance avec les socialistes

De notre correspondant

Bonn. — Au cours d'un congrès tenu samedi à Flörsheim, près de Francfort, le parti libéral du Land de Hesse a décidé de maintenir son alliance avec le S.P.D. au lendemain des élections provinciales, qui auront lieu le 8 octobre. La décision est d'une grande importance pour le F.D.P., dont l'avenir est sérieusement compromis après les défaites qui l'ont éliminé, il y a deux semaines, des parlements de Hambourg et de la Basse-Saxe. En même temps, l'attitude qui vient d'être adoptée par le F.D.P. hessois pourrait avoir des répercussions sérieuses sur le maintien au pouvoir de la coalition socialiste libérale à Bonn.

Les sociaux - démocrates, à Wiesbaden comme à Bonn, ne peuvent toutefois trouver qu'un réconfort assez modeste dans la décision des libéraux hessois. Tout d'abord, le fait que le congrès ait été aussi profondément divisé ne manquera pas d'affaiblir l'élan du F.D.P. dans la campagne électorale.

D'autre part, les citoyens, qui attendent de voir le troisième parti jouer dans la vie oplitique du pays un rôle correcteur et modérateur, seront sans doute un peu moins enclins à lui accorder ses suffrages. Einfin, l'interventions des « listes vertes » dans la bataille hessoise a bien des chances d'affaiblir le F.D.P. d'une façon particulièrement dangereuse.

Aux dernières élections du Land, il y a quatre ans, les libéraux avaient obtenu 7,2 % des voix. Si l'exemple de Hambourg et de Basse-Saxe devait se répéter à Wiesbaden, le troisième parti ne parviendrait plus à franchir la « barrière des 5 % » et se verrait éliminé du Landtag.

Même sans une défaite totale des libéraux hessois, il n'est d'ailleurs pas exclu que la C.D.U., conduite par M. Alfred Dregger, parvienne cette fois-ci à conquérir la majorité absolue dans le parlement du Land qui lui avait échappé de très peu la dernière fois. Une telle victoire entraînerait au Bundesrat (conseil fédéral) de Bonn une redistribution des sièges grâce à laquelle la C.D.U.-C.S.U. disposerait à la Chambre haute d'une majorité des deux tiers lui permettant de bloquer toutes les décisions du Bundestag. La coalition dirigée par le chancelier Schmidt serait mise ainsi dans l'incapacité de gouverner sans l'accord de l'opposition. Son existence même serait en cause avant même les élections fédérales de 1980.

JEAN WETZ.

● *Mᵉ Serge Klarsfeld et son épouse, Beate,* ont été appréhendés le 18 juin avec quatre-vingts autres personnes à Miltenberg, près d'Aschaffenbourg, en Bavière. Ils ont été relâchés, après vérification d'identité.

Le groupe s'était rendu de France en R.F.A. à bord de deux autocars et avait manifesté devant le cabinet d'avocat d'Ernst Heinrichsohn (cinquante-huit ans), ancien SS, adjoint du chef du service des affaires juives auprès de la police de sécurité nazie en France. Considéré comme coresponsable de la déportation de dizaines de milliers de juifs français à Auschwitz et notamment de la déportation des enfants juifs, il est actuellement maire chrétien-social (C.S.U.) de Burgstadt (Bavière). — *(A.F.P.)*

Italie

« LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DOIT ÊTRE MORALEMENT ET POLITIQUEMENT INDISCUTABLE », déclare M. Berlinguer.

Gorizia *(A.F.P.)*. — Le nouveau président de la République italienne devra être une « *personne moralement et politiquement indiscutable* », a affirmé le 18 juin M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien *(P.C.I.)*.

Le choix du nouveau président, a poursuivi M. Berlinguer au cours d'une conférence de presse à Gorizia, devrait être le « *résultat d'un accord le plus ample possible, non seulement à travers les partis qui soutiennent le gouvernement, mais aussi avec le consentement des forces populaires et antifascistes* ».

M. Ugo La Malfa, président du parti républicain italien (P.R.I.) et l'un des pères fondateurs de la République italienne, a annoncé sa décision de mettre fin, à soixante-quinze ans, à ses activités politiques, sans préciser formellement son retrait de la course à la présidence de la République pour laquelle son nom a été avancé par la presse.

● *Les résultats définitifs de l'autopsie pratiquée sur le corps d'Aldo Moro,* indiquent qu'il n'a pas été drogué par ses ravisseurs pendant les cinquante-quatre jours de sa détention. Ces résultats indiquent encore qu'Aldo Moro était à jeun depuis deux jours lorsqu'il a été tué. — *(A.F.P.)*

Trois militants espagnols d'extrême gauche risquent d'être expulsés de France

Le tribunal correctionnel de Bordeaux devrait décider le 6 juillet du sort de quatre militants espagnols d'extrême gauche (l'un d'eux possède la nationalité française), accusés d'appartenir à une association interdite en France. La récente expulsion d'un membre de l'organisation séparatiste basque ETA, qui a quitté dans des conditions mal déterminées le centre des grands brûlés d'un hôpital de Bordeaux et a été remis à la police espagnole, inquiète les avocats des trois ressortissants espagnols du groupe (« le Monde » du 21 avril).

De notre correspondant

Bordeaux. — Quatre militants espagnols d'extrême gauche résidant à Bordeaux, MM. Juan Maria Arzallus, Jose-Luis Setien, Miguel Gonzalez et Manuel Iglesias, ont comparu, le jeudi 15 juin, devant le tribunal correctionnel de cette ville. Ils sont accusés d' « *administrer une association étrangère* », le FRAP (Front révolutionnaire antifasciste et patriotique), interdite en France par un arrêté ministériel du 9 mars 1976.

L'accusation repose essentiellement sur le fait qu'on a trouvé au domicile des prévenus, au cours d'une perquisition, le 14 avril, quelques tracts et affiches du FRAP — dont certains sont antérieurs à l'interdiction ministérielle. — ainsi qu'une ronéo.

La charge la plus sérieuse a été relevée à l'encontre de M. Iglesias. On a retrouvé chez lui un paquet de cinq cents cartouches et cinq bâtons de dynamite. M. Iglesias affirme qu'ils lui avaient été confiés quelques jours plus tôt par un certain Juan, qui fut rapidement identifié par la police comme étant Juan Antonio Alfonso Gonzalez, auteur d'un attentat commis à Alger contre M. Antonio Cubillo, leader indépendantiste des Canaries. Juan Gonzalez a été condamné à mort par la Cour de sûreté de l'Etat algérienne le 7 mai. (*Le Monde* du 9 mai.)

Le séjour de M. Gonzalez chez M. Iglesias et le dépôt des munitions accréditent-ils la thèse de la provocation, plaidée par l'inculpé ? Sans l'affirmer clairement, le ministère public semble l'avoir admis en demandant la liberté provisoire en cas de délibéré et une peine de deux mois de prison ferme (déjà effectuée), auxquels s'ajoutent deux mois avec sursis.

Les ennuis de M. Iglesias, qui est naturalisé français, devraient s'arrêter là. Le risque paraît beaucoup plus grand pour les trois autres inculpés. Les griefs retenus contre eux paraissent peu fondés, mais si le tribunal prononce la moindre sanction à leur égard, ils risquent l'expulsion. — P.C.

DIPLOMATIE

Les relations entre la Chine et l'Europe occidentale sont au centre des débats de l'Assemblée de l'U.E.O.

Les relations entre la Chine et l'Europe occidentale en matière de défense : tel sera le thème majeur de la session de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (1), qui se réunit ce lundi 19 juin à Paris. Trois membres de gouvernements (MM. Forlani, ministre italien des affaires étrangères, Mulley, ministre britannique de la défense, et Stirn, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangers) prendront part aux débats, qui porteront aussi sur l'Afrique, la Méditerranée, le terrorisme et le désarmement.

La question des relations sino-européennes en matière de défense — qui sera débattue mardi après-midi — a déjà été abordée lors de la discussion en commission, le 16 mai, du rapport confié à un conservateur britannique, spécialiste des questions chinoises, Sir Frederic Bonnett. Ce dernier recommandait les ventes d'armes européennes à la Chine, une certaine concertation euro-chinoise pour faire obstacle à la pénétration soviétique dans le tiers-monde, et le développement du commerce entre la Chine et l'Europe.

Pour faciliter l'adoption de l'ensemble de son texte par la commission des affaires générales de l'Assemblée, le rapporteur a accepté que la recommandation des ventes d'armes européennes à la Chine soit supprimée, tout en indiquant qu'il demanderait que le passage soit rétabli lors du débat en séance plénière.

Selon des sources proches de l'Assemblée, le gouvernement soviétique a eu connaissance de l'existence du rapport Bennett dès avant sa discussion en commission. Il est intervenu auprès de trois capitales au moins — Bonn, Londres et Rome — pour que le débat soit retiré de l'ordre du jour. L'existence de cette démarche à Londres a d'ailleurs été confirmée jeudi, devant les Communes, par le Foreign Office. Le chargé d'affaires soviétique en Grande-Bretagne, M. Keline, a fait savoir que l'adoption d'une recommandation de l'Assemblée sur ce thème serait considérée par Moscou comme « *une démonstration d'hostilité collective qui pourrait porter un tort considérable à la sécurité internationale* ».

M. Luard, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, a déclaré aux Communes que le ministère n'avait fait à M. Keline aucune réponse formelle, car le gouvernement britannique ne considère pas qu'il puisse s'opposer à l'inscription d'une question à l'ordre du jour de l'U.E.O. Il reste que, lors de la discussion en commission, Sir Frederic a accepté qu'on édulcore provisoirement son texte. Les socialistes français et les communistes italiens (en l'absence de communistes français) se sont prononcés contre la discussion du rapport par l'Assemblée. Il est probable que, lors de son intervention, des questions seront posées à M. Stirn sur l'attitude du gouvernement français.

Le président de l'Assemblée, M. von Hassel (chrétien-démocrate allemand) a invité l'ambassadeur de Chine à Paris à assister au débat de mardi après-midi.

MAURICE DELARUE.

(1) Seule organisation européenne compétente dans le domaine de la défense, l'U.E.O. a pour membres, la R.F.A., la Belgique, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

● *M. Giulio Andreotti* s'est rendu à Hambourg dans la journée du 18 juin au domicile privé du chancelier Schmidt. Ils ont eu un entretien de quatre heures, à l'issue duquel ils ont exprimé l'espoir que le sommet économique des 16 et 17 juillet à Bonn permettra une harmonisation plus grande des politiques économiques et monétaires des pays industrialisés occidentaux.

M. Schmidt a affirmé que « *la création d'une zone monétaire élargie* » serait à l'ordre du jour du sommet de Bonn, mais qu'il ne s'attendait pas que des progrès concrets soient réalisés au cours de ce sommet.

Les deux chefs de gouvernement ont d'autre part annoncé une rencontre en automne d'industriels allemands et italiens qui étudieront les possibilités d'investissements dans les deux pays.

Grande-Bretagne

Le prince Michael de Kent ne pourra pas se marier à l'église

De notre correspondant

Londres. — Le prince Michael de Kent a buté sur le dernier obstacle érigé par le pouvoir royal et les Eglises sur le parcours sentimental qu'il avait entrepris pour épouser religieusement la baronne Marie-Christine von Reibnitz, catholique et divorcée. Il devra se contenter d'un mariage civil, non pas dans son pays, mais en Autriche d'où sa fiancée est originaire.

Telle est la conséquence du refus opposé par le pape à la requête de la baronne qui lui avait demandé une dispense pour épouser le prince dans une église catholique. L'Eglise d'Angleterre, n'acceptant pas l'annulation de son premier mariage par Rome, interdisait à la jeune divorcée de se remarier à l'église tant que son premier conjoint était vivant.

Le prince, cousin de la reine, avait obtenu le consentement de la souveraine, après avoir renoncé à ses droits très hypothétiques (il était seizième dans l'ordre de succession) pour pouvoir épouser une catholique. Pour que le pape autorise ce mariage « mixte », la baronne s'était solennellement engagée à faire tout en son pouvoir pour que ses futurs enfants, issus d'un père chrétien « d'une autre foi », soient baptisés et élevés dans la religion catholique. Mais le prince, tenant compte des liens historiques et constitutionnels envers la famille royale et l'Eglise d'Angleterre, fit savoir par écrit que ses enfants seraient anglicans. Le Saint-Siège a estimé que cette décision annulait l'engagement pris par sa fiancée.

La décision du pape a provoqué quelques remous dans les milieux anglicans. Certains sont surpris de la rigoureuse position prise par le Saint-Siège et craignent que les relations œcuméniques entre les deux Eglises, nettement améliorées, n'aient à en souffrir. Du côté catholique, on rappelle que la loi de l'Eglise est intangible et qu'elle s'applique à tous les hommes, quel que soit leur rang. La situation pourra être éventuellement régularisée si le couple décidait ultérieurement d'élever ses enfants dans la religion catholique.

Le prince et la baronne, très déprimés, dit-on, se marieront le 30 juin à l'hôtel de ville de Vienne, mais la robe de mariée et les demoiselles d'honneur ont été décommandées.

HENRI PIERRE.

Turquie

Les combats entre Kurdes s'étendent à l'est du pays

(Suite de la première page.)

Pour la première fois, le problème des régions orientales semble perdre le caractère tabou qu'il avait en Turquie. Considérant que les séparatistes kurdes ne peuvent compter que sur une infime minorité des habitants de la région — selon le point de vue général des Turcs, — M. Ecevit a prononcé un important discours promettant qu'Ankara augmenterait l'investissement public dans la région et y apporterait « *les bienfaits de la civilisation* », sans se borner à accélérer la construction de routes. « *L'équilibre entre les régions est la condition* sina qua non *de la justice* », a-t-il dit.

Le chef du gouvernement a également lancé un appel à l'unité nationale entre les différentes ethnies, sectes et mouvements politiques, et invité l'Irak et l'Iran, avec lesquels « *il existe des liens culturels et historiques profonds* » à coopérer dans tous les domaines. Après avoir relevé au passage que, chaque année environ sept millions de tête de bétail passent en contrebande en Iran, privant la Turquie d'un revenu de 20 milliards de livres turques (4 milliards de francs), M. Ecevit a conclu avec le slogan d'Atatürk : « *Paix dans le pays, paix dans le monde.* »

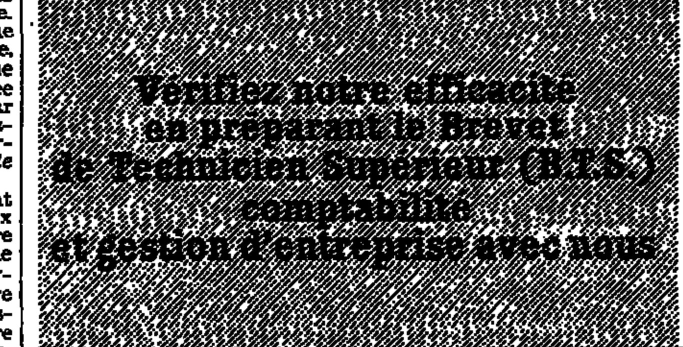
Le véritable sens de ce voyage, c'est évidemment de montrer qu'Ankara ne tolérera pas que les nationalistes kurdes s'infiltrent davantage sur le territoire turc, et entend donner aux habitants des départements turcs peuplés de Kurdes l'assurance qu'ils ne seront plus relégués au rang de citoyens de deuxième ordre.

« *Nous voulons des écoles, des emplois, des routes, de l'électricité, des entreprises industrielles* », lisait-on sur les banderoles qui saluaient l'arrivée de M. Ecevit à Hakkari.

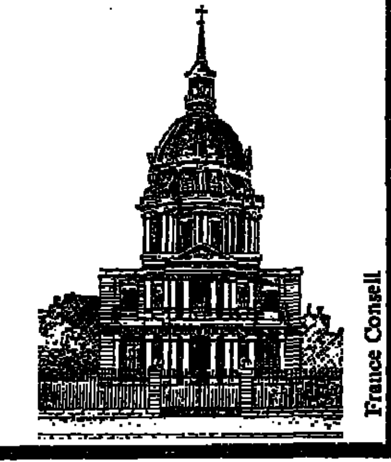
On entend ici une comparaison, au demeurant peu fondée : « *Comme les Français devenus plus conscients des problèmes des Corses* », les Turcs commencent à faire leur *mea culpa*, sans se montrer très alarmés.

ARTUN UNSAL.

[Ce recours aux promesses de développement économique en faveur de ceux qui sont qualifiés de « Turcs montagneux » suffira-t-il à étouffer encore une fois la réalité du mouvement kurde en Turquie ? De 1925 à 1938, sa répression a été aussi sanglante que la révolte : un million et demi d'habitants ont été déportés ou massacrés. Un appareil d'oppression n'a jamais cessé de fonctionner pour détruire toute identité nationale de ce peuple.]







SABLES MOUVANTS

Prochain article : EUROPÉENS ENCORE UN EFFORT !



AFRIQUE

Zaïre

UN MILLIER DE REBELLES SE SERAIENT REGROUPÉS A LA FRONTIÈRE ANGOLAISE

Le gouvernement zaïrois a alerté les pays occidentaux devant l'éventualité d'une nouvelle attaque des « Katangais » contre le Shaba. Selon des sources diplomatiques à Kinshasa, le régime zaïrois a demandé aux gouvernements de ces pays d'accroître leur aide militaire. L'armée zaïroise leur a transmis une liste de demandes de matériel.

Kinshasa aurait fourni aux capitales occidentales des informations faisant état de la concentration de plus d'un millier de rebelles près de Luashi, petit centre d'extraction du manganèse situé sur la frontière zaïro-angolaise, au sud-ouest de Kolwezi.

D'autre part, une équipe d'instructeurs militaires chinois est arrivée samedi à Kinshasa pour y assurer l'entraînement d'unités de la marine, conformément à un accord conclu il y a deux ans. Leur présence au Zaïre, une semaine avant l'arrivée d'une délégation chinoise de haut rang, renforce les présomptions concernant un accroissement de l'assistance militaire de Pékin à Kinshasa. Une première équipe d'instructeurs chinois avait passé quelques mois au Zaïre en 1976. — *(U.P.I., Reuter.)*

DANS UNE INTERVIEW A UN QUOTIDIEN DE DAMAS

M. Chirac estime que la politique française au Tchad et en Mauritanie n'aboutira pas sans la coopération d'Alger et de Tripoli

Damas. — Dans une interview, publiée par le quotidien syrien *Techrine*, le samedi 17 juin, M. Jacques Chirac, maire de Paris, se solidarise avec l'action française au Shaba qui, dit-il, « *avait un caractère purement humanitaire* ». Mais il s'oppose vivement aux interventions militaires françaises au Tchad et en Mauritanie, « *qui n'aboutiront à aucune solution sans la coopération de l'Algérie et de la Libye* ». M. Chirac invite donc le gouvernement à « *mettre fin au climat d'hostilité* » qui règne à propos des rapports de la France avec les deux Etats arabes d'Afrique.

L'ancien premier ministre ne dissimule pas, par ailleurs, son inquiétude quant à la politique étrangère « *otanisée* » du président de la République française.

Il critique vivement la conférence européenne sur l'Afrique : « *Cette conférence*, souligne-t-il, *a été dominée par l'« esprit de l'OTAN » que nous rejetons car il incarne pour nous un instrument de destruction de l'unité européenne* ». Enfin, le président du R.P.R. souligne que son parti est soucieux d'avoir d'excellents rapports avec tous les pays arabes sans distinction. « *La France*, affirme-t-il, *ne peut se passer des Arabes et vice versa.* »

Il estime que l'unité arabe et l'unité européenne « *constituent la voie idéale, voire unique, pour parvenir à une stratégie capable de procurer la paix au bassin méditerranéen et un nouvel équilibre sur la scène internationale* ».

M. Jacques Chirac observe par ailleurs : « *Seules les consultations fondées sur une confiance réciproque, entre la France et les capitales arabes concernées, peuvent faire progresser la situation aussi bien au Liban qu'ailleurs au Proche-Orient.* » Cette confiance, dit-il, « *n'existe malheureusement pas à l'heure actuelle* ».

A propos de la récente visite à Paris de M. Teddy Kolek, maire de Jérusalem, M. Chirac estime qu'elle ne revêtait aucun caractère politique. « *Notre position est claire : Jérusalem n'est pas la capitale d'Israël et j'ai tenu à montrer que cette visite avait une signification exclusivement religieuse.* » « *J'ai même demandé à mon hôte de ne pas participer aux festivités marquant le trentième anniversaire de la création d'Israël, organisées par la communauté juive en France* », ajoute-t-il.

A LA TÉLÉVISION AMÉRICAINE

M. Fidel Castro laisse entendre que les Cubains sont en Afrique pour longtemps

De notre envoyé spécial

Washington. — M. Fidel Castro a tenté une fois de plus, au cours d'une interview aux grandes chaînes de télévision américaines, le dimanche 18 juin, de persuader les Américains que La Havane n'était pour rien dans l'expédition lancée contre la province zaïroise du Shaba par des rebelles « katangais ». Répondant dans son bureau à une question de Mme Barbara Walters, de la chaîne A.B.C., il a rejeté la responsabilité du durcissement des rapports entre Washington et La Havane sur M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale.

Il a affirmé que celui-ci était « *cynique, irresponsable, menteur et incapable de faire face aux problèmes internationaux* ». Selon M. Fidel Castro, M. Brzezinski est à la tête d'une campagne anticubaine dont il aurait donné le signal à la fin de l'année dernière, « *à un moment où les relations américano-cubaines s'amélioraient* », à seule fin de ranimer la tension entre les deux pays. Autres exemples des « *procédés très dangereux* » pratiqués, selon M. Castro, par le conseiller du président Carter : la volonté de lier les négociations SALT à la situation en Afrique ; l'utilisation de la Chine « *comme un instrument de pression contre l'U.R.S.S.* », la Chine étant « *un pays aventuriste et irresponsable, comme tout le monde le sait* ».

Jusque-là, M. Castro n'avait fait que reprendre les thèmes principaux de l'article sur les relations américano-soviétiques publié dans la *Pravda* du 17 juin. Dans cette ligne, il a manifesté sa confiance envers d'autres responsables de la politique américaine, tels MM. Vance et Young, respectivement secrétaire d'Etat et ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU. Il a de plus adressé une série de compliments à M. Carter, « *un homme intelligent, qui a montré des qualités personnelles exceptionnelles durant sa campagne* », et surtout « *le seul président des Etats-Unis qui ait fait au cours des vingt dernières années des gestes positifs à l'égard de Cuba* ».

Les Cubains détiennent « beaucoup de documents »

Pour le reste, le premier ministre a maintenu sa version des événements sans apporter d'éléments nouveaux, se contentant d'affirmer que les Cubains détenaient « *des documents, beaucoup de documents* », à l'appui de leurs affirmations, mais que ce n'était ni le lieu ni le moment de les produire. « *Ni les Cubains, ni les Russes, ni les Angolais*, a-t-il affirmé, *n'avaient eu l'intention d'intervenir au Zaïre (...). Nous savons de très bonne source que la C.I.A. a établi des contacts avec l'UNITA* (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, mouvement de guérilla soutenu par les Occidentaux) *et lui a promis l'aide du gouvernement américain.* » Il a demandé que Washington s'explique sur ce qu'il considère comme « *une très grave ingérence dans les affaires intérieures de l'Angola* ».

M. Castro n'a pas nié la présence militaire cubaine en Angola. Il a simplement déclaré que les estimations de la C.I.A. quant aux effectifs — quarante mille hommes — étaient « *un peu exagérées* ». Il a laissé entendre que les Cubains étaient en Afrique pour longtemps, dressant une liste très longue — « *Namibie, Afrique du Sud, fascisme, racisme* » — des raisons qui lui paraissent justifier le maintien de l'assistance cubaine aux pays africains qui la sollicitent. « *Nous n'avons pas d'intérêt permanent en Afrique*, a-t-il conclu, *nous préférerions y envoyer des médecins que des soldats.* » A tout moment, M. Castro s'est montré un acteur consommé, passant de la bonne foi douloureusement surprise par les accusations américaines à la tristesse profonde devant la perspective de voir le rapprochement américano-cubain remis à plus tard.

Ces derniers jours, le premier ministre cubain a fait des efforts exceptionnels pour expliquer sa thèse aux Américains, répondant presque coup par coup aux déclarations de la Maison Blanche. De nombreux journalistes qui accompagnaient le président Carter à Panama ont reçu, là-bas, une invitation à se rendre directement à La Havane, où l'on cherche visiblement à exploiter les différences d'interprétation qui sont apparues dans les propos des responsables de la politique étrangère américaine. Le plus conséquent, de ce point de vue, est M. Young, qui a plusieurs fois affirmé que ce serait une erreur d'accorder une attention particulière à ce que font les Cubains en Afrique, au point de délaisser ce qui se passe dans le sud du continent, où le département d'Etat a fondé sa politique et son crédit sur l'acceptation par les dirigeants blancs de la règle de la majorité.

Mardi 20 juin, le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, doit, dans un discours à Atlantic-City, préciser la politique africaine de l'administration Carter. Plusieurs commentateurs américains estiment que M. Carter se serait attiré moins d'ennuis s'il avait commencé par là. Définir les limites de ce que Washington estime acceptable et inacceptable en Afrique plutôt que de chercher à marquer des points sur un conflit à propos duquel, décidément, ni Washington ni La Havane ne veulent ou ne peuvent apporter de preuves convaincantes de la pureté de leurs arrière-pensées.

ALAIN-MARIE CARRON.

Algérie

Il y a treize ans, le « redressement révolutionnaire »

Treize années ont passé depuis ce jour du 19 juin 1965 qui vit le colonel Boumediène, alors ministre de la défense, accéder au pouvoir en Algérie au terme d'une opération de « *redressement révolutionnaire* » réalisée sans effusion de sang. Fort du ralliement de très nombreux responsables politiques et du soutien inconditionnel des militaires, seule force véritablement organisée du pays, le président du Conseil de la révolution, nouvelle instance suprême, devait avec la ténacité et la discrétion qui le caractérisent lancer une triple action : organiser l'Etat administrativement et politiquement, récupérer les richesses nationales, mettre en œuvre un programme de développement sur la base d'une industrialisation massive et rapide.

La mise en place d'institutions à tous les niveaux, la constitution d'un vaste réseau de sociétés nationales dans les différents secteurs de l'économie, la nationalisation des firmes étrangères et des richesses du sous-sol, l'implantation de centaines d'usines, la généralisation de l'instruction publique, la construction d'une dizaine d'universités, tout cela témoigne aujourd'hui de l'ampleur du travail accompli. Les défaillances, parfois graves — bureaucratisme, insuffisance du secteur agricole, faiblesse de la productivité, pour ne citer qu'elles, — peuvent hypothéquer l'avenir. Elles restent au second plan lorsqu'on apprécie globalement le bilan de la décennie écoulée. Sa stabilité politique a permis à l'Algérie d'acquérir une large audience internationale et de jouer, notamment aux Nations unies et dans le mouvement des non-alignés, un rôle de tout premier plan.

Une ombre plane cependant sur ce tableau largement positif, celle d'un homme qui entame, ce 19 juin 1978, sa quatorzième année de détention dans une Algérie dont il a voulu passionnément la libération. Ahmed Ben Bella paye cher aujourd'hui le privilège d'avoir été le premier chef d'Etat de l'Algérie indépendante. Cet honneur il l'avait durement conquis après sept années de prison de Blida à Alger, de la Santé à l'île d'Aix, de Turquant à Aunoy. A soixante-deux ans, cet homme, qui fut l'un des chefs historiques de la rébellion (dès 1949 il était passé à l'action en attaquant la poste d'Oran pour fournir des fonds aux nationalistes), a vécu le tiers de son existence derrière les barreaux.

Au lendemain de son arrestation, en 1965, le général de Gaulle, Nasser, M. Fidel Castro, étaient intervenus en sa faveur. Beaucoup craignaient alors qu'il ne fût « liquidé ». Il n'en fut rien, et c'est tout à l'honneur de ceux qui ont ainsi refusé d'éclabousser la révolution algérienne d'une tache de sang.

La détention, même si le prisonnier bénéficie d'un minimum de confort, pourrait bien devenir un sort pire que la mort si elle se prolongeait sans espoir. Depuis le 10 décembre 1976, la République algérienne est pourtant sortie de la « légitimité révolutionnaire » pour entrer dans la légalité constitutionnelle. M. Boumediène a été élu chef de l'Etat. La mise entre parenthèses des institutions étant terminée, on pouvait s'attendre que le régime fît preuve de clémence envers son illustre prisonnier. Il n'en a rien été.

L'Algérie, en treize ans, s'est profondément transformée. Elle a entrepris d'occuper sa place dans le monde moderne. Plus de la moitié de sa population n'a pas connu la colonisation. Si l'écho de ces mutations est parvenu jusqu'à l'ancien chef de l'Etat, il n'a certainement pas pu en mesurer l'ampleur. Cette Algérie nouvelle qu'il avait engagée sur la voie du socialisme et du non-alignement s'est construite sans lui. Des voix autorisées laissent entendre qu'il pourrait être libéré après le prochain congrès du F.L.N., dans quelques mois. Mais tant de rumeurs, déjà, ont couru à ce sujet qu'elles ne sont plus guère crédibles.

Ignoré par un régime qui a interdit que son nom fût prononcé et son action évoquée, délaissé par la plupart des organisations humanitaires internationales, Ahmed Ben Bella n'est pourtant pas oublié. Nombreuses sont les personnalités arabes qui intercèdent régulièrement en sa faveur. En Algérie même, des voix s'élèvent discrètement pour demander sa libération. La révolution algérienne sortirait sans aucun doute grandie d'une mesure de clémence à l'égard d'un homme dont on a peine à imaginer que la raison d'Etat exige sa détention perpétuelle.

DANIEL JUNQUA.

Selon les services secrets américains

MOSCOU A LIVRÉ 120 000 TONNES DE MATÉRIEL MILITAIRE A L'AFRIQUE DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Washington *(A.F.P.)*. — L'Union soviétique a livré, par air et par mer, 120 000 tonnes de matériel militaire à une dizaine de pays africains depuis le début de l'année, affirme un rapport des services secrets américains.

Le principal bénéficiaire de cette aide militaire a été l'Ethiopie, qui a reçu, à elle seule, 61 000 tonnes de matériel divers, comprenant notamment des avions, des hélicoptères, des armes et des véhicules. Viennent ensuite la Libye avec 30 000 tonnes et l'Angola avec 18 000 tonnes.

Selon les services secrets américains, l'Union soviétique espère que l'Ethiopie accordera à sa marine de guerre le droit d'utiliser comme l'Algérie, le Bénin, le de Massawa.

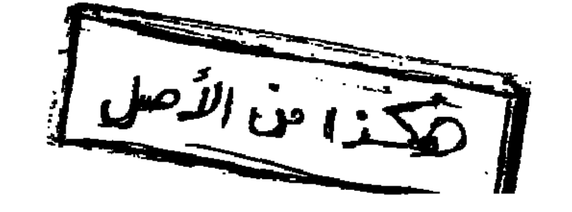
Le rapport indique que des pays comme l'Algérie, le Benin, le Tchad, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, la Tanzanie, la Zambie et le Mozambique ont également bénéficié de l'aide militaire soviétique, mais dans une moindre mesure.

Tunisie

« L'ACTION » RACISTE ?

« L'Action » de Tunis a publié, le 14 juin, un article, si l'on peut dire, consacré à Daniel Junqua, qualifié de « dénigreur de service », qui « cherche dans les cancans de quoi alimenter sa haine », pour cette bonne raison que la Tunisie, elle, « ne paye pas ». Comme si cette calomnie ne suffisait pas, l'auteur anonyme transforme à plusieurs reprises l'orthographe du nom de notre collaborateur de Junqua en Junka, ce qui lui permet de le suspecter de « n'être par réellement français », « l'assonance » n'ayant « rien d'Ile-de-France ». Qui aurait cru qu'un jour le quotidien du parti socialiste destourien s'abaisserait à recourir aux méthodes d'insinuation chères à l'extrême droite raciste et dont les Nord-Africains ont été si souvent l'objet et les victimes ?

[Les Tunisiens qui auront eu connaissance de l'agression de *l'Action* ignoreront cette réplique, puisque *le Monde* n'est plus en vente en Tunisie depuis le 9 mars.]



ASIE

Japon

Tokyo s'inquiète du renforcement du dispositif militaire soviétique dans le Pacifique

De notre correspondant

Tokyo. — Selon l'agence de défense japonaise, les Soviétiques sont en train de construire une nouvelle base militaire à Etorofu, l'une des quatre îles du sud des Kouriles revendiquées par le Japon, et de renforcer le système de défense du port de Korsakov, dans la partie sud de Sakhaline.

Il y a une dizaine de jours, les Japonais avaient vivement protesté auprès de Moscou lorsque d'importantes manœuvres commencèrent au large des Kouriles du Sud (*le Monde* du 9 juin). Ils sont apparemment convaincus que l'envoi de troupes à Etorofu ne s'inscrit pas dans le cadre de ces manœuvres, mais vise en fait à renforcer une garnison qui compte quelques centaines d'hommes (il y en a eu jusqu'à douze mille dans les années 60). Selon Tokyo, les Soviétiques, qui, dès le début de leur occupation des quatre îles en 1945, ont modernisé l'ancien port de la marine impériale à Etorofu, où relâchent désormais leurs sous-marins nucléaires, sont actuellement en train de construire une seconde base aérienne ou d'agrandir celle qui existe déjà.

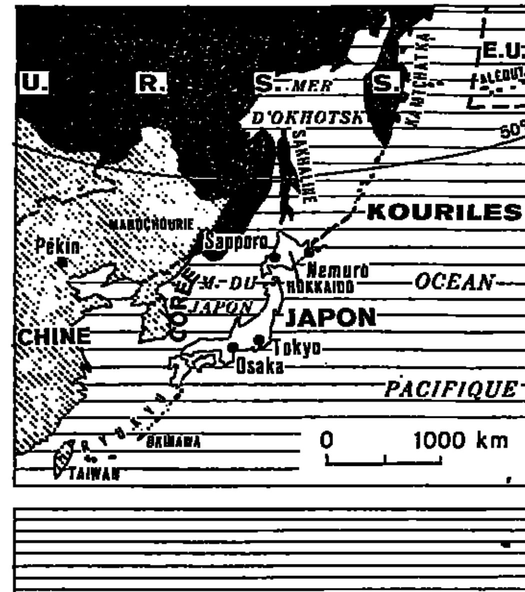
Une « menace » directe

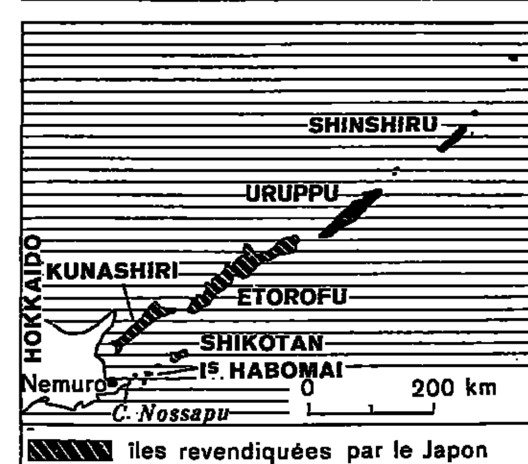
Pour les Japonais, ce renforcement d'Etorofu fait partie du programme de développement du dispositif militaire soviétique dans le Pacifique. C'est ainsi, affirme-t-on à Tokyo, que Korsakov pourrait rapidement devenir la quatrième base navale soviétique en Extrême-Orient : située à 200 kilomètres de Hokkaido, l'île septentrionale de l'archipel nippon, la nouvelle base navale russe représentera une « menace » directe pour le Japon.

Les Soviétiques possèdent actuellement trois ports d'importance stratégique sur la côte Pacifique : Vladivostok, Sovietskaya-Gavan et Petropavlovsk.

La plupart des unités de la flotte soviétique du Pacifique (près de sept cents navires) sont basées à Vladivostok. Les sous-marins se trouvent à Petropavlovsk, sur la côte Est de la presqu'île du Kamtchatka. Tous ces ports, et notamment Vladivostok, sont actuellement, selon les Japonais, en cours de modernisation.

La flotte soviétique du Pacifique était jusqu'à ces dernières années moins forte que celle de la mer du Nord, de la Baltique et de la mer Noire. Elle est actuellement en train de rattraper son retard, mais n'en est pas moins désavantagée par la géographie de la région. Non seulement la plupart des ports sont, en hiver, tributaires des brise-glace, mais, en outre, les navires qui quittent Vladivostok, par exemple, doivent longer les côtes chinoises et ne peuvent atteindre la haute mer qu'en empruntant des détroits (entre le Japon et la Corée du Sud, Hokkaido et Honshu, ou Hokkaido et Sakhaline).





Tous ces détroits sont truffés de radars et d'engins détecteurs américains : il est pratiquement impossible d'y passer, en surface ou sous l'eau, sans être repéré. Les Soviétiques ont donc un intérêt majeur à « contrôler » le passage par les Kouriles du Sud. De toute façon, il leur faudrait faire passer la majorité de leur flotte en haute mer avant le déclenchement d'hostilités sous peine de risquer la voir bloquer (le détroit de Tsushima, entre le Japon et la Corée, est pour eux de sinistre mémoire : c'est là qu'en 1905 la flotte nippone coula en moins d'une heure huit des principaux bâtiments de la marine russe).

Pour donner une grande mobilité à sa flotte du Pacifique, l'U.R.S.S. l'a dotée d'un nombre important de navires de ravitaillement (240) et de sous-marins (50 sur 125), qui peuvent rester longtemps en opérations sans avoir à retourner à leur port d'attache.

Selon la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong, l'U.R.S.S. est d'autre part, en train de renforcer sa 6e division aéroportée stationnée à Kharbarovsk. Celle-ci a certes pour « objectif » la Mandchourie, mais elle pourrait aussi constituer une « menace » pour le Japon. La revue de Hongkong écrit d'ailleurs que ce sont une partie des hommes de cette division (qui en compte au total 7 200) qui ont été envoyés à Etorofu la semaine dernière.

PHILIPPE PONS.

AMÉRIQUES

Panama

M. CARTER AFFIRME QUE LES DROITS DES AMÉRICAINS DE LA ZONE DU CANAL SERONT RESPECTÉS

Panama *(A.F.P., Reuter)*. — La visite du président Carter à Panama s'est achevée samedi 17 juin sans incident, après l'échange, vendredi, des instruments de ratification des traités sur le canal (*le Monde* daté 18-19 juin). Les opposants aux traités ne se sont pas manifestés pendant le séjour de M. Carter.

Prenant la parole samedi à Fort Clayton, une des bases américaines de la zone du canal, devant des civils et des militaires américains, M. Carter a reçu un accueil assez froid. De nombreux « zoniens » portaient des chemises sur lesquelles était imprimé : *Nous voulons garder notre canal.* » Le président américain a assuré ses compatriotes qu'il avait pris les mesures nécessaires pour que leurs droits soient respectés au fur et à mesure que Panama recouvrerait le contrôle de la zone du canal (celui-ci doit en principe être total en l'an 2000). Carter a reconnu que de nombreux emplois actuellement tenus par des Américains seront désormais occupés par des Panaméens.

Les chefs d'Etat et de gouvernement qui avaient assisté vendredi aux cérémonies de ratification, MM. Jimmy Carter (Etats-Unis), Omar Torrijos (Panama), Alfonso Lopez Michelsen (Colombie), Rodrigo Carazo (Costa-Rica), Carlos Andres Perez (Venezuela) et Michael Manley (Jamaïque), ont fait publier samedi un communiqué conjoint dans lequel ils affirment leur soutien aux nouveaux traités et recommandent la création d'une cour interaméricaine des droits de l'homme dont le siège serait au Costa-Riva.

Le président mexicain, M. Jose Lopez Portillo, qui assistait aux cérémonies de vendredi, n'a pas participé à l'élaboration de ce communiqué. Ce geste pourrait s'expliquer par le désaccord du Mexique avec certains amendements introduits par le Sénat américain qui limitent considérablement la portée des traités au profit d'un droit d'intervention des Etats-Unis.

États-Unis

IL Y A VINGT-CINQ ANS LES ROSENBERG ÉTAIENT EXÉCUTÉS

Le 19 juin 1953, Julius et Ethel Rosenberg, condamnés pour avoir livré des secrets atomiques à l'Union soviétique, étaient conduits l'un après l'autre sur la chaise électrique de la prison de Sing-Sing, dans l'Etat de New-York. Cette exécution, qui souleva l'émotion du monde entier, n'a pas fini d'agiter les esprits aux Etats-Unis mêmes. Le procès, le verdict et l'application de la sentence, en dépit d'une vague de manifestations et d'interventions, ont connu un regain d'actualité depuis que le Freedom of Information Act de 1966 (très libéralement amendé en 1974) procure à tout citoyen, sous un minimum de réserves, l'accès aux archives publiques les plus confidentielles. C'est ainsi que plusieurs centaines de pages du dossier Rosenberg sont tombées dans le domaine public.

La seule certitude qui s'en dégage pour l'instant (leur dépouillement et leur analyse sont loin d'être achevés) est que les Rosenberg sont morts pour s'être refusés à « donner » leurs complices réels ou imaginaires. C'est ce que vient de confirmer à l'agence U.P.I. M. Robert Lamphere, l'inspecteur principal du F.B.I. qui dirigea l'enquête sur les activités des Rosenberg, un des rares acteurs du drame dans le camp de l'accusation qui ait accepté d'apporter son témoignage. « *Nous ne voulions pas qu'ils périssent*, a-t-il déclaré, *mais qu'ils parlent et nous révèlent les noms d'autres membres de leur réseau... Je pense que nous aurions pu en obtenir six ou huit. Il y a des documents sur l'affaire à l'appui de mes soupçons, mais ils sont trop graves pour être mis aujourd'hui en circulation.* » M. Lamphere a pris sa retraite du F.B.I. et dirige un bureau d'assurances à Boston.

Le 19 juin 1978, la chaine de télévision non commerciale P.B.S. (Public Broadcasting Service) devait projeter un documentaire sur « *la révision de l'affaire Rosenberg-Sobell* » exonérant largement les Rosenberg des faits qui leur coûtèrent la vie. — A. C.

LE LITIGE SINO-VIETNAMIEN

Hanoï autorise Pékin à ouvrir un consulat-général à Ho Chi Minh-Ville

Hanoï a autorisé, le 16 juin, la Chine à ouvrir un consulat général à Ho-Chi-Minh-Ville (Saigon) « au début du quatrième semestre de 1978 », a annoncé, dimanche 18 juin, l'Agence vietnamienne d'informations (AVI), assurant même que l'ambassade vietnamienne à Pékin en aurait informé les Chinois dès décembre 1976. Jusqu'à présent, seule la France a un consulat général à Ho-Chi-Minh-Ville.

D'autre part, des mesures de sécurité ont été prises à Ho-Chi-Minh-Ville en prévision de l'arrivée au Vietnam des paquebots envoyés par Pékin pour évacuer les ressortissants chinois. Les Vietnamiens ont proposé à la Chine d'utiliser trois ports : Vung-Tau (ex-cap Saint-Jacques), au sud ; Cua-Re, près de Haïphong, au nord, et Qui-Nhon, au centre du pays. — (A.F.P.).

De notre correspondant

Pékin. — Partis jeudi 15 juin de Canton, les premiers bateaux chargés de rapatrier les ressortissants chinois au Vietnam devraient arriver mardi 20 juin à Haïphong et à Ho-Chi-Minh-ville. Les autorités vietnamiennes ont apparemment accepté le principe de leur accostage, mais on s'interroge beaucoup à Pékin sur les conditions dans lesquelles ils pourront accomplir leur mission. Qui se présentera sur les quais d'embarquement et, en l'absence d'autorités consulaires chinoises, qui prendra en charge l'organisation des départs ?

Entre-temps, le conflit des communiqués et des commentaires se développe et prend d'impressionnantes proportions. Voici un mois et demi à peine qu'à Pékin on faisait pour la première fois allusion publiquement à un différend avec le Vietnam. Les choses ont été vite en quelques semaines, et le dossier des accusations réciproques s'est encore épaissi au cours des derniers jours.

Samedi 17 juin, la Chine dénonçait l'U.R.S.S. comme l'instigateur de la politique « *antichinoise* » du Vietnam. Dimanche, le ministère vietnamien des affaires étrangères publiait les diverses notes échangées entre les deux pays, y compris celle que lui-même avait adressée à Pékin la veille pour protester vigoureusement contre la décision de la Chine de suspendre la quasi-totalité de ses projets d'assistance économique et technique au Vietnam. L'Agence Chine nouvelle à son tour, dénonçait dimanche soir « *une attaque générale* » de la part du Vietnam « *contre la politique extérieure de la Chine* ». Le quotidien *Nhan Dan* enfin, organe du P.C. vietnamien, répliquait ce lundi par un éditorial soulignant le flegme et la « *moralité* » du peuple du Vietnam.

Les experts trouveront dans ces multiples documents matière à étude et recherche sur les origines du conflit. Quelques points apparaissent assez clairement qui permettent de mieux comprendre la nature du différend.

Il est peu douteux, en premier lieu, que les autorités vietnamiennes ont pris dès 1976 l'initiative d'assimiler sans leur demander leur avis les ressortissants chinois demeurant au Vietnam du Sud.

Pékin n'a apparemment guère cherché à régler le problème par voie de négociations, se bornant à « *conseiller* » à Hanoï de revenir sur les décisions litigieuses.

Une confrontation stratégique

Le différend ne s'est réellement envenimé qu'avec l'intervention de facteurs extérieurs, en particulier avec le conflit khméro-vietnamien dans lequel le Vietnam accuse formellement la Chine de soutenir politiquement et matériellement « *la guerre d'agression* » menée par le Cambodge.

Enfin, la Chine désigne expressément l'U.R.S.S. comme principale responsable de la situation. Vietnamiens et Soviétiques, écrit *le Quotidien du peuple*, marchent la main dans la main et Moscou profite des circonstances pour faire entrer le Vietnam dans son « *plan stratégique de domination mondiale* ». De multiples témoignages incitent à croire qu'il ne s'agit pas là d'une accusation gratuite et qu'au cours des deux dernières années la traditionnelle politique d'équilibre du Vietnam entre ses deux grands alliés communistes s'est fortement infléchie en faveur de l'Union soviétique.

Tels sont les faits que l'on peut considérer à peu près comme acquis sur le fond de tableau d'un contexte géopolitique plus ancien dans lequel le Vietnam conçoit comme sienne une zone d'influence s'étendant à l'ensemble de l'Indochine, sinon au-delà en Asie du Sud-Est, alors que la Chine refuse l'établissement sur ses marches méridionales d'une « *puissance moyenne* » de cette importance.

De jour en jour, à travers les accusations et dénonciations lancées de part et d'autre, les véritables dimensions du conflit se définissent plus nettement. Si pénible soit le sort des groupes ethniques mis en cause et des réfugiés vietnamiens en général, on voit bien que leur cas ne constitue qu'un aspect d'une confrontation stratégique majeure. L'importance de l'enjeu explique peut-être le contraste entre l'impressionnante escalade de l'agression verbale à laquelle on assiste et la relative modération dont chacun a fait preuve jusqu'à présent dans les actes.

ALAIN JACOB.

AMÉRIQUES

Répression en Uruguay

A côté des méthodes de torture « classiques », des techniques pharmacologiques sont de plus en plus souvent employées

Alors que les informations sont nombreuses sur la situation en Argentine, c'est le quasi-silence, depuis le coup d'Etat militaire de 1973, sur l'Uruguay. Or la torture y est aussi moyen de gouvernement. Ce silence est douloureusement ressenti par les Uruguayens réfugiés en France, d'autant que la frontière entre l'Uruguay et l'Argentine est, à bien des égards, une fiction : les deux polices agissent de façon souvent conjointe. Les modes de torture utilisés en Uruguay sont, d'autre part, selon toute apparence, plus « scientifiques », plus « propres » que dans le pays voisin. Dans une large mesure, en effet, la torture utilisée par le régime uruguayen est pratiquée par des médecins, psychiatres et psychologues, tant pour atteindre une plus grande efficacité que pour laisser moins de traces. C'est cela que dénoncent à la fois Amnesty International (1) et le Comité de défense des prisonniers politiques en Uruguay (2), dont la commission santé, a réuni un accablant dossier intitulé « Psychiatrie, médecine et répression ».

D'autre part, l'Organisation des Etats américains, dont l'Assemblée générale s'ouvrira le 21 juin à Washington, dénoncera la torture de prisonniers politiques en Uruguay. La Commission interaméricaine des droits de l'homme présentera à cette occasion un rapport qui fait notamment état de « tortures sexuelles » pratiquées dans ce pays.

Il y a quelques années, le tableau ressemblait en tous points à celui de l'Argentine d'aujourd'hui : disparitions, enlèvements, tortures « classiques », morts inexpliquées, assassinats non « revendiqués ». Il fallait, en effet, venir à bout de la guérilla urbaine des Tupamaros, et par tous les moyens. Aujourd'hui, explique M. Michel Puechavy, membre du bureau exécutif de la section française d'Amnesty International « *plus rien ne filtre, depuis des mois. La répression est devenue si efficace, le pays est à la fois si petit* (2,8 millions d'habitants), *et si centralisé, à la différence de l'Argentine, que plus une voix ne peut se faire entendre. Il existe même un organisme officiel qui se charge de répondre aux lettres adressées de l'étranger, par exemple, celles qu'envoient les membres d'Amnesty International. L'organisation militaire contrôle d'autant mieux la population que celle-ci se trouve concentrée à Montevideo. En outre, l'administration s'est dotée d'une panoplie légale : la* « loi sur l'état dangereux », *qui permet d'arrêter sur-le-champ et sans aucune procédure, quiconque paraît* « dangereux », *la notion de* « danger » *étant laissée à l'appréciation des militaires.* »

Ce système fournit aujourd'hui les preuves de son efficacité. Selon les chiffres fournis par le comité de défense des prisonniers politiques, depuis 1972, plus de quarante mille personnes sont passées par les prisons, les casernes et les camps de concentration uruguayens. Un habitant sur cent a été torturé. Actuellement, on compte plus de sept mille prisonniers politiques, soit un pourcentage plus élevé qu'au Chili. Enfin, quelque cinq cent mille Urugayens ont été contraints à prendre le chemin de l'exil — un mouvement que rien n'a pu enrayer.

Le Comité de défense et Amnesty International rappellent d'abord les modes de torture « classiques » auxquels recourent systématiquement les militaires uruguayens. Parmi eux, citons :

● *Le planton* : le prisonnier — ou la prisonnière — doit rester debout, sans boire, manger ni bouger, pendant des heures, même des jours. Lorsque les forces lui manquent, il tombe. Il est alors soulevé par les cheveux et frappé. Ce « traitement » produit notamment des inflammations et des œdèmes aux jambes, des pertes de connaissance, parfois des délires.

● *Le « téléphone »* : on applique sur chaque oreille du prisonnier un fil électrique. Le tortionnaire fait alors passer le courant, accompagné de coups de matraque sur les oreilles. Le résultat le plus fréquent est la perforation du tympan.

● *L'électricité* : les prisonniers sont attachés sur une table de fer, nus et mouillés. On leur applique alors un courant qui peut atteindre 200 volts, de préférence sur les parties les plus sensibles : gencives, caries dentaires, lèvres, yeux, organes génitaux. Cette torture peut produire, outre de graves brûlures, des arrêts cardiaques.

● *Le sous-marin* : on plonge la tête du prisonnier dans un réservoir rempli d'eau, de sang et d'excréments de torturés. Lorsque le prisonnier avale trop d'eau, le médecin ou l'infirmière militaire le ranime afin d'éviter qu'il ne meure. Deux variantes de cette méthode — qui peut provoquer notamment des infarctus et des asphyxies — *le sub-marino* dit *« portugais » (l'eau du réservoir est électrifiée) et le sub-marino « sec »* (la tête du torturé est couverte d'un sac de polyéthylène jusqu'à ce qu'il s'asphyxie. Parfois aussi, on introduit du gaz dans la cagoule).

● Le *chevalet* : le prisonnier est placé, nu, assis sur une barre de fer, sans pouvoir toucher le sol, ses bras attachés l'un à l'autre. Le chevalet est violemment agité pendant des heures, ce qui produit le déchirement de la zone génitale et donne la sensation d'être scié en deux...

● Le « *drapeau* » : on attache le prisonnier par les poignets, par les pouces ou par les chevilles, sans qu'il puisse toucher le sol. On le frappe. Ce supplice peut durer plusieurs jours.

● Le « *pau de ara* » : le prisonnier est suspendu par les genoux à une barre de fer, mains et chevilles attachées, la tête pendante. Son corps prend peu à peu une teinte violacée. Au bout de quelques heures, il perdra connaissance.

● La « *parilla* » : le prisonnier est attaché sur un gril sur lequel ont été placés des charbons ardents.

● L'« *estaqueamiento* » : le détenu est couché à terre, dehors, bras et jambes écartés, attachés à des pieux. Il peut aussi être attaché à un véhicule, traîné par des chevaux. Ou attaqué par des chiens, qu'on lâche sur lui.

Les « services » de médecins et de psychologues

Mais l'originalité des militaires uruguayens consiste à ne pas se contenter de procédés classiques. Ils tiennent en effet à maintenir, aux yeux de l'opinion internationale, une certaine image « démocratique » de l'Uruguay. On a donc de plus en plus recouru aux « services » de médecins et de psychologues, et les Uruguayens sont aujourd'hui passés maîtres dans l'art de la torture psychologique. « *Toutes les attitudes que doit prendre le tortionnaire vis-à-vis de sa victime,* lit-on à cet égard dans le rapport du comité de défense, *sont indiquées par des psychologues et des psychiatres.* »

Les tortionnaires recourent d'abord à quelques techniques éprouvées de « démoralisation » : ils imposent systématiquement aux prisonniers le port de la cagoule, dès les heures qui suivent l'arrestation, ce qui prolonge l'état d'insécurité. Ils rasent le crâne de tous les détenus, ce qui augmente la sensation de dépersonnalisation, de même que le « numérotage » — le prisonnier perd son identité. Le système des sanctions est la règle : des séances de cinéma, de sport sont prévues fictivement à la seule fin de pouvoir être supprimées. Quant aux visites des proches, elles sont organisées — lorsqu'elles ne sont pas supprimées — de façon à amplifier la démoralisation du détenu. Celui-ci ne peut en effet voir sa famille — une seule personne à la fois — qu'à travers une vitre, il ne peut lui parler que par téléphone. Les conversations sont enregistrées, et parfois soumises aux psychiatres de la prison qui peuvent « suivre » ainsi l'état psychologique du détenu. Une technique classique consiste aussi en la diffusion massive d'informations mensongères sur la situation nationale ou internationale.

A tout cela ont été ajoutées des méthodes plus sophistiquées telles que l'écoute imposée des cris de torture. Il s'agit soit de faire revivre à un détenu ses séances de torture en lui faisant entendre ses propres cris, soit de lui faire prendre conscience à l'avance du martyre auquel il sera soumis. Geôliers et médecins ont également mis au point des techniques perfectionnées de privation sensorielle ; des chambres d'isolement *(islas)* ont été construites, totalement closes, sans fenêtres ni aération. Les détenus peuvent y rester de un à soixante jours, jusqu'à ce qu'ils perdent la notion du temps. En outre, les prisonniers peuvent être privés de sommeil, réveillés chaque fois qu'ils s'endorment, de façon à provoquer des hallucinations.

Mais les procédés les plus « raffinés » consistent en l'utilisation de drogues pendant les séances de torture elles-mêmes ou à n'importe quel moment de la réclusion (les drogues sont en effet parfois mêlées à la nourriture ou aux boissons). Les produits psychotropes le plus couramment utilisés sont :

● *Le curare et ses dérivés*, comme le taquiflaxil. L'utilisation du curare provoque une paralysie progressive des muscles, y compris du système respiratoire. Lorsque le prisonnier est menacé d'asphyxie, le médecin présent le ranime pour que la séance puisse se poursuivre. Le taquiflaxil déclenche une paralysie du même type : sous son effet, lit-on dans le rapport du Comité de défense, le détenu « *devient le spectateur pleinement conscient de sa propre agonie. Totalement impuissant, il sent et voit ses membres se figer. Ses doigts, ses mains, ses jambes, ses yeux, ses lèvres, sa langue se paralysent. Il salive abondamment, sa température baisse, il souffre de violents maux de tête. Lorsque les poumons sont touchés à leur tour, le médecin intervient en lui passant le masque à oxygène* ».

● *Le pentothal*. Il est précisément utilisé en combinaison avec le curare et le taquiflaxil. Son administration provoque en effet une détente euphorique qui suit la sensation d'asphyxie. Le détenu ne contrôle plus ce qu'il dit. Cependant, les résultats de ce « sérum de vérité » ont dû être décevants, car il est de moins en moins employé.

● *L'halopéridol* en revanche est très fréquemment utilisé. A hautes doses, il provoque l'apparition de troubles de type parkinsonien.

● *Le L.S.D.* est employé pour provoquer des hallucinations et renforcer l'angoisse.

La torture « propre »

Enfin, les tortionnaires uruguayens recourent aux viols, procédé classique utilisé sur les hommes comme sur les femmes. Ils pratiquent également la torture des proches parents (père, mère, enfants, frères et sœurs), en présence du détenu, en l'en rendant « responsable ». Les médecins, psychiatres et psychologues tortionnaires ont enfin favorisé l'emploi de tortures multiples et simultanées, afin d'éviter la mort du détenu. En effet, lit-on encore dans le rapport du comité, « *en provoquant plusieurs types de douleurs différentes, on parvient à distraire l'attention de la victime, ce qui lui permet de résister davantage, alors qu'une même douleur, ressentie de façon continue, peut entraîner la mort* ».

D'une manière générale, les techniciens de la « *contre-guérilla* » en Uruguay se sont beaucoup intéressés aux ressources de la psychiatrie, de la neurophysiologie et de la pharmacologie. Parallèlement, ils s'attachaient à démanteler des services de santé qui, organisés de façon très « sociale » sous le régime démocratique antérieur, avaient des tendances « populaires » qui ne pouvaient leur convenir. Les membres des professions de santé ont donc fourni aux militaires, dès leur prise de pouvoir, de forts contingents de victimes. La situation sanitaire s'est ainsi progressivement dégradée depuis plusieurs années, sur le modèle actuellement suivi par l'Argentine. Mais un certain nombre d'« experts », médecins et psychologues collaborateurs, ont été recrutés par les autorités, ce qui a suffi à cet extraordinaire développement de la « torture propre ».

Le comité publie en annexe de son dossier une liste — incomplète — de médecins et d'autres travailleurs de la santé aujourd'hui incarcérés ou disparus. Suit une liste de médecins tortionnaires, chaque unité devant en inclure un — au moins — dans son équipe, qui participera ou assistera aux séances de torture afin d'éviter les « accidents ».

Pourquoi l'intégration de médecins au corps des tortionnaires a-t-elle pris de telles proportions ? Le professeur S. Tomkiewicz, de l'INSERM (3), souligne à cet égard (4) que « *la participation des experts, des techniciens, des praticiens hautement qualifiés à la lutte politique et à la répression permet de raffiner et d'augmenter l'efficacité technique et pratique de cette répression. En même temps, elle fournit des armes idéologiques au pouvoir (...). Ainsi, des chercheurs qui prônent des théories biologiques de la déviance permettent de « biologiser » la lutte politique contre le pouvoir ; ils permettent d'affirmer que toute personne qui s'oppose à l'Etat est malade, biologiquement anormale ou intrinsèquement perverse...* ».

CLAIRE BRISSET.

(1) 18, rue de Varenne, Paris (7e).
(2) 67, rue du Théâtre, Paris (15e).
(3) Institut national de la santé et de la recherche médicale.
(4) Conférence prononcée à la CIMADE sur la torture en Amérique latine.

● *Le Comité de défense des prisonniers politiques en Uruguay, la Maison de l'Uruguay, France-Amérique latine et le collectif Uruguay* organisent, le 23 juin à 19 h. 30 (44, rue de Rennes, Paris (6e), un meeting de solidarité avec les prisonniers uruguayens.

● *Le 25 juin à 20 h. 40, l'Atelier de création radiophonique de France-Culture diffusera une émission sur la torture,* l'utilisation de la science dans des buts répressifs dans le monde. Le cas de l'Uruguay, du Chili et de l'Argentine sera évoqué.

L'ENFER

Amnesty International publie un document intitulé El Infierno (l'Enfer) *décrivant la vie dans un centre de torture uruguayen :*

Qu'est-ce que *El Infierno ?* Tout d'abord un endroit qui n'a pas encore été localisé. En comparant nos notes et d'après des conversations avec d'autres camarades, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il doit y avoir au moins trois ou quatre « enfers ». La torture est pratiquée dans des maisons privées, ainsi que dans des prisons et des bureaux, mais El Infierno est un endroit conçu uniquement en tant que centre de tortures (...). J'avais le n° 100 et quelque. Un jour, je fus horrifié d'entendre appeler le n° 345 (...). A l'aube, ils commencèrent à appeler certains numéros. Le n° 39 était une femme, comme je devais l'apprendre plus tard, et je l'entendis hurler ce matin-là. La « machine à torture » (la pièce de torture) était à côté. Elle cria toujours, à chaque séance.

Ils assirent quelqu'un à mes côtés. Je voulais voir quelque chose, un visage, n'importe quoi. Aussi, je commençais à m'attaquer à mon bandeau (...).

Ma voisine tomba. Quelqu'un fit un geste pour lui porter secours. « *Reste assis, merdeux.* » Elle resta évanouie par terre. Dieu seul sait combien de temps. Ensuite elle demanda un peu d'eau et quelqu'un qui me sembla très jeune, l'arrosa d'un seau d'eau. Elle s'évanouit de nouveau (...)

Le troisième jour, ils m'arrachèrent de ma chaise et, sans avoir hurlé mon numéro, me firent grimper un escalier à côté du mur. Les marches de tuiles jaunes étaient très usées. Ce fut mon premier interrogatoire dans la pièce à torture. Ils devaient « interroger » un homme et je devais assister en tant que témoin afin de connaître ce qui m'était réservé. « *Peux-tu entendre ?* » demanda un homme. *Si tu ne parles pas, tu passeras par le même traitement !* »

Je savais qui était le prisonnier et ce qu'ils voulaient de lui. Je savais aussi qu'il ne dirait rien. Il restait, gémissant, par terre. La nuit d'avant, il avait été suspendu par les bras et « brisé ». « Briser » pouvait être n'importe quoi. Cela pouvait être les chocs électriques appliqués sur les endroits génitaux et autres endroits sensibles, ou être roué de coups. Lorsque vous vous évanouissiez, vous subissiez le traitement du « sous-marin », ce qui signifie qu'on vous immerge la tête dans un seau de métal rempli d'excréments, d'urine et d'eau. L'odeur est intolérable. Il me raconta tout ça, et d'autres choses encore, quelques mois plus tard quand on l'autorisa à s'asseoir sur le sol et à parler de temps en temps. En fait, il n'a pas tout raconté, comme nous tous. Nous n'avions pas le courage de dévoiler les pires des choses, les plus humiliantes et les plus douloureuses. Jour après jour, et nuit après nuit, ils l'ont torturé de cette manière, et ce pendant soixante-trois jours. Sa force morale et physique fut telle que, après qu'il eut quitté El Infierno pour les barraques, ils l'utilisèrent comme sujet d'expérience. Un officier, accompagné d'élèves à qui on devait donner des cours de « travaux pratiques », s'occupait de lui. El Flaco (échalas) était le cobaye. L'officier commençait par désigner les parties les plus sensibles du corps pour les décharges électriques (les parties génitales, la figure et les aisselles). Les élèves doivent alors s'exercer et apprendre ainsi leur leçon convenablement en dépit du fait qu'El Flaco pouvait crever à chaque instant. (...)

Ils nous torturèrent toute la journée. Ils prenaient les gens par groupes de trois ou quatre. Ils les ramenaient en les traînant et les jetaient littéralement sur le sol ou, si le prisonnier était en trop mauvais état, sur un matelas. Beaucoup ne geignaient même plus, ils étaient inconscients. Ceux d'entre nous (dont moi) qui n'y étaient pas encore passés mouraient de peur. De temps en temps, quelqu'un poussait un faible cri. La camarade resta à sangloter un jour entier. Ils l'enlevèrent de là à la tombée de la nuit. Je pus l'entendre crier au loin. Ses cris devinrent de plus en plus forts. Elle hurlait de terreur, à l'agonie. C'était une femme et une mère. Je la connaissais bien. Elle est maintenant à la prison Punta de Rieles. Brusquement tout s'arrêta. Ils cessèrent de torturer. Un silence mortel s'installa. Quelqu'un courut. Il y eut des chuchotements. La torture avait cessé, ainsi que les cris. Quelques instants passèrent. On entendit le bruit d'un moteur que l'on mettait en marche, il s'éloigna dans le lointain. Quelqu'un était mort. (...)



Le Monde

politique

LES ÉLECTIONS A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

M. Michel Debré : il va nous falloir ouvrir les yeux des aveugles face au projet et dénoncer les supercheries

Chaumont. — Nombre de ceux qui, le matin du 18 juin, avaient assisté aux cérémonies commémoratives de Colombey-les-Deux-Eglises se sont retrouvés dimanche après-midi à Champcourt, commune voisine, où M. Michel Debré était l'invité de la Fédération de la Haute-Marne du R.P.R.. Un millier de militante, environ, étaient là. La direction nationale du parti gaulliste ne s'était pas associée à cette initiative, considérant que l'ancien premier ministre agissait en la circonstance en tant que fondateur du « Comité pour l'indépendance et l'unité de la France ». En outre, le débat sur l'Europe est en cours au sein du R.P.R. qui n'a pas encore établi définitivement sa doctrine en la matière (une « plate-forme » est en cours d'élaboration).

De notre correspondant

L'ancien premier ministre du général de Gaulle a notamment déclaré : « *Si nous devons approuver certaines des affirmations sincères du gouvernement, nous devons souligner, sans cesse, à quel point les orientations de son action, fussent-elles courageuses, demeurent au-dessous des exigences de notre pays. (...) A tous ceux qui entendent demeurer à la pointe du combat national, il convient de dire que le destin et la liberté du peuple français imposent un bien plus grand sérieux dans la politique intérieure. (...) Que la France tienne son rang. C'est de cette exigence que je suis venu vous parler aujourd'hui.* »

» *La richesse de nos rapports passés avec les Américains, la reconnaissance que nous leur devons ne doivent en aucune façon nous inciter à nous conduire comme des protégés dont la soumission garantirait sécurité et prospérité. La solidité de l'alliance est fonction de notre capacité d'agir comme un Etat responsable de sa sécurité et de sa prospérité. (...)*

» *Avec l'U.R.S.S. (...) il est d'un intérêt commun, et de l'intérêt du continent tout entier, que la détente affirmée par le général de Gaulle soit consolidée.* »

M. Debré a ensuite traité de l'Europe. Il a affirmé : « *L'avenir des nations européennes exige des concertations, des accords, des engagements, qui limitent la souveraineté pour le temps de leur application par toutes les parties. Il ne peut y avoir ni abandon ni transfert.*

» *La confédération repose sur les nations, leur unité, leur légitimité, alors que le super-Etat entend briser la nation. Nul n'ose, si ce n'est moi, dénoncer l'attitude des bureaux de Bruxelles qui impriment des cartes où le mot « France » a disparu pour faire place à un ensemble de régions, qui cherchent, à l'insu des gouvernement, à entrer directement en rapport avec les élus régionaux, et, au nom de leur Europe, leur distribuer de l'argent dont une grande part vient des contribuables français. Nul n'ose, si ce n'est moi, dénoncer le complot du droit d'établissement qui permet l'établissement en France de médecins étrangers dont les études sont inférieures à celles exigées des médecins français et qui va permettre demain une installation accrue des sociétés multinationales, sans accord du gouvernement. Nul n'ose, si ce n'est moi (et je dois dire aussi les plus hauts magistrats de Grande-Bretagne), dénoncer les empiètements de la Commission de Bruxelles en des domaines qui ne sont pas les siens et les théories juridiques sur le développement du droit communautaire, qui s'apparentent à une violation des principes du droit international. (...)*

» *Face au projet d'Assemblée européenne élue au suffrage universel, il va nous falloir ouvrir les yeux des aveugles et dénoncer les supercheries. (...)*

» *Il se trouve que la future Assemblée est déjà nommée « Parlement », ce qui n'est pas prévu par le traité ; que la future Assemblée sera maîtresse de ses sessions ; qu'elle sera maîtresse de son ordre du jour, c'est-à-dire qu'elle votera sur tout ce qu'il lui plaira de voter ; qu'enfin n'a pas été abrogée la disposition qui permet à l'Assemblée de mettre en cause la responsabilité de la Commission, ce qui donne à celle-ci le caractère d'un gouvernement de super-Etat. On ne fera croire à personne, je dis bien à personne, qu'une Assemblée, ainsi livrée à elle-même, respectera les limites juridiques qu'affirme notre gouvernement !*

(Dessin de CHENEZ.)

Un congrès extraordinaire du M.R.G. décidera en novembre de l'attitude du Mouvement

Le comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche, qui a siégé samedi 17 juin, a élu les membres des instances de direction du Mouvement. Ont été désignés vice-présidents : MM. Jean-Michel Baylet, député du Tarn-et-Garonne ; Auguste Billiemaz, sénateur de l'Ain ; Jean-Denis Bredin et Roger-Gérard Schwartzenberg.

M. Michel Grossman, président de la fédération de la Loire, membre de la minorité du M.R.G., qui s'était présenté à la vice-présidence, n'a recueilli que 46 voix, alors que chacun des quatre élus en a rassemblé plus de 100.

Les huit secrétaires nationaux, qui appartiennent tous à la majorité du M.R.G., sont : M. Nicolas Alfonsi, ancien député de la Corse ; Mme Catherine Barbaroux (Yvelines) ; MM. Jacques Bonacossa, ancien secrétaire national dans l'équipe sortante ; François Doubin (Paris) ; Thierry Jeantet (Paris) ; François Loncle, ancien secrétaire national ; François Luchaire, ancien membre du Conseil constitutionnel, et Mme Marie-Thérèse Prevel (Yvelines).

Le bureau national est composé de dix-huit membres. Ont été élus : MM. André Dubosc (Charente-Maritime) ; Philippe Lamirault (Eure-et-Loir) ; Pierre Charlet (Côte-d'Or) ; Dominique Pomonti (Bouches-du-Rhône) ; Michel Soulie (Isère) ; Michel Scarbonchi (Seine-et-Marne) ; Jacques Bordaneil (Pyrénées-Orientales) ; Jean-Pierre Girardon (Saône-et-Loire) ; Auguste Pinton, ancien sénateur du Rhône ; Robert Genest (Haute-Marne) ; Goudebel (Puy-de-Dôme) ; Rateau (commission « Europe ») ; Mme Lucienne Taulelle (Gard) ; M. Dominique Vastel (Yvelines) ; Mme Hélène de Felice (Loiret) ; MM. Edmond Maillet (Rhône) ; Jean-Pierre Mangin (Hauts-de-Seine) ; Alain Dutoya (Landes).

Les candidatures au bureau national étaient libres, la majorité ne présentant pas une liste de candidats. Quatre ou cinq de ceux qui apparaissent minoritaires ont été élus parmi lesquels MM. Soulié et Dutoya.

Rejoignant MM. Billères et Maurice Faure, M. Robert Fabre a été désigné président d'honneur du mouvement.

A l'issue de la réunion, le président du M.R.G., M. Michel Crépeau, a souhaité que sa formation soit « *un parti bouillonnant* ».

« *Il faut,* a-t-il dit, *sortir des structures sclérosantes, mais écarter ceux qui se complaisent dans le magouillage et qui doivent aller ailleurs.* » Le président du M.R.G., faisant allusion aux trois membres exclus du mouvement en raison de leur participation aux élections municipales d'Aix-en-Provence sur la liste de la majorité, a souligné qu'il serait sans faiblesse vis-à-vis de ceux qui ne respecteraient pas la discipline électorale. « *Je ne veux pas de la pagaille,* a-t-il dit, *car c'est le contraire de la démocratie.* »

M. Crépeau a, d'autre part, déclaré à propos des prochaines élections au Parlement européen, qu'un congrès extraordinaire du mouvement était prévu pour novembre prochain afin de faire le point de la situation. Il serait souhaitable, a-t-il dit, que le M.R.G. présente une liste. Il faut en examiner les possibilités tant au point de vue des suffrages que du financement.

De leur côté, les minoritaires du mouvement insistent sur l'impérieuse nécessité de présenter une liste avec M. Robert Fabre à sa tête. Ils soulignent qu'il importe que le congrès extraordinaire prévu pour novembre se tienne au plus tard en octobre pour régler le problème européen en « *se donnant tous les moyens pour réussir* ».

M. Gennesseaux, conseiller de Paris, propose que cette liste soit celle du « radicalisme d'opposition », c'est-à-dire que la liste du M.R.G. aux élections européennes pourrait comprendre de nombreuses personnalités qui, tout en se réclamant du radicalisme, ne souhaitent pas rejoindre les « valoisiens ».

● *Plusieurs députés* ont été nommés dans des organismes publics. MM. Guy Ducoloné (P.C.), Raymond Guillod (R.P.R.), Gérard Longuet (U.D.F.) et Robert-André Vivien (R.P.R.) ont été respectivement nommés au conseil d'administration de l'établissement public de diffusion, au comité consultatif des programmes pour les DOM-TOM, aux conseils d'administration des sociétés nationales de télévision. MM. Roger Combrisson (P.C.) et Pierre Ribes (R.P.R.) ont été désignés à la commission supérieure des caisses d'épargne ; MM. Paul Alduy (U.D.F.), Jean Bardol (P.C.), René Gaillard (P.S.), Jean-Louis Goasduff (R.P.R.), Pierre Lataillade (R.P.R.) et Charles Revet (U.D.F.) à celle du Crédit maritime mutuel ; M. Paul Chapel (U.D.F.) à celle de la Caisse nationale de prévoyance ; MM. Roland Nungesser (R.P.R.) et Etienne Pinte (R.P.R.) à la commission nationale pour l'éducation, la science et la culture ; MM. Maurice Andrieu (P.S.) et François d'Aubert (U.D.F.) à celle des opérations immobilières et de l'architecture ; MM. Christian Pierret (P.S.) et Pierre Cornet (U.D.F.) au Conseil national de la statistique ; MM. Albert Brochard (U.D.F.), Olivier Guichard (R.P.R.) et Pierre Weisenhorn (R.P.R.) au Comité national interprofessionnel pour les économies d'énergie.

Le P.F.N. présentera une liste conduite par M. Tixier-Vignancour

Le Parti des forces nouvelles (P.F.N.) a tenu, samedi 17 et dimanche 18 juin, à Paris, son troisième congrès. Quelque deux cents délégués représentant cinq mille militants y ont pris part. Ils ont consacré l'essentiel de leurs réflexions à la préparation des prochaines échéances électorales.

Le principe de la participation du P.F.N. à toutes les élections a été adopté à l'unanimité. Ainsi, une commission permanente chargée des élections cantonales va être mise sur pied. De plus, le P.F.N. choisira « *le meilleur candidat possible de la doite* » en vue de l'élection présidentielle de 1981. Enfin, le congrès a approuvé le regroupement du P.F.N., du M.S.I. (Mouvement social italien) et de la formation espagnole Fuerza Nueva au sein de l'Eurodroite.

Sous ce sigle, le P.F.N. présentera sa propre liste de candidats aux élections européennes. Cette liste sera conduite par M[e] Jean-Louis Tixier-Vignancour. Ce dernier a, en effet, décidé d'adhérer au P.F.N. Il a, au cours de son intervention, fait un plaidoyer pour la construction de l'Europe et l'intégration militaire des forces du Vieux Continent au nom du « *péril communiste* » qui le menace.

En choisissant ainsi de privilégier les préparatifs préélectoraux, le P.F.N. a confirmé le choix stratégique qui avait présidé à sa fondation en 1974 : sortir l'extrême droite de son marginalisme en usant d'un discours légaliste et en favorisant, selon les circonstances, les relations avec l'une ou l'autre des formations de la majorité, le R.P.R., le P.R. ou le CNIP. A cet égard, M. Roland Gaucher, membre du bureau politique, a précisé : « *Nous appuierons tantôt le R.P.R., tantôt le P.R. Nous avons critiqué le laxisme de M. Valéry Giscard d'Estaing mais nous ne pouvons que l'approuver lorsqu'il envoie nos parachutistes au Zaïre.* »

Enfin, M. Gaucher a précisé que le P.F.N. n'a « *aucune espèce de responsabilité* » dans les attentats commis récemment, car le P.F.N. « *suit les voies légales* ».

Plusieurs personnalités ont pris la parole à l'occasion de ce congrès, notamment MM. Romualdo Pino, député (M.S.I.) de Rome, Camille Tawil, représentant des forces libanaises unifiées, Servando Balaguer, membre du bureau politique de Fuerza Nueva, et Joseph Ortiz.

D'autre part, le bureau politique sortant a été reconduit et élargi : il comprend, outre MM. Roland Gaucher, Pascal Gauchon et Alain Robert, Mme Ghislaine Lauret-Desrue et M. Joël Dupuy, président du Comité de soutien à l'armée.

La commémoration de l'appel du 18 juin 1940

A l'occasion du trente-huitième anniversaire de l'appel à la résistance lancé de Londres, le 18 juin 1940, par le général de Gaulle, M. Valéry Giscard d'Estaing, comme le fait chaque année le président de la République, s'est rendu, dimanche 18 juin, en fin de journée, au mémorial du Mont-Valérien. Plusieurs centaines d'anciens combattants de la France libre et de résistants ont assisté à cette cérémonie, ainsi que des compagnons de la Libération, les membres du gouvernement, les présidents des Assemblées, le maire de Paris, M. Jacques Chirac, et le vice-amiral Philippe de Gaulle. En la seule compagnie de M. Hettier de Bois-Lambert, chancelier de l'Ordre de la libération, le chef de l'Etat s'est recueilli dans la crypte.

Auparavant, M. Giscard d'Estaing avait déposé une gerbe au monument à la mémoire du maréchal Leclerc, porte d'Orléans, où il a prononcé une brève allocution, exprimant notamment l'intention du gouvernement d'acquérir la « case Leclerc » à N'Djamena, capitale du Tchad, pour en faire un musée de la campagne Leclerc.

M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a déposé une gerbe à l'Arc de triomphe.

A Colombey-les-Deux-Eglises, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a déposé une gerbe sur la tombe du général au nom du président de la République. Dans une brève allocution il a, notamment, déclaré :

« *Ce message du général de Gaulle nous invite aujourd'hui à lutter pour sauvegarder les institutions de la V[e] République — qui préservent l'unité de la nation et l'efficacité de l'Etat — pour maintenir l'indépendance nationale et assurer la présence active de la France dans le monde, pour surmonter les haines de classe et bâtir une société de participation.* »

M. Michel Debré, avant de présider un meeting à Champcourt (lire ci-contre), près de Colombey, avait fleuri la tombe du général.

Parmi les personnalités qui se sont rendues à Colombey, l'empereur de Centre-Afrique, Bokassa I[er], a inscrit sur le livre d'or du memorial : « *En hommage respectueux à mon père, le général de Gaulle.* »

M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a déposé une gerbe devant la maison natale du général à Lille.

Libres opinions

Se « gaulliser »

par PIERRE LEFRANC (*)

M. CHIRAC a terminé sa dernière conférence de presse en déclarant : « *Le groupe (R.P.R. de l'Assemblée nationale) a un problème, c'est de se gaulliser. C'est une grande ambition. Le reste ne compte pas.* »

Ceux qui ont suivi la récente campagne électorale sont en droit de s'étonner de ce propos. Le R.P.R. s'est, en effet, constamment présenté comme le défenseur des choix du général de Gaulle et, il y a quelques jours, comme le « *dépositaire de la pensée gaulliste* ». Les élus de ce mouvement n'auraient-ils pas été choisis pour leur fidélité aux grands objectifs affirmés par le fondateur de la V[e] République ? Y aurait-il une différence d'orientation entre le mouvement et le groupe ?

Il semble que le R.P.R. et ses élus, sans tomber dans une querelle de personnes, pourraient constitutionnellement et légitimement, en évitant aussi le procès d'intention, faire peser leur gaullisme sur la marche des affaires. Le vote du prochain budget constitue l'occasion normale d'une telle intervention. Dans les commissions et au cours du débat, l'action du pouvoir sera passée en revue et les élus seront appelés à se prononcer sur les options choisies et, si celles-ci ne leur conviennent pas, à formuler des propositions précises.

Voici donc la possibilité, M. Chirac de démontrer l'attachement de vos élus du R.P.R. aux principaux points de la politique gaullienne.

Les députés R.P.R. constituant le groupe le plus important de l'Assemblée nationale et, sans leur appui, M. Barre ne pouvant plus gouverner et le chef de l'Etat ne disposant plus de la majorité indispensable au bon fonctionnement de la République, on peut, dès lors, penser que leur opinion sera déterminante.

Ainsi dans les domaines essentiels, leur volonté peut-elle provoquer une véritable mise en œuvre de la participation, le perfectionnement effectif de notre force de dissuasion, l'obtention des garanties propres à maintenir notre indépendance dans une Europe elle-même non assujettie aux influences de l'Est et de l'Ouest, et, enfin, elle peut exiger la définition et le respect d'une politique étrangère de la France qui limite ses interventions et lui rende sa vocation de chef de file des pays moyens et en voie de développement.

Le groupe R.P.R. dispose donc d'une circonstance appropriée pour imposer sa marque sur l'avenir. Se « gaulliser », se montrer gaulliste, est donc une tâche réalisable à court terme et sur tous les sujets. Une dizaine de votes suffirait et personne ne se tromperait plus sur les intentions du R.P.R. et de son président.

J'ajoute que cette « gaullisation » offrirait le grand avantage de présenter une politique de rechange à celle qui est actuellement suivie. N'est-ce pas le plus sûr moyen de préparer la suite et, notamment, les prochaines échéances de l'élection de l'Assembée européenne et de celle du président de la République ?

(*) Président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.

Chancelier de l'ordre de la Libération

M. HETTIER DE BOISLAMBERT NE SOLLICITERA PAS LE RENOUVELLEMENT DE SON MANDAT

M. Claude Hettier de Boislambert, chancelier de l'ordre de la Libération depuis 1962, ne demandera pas le renouvellement de son mandat, qui expire le 21 septembre. M. Hettier de Boislambert est âgé de soixante et onze ans.

« *Le conseil de l'ordre de la Libération, réuni le 2 juin 1978, a été informé par M. Hettier de Boislambert, chancelier de l'ordre de la Libération, de sa décision irrévocable de ne pas envisager le renouvellement de son mandat après le 21 septembre 1978* », déclare le communiqué publié samedi 17 juin.

» *Le conseil de l'ordre unanime tient à remercier le chancelier de tout ce qu'il a fait pour la dignité de l'ordre, sa place et sa sauvegarde, et rend hommage à l'œuvre qu'il a accomplie durant seize années, lui exprime ses regrets et l'intention unanime qu'auraient eue les membres du conseil de lui demander de continuer la mission que le général de Gaulle lui avait donnée. Le conseil a décidé d'attribuer à M. de Boislambert, comme il l'avait fait pour l'amiral Thierry d'Argenlieu, le titre de chancelier honoraire de l'ordre de la Libération.* »

Il appartiendra au président de la République de nommer, un nouveau chancelier, sur proposition du conseil de l'ordre.

POLITIQUE

M. BARRE : il n'a jamais été dans l'intention du gouvernement de mettre le couteau sous la gorge de Paris

M. Raymond Barre entend se donner le temps de la réflexion avant de s'entretenir avec les dirigeants de la majorité et ceux de l'opposition des trois projets sur lesquels M. Giscard d'Estaing souhaite fonder se nouvelles tentatives d' « ouverture politique » : la limitation du cumul des mandats, la réglementation du financement des partis et le retour à un scrutin de type proportionnel pour les élections municipales dans les villes de plus de trente mille habitants. Le premier ministre, qui était samedi 17 juin l'invité du « Journal inattendu » de R.T.L., a indiqué que le gouvernement étudiera, au préalable, chacun de ces sujets afin de « se faire une idée de ce qui pourrait être envisagé ». Le calendrier des entretiens que M. Barre aura avec les représentants de la majorité et de l'opposition sera publié « en temps opportun ».

Interrogé sur le contentieux entre l'Etat et la capitale, le premier ministre a réfuté l'accusation de « mauvaise foi » portée par M. Jacques Chirac contre le gouvernement et affirmé que la responsabilité de la querelle incombe entièrement au maire de Paris, lequel a pris unilatéralement, selon M. Barre, la décision de contrevenir aux règles en vigueur, alors qu'il était « entendu » depuis le mois d'octobre que celles-ci devraient s'appliquer en 1978 à la Ville de Paris.

Le chef du gouvernement estime, au demeurant, que ses relations avec M. Chirac sont « tout à fait bonnes ». Du moins l' « espère »-t-il. Il est difficile, en effet, de ne pas en douter. — A. B.

Pour M. Raymond Barre, « *tout ne peut pas changer, brusquement, par un coup de baguette magique* » dans les rapports entre l'opposition et la majorité. « *J'ai bon espoir, personnellement, parce que je suis un démocrate, que les relations entre le gouvernement et l'opposition s'établiront sur une base aussi objective et loyale que possible,* dit-il.

A propos du conflit opposant la Ville de Paris à l'Etat, le premier ministre a déclaré : « *Il n'y a pas d'arrière-pensée. Il n'y a aucun désir de mener un combat contre Paris et la municipalité de Paris (...)*

» *A partir du moment où Paris est devenu une grande ville comme les autres, elle doit entretenir avec l'Etat dans les domaines les plus divers des relations de même nature que Lille, Bordeaux, Lyon ou Marseille. Seulement, le problème est difficile, parce que dans des domaines très divers il y a des relations particulières qui se sont établies dans le passé, en matière de police, de transports, d'affaires culturelles ou pour les pompiers et l'aide sociale. Tout ceci devait faire l'objet d'études approfondies, et en octobre dernier je me suis entretenu avec M. Chirac, maire de Paris, et nous avons ensemble considéré qu'il était bon d'instituer une commission d'étude présidée par le préfet de la région Ile-de-France, qui comprend des représentants de la Ville de Paris et des représentants de l'Etat. Cette commission avait pour but de mettre à plat toutes les relations entre Paris et l'Etat et de voir comment harmoniser ces relations de manière qu'elles puissent être analogues à celles qui existent entre l'Etat et les autres grandes villes. Et j'avais indiqué, dans une lettre adressée à M. Chirac, que cet examen ne pouvait pas déboucher sur des suites concrètes avant 1979 et que, d'ici là, le budget de la Ville devait être établi selon les règles en vigueur et en concertation avec l'Etat.*

» *Là-dessus, on a appliqué le vieux principe qui était celui du partage des dépenses de fonctionnement en matière de police, sur la base : 75 % Etat, 25 % Ville. Ce partage a été confirmé par la loi de finances du 31 décembre 1953, qui a toujours été appliquée rigoureusement par tous les gouvernements de la IVe et de la Ve République, et notamment par mon prédécesseur. Il a été expressément prévu par le projet de loi de finances pour 1978, qui a été voté par l'Assemblée nationale et par le Sénat, que ce principe serait respecté. Or, un mois et demi après la lettre très claire que j'avais adressée au maire de Paris, celui-ci a, les 12 et 13 décembre 1977, pris d'autorité la décision unilatérale de ramener de 292 millions de francs, qui représentaient les 25 % de contribution de la Ville, à 150 millions de francs le montant des crédits de police dans le budget primitif de la Ville de Paris. Et il a été dit clairement que pas un sou de plus ne serait mis pour la contribution de la Ville. Le gouvernement a un devoir qui est celui d'assurer l'application des lois, et il a demandé au Conseil municipal de Paris d'inscrire à son budget les 142 millions de francs qui manquaient. Devant le refus du maire et du Conseil municipal, le gouvernement a recouru à une procédure qui est une procédure classique, que l'on applique à toutes les municipalités : la procédure de l'inscription d'office. Et comme le budget de 1978 de la Ville de Paris dégageait un excédent de recettes qui permettait de ne pas recourir à une augmentation d'impôts pour financer le respect de la loi, un arrêté préfectoral a prélevé ces 142 millions de francs sur l'excédent du budget de la Ville de Paris. Il ne devait donc, en conséquence, en résulter aucun résultat dommageable pour les contribuables parisiens ni pour la Ville.* »

Pas de quoi faire un « drame »

« *J'ajoute,* a poursuivi M. Barre, que, puisque la Ville est en surequilibre *de 71 millions de francs après ce prélèvement, il n'y a pas de raison de faire un drame de cette affaire. (...) Le gouvernement n'a agressé ni la Ville de Paris ni son maire. (...) Il n'a jamais été dans l'intention du gouvernement, et plus particulièrement du ministre de l'intérieur, qui est responsable de tout cela, de mettre le couteau sous la gorge de Paris. (...) Mais, comme il avait été entendu qu'en 1978 le système ancien demeurait, alors appliquons le système ancien. Je ne vois pas pourquoi nous serions obligés de renoncer à l'application du système ancien par décision unilatérale. Je n'ai, en ce qui me concerne, jamais cherché à envenimer les relations du gouvernement avec n'importe quelle ville, quelle qu'elle soit, et à plus forte raison avec la Ville de Paris.* »

Invité à expliquer « l'état » de ses relations avec M. Jacques Chirac, le premier ministre a répondu : « *Ce sont des relations tout à fait bonnes, je l'espère. En ce qui me concerne, je considère que ces relations sont celles qui doivent normalement exister entre le premier ministre et le maire de Paris, et à plus forte raison entre le premier ministre et le président d'une formation politique qui a déclaré qu'elle appartenait à la majorité, qu'elle soutenait l'action du gouvernement. (...) Je n'ai pas eu l'occasion au cours de ces dernières semaines d'avoir un entretien personnel avec M. Chirac, mais nous nous rencontrons à de multiples occasions, et si M. Chirac souhaite avoir un entretien avec moi, croyez bien que ce n'est pas moi qui souhaite de ne pas avoir d'entretien avec lui.* »

Le premier ministre a également expliqué dans quelles circonstances il avait accepté la démission de Mme Jacqueline Nonon, déléguée à la condition féminine : « *Mme Nonon est venue me voir et m'a dit que pour des raisons de convenance personnelle, et parce qu'elle ne se sentait pas tout à fait à l'aise dans l'exercice de ses fonctions, elle désirait reprendre son activité à Bruxelles. J'ai un principe qui est de ne jamais forcer les gens à faire ce qu'ils ne souhaitent pas faire. (...) Au 30 juin, des mesures interviendront pour assurer la poursuite de l'action du gouvernement en ce qui concerne la condition féminine.*

» *Dans les mois qui vont venir, la preuve sera donnée non seulement que la volonté politique du gouvernement existe en la matière, mais aussi que les moyens sont mis à la disposition de la délégation à la condition féminine.* »

A propos des conflits sociaux, M. Barre a notamment commenté la grève des ouvriers des arsenaux, soulignant que « *les salariés des arsenaux bénéficient de la garantie de l'emploi, de rémunérations qui ne sont pas négligeables* » et que, « *par conséquent, dans la conjoncture actuelle les mouvements qui se produisent ne sont pas toujours explicables* ».

sous la gorge de Paris

...ntrevenir aux règles en vigueur, alors ...tait « entendu » depuis le mois d'octobre ...elles-ci devraient s'appliquer en 1978 à la ...de Paris.

...chef du gouvernement estime, au demeurant, que ses relations avec M. Chirac sont ...à fait bonnes ». Du moins l'« espère »... ...l est difficile, en effet, de ne pas en ... — A. R.

« Mme Nonon est venue me voir et m'a dit que pour des raisons de convenance personnelle, et parce qu'elle ne se sentait pas tout à fait à l'aise dans l'exercice de ses fonctions, elle désirait reprendre son activité à Bruxelles. J'ai un principe qui est de ne jamais forcer les gens à faire ce qu'ils ne souhaitent pas faire. (...) Au 30 juin, des mesures interviendront pour assurer la poursuite de l'action du gouvernement en ce qui concerne la condition féminine.

» Dans les mois qui vont venir, la preuve sera donnée non seulement que la volonté politique du gouvernement existe en la matière, mais aussi que les moyens sont mis à la disposition de la délégation à la condition féminine. »

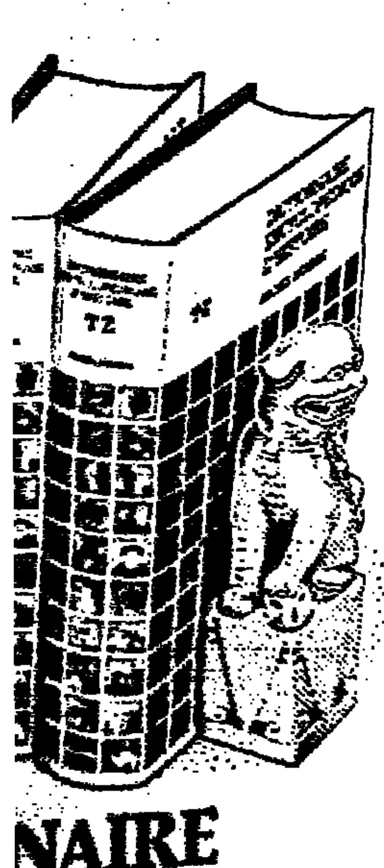
A propos des conflits sociaux, M. Barre a notamment commenté la grève des ouvriers des arsenaux, soulignant que « les salariés des arsenaux bénéficient de la garantie de l'emploi, de rémunérations qui ne sont pas négligeables » et que, « par conséquent, dans la conjoncture actuelle, les mouvements qui se produisent ne sont pas toujours explicables ».

STOIRE.

...naire d'Histoire

...isément à une ...es spécialisés. ...ope, le Mourre ...toire non plus ...te les facteurs

...s en couleur - ...es spectateurs. ...rage indispen- ...las, comprend



NAIRE STOIRE.

A la veille du débat sur la réforme des collectivités locales

La Fédération des élus républicains estime que l'attitude du chef de l'État n'est pas « encourageante »

Les associations d'élus se montraient circonspectes, voire sceptiques, à la veille de la déclaration que devait faire mardi 20 juin, au Sénat, le ministre de l'intérieur sur les orientations qui seront retenues par le gouvernement lors de l'élaboration du projet de loi-cadre portant réforme des collectivités locales. Elles s'attendaient généralement que le gouvernement ne réponde pas totalement à leur demande, maintes fois exprimée, d'une augmentation des ressources financières des communes, condition « sine qua non », à leurs yeux, d'une réforme véritable, et revendication prioritaire de tous les maires de France, ainsi que l'ont confirmé les réponses des élus au questionnaire qui leur avait été adressé l'été dernier par le premier ministre.

M. Raymond Barre devait se rendre, mardi, au palais du Luxembourg pour assister au débat.

Les maires socialistes des villes de plus de 20 000 habitants se réuniront le jeudi 22 juin à Rennes pour protester contre la politique économique et sociale du gouvernement et souligner, en particulier, la gravité des difficultés financières qui placent aujourd'hui de nombreuses communes en état de cessation de paiements. Au cours de ce rassemblement, MM. François Mitterrand et Pierre Mauroy prendront la parole.

Le scepticisme des élus n'a pas été dissipé par l'échange de vues du vendredi 16 juin à l'Elysée entre M. Giscard d'Estaing et les dirigeants de l'Association des maires de France, que préside M. Poher, M. Camille Vallin (P.C.), sénateur du Rhône, maire de Givors, secrétaire général de la Fédération nationale des élus républicains municipaux, cantonaux et régionaux (F.N.E.R.M.C.R.), qui faisait partie de cette délégation, a apporté des précisions sur les intention du chef de l'Etat, devant les membres du conseil fédéral de la F.N.E.R.M.C.R., réunis samedi matin 17 juin au palais du Luxembourg.

Le président de la République souhaite que la loi-cadre apporte « *une solution définitive aux problèmes des collectivités locales, clôturant ainsi le débat pour une dizaine d'années* ». Le projet de loi sera déposé au Sénat vers la mi-octobre, mais il ne sera vraisemblablement discuté qu'au printemps 1979. Les nouvelles dispositions seraient appliquées progressivement à partir de 1980.

Sachant l'attachement des maires à l'autonomie communale et leur hostilité à toute réforme autoritaire de la carte des communes, M. Giscard d'Estaing veut surtout éviter que les mesures préconisées par le gouvernement puissent avoir « *l'allure d'une transformation des structures communales* ». Certaines compétences nouvelles seront transférées par l'Etat aux communes mais celles-ci devront parfois s'associer à d'autres pour pouvoir les exercer, l'objectif de l'Etat étant d'assurer « *une certaine symétrie entre les ressources financières des communes et leurs compétences* ».

Plusieurs problèmes financiers et fiscaux ne paraissent pas encore tranchés. Convient-il de « spécialiser » la fiscalité ? Faut-il percevoir les mêmes impôts à des niveaux différents ? Faut-il maintenir le régime des subventions, attribuer des subventions globales ou bien supprimer les subventions en accordant aux communes, en contrepartie, des ressources propres qui leur soient suffisantes ? Autant de questions sur lesquelles le chef de l'Etat continue de s'interroger.

M. GISCARD D'ESTAING : la situation est difficile aussi pour l'Etat

La Fédération des élus républicains a noté que M. Giscard d'Estaing prend ses distances avec le « rapport Guichard » et renonce à tout regroupement autoritaire de communes. Elle craint toutefois que le gouvernement ne cherche à obtenir un résultat identique en subordonnant l'octroi de ressources financières nouvelles à des formules d'association trop contraignantes.

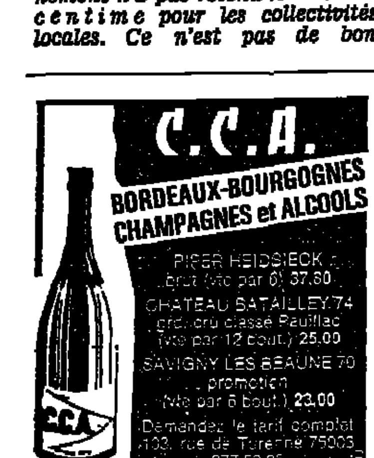
« *Il serait naïf de penser que toute volonté de regroupement est écartée*, déclare M. Camille Vallin. *La seule solution aux difficultés financières des communes est que l'Etat prélève des crédits sur son budget pour les transférer aux collectivités locales. En réponse à cette question, le président de la République nous a déclaré :* « La situation est difficile aussi pour l'Etat. »

Le secrétaire général de la F.N.E.R.M.C.R. estime que « *cette réponse du chef de l'Etat n'est pas très encourageante* ». « *De même*, ajoute-t-il, *lors de la discussion du projet de loi de finances rectificative, le gouvernement n'a pas retenu le moindre centime pour les collectivités locales. Ce n'est pas de bon augure pour la suite des événements. Cette année, de très nombreux budgets communaux vont se trouver déficitaires et une allocation exceptionnelle de l'Etat est indispensable pour faire face aux budgets complémentaires qui devront être votés cet automne. J'ai posé aussi cette question au chef de l'Etat. Il ma répondu :* « On » *verra.* » Pour M. Camille Vallin, il ne fait aucun doute que « *le gouvernement entend manœuvrer, ruser* ».

« Rigoureusement impossible »

La gravité de la situation financière de nombreuses communes a également été soulignée par une délégation de l'Association des maires de grandes villes, qui a été reçue, jeudi 15 juin, par M. Christian Bonnet auquel elle a notamment indiqué que la part des investissements dans les budgets communaux ne cesse de diminuer alors que celle des dépenses de fonctionnement va en croissant. Si les choses continuent ainsi, la plupart des municipalités se trouveront bientôt dans l'impossibilité de renouveler le patrimoine communal. La délégation ayant demandé au ministre de l'intérieur d'attribuer cette année aux communes des recettes supplémentaires au titre du V.R.T.S. (versement représentatif de la taxe sur les salaires), il lui a été répondu que cela était « *rigoureusement impossible* ».

La direction du P.S., de son côté, a demandé à ses sénateurs d'intervenir, mardi, de façon « *vigoureuse* » et « *musclée* ». Pour M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, député de l'Isère, président de la Fédération des élus socialistes et républicains, « *il faut montrer au gouvernement à quel point il devient dérisoire de faire du « bla-bla-bla » si rien de significatif n'est fait pour améliorer la situation financière des collectivités locales* ».



Sept élections municipales...

AISNE : Soissons (1er tour).

Inscr., 17 362 ; vot., 5 974 ; suffr. expr., 5 860.

MM. Jean-Marie Graindorge, P.S., candidat de l'union de la gauche, 3 032 voix ; Pierre Léon-Dufour, maj. prés., 1 980 ; Robert Charpentier, sans étiq., 624 ; Roland Menot, sans étiq., 224.

Il y a ballottage.

[Il s'agit de pourvoir le siège que détenait M. Léon-Duffour, dont l'élection avait été annulée par le Conseil d'Etat.

En mars 1977, la liste d'union de la gauche, conduite par M. Lefranc, P.S., avait enlevé 20 sièges au deuxième tour avec 6 363 voix en moyenne contre 5 473 en moyenne à celle d'action locale, conduite par M. Disant, mod. maj., sur 16 663 inscrits et 12 018 suffrages exprimés. Au premier tour, la liste d'action locale avait obtenu 4 sièges avec 5 771 voix en moyenne, la liste d'union de la gauche, 3 voix avec 5 765 voix en moyenne. Le conseil municipal, après ce scrutin, était composé de 13 P.S., 10 P.C. et 4 mod. majorité.

M. Graindorge, bien qu'il ait obtenu la majorité des suffrages exprimés, ne peut être proclamé élu car il n'a pas recueilli un nombre de voix au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits.]

HAUTES-ALPES : Briançon (1er tour).

Inscr., 5 300 ; vot., 3 583 ; suffr. expr., 3 443. Liste de la majorité, conduite par M. Paul Dijoud, P.R., secrétaire d'Etat, maire sortant, 1 758 voix en moyenne, 20 sièges ; liste P.S.-GAM, conduite par M. Robert de Caumont, 885 voix en moyenne ; liste P.C., conduite par M. Jean Chapuis, 661. *Il y a ballottage pour deux sièges.*

[Le Conseil d'Etat avait retenu comme motif d'annulation du scrutin de mars 1977 le caractère abusif de la propagande diffamante qui avait visé pendant la campagne électorale, M. Robert de Caumont.

Au premier tour de ces élections, la liste de la majorité, conduite par le maire sortant, M. Paul Dijoud, P.R., secrétaire d'Etat alors chargé des travailleurs immigrés, était arrivée en *tête* avec 1 625 voix en moyenne, devançant la liste P.S.-GAM, emmenée par M. de Caumont, qui avait recueilli 1 011 voix en moyenne, et une liste communiste, dont le chef de file était M. Jean Chapuis, et qui avait obtenu 816 voix en moyenne, sur 4 896 inscrits et 3 550 suffrages exprimés. Au second tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 4 896 ; suffr. expr., 3 925 ; liste de la majorité, 2 054 voix en moyenne, 20 sièges ; liste d'union de la gauche regroupant P.C., P.S. et GAM, 1 794 voix en moyenne, 2 élus.]

BOUCHES-DU-RHONE : Aix-en-Provence (1er tour).

Inscr., 63 220 ; vot., 35 346 ; suff. expr., 34 527 ; liste de la majorité, conduite par M. Alain Joissains, rad., 17 060 voix ; liste P.S., conduite par M. Félix Ciccolini, sénateur, maire sortant, 12 131 ; liste P.C., 5 336. *Il y a ballottage.*

[Le Conseil d'Etat avait jugé, vendredi 26 mai, que les résultats du scrutin de mars 1977 avaient pu être faussés par la publication le jour même du second tour par « le Provençal » d'un appel en faveur de la liste de M. Ciccolini émanant de celle de M. Sevin, alors que ce dernier et ses colistiers avaient précédemment indiqué qu'ils se retiraient sans donner de consignes de vote. Il avait donc décidé l'annulation du scrutin.

En mars 1977, la liste que conduisait le maire sortant, M. Félix Ciccolini, P.S., sénateur, et qui était composée de 18 P.S., 18 sans étiq. et 5 M.R.G., l'avait emporté au second tour avec 19 791 voix contre 19 063 à la liste de la majorité, dont le chef de file était M. Alain Joissains, rad., sur 59 017 inscrits et 38 854 suffrages exprimés. Au premier tour, la liste de M. Ciccolini avait obtenu 13 842 suffrages, celle de M. Joissains 13 548, la liste menée par M. Sevin, composée de représentants du GAM, de communistes et d'anciens membres du P.S., 9 442, et la liste de défense des rapatriés de M. Kalifa 2 177 sur 59 016 inscrits et 39 009 suffrages exprimés.

La liste de M. Joissains gagne près de 15 points en pourcentage par rapport au premier tour de 1977 (49,41 % contre 34,73 %). Avec 1 711 suffrages de moins qu'en mars 1977, la liste de M. Ciccolini enregistre un tassement (35,13 % contre 35,48 % en 1977). La liste du P.C. perd près de 9 points (15,45 % contre 24,20 %). Cette dernière liste était conduite par MM. Edmond Toucas, militant syndicaliste ; Luc Foulquier, candidat du P.C. aux dernières élections législatives, et Mme Denise Tardy, ouvrière, membre du comité fédéral du P.C. des Bouches-du-Rhône. Figurait également sur cette liste, M. Raymond Jean, professeur à l'université d'Aix-en-Provence, un des intellectuels qui ont critiqué la *politique de la direction du P.C.*

A la veille de ce premier tour, le tribunal des référés avait ordonné la destruction des affiches et des manifestes de la liste de M. Joissains, sur lesquels était fait mention de la qualité de radicaux de gauche de six de ses candidats. Sur cette liste figuraient deux conseillers municipaux sortants élus sur la liste de M. Ciccolini et quatre candidats se réclamant du M.R.G. La fédération départementale et la section d'Aix-en-Provence du M.R.G. avaient introduit cette action en justice à l'encontre de ses six candidats, qui ont été exclus du Mouvement.]

COTES-DU-NORD : Plérin (1er tour).

Inscr., 6 878 ; vot., 3 315 ; suffr. expr., 3 251. MM. Jean Doméon, mod. maj., 1 495 voix ; André Hourmand, P.C., 920 ; François Leroux, P.S., 836. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège de M. Paul Ollivier, mod. maj., dont l'élection en mars 1977 a été invalidée par le Conseil d'Etat. En mars 1977, la liste d'union de la gauche avait obtenu 2 787 voix en moyenne et avait emporté 19 sièges (9 P.C., 8 P.S. et 2 divers gauche). La liste indépendante favorable à la majorité, qui avait recueilli 2 304 voix en moyenne au premier tour sur 5 140 suffrages exprimés, avait enlevé au second tour les quatre sièges restant en ballottage avec 2 720 suffrages en moyenne contre 2 240 à celle d'union de la gauche.]

ORNE : Flers (1er tour).

Inscr., 11 692 ; vot., 6 502 ; suffr. expr., 6 363. Liste de la majorité, conduite par M. Emile Halbout, anc. dép. réf., maire sortant, 3 112 voix en moyenne ; liste P.S., conduite par M. Jean-Claude Marty, 2 329 voix en moyenne ; liste P.C., conduite par M. Patry, 846 voix en moyenne. *Il y a ballottage pour 14 sièges.*

[L'élection de douze des vingt-sept conseillers municipaux avait été annulée en raison de divergences d'interprétation de certains bulletins de vote, classés nuls. Parmi ces douze conseillers, onze avaient été élus sur la liste de la majorité (dont M. Emile Halbout), et un sur la liste d'union de la gauche.

En mars 1977, au premier tour, la liste de la majorité, conduite par M. Van der Gucht, maire sortant, mod. maj., avait enlevé seize sièges avec 3 959 voix en moyenne contre 2 à celle d'union de la gauche, emmenée par M. Barratte, P.S., qui avait recueilli 3 625 suffrages en moyenne sur 7 857 suffrages exprimés et 11 136 inscrits. Au second tour, la liste d'union de la gauche avait gagné neuf sièges avec 4 386 voix contre 3 480 en moyenne à celle de M. Van der Gucht, lequel n'avait pas été élu.

Deux conseillers municipaux (l'un de la majorité, l'autre élu sur la liste d'union de la gauche) s'étant démis de leur mandat, ce sont quatorze sièges qui étaient à pourvoir.]

PAS-DE-CALAIS : Wimereux (1er tour).

Inscr., 3 954 ; vot., 2 706 ; suffr. expr., 2 596. Liste d'intérêt local, 798 voix en moyenne ; liste favorable à la majorité, 739 ; liste P.C., 682 ; liste P.S. 314.

[Le conseil des ministres, réuni le 17 mai, avait décidé la dissolution du conseil municipal à la suite de la démission du maire, M. Georget Caux (P.S.) et de son premier adjoint, à la suite du refus de la majorité du conseil municipal de voter le budget qu'ils présentaient (« le Monde » du 19 mars) et qui prévoyait une sensible augmentation des impôts locaux.

La liste d'union de la gauche, avec 1 416 voix en moyenne (sur 3 159 suffrages exprimés) avait, en mars 1977, enlevé 18 sièges, 5 revenant à une liste modérée favorable à la majorité.

Le maire, M. Caux, n'était pas candidat à cette élection partielle.]

BAS-RHIN : Obernai (1er tour).

Inscr., 4 872 ; vot., 3 407 ; suffr. expr., 3 246. Liste pour le « renouveau d'Obernai », favorable à la majorité, conduite par M. Hubert Eck, maire sortant, 2 027 voix en moyenne, 23 sièges ; liste « d'entente et d'action », favorable à la majorité, conduite par M. Hugues Hartleyb, 1 123 voix en moyenne.

[Le scrutin de mars 1977 avait été invalidé par le Conseil d'Etat à la suite d'une erreur de comptage des voix de sept candidats. Sur 4 688 inscrits, 3 768 votants et 3 607 suffrages exprimés ; la liste que conduisait M. Eck avait obtenu 18 sièges et celle de M. Hartleyb, 5.

Pour cette élection partielle, les partis de gauche avaient recommandé l'abstention. M. Eck, qui a obtenu personnellement 2 130 voix, faisait équipe avec son premier adjoint sortant, M. Marcel Clauss (R.P.R.) sur le slogan « Obernai aux Obernois », reprochant à la liste adverse de M. Hartleyb (proche du P.R.), de vouloir mener une politique ouverte à des intérêts extérieurs à la commune. M. Hartleyb a recueilli personnellement 1 256 suffrages.]

...et cinq cantonales

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : canton de Noyers-sur-Jabron (1er tour).

Inscr., 670 ; vot., 478 ; suffr., expr., 473. MM. Edmond Marin, P.S., 141 voix ; Paul Bernard, sans étiq., 112 ; René Latil, P.C., 94 ; Marcel Blanc, sans étiq., 86 ; Elian Marin, sans étiq., 25 ; Marceau Blanc, sans étiq., 15. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Gaston Bruschini, P.S., récemment décédé, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 337 voix contre 88 à M. Roger Samurel, U.D.R., et 42 à Mme Jacqueline Despretz, P.C. Il y avait eu 467 suffrages exprimés et 470 votants sur 621 inscrits.]

HAUTE-GARONNE : canton de Toulouse-14 (1er tour).

Inscr., 16 784 ; vot., 6 676 ; suffr. expr., 6 503. MM. Claude Cornac, P.S., 1 812 voix ; Jacques Rolland, P.R., 1 296 ; Jean-Louis Maure, M.R.G., 1 269 ; Paul Rey, P.C., 1 247 ; Gérard Mercier, R.P.R., 625 ; Jean Barraud, écol., 148 ; Mme Luce Denise-Monpeyssen, P.S.U., 106 ; M. Jean-Claude Vieuge, soc. ind., 0. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Jacques Maure, M.R.G., récemment décédé, qui avait été élu au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 4 464 voix contre 3 081 à M. Jacques Rolland, R.I.

Au premier tour, Jacques Maure était arrivé en tête avec 2 282 voix, devant MM. Rey (P.C.), 1 551 ; Rolland (R.I.), 1 350 ; de Cruzel (U.D.R.), 823 ; Lévy (sans étiq.), 339, et Bran (réf.), 242.]

GUADELOUPE : canton de Sainte-Anne-2 (1er tour).

Inscr., 2 990 ; vot., 1 763 ; suffr., expr., 1 744. M. Hermann Songeons, P.C.G., 905 voix, *ELU* ; Mlle Marlène Captant, R.P.R., 830 ; M. Paul Yoyotte, sans étiq., 9.

[M. Songeons retrouve le siège qu'il avait perdu en mars 1976. Aux élections cantonales de mars 1976, Mlle Captant avait été proclamée élue au premier tour avec 801 voix contre 798 à M. Songeons.]

LOT : canton de Cajarc (2e tour).

Inscr., 2 462 ; vot., 2 030 ; suffr. expr., 2 009. MM. Guy Mirabel, M.R.G., 1 070 voix, *ELU* ; Romain Masbou, maj., 939.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Bernard Pons, R.P.R., qui, élu député de la deuxième circonscription de l'Essonne en mars dernier, avait donné sa démission de conseiller général du Lot. M. Pons avait été réélu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 102 voix contre 464 à M. André Boissy, U.G.S.D.-P.S., et 140 à M. André Fréjaville, P.C.

Le premier tour de cette élection partielle, qui avait marqué par rapport à 1973 un léger recul pour le P.C. (moins 0,76 point) et une perte assez nette pour la majorité (moins 18,76 points), avait donné les résultats suivants : inscr., 2 522 ; vot., 1 953 ; suffr. expr., 1 922. MM. Mirabel, 898 voix ; Masbou, 881 ; Paul Estrabol, P.C., 143.]

SAVOIE : canton d'Aiguebelle (1er tour).

Inscr., 3 917 ; vot., 2 627 ; suffr. expr., 2 587. MM. Alain Bouvier, P.C., 1 430 voix, *ELU* ; Jean Bois, maj. prés., 698 ; Jean Rico, P.S., 401 ; Franck Carenini, sans étiq., 58.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean Vair, P.C., récemment décédé, qui avait été élu au second tour des élections cantonales de mars 1976, avec 1 539 voix contre 1 228 à M. Henri Vincent, mod., sans étiq. Il y avait eu 2 836 inscrits, 2 829 votants et 2 767 suffrages exprimés.

Au premier tour, M. Vair était arrivé en tête avec 925 voix contre 807 à M. Cordel, P.S., et 766 à M. Vincent, sur 2 496 suffrages exprimés.]



LE CONSEIL NATIONAL DU C.N.I.P.

Les indépendants et paysans veulent jouer leur propre carte dans l'entente majoritaire

De notre correspondant régional

Lyon. — Les deux cent cinquante délégués du Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.), qui se sont réunis les 16 et 17 juin à Bron, près de Lyon, en conseil national, n'ont pas voulu que leur organisation contracte une alliance préférentielle avec l'U.D.F. ou avec le R.P.R. La plupart d'entre eux ont estimé que ce choix ouvre au C.N.I.P. un avenir plus exaltant que s'il avait répondu aux appels de l'un ou de l'autre des deux grands courants majoritaires.

Tout en proclamant avec force l'indépendance du C.N.I.P., le conseil national a néanmoins pris soin de réaffirmer son attachement « *sans réserve* » à l'entente majoritaire, telle que M. Barre, la veille, devant les délégués, l'avait défendue (*le Monde* daté 18-19 juin). Sage précaution qui permet, à propos des élections à l'Assemblée européenne (et après avoir affirmé que le C.N.I.P. « *a vocation comme toutes les formations politiques à présenter une liste indépendante* »), de ménager l'avenir en indiquant : « *Toutefois si les impératifs nationaux l'exigeaient, le C.N.I.P. envisagerait les négociations conformes à ses traditions libérales et européennes.* »

Ralliement ou isolement, c'est en quelque sorte autour de cette alternative que s'est organisée la discussion après la présentation du rapport politique de M. Philippe Malaud, ancien ministre, président du conseil général et député de Saône-et-Loire.

Après avoir déclaré, au sujet des élections européennes, que le C.N.I.P. souscrit à la proposition de M. Olivier Guichard d'essayer de constituer « *une liste unique de la majorité* », M. Malaud a, en fin de compte, défendu avec vigueur la proposition d'une liste « *réellement indépendante* » : le C.N.I.P. ne serait peut-être pas seul et pourrait recevoir l'appui d'alliés professionnels comme les agriculteurs, les P.M.E., les artisans. Certes, il reconnaissait que c'est là, de loin, « *la solution la plus difficile* », mais il souhaitait qu'elle soit « *explorée à fond* ».

Plaidant pour l'alliance avec le R.P.R., M. Bourgine a condamné ceux qui, à l'intérieur de l'U.D.F., « *sont partisans de tout autre chose que de l'Europe confédérale, définie notamment par Georges Pompidou* ». Après s'être élevé également contre les « *propos intolérables* » prononcés par M. Giscard d'Estaing contre l'Afrique du Sud, « *bouclier sud de la défense de notre approvisionnement en pétrole* », il a suggéré au conseil de « *ne prendre aucune attitude qui puisse aboutir à l'éclatement par des alliances irraisonnées et prématurées, accentuant le clivage de la majorité* ».

A contre-courant de la tendance générale — la fidélité à l'identité et à la personnalité indépendante du C.N.I.P., — les propos de M. Maurice Ligot, ancien ministre, député de Maine-et-Loire, visant à « tirer » le C.N.I.P. vers l'U.D.F. (il est le vice-président du groupe parlementaire U.D.F.), ont suscité réserves et protestations.

Mais sont-ils vraiment certains, ceux qui cherchent ainsi à rapprocher le C.N.I.P. de l'un ou lautre des deux camps de la majorité, que les camps en question sont si impatients de l'accueillir ? Tout au long des discussions sur les différents thèmes examinés par les commissions (économie, santé, justice, etc.), on n'a entendu que protestations et récriminations (ou peu s'en faut) : par exemple, contre la loi sur l'avortement légal, « *loi viciée à la base* », contre la loi sur les plues-values, qualifiée d'« inopportune », contre la politique agricole ou encore contre les lois sociales sur les congédiements.

On a eu droit aussi aux traditionnelles attaques — parfois très vives — contre les « *juges rouges* » et les tirades à l'adresse de « *certains syndicats* » ou des travailleurs immigrés « *qu'on n'a qu'à tout simplement renvoyer chez eux quand ils sont au chômage* ». Tout cela peut sembler bien encombrant à ceux auxquels certains souhaiteraient marier le C.N.I.P.

BERNARD ÉLIE.

société

LE REMEMBREMENT EN QUESTION

Les pommiers de la discorde

De notre envoyé spécial

Trébrivan. — *Le champ n'est pas grand — une trentaine d'ares environ — sur lequel prospéraient une bonne vingtaine de pommiers.* Aujourd'hui, les arbres ont disparu, remplacés par des betteraves. Les pommiers, ça n'intéresse pas le nouveau maître des lieux, devenu propriétaire par la grâce du remembrement. Mais le dépossédé, lui, n'est pas d'accord. Il s'appelle Joseph Le Coënt. Il a soixante-cinq ans. Là-bas, au Nézert, petit hameau de quelques fermes, situé à proximité de Trébrivan (Côtes-du-Nord), tout le monde l'appelle « Jop ». Il est Breton et têtu.

Monté sur un talus, le béret vissé sur la tête, le mégot au coin des lèvres, les deux mains dans le plastron de sa salopette, il regarde « sa » parcelle et les vieilles souches des pommiers avec les fruits desquels il faisait son cidre. « *J'ai le droit de manger, mais de boire aussi. Il n'avait pas le droit de mettre le verger dans le remembrement, alors que les deux champs voisins en étaient exclus. C'est une honte !* »

Ces deux champs appartiennent à M. Lionel Lossouarn, nouveau propriétaire du terrain contesté. Pour lui, petit paysan exploitant 8 hectares, 30 ares, ce n'est pas rien. « *Le père Le Coënt n'avait qu'à demander l'exclusion du verger. Maintenant c'est fait, c'est trop tard.* » Et depuis quatre ans, c'est la bagarre ! Oh ! rien de bien grave, car le père Le Coënt n'a rien d'un teigneux, mais son fils, Gildas, vingt-six ans, est, comme le dit sa tante, un nerveux qu' « *il ne faut pas contrarier* ».

Le 29 septembre dernier, quand le bulldozer arrive pour araser le talus et arracher les pommiers, Gildas, qui travaille depuis plusieurs années à Paris comme peintre à l'école industrielle et commerciale Saint-Nicolas, s'empare d'un couteau, d'une bouteille de white spirit, d'allumettes, et s'interpose. Les gendarmes sont appelés. Les opposants au remembrement, les contestataires, comme on les nomme, accourent, ainsi que le médecin de Maël-Carhaix, le docteur René Simon, alerté par le maire. Car Gildas semble très excité.

Dans la région, il est connu pour avoir provoqué quelques incidents, notamment avec une jeune fille de la clinique de Gourin qu'il poursuivait de ses assiduités. Pas méchant, pas fou, mais un peu bizarre. A deux reprises déjà, il a été soigné à l'hôpital de Maison-Blanche, à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis). Ce jour-là encore, après un entretien avec le médecin, tout s'arrange. Chacun rentre chez soi, et le bulldozer repart. Mais la décision est prise. Gildas doit être soigné, et cela d'autant plus qu'il perturbe le bon déroulement du remembrement. Alors, on va l'interner.

Le maire, M. Maurice Le Guiet (P.C.), instituteur à Trébrivan, informe le préfet. Et quand, dans l'après-midi, Gildas Le Coënt se présente à la gendarmerie de Maël-Carhaix, le docteur Simon rédige un certificat médical, et le fauteur de trouble, qui, depuis les événements du matin, a retrouvé son calme, est emmené à l'hôpital psychiatrique de Plouguernével. L'arrêté préfectoral d'internement d'office est signé le jour même. L'état de Gildas nécessitait sans aucun doute des soins, mais l'internement était-il nécessaire ? Aujourd'hui, le docteur Simon reconnaît que, « *dans ces affaires délicates, des erreurs sont toujours possibles* » et que, peut-être, il aurait « *dû demander l'avis de confrères* ».

« Ça peut vous arriver »

Après trois mois d'hospitalisation, deux tentatives d'évasion, le docteur Guy Robert envisage de laisser sortir le malade, car « *les troubles mentaux de type hallucinatoire* » se sont atténués. Il demande alors à son père de transformer le placement d'office en placement volontaire, ce qui permettrait à Gildas d'obtenir des permissions de sortie et, à plus ou moins long terme, sa réinsertion dans la vie sociale. Mais celui-ci refuse. Les choses ont, en effet, évolué à Trébrivan. M. Lossouarn a porté plainte.

Les opposants au remembrement ont pris fait et cause pour la famille Le Coënt. Des militants marxistes-léninistes et maoïstes se sont emparés de l'affaire. Un comité de libération est créé. On parle de goulag breton, de l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques, de lettres de cachet modernes. L'affaire Gildas Le Coënt est née et, avec elle, un nouvel épisode de la bataille bretonne contre le remembrement.

Trébrivan, petite commune perdue dans le bocage, à la frontière du Finistère, avait depuis longtemps défrayé la chronique. Un jour, ce sont les bulldozers qui arrivent, escortés par les motards de la police. Un autre, ce sont deux charrettes pleines des bornes du remembrement qui sont déversées dans la cour de l'école où habite le maire. Les vieilles querelles se sont ravivées. La politique s'en est mêlée.

Même les enfants à l'école se divisent entre « contestataires » et « non-contestataires ». M. Raymond Fourrier, président du syndicat de défense, dénonce les « *profiteurs* », « *les paysans qui ont eu la possibilité de garder ce qu'ils avaient et d'accaparer ce qu'ils convoitaient* ». Deux experts agricoles et fonciers de Saint-Brieuc, MM. Hervé-Jean Nicol et Régis de Francheville, sont venus appuyer ses dires en écrivant qu'il s'agissait de « *véritable spoliation organisée qui résulte de l'abus de pouvoir des commissions, en particulier au stade communal* » et d' « *irrégularités importantes, incompatibles avec les fondements du remembrement* », sans parler des erreurs pour l'équilibre écologique du secteur.

Les tribunaux ont été saisis, certaines terres sont en friche, les voisins s'évitent. Un Clochemerle à l'échelle bretonne, avec tout ce que cela comporte de passions et de tensions. L'internement de Gildas Le Coënt n'en est qu'une péripétie. Un épisode qui n'est pas unique, disent les « contestataires ». Et de citer le nom d'autres victimes à qui le remembrement aurait tourné la tête. « *On a profité des faibles, de ceux qui ne savaient pas se défendre* », dit M. Fourrier.

Le 3 février dernier, un avocat d'Argentan est saisi. Une expertise est ordonnée. Deux médecins de Rennes se récusent en raison « *des vibrances quasi passionnelles* » que soulève l'affaire. Le tribunal de Guingamp en nomme deux autres, les docteurs Berton et Delacroix-Herpin, de Lorient. Ils examinent Gildas Le Coënt le 29 mai. Leur rapport est remis le 15 juin. La conclusion est claire : « *L'état de santé de Gildas Le Coënt ne nécessite pas le maintien sous le régime de l'internement d'office. Il ne nous paraît pas actuellement susceptible d'être dangereux pour lui-même et pour autrui.* »

Le tribunal de grande instance se réunit le lendemain et ordonne sa sortie immédiate. Le soir même, Gildas Le Coënt franchit, l'air un peu étonné, les grilles de l'hôpital de Plouguernével, où il a passé presque neuf mois, au milieu des mille sept cents autres malades. Neuf mois de trop ?

Comme le reconnaît le procureur de la République de Guingamp, M. Pierre Soumireu-Mourat, en évoquant une autre affaire : « *L'internement abusif, ça existe. La mécanique administrative est mal fichue. Les contrôles sont théoriques, ça peut vous arriver à vous et à moi.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

JUSTICE

M. Hubert Bonaldi écarté de ses fonctions de directeur de la Santé

Directeur de la maison d'arrêt de la Santé depuis le 3 janvier 1977, M. Hubert Bonaldi s'apprête à quitter cet établissement. On s'attend qu'il soit nommé à une fonction créée pour lui : chargé de mission auprès du nouveau directeur de l'administration pénitentiaire. Cette mutation devrait intervenir au mois de septembre, mais le principe en est déjà décidé.

Les mœurs administratives reprennent ainsi leurs droits. L'éclat du limogeage de M. Pierre Aymard, victime expiatoire sur l'autel de l'opinion publique après l'évasion de Jacques Mesrine, est suivi d'une décision plus discrète, plus feutrée, mais moins inattendue.

Naturellement, M. Bonaldi, qui est aussi secrétaire fédéral du syndicat F.O. de l'administration pénitentiaire, s'il ne dit pas expressément qu'il subit une injustice, indique clairement qu'il ne saurait être tenu pour responsable de cette évasion. Il dit nettement, au cours de l'entretien qu'il nous a accordé, que la responsabilité ne peut en être recherchée qu'auprès de l'avocate présente dans le parloir lorsque Jacques Mesrine prit la fuite.

Ph. B.

ENTRETIEN

L'homme à deux voix ?

Quand M. Hubert Bonaldi y pénètre comme sous-directeur en 1967, la déjà vétuste maison d'arrêt de la Santé boucle son premier centenaire. Tirant on nom d'une *Maison de la Santé* bâtie sur cet emplacement au treizième siècle par Marguerite de Provence, belle-sœur de Saint-Louis, l'actuelle prison a été construite sous Napoléon III pour remplacer les Madelonnettes, vieille de trois siècles et demi, « *maison de détention pour les filles de mauvaise vie* », et Mazas, dont la destruction permit d'édifier la gare de Lyon.

La Santé, qui compta jusqu'à 3 700 prisonniers (en 1967), « *prison politique* » qui a vu défiler Léon Daudet, Ahmed Ben Bella, les maoïstes de 1970-1971, abrite aujourd'hui 1789 détenus (pour 850 places théoriques), donne un emploi à 341 surveillants et à 50 autres personnes chragées de fonctions diverses. De nombreuses têtes y sont tombées, celles des mutins de Clairvaux, Claude Buffet et Roger Bontems, en novembre 1972, pour ne citer que les plus célèbres des années récentes. (Cela ne se produira plus, la Santé n'est plus classée lieu d'exécution).

Des épisodes moins sinistres s'y sont aussi produits, voire rocambolesques, comme l'évasion de Léon Daudet en 1927 sur un faux coup de téléphone officiel au directeur de la prison, ordonnant l'élargissement du célèbre animateur de *l'Action française*. Jacques Mesrine n'a pas, lui, pris la fuite grâce à un anodin (somme toute) coup de téléphone...

Cette dernière évasion est évidemment à l'origine de la sanction-promotion — chargé de mission auprès du directeur de l'administration pénitentiaire — qui va tomber sur M. Bonaldi ; ce « *limogeage promotionnel* », comme il l'appelle. Non sans avoir été précédée d'entretiens au plus haut niveau, mettant en jeu jusqu'au secrétaire général de F.O., M. André Bergeron. Le directeur de la Santé est en même temps un des secrétaires fédéraux de F.O. et reconnaît : « *On m'a reproché de faire deux choses à la fois.* » D'où les « *tractations évidentes* » qu'il mentionne lui-même pour ménager un « *personnel chauffé à blanc* ».

M. Bonaldi ne ressasse pas l'évasion de Jacques Mesrine qui lui a porté un coup décisif. Mais il a sa petite idée. Pour lui, ce fameux panneau d'aération que le prisonnier a « *arraché* » ne contenait pas les armes dont il s'est ensuite servi, comme l'affirme l'unique témoin des faits, Mᵉ Giletti. Car le vendredi précédant l'évasion du lundi 8 mai, « *le parloir a été fouillé et rien n'a été remarqué* ». Or pour « *arracher* » ce panneau cachant une bouche d'aération au plafond, « *il fallait auparavant qu'on ait dévissé les quatre vis qui le tenaient* ». Mais quand ? Qui ?

Selon M. Bonaldi, c'est entre 9 h. 55 et 10 h. 2 ou 10 h. 3 que se déroulent les premières opérations : neutralisation des personnes (plus d'une dizaine) qui se trouvent à proximité, travestissement de Jacques Mesrine et de ses deux complices en surveillants. L'un d'eux, Carman Rives, est tué à l'extérieur à 10 h. 30, alors que la fuite du quartier de sécurité renforcé (à présent sous scellés) au ur d'enceinte n'a pu durer plus de cinq minutes. « *Que s'est-il passé entre 10 h. 5 et 10 h. 25 dans le Q.S.R. ?*, demande Hubert Bonaldi. *Pourquoi Mᵉ Giletti n'a-t-elle pas appuyé sur l'énorme alarme située en face du parloir ?* » « Pourquoi, demande-t-il encore, *a-t-elle fourni comme seule explication* : « Je n'allais pas donner mon client, il allait être repris ? » « *Que signifie*, ajoute M. Bonaldi, *ce propos de Mesrine rapporté aux policiers par Mᵉ Giletti lors de sa garde à vue* : « On devait t'attacher. On n'a pas le temps. Démerde-toi ! »

« Un navire démâté »

Le directeur de la Santé s'étonne aussi de la gestion des fonds qu'a valu à Jacques Mesrine son livre *l'Instinct de mort* cite les uns, cite les autres, parle de « *répétition générale* »... Bref, sa religion est faite : le coupable de cette évasion n'est pas à rechercher parmi les ouailles dont il a encore la charge, ses quelque quatre cents collaborateurs.

En contrepoint de ce passé difficile, il parle de son avenir, rappelle son livre *D'une prison à l'autre* (1) et où l'on peut lire : « *On ne s'intéresse aux prisons que lorsqu'elles brûlent ou lorsqu'elles concernent directement des personnes de l'entourage immédiat. C'est uniquement dans ces cas-là que l'opinion publique se penche sur le sort des détenus. Le reste du temps, elle sera d'une indifférence totale, parfois méprisante, à l'égard de ce monde inconnu qui, de temps à autre, la fascine, l'attire et qu'elle rejette cependant.* » Et ceci : « *La seule chose qui l'a intéressée* (l'opinion publique), *c'est qu'elle a pu assouvir ses instincts les plus malsains et tantôt se repaître de la description des crimes et de la vengeance de la société, tantôt donner libre cours à sa sensiblerie et à une mansuétude excessive.* »

Le même homme écrit ailleurs : « *Buffet et Bontems ont agi avec une froide détermination et de propos délibéré (...) il était nécessaire de les neutraliser définitivement.* » Libéral ou pas, Hubert Bonaldi ? Sincère ou malin ? Homme d'une seule croyance ou homme à deux voix ?

Aujourd'hui l'orage s'attardant sur lui, M. Bonaldi affirme : « *L'administration pénitentiaire est un navire démâté. Il faut réconcilier les services centraux* (le ministère) *et les services extérieurs* (les prisons). *Or la cassure est nette entre l'administration pénitentiaire et la justice. Le moment est venu d'institutionnaliser l'osmose entre prison et ministère. Les jeunes surveillants, les jeunes sous-directeurs souhaitent participer mieux et pas en C.R.S. Beaucoup de ces derniers ont choisi cela alors qu'ils auraient pu aller à l'Ecole de la magistrature.* »

Réussira-t-il dans sa nouvelle mission avec les buts qu'il s'assigne ? La réponse est nette : « *Si j'échoue, je fais le bordel.* » Si de plus graves décisions intervenaient à son encontre ? Hubert Bonaldi, « *Corse pied-noir* », comme le dit le « *prière d'insérer* » de son livre, sourit : « *Moi, j'ai un métier. Je suis le mari de l'institutrice.* » Hubert Bonaldi songerait-il soudain à s'en remettre à d'autres du soin de lui-même et de son image ?

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Grasset éditeur, 254 pages.

● *Cinq détenus du quartier de sécurité renforcée* de la prison de Fresnes ont entamé, le 8 juin, selon le comité d'action des prisonniers, le 13 juin selon l'administration pénitentiaire, une nouvelle grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention. Les grévistes n'absorbent plus aucun aliment solide. Ils s'élèvent en particulier contre leur isolement.

M. Jean-Marie Desjardins est élu président de l'Union syndicale des magistrats

M. Jean-Marie Desjardins, quarante et un ans, juge au tribunal de grande instance de Paris, a été élu, samedi 17 juin, à une très forte majorité, président de l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.). Il était l'unique candidat à la succession de M. André Braunschweig, conseiller à la Cour de cassation, qui présidait cette organisation depuis 1972. M. Braunschweig est toujours membre du conseil syndical de l'U. S. M., ainsi que M. Jean-Georges Diemer, ancien vice-président.

Après cette élection, M. Desjardins a indiqué, avant que ne s'achève le congrès de l'U.S.M., réuni à Strasbourg depuis le jeudi 15 juin (*le Monde* daté 18-19 juin), ce que devait être l'action future de l'U.S.M., organisation syndicale qui groupe le plus grand nombre de magistrats. La tâche essentielle sera, selon lui, d'assurer la continuité *« de ce qui a été mené jusqu'ici, et dans le même esprit que par le passé, c'est-à-dire en maintenant l'unité du syndicat »*.

« Nous sommes contre les courants qui divisent, a ajouté le nouveau président de l'U.S.M., *l'action de notre syndicat tourne autour de l'idée-force de l'indépendance des magistrats. Il faut faire en sorte que les structures statutaires du corps judiciaire garantissent l'indépendance des magistrats pour que le justiciable ait confiance dans le juge. »*

Commentant son élection, M. Desjardins a précisé : *« C'est la confirmation de la politique d'ouverture aux plus jeunes par leur désignation aux postes de responsabilité. La moyenne d'âge du nouveau conseil syndical est en effet de trente-neuf ans. »*

LE NOUVEAU BUREAU

Avec M. Jean-Marie Desjardins, président (élu directement par les congressistes, par 589 voix sur 638 votants) un nouveau bureau — émanation du conseil syndical — a été élu. En voici la composition :

Vice-président, M. Marc Riolacci ;

Secrétaire général, M. Pierre Dubois de Prisque ;

Secrétaire général adjoint, M. Jean-Jacques Gomez ;

Trésorier général, M. Gabriel Khaznadar ;

Trésorier général adjoint, M. Michel Bréard ;

Secrétaires, Mlle Odile Vigneau, MM. Jean-Paul Beraudo, Francis Casoria et Paul Malibert ;

Assesseurs, MM. Cousteaux, Dominique Matagrin et Jean Pascal.

Le commissariat d'Evian est attaqué par un groupe de malfaiteurs.

Quatre malfaiteurs dotés d'un armement très important se sont introduits, dimanche 18 juin, à 1 h 30, dans le commissariat d'Evian (Haute-Savoie) et ont tenté de maîtriser les trois gardiens de la paix de permanence, blessant l'un d'eux à la jambe. Selon les premiers éléments fournis par les enquêteurs, les quatre hommes désiraient s'emparer des tenues des gardiens de la paix et neutraliser les policiers pour réaliser leur « coup » — probablement au casino d'Evian situé à 500 mètres du commissariat.

Les quatre malfaiteurs entamaient alors, semble-t-il, la seconde phase de leur plan. Treize voitures stationnées à proximité de la gendarmerie d'Evian avaient en effet déjà eu leurs pneus crevés à l'aide d'un poinçon. Les véhicules du commissariat avaient subi le même sort. L'ensemble des forces de police d'Evian étaient ainsi immobilisées.

La résistance des gardiens de la paix a dissuadé les quatre malfaiteurs de poursuivre leur action. L'un d'eux a d'ailleurs été blessé à la tête et emmené par le commando. *« C'est le style Mesrine »*, affirmaient dimanche matin les policiers dépêchés à Evian. Pour l'instant, aucun élément de l'enquête ouverte par le S.R.P.J. d'Annecy ne semble toutefois confirmer cette hypothèse. — *(Corresp.)*

LE MENSUEL « DEMAIN L'AFRIQUE » CAMBRIOLÉ ET MIS A SAC

Le mensuel panafricain *Demain l'Afrique* a été victime d'un cambriolage vendredi 16 juin dans la nuit ; les bureaux de la rédaction ont été saccagés. Plusieurs des journalistes de ce mensuel avaient reçu des menaces téléphoniques après l'attentat commis le 26 mai contre la revue *Jeune Afrique* (*le Monde* des 27 et 28-29 mai).

[Notre journal ne peut évidemment que protester une fois de plus contre ces procédés qui n'ont d'autre objet que de paralyser la liberté d'expression.]

FAITS ET JUGEMENTS

Quatre morts et onze blessés dans une explosion à La Courneuve.

L'explosion qui a complètement détruit samedi 17 juin, vers 14 h. 50, un bar et un salon de coiffure, 116 avenue Paul-Vaillant-Couturier, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), a provoqué la mort de quatre personnes : MM. Germain Russo, cinquante-sept ans, propriétaire du salon ; Arthur Lecyne, cinquante-espt ans, un client ; Noël Dagorn, vingt-huit ans, un passant domicilié à Paris (20e), et un enfant âgé de treize ans, Marc Elbaz, fils des tenanciers du bar. Onze personnes ont également été blessées, dont sept grièvement.

L'origine de la déflagration n'a pu encore être déterminée avec certitude, bien qu'une fuite de gaz soit l'hypothèse la plus probable. Selon les services du Gaz de France, aucune trace de fuite n'a été décelée dans un périmètre d'une centaine de mètres environ. La conduite en fonte, d'un diamètre de 20 centimètres, datant d'une trentaine d'années, aurait été vérifiée en 1976 à la suite d'un affaissement de terrain.

Selon plusieurs habitants d'une rue voisine, il y avait des odeurs de gaz depuis cinq mois, et des employés du Gaz de France ont à plusieurs reprises procédé à des inspections, mais en vain. M. Pierre Guérin, porte-parole du G.D.F., a indiqué qu'il était *« probable que l'épicentre de l'explosion soit situé dans la cave du café-restaurant »*. Des travaux avaient été effectués au début de l'année dans la rue Paul-Richez, perpendiculaire à l'avenue Paul-Vaillant-Couturier.

L'immeuble ne comportait qu'un seul étage. — *(Corresp.)*

● *Le tribunal de grande instance de Besançon* a condamné à six mois de prison avec sursis et 20 000 F d'amende un médecin de la ville, le docteur Auguste Fega, P.-D. G. de la clinique les Cigognes, pour fraude fiscale. Il était reproché au praticien d'avoir dissimulé 780 000 F de bénéfices entre 1973 et 1975. — *(Corresp.)*

Rassemblement néo-nazi interdit.

Un rassemblement international prévu pour fêter le solstice d'été, du 16 au 18 juin, au château de Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne) a pris fin précipitamment le 17 juin, vers 21 heures. Le maire de la commune, M. Antoine Gueldry (sans étiq.), devant un rassemblement apparaissant à tous ses concitoyens comme néo-nazi, a pris un arrêté interdisant la réunion. Cet arrêté, aussitôt ratifié par le sous-préfet de Melun, a été exécuté par la gendarmerie.

Onze personnes (six Allemands de l'Ouest, deux Belges, un Suisse et deux Français) étaient arrivés au château le 16 juin afin de préparer les lieux pour quelque quatre-vingts participants. Dès le 17 juin au matin, une affiche — rédigée en allemand et non traduite — accrochée à la porte du château avait choqué les habitants de Blandy. Les jeunes Allemands de l'Ouest, vêtus de noir et arborant un insigne à tête de mort, ajoutèrent à l'émoi général en circulant dans le village à bord d'une camionnette couleur kaki.

Dans l'après-midi du samedi 17 juin, les habitants de Blandy purent également voir un drapeau représentant une épée blanche et noire sur un losange jaune flotter sur le village et entendre de la musique militaire allemande. Alertés et intrigués, quelques habitants pénétrèrent dans l'enceinte du château et virent les jeunes faire le salut hitlérien. C'est alors que le maire de la commune prit un arrêté interdisant la réunion comme susceptible de troubler l'ordre public.

Les onze personnes réunies ont fait l'objet d'un contrôle d'identité.

● *Les auteurs d'un attentat contre une librairie condamnés.* — Le 27 avril 1977, sept jeunes appartenant au Parti des forces nouvelles incendiaient la librairie marginale La Tête en bas, à Angers (*le Monde* du 30 juin 1977). Quatrs d'entre eux : Bernard Lopez, Christian Berreu, Georges Rico, tous trois parachutistes à Pau, et Jacques Lanaud, journaliste à Paris, viennent d'être condamnés par la cour d'assises du Maine-et-Loire à des peines de prison de six mois à trois ans. — *(Corresp.)*

RELIGION

UNE BRASSÉE DE CONFESSIONS DE FOI

Indélébile

par XAVIER TILLIETTE

Si loin que je remonte dans mon passé, j'y trouve ma foi d'aujourd'hui, ma foi intacte. Elle m'impose le sentiment de l'indélébile. J'ignore ce qu'est, de l'intérieur, une foi d'enfant, je me demande ce qu'est la foi adulte dont certains se targuent. Ma croyance fut sans doute naïve, lorsque, par exemple, au collège, je calligraphiais en bleu et rouge mes résumés de Boulanger ; et il se peut qu'elle soit encore insuffisamment éclairée et lucide. Mais dans mon souvenir je n'ai jamais éprouvé, sauf très fugitivement aux alentours de la vingtième année, l'opposition entre les connaissances profanes et la foi, qui tracasse bien des chrétiens et des clercs, ni le décalage ruineux qui provoque les apostasies tacites.

Ma foi et ma réflexion se sont exercées mutuellement. Voué par métier au travail intellectuel, et principalement à l'étude des philosophies modernes, je suis resté indemne de la tentation philosophique, l'épreuve du doute m'a été épargnée. Je tiens que les énigmes de la philosophie sont elles-mêmes prises dans l'*englobant* des dogmes et des mystères. L'intelligence est moins entravée dans la foi que sans la foi. Rien d'absurde n'est proposé à notre assentiment. De cette conviction millénaire du croyant philosophe il résulte chez moi une sorte d'imperméabilité aux objections. Elles me semblent presque toujours hors de saison, voire dérisoires, flèches lancées au ciel. J'ai du mal à entendre les raisons de l'incroyant, les leçons de l'agnostique. Je ne vois nullement comment l'athéisme serait le sel de la pensée de Dieu. Au regard de la révélation merveilleuse et du visage poignant du Christ, le refus, la rétraction me déconcertent. Je me garde néanmoins de juger.

Mais cet amiante intellectuel de ma foi n'est pas partout également résistant, je ne suis pas immunisé contre tous les assauts. A mon tour j'implore : je crois, Seigneur ! Venez au secours de mon incrédulité ! Car mon firmament est parfois bien sombre, privé d'étoiles. Ma lenteur à croire ne porte pas sur les objets proprement dits de la foi, les dogmes, les préceptes. Si les difficultés me guettent, c'est à la lisière de la vie, dans ce que je vois, plutôt que dans ce que je ne vois pas. Se peut-il que tout être humain, le plus déjeté et vil comme le plus haineux et cruel, soit baigné de tendresse infinie ? Comment croire à l'amour de Dieu envers ses créatures misérables et surtout envers celle dont l'indignité ne saurait m'échapper, moi-même ? Comment le péché toujours recommencé serait-il pardonné ? Comment Dieu s'y prendra-t-il pour essuyer tant d'yeux gonflés de larmes, pour effacer tant de crimes, pour fondre la glace et la pierre de tant de cœurs ? Ma foi est faible, fragile, précisément par le bord où elle touche l'espérance et davantage la charité. C'est bien ceci qui m'inquiète, tant est nécessaire la connexion de ces vertus théologales : la crainte de perdre « la clef du festin », du destin, la charité.

Un aveu insolite

Il fut un temps où ma foi était plus vibrante, sinon plus assurée. L'inquiétude, elle, est sans âge : devant la mort affreuse, le mal, le péché, une anxiété venue du tréfonds, une frayeur inchangée engourdissent ma conscience, l'enferment dans l'inéluctable et dans l'idée que toutes ces années additionnées, stagnantes, ne sont qu'un pur délai de grâce, une remise de peine, que seule compte l'échéance. Il faut faire la part d'une disposition atavique : le bonheur m'a fui enfant alors que rien en somme ne m'interdisait de le cueillir. A quelques signes cependant, j'ai su ou cru reconnaître que Dieu était l'autre nom de mon tourment ; et la direction que j'ai choisie, très jeune, quoique renforcée et protégée par le triple rempart de la famille, de l'éducation et de la vocation, m'est apparue tout d'abord comme la conséquence inexorable d'un tempérament, d'une manière d'être.

C'est avouer aussi que ma foi est, tout compte fait, indépendante de l'environnement. Non que je sois insensible à l'événement et indifférent à la marche du temps, au contraire : puisqu'un solitaire est quelqu'un que l'entourage obsède et meurtrit. Si j'ai réagi assez mal aux mutations récentes, c'est que, probablement du fait de ma limitation subjective, j'en perçois rarement le bien-fondé, et parce que la disparition soudaine d'un style de vie engendre forcément une nostalgie chez ceux qui l'ont aimé. Je n'y attache pas toutefois une importance exorbitante. Il reste qu'auprès de tel et tel qui attendent du monde tout et plus, il manque à ma vie croyante l'aspect social ou, comme on dit, la dimension communautaire. Je ne suis pas un homme de dialogue.

Mais parce qu'elle n'espère rien du monde, ma foi ne sera pas décevante ni déçue. C'est pourquoi, nonobstant le combat intérieur, aux courtes trêves, elle repose dans la paix. Elle est une certitude imméritée et pourtant nécessaire, la promesse qui peut être tenue. Elle commande ma vision de l'Eglise. J'éprouve une gêne à entendre critiquer l'Eglise, même quand le comportement des hommes d'Eglise est irritant. Mon Eglise est celle, maternelle et grandiose, des *Hymnen an die Kirche* de Gertrud von Le Fort, ou plus simplement, avec Barrès, *« ma maison où tout est prêt pour moi ». Je crois à la sainte Eglise catholique*. En elle j'ai tout trouvé : le pain, la table, le foyer, la guérison. D'elle j'ai tout reçu. Tout y satisfait mon esprit. A Rome, durant mes longs séjours, je respire dans mon élément. Je n'ai aucune honte à signer sur cet aveu insolite.

Continuant la série des confessions de foi chrétiennes (1), « le Monde » publie aujourd'hui les témoignages de France Quéré, écrivain, et de Xavier Tilliette, jésuite, professeur à l'Institut catholique de Paris.

Prochains textes : Marcel Légaut, André Frossard, Marc Oraison et Bernard Feillet.

(1) Voir *le Monde* des 14 et 17 juin.

Le miracle de l'amour

par FRANCE QUÉRÉ

C'est ce balancement qu'il faudrait méditer : pourquoi Dieu m'est-il donné dans deux mots qui se lacèrent, la douleur et la beauté ? A son nom, je vois des corps trébuchants se lever de l'ombre ; ils s'en vont rejoindre tout ce que l'homme porte au cœur d'amour et d'absolu, et leur voix profonde se mêle aux chants de la vie. Etrange confluence de rêves et de souffrances, de mort et de passion d'éternité, mais l'homme est ce mystère, et la foi cet affrontement...

Longtemps les hommes ont pensé qu'ils hâtissaient le royaume annoncé par le Christ ; ils se sont fiés au désir de puissance et de vérité qui agitait leurs cœurs, et qu'ils prenaient pour les accomplissements de la justice. Mais, qui a perçu Dieu dans l'intelligence des habiles, le triomphe des forts, ou même le bonheur sans mémoire des multitudes ? Il n'est plus dans ces volontés-là, s'il y fut. Quand je regarde l'homme et les travaux de sa raison, et ce formidable labour entrepris dans le monde, je ne découvre pas Jésus. Quand je regarde la terre déchirée d'injustices et d'obstinations aveugles, je ne trouve pas la trace d'un dieu, et les religions, impuissantes ou complices, ne méritent que le refus.

Or, soudain, Dieu surgit, au seul *lieu où il fallait le chercher : la souffrance des humiliés*. Comment penser à lui sans que passent sous mes yeux ces faces de suppliciés, *ces captifs, ces affamés, ces méprisés*, ces enfants sans amour, ces hommes et ces femmes que nul n'a invités aux fêtes de la vie ? Leurs tourments, voilà Dieu ; leurs désirs, Dieu. Il est la clameur des vivants et l'effrayant silence des morts. Il s'est jeté dans le scandale ; il s'est enfoncé au vif de l'intolérance, il est lui-même cette plaie. Je ne puis le concevoir ailleurs, ni autrement, que dans cet incompréhensible absolu.

Si tel n'était Dieu, le mal retomberait dans la catégorie de l'incident : il serait le déchet de l'histoire, non sa suprême interrogation. Pour l'honneur des pauvres, le Christ reste avec eux, *cloué sur sa croix*, avec ce visage que la mort va lui prendre, et ce cri d'angoisse qui déchira le *soir. Il demeure la suffocation* des innocents, le nœud de ma stupeur, le nerf de ma révolte : c'est lui qui m'interdit le consentement.

Compassion et émerveillement

Peut-être est-ce pour cela que j'aime ses églises, alternances d'assemblées en rumeur, et de silence, où chuchotent des fraternités indicibles. Dans l'ombre, le Dieu unique, mais nombreux d'hommes, m'accompagne ; il me répète que, sans l'amour, tout est absurde, tout est inutile, et que le monde n'a pas même de chair. Il m'apprend à dévisager les vivants et, depuis que je le connais, j'ai peut-être acquis une autre façon de considérer le jour. Il m'a enseigné la beauté du monde, et le ravissement est venu par les voies de la pitié. L'éternité, je la perçois dans l'instant en fuite : elle en devient plus éternelle ; la joie, dans ce battement plus vif du cœur qui sent déjà sa blessure, la plénitude dans ces ardeurs affolées du désir et de la douleur. Même le plus beau de la vie, les gerbes d'étoiles, le premier aveu de l'amour, l'invulnérable douceur de la nuit, me convoquent à cette célébration grave, parce que cela aussi participe à l'aventure de la solitude et de la fragilité, qui sont les propres chemins de Dieu.

Que l'on n'imagine pas que la beauté se livre naturellement ou qu'elle n'est qu'apparence futile. Elle est le cœur de la créature. Secrète, et presque toujours perdue, car peu ont assez de foi pour y croire, de passion pour *la* désirer, d'énergie pour la conquérir. Or l'ignorance et le dédain nous associent au massacre de l'innocence, à la mort de Dieu. L'indifférence est la forme non pas plus douce, mais plus lente, de la barbarie.

Quel être serait comblé si nul ne se penchait sur son mystère, et longuement n'en épiait les signes ? Qui ne mérite ces lentes préparations ? Je crois comprendre pourquoi les premiers chrétiens insistaient sur la patience plutôt que le courage. Sans cette vertu, la connaissance est impossible, et la joie et l'être lui-même. L'amour ne suffit pas, en son premier élan, et c'est folie que de le dissocier de la constance. Comment aimer, hors de cette quête inlassable où se rassemblent toutes les raisons de vivre ? Cet exercice tient de l'ascèse et de la volupté. Jadis des hommes trouvaient dans le renoncement la suprême jouissance ; ils avaient simplement porté à sa perfection l'art d'aimer le vivant, et contenté les deux soifs de l'amour : la compassion et l'émerveillement.

Changer le cœur

Tel Jésus en moi : conscience tragique, conscience heureuse, il m'achemine vers les êtres. Dans l'accord de la détresse et de la beauté, l'amour déjà s'est nommé. Mais pourquoi parler de lui, quand la justice n'est pas faite ? Parce que la justice, même inaccomplie, cherche à rejoindre l'amour dont elle est issue. L'être réclame des droits, et son droit fondamental est d'aimer et d'être aimé. Croire en Dieu, c'est croire en l'amour. Il me plaît qu'une religion ait prêché cette folie, au point de sacrifier son dieu. Dieu y meurt, car quel amour ne meurt d'aimer ?

Mais l'Evangile énonce de plus grandes folies encore : il pose la résurrection. Il croit l'amour assez fort pour rebrousser le sens de la vie, comme il ferait du courant d'un fleuve. Quand la sagesse des Grecs considérait la destinée humaine au mieux comme une prospérité interrompue, lui pose la joie dans le rebond de nos existences. A la vie, il réserve le dernier mot. Au sacrifice, il noue son espérance. Ce bouleversement inouï fuse dans les *Béatitudes*, éclate dans la mort et la résurrection du Christ, reparaît chez saint Paul, dans un texte fondateur : *« Il s'anéantit lui-même, prenant condition d'esclave. Il s'humilia plus encore, obéissant jusqu'à la mort et à la mort sur une croix. Aussi Dieu l'a-t-il exalté et lui a-t-il donné le nom qui est au-dessus de tout nom* (1). »

Mais dans l'audace il pousse encore plus loin que la résurrection d'un dieu : le voici qui parle maintenant sur la conversion de l'homme. L'exigence première de l'Evangile n'est pas la foi, mais le changement du cœur, rendu flexible à la grâce, c'est-à-dire capable de compatir à la douleur et de célébrer la beauté : à chacun de faire grâce et rendre grâce. Quand Jésus appelle l'homme à sa divinité, il l'invite à se faire plus humain que tout homme. Son culte veut des volontés et des actes. Son Eglise appelle une multitude d'hommes changés en hommes : devant cette métamorphose téméraire, ma foi s'effarouche : l'homme réel cédera-t-il à l'homme improbable, l'homme transformé ? Je doute de lui (raisons à l'appui), mais comment douter de l'amour ? Que peut-il lui être préféré ? Voyez-le à l'œuvre déjà chez un seul être : il lui met des lueurs dans les yeux, de la douceur dans les mains. Le plus abattu, par lui, s'entend exister. Et cette convergence d'énergies, cette imagination reine, de quoi n'est-elle capable, portée par des épaules plus nombreuses ? L'amour rend tout possible. Telle est sa force, et sa vérité : instaurer. Il crée mondes et mots, étant la chair et la poésie. Il rend vivants ceux qui étaient condamnés. Il transfigure celui qui n'avait plus de visage. Il porte l'espérance au-delà de l'inespéré, la foi plus loin que l'incroyable. Il ferait crier le silence et, sur la mort, il a déjà jeté la vivacité du jour. Le seul miracle auquel je puisse croire est le miracle de l'amour : est-ce d'ailleurs son miracle ? Plutôt sa logique, et son accomplissement.

(1) Philippiens 2-7,9.

Socialisme et démocratie ne sont-ils pas plus complémentaires qu'opposés ?

se demande Mgr Matagrin

De notre correspondant

Grenoble. — Dans un article intitulé « L'épiscopat et les problèmes politiques » publié par le journal *Eglise de Grenoble*, Mgr Matagrin, vice-président de la Conférence de l'épiscopat français et évêque de Grenoble, s'interroge sur le débat qui a présidé aux élections législatives de mars 1978 et se propose de faire comprendre comment les évêques et les prêtres ont à aborder les problèmes politiques. Nombre d'entre eux s'étant « étonnés du silence de l'épiscopat français » avant les élections législatives.

A propos de la dernière campagne électorale, l'évêque de Grenoble déclare notamment : « *L'accent n'a-t-il pas été mis trop exclusivement sur les problèmes économiques et sociaux ?* » Et il ajoute : « *Les programmes politiques des grandes formations ne demeurent-ils pas trop tributaires des idéologies du dix-neuvième siècle, malgré les remises à jour du néo-libéralisme et les révisions du marxisme ? Une décennie après les événements de mai 1968, a-t-on pris en compte ce qui s'est exprimé de juste dans la révolte universelle des jeunes, exprimée en France en mai 1968, où se mêlaient le meilleur et le pire, et dans ce qu'il y a de vérité dans les mouvements écologiques au milieu d'expressions parfois contestables ?* »

Revenant ensuite sur de récents sondages indiquant que les interventions de l'Eglise en matière politique, économique et sociale ne sont ni comprises ni même admises par une forte proportion de la population française, y compris catholique, Mgr Matagrin fait remarquer que « *lorsque les évêques prennent la parole, même si leur langage n'échappe pas plus qu'un autre au conditionnement de leur culture, ce n'est pas au nom d'une option partisane mais dans l'accomplissement même de leur mission spirituelle* ».

Enfin, définissant le critère de l'engagement chrétien en politique, Mgr Matagrin note que « *l'Eglise n'a pas de maquette de société idéale à offrir ni de programme politique à proposer* ». Le vice-président de la Conférence de l'épiscopat français précise cependant que « *le libéralisme économique est à juste titre dénoncé cependant que le marxisme a éclaté en courants fort opposés entre eux. En revanche, le socialisme comme la démocratie continuent d'éveiller des espoirs dans la mesure où le premier se veut plus respectueux de la liberté et de toutes les libertés, et où le second se veut non seulement politique, mais aussi économique et social. Si ces deux expressions s'expriment à l'heure actuelle à travers des doctrines et des régimes différents, il est permis de se demander si elles ne sont pas davantage complémentaires qu'opposées. Pendant ce temps l'anarchisme, le nihilisme ou le fascisme renaissent de leurs cendres. Quant à l'écologie, elle relève encore de l'utopie au sens noble du terme* ». — C. F.

A la Réunion

Un psychiatre continue à exercer malgré une suspension de six mois décidée par le conseil de l'ordre

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Le 1er février dernier le conseil national de l'ordre des médecins siégeant en appel, suspendait pour six mois le docteur André Buisson, neuro-psychiatre à Saint-Pierre (Réunion). Il atténuait ainsi une mesure de radiation prise en octobre 1977 par le conseil départemental de l'ordre. Par cette mesure l'ordre des médecins estimait qu'il y avait incompatibilité entre les « tendances profondes » du docteur Buisson et l'éthique médicale.

Neuro-psychiatre dans la capitale sud de la Réunion, le docteur Buisson est homosexuel et il ne s'en cache pas. C'est ce que l'ordre appelle pudiquement des « tendances profondes ». Sa suspension prenet effet le 15 avril mais, contestant la décision prise à son encontre, le docteur Buisson a refusé de s'y plier. Le 18 mai le conseil départemental de l'ordre portait alors plainte contre lui pour exercice illégal de la médecine.

Mais, convaincu de son bon droit, le docteur Buisson veut continuer son combat contre l'ordre. Depuis le début de cette affaire il a reçu de nombreux appuis. Le 21 novembre 1977, dans une lettre adressée au professeur Lortat-Jacob, président de l'ordre national des médecins, le Syndicat des psychiatres français écrivait :

« L'homosexualité ne peut pas, en tant que telle, être considérée comme une faute, au regard de l'éthique professionnelle, pas plus que ne le seraient l'adultère ou l'abstinence. »

D'autre part, cinquante-cinq médecins de l'île, soit la grande majorité d'entre eux, ont signé une pétition demandant la suspension de la décision de l'Ordre et soutenant en particulier que « rien n'a été fait pour sauvegarder l'intérêt des malades qui sont nombreux à témoigner leur attachement à leur médecin ».

Mais au-delà des « tendances profondes » qui lui sont officiellement reprochées, ce sont peut-être les méthodes de soins que le docteur Buisson a utilisées avec succès qui sont à l'origine de sa condamnation.

Spécialisé dans l'enfance inadaptée, le docteur Buisson avait été amené à accueillir chez lui des jeunes rejetés partout ailleurs. Beaucoup de ces « cas désespérés » considérés comme irrécupérables par les institutions officielles, ont pu être réinséré dans la société grâce à ses soins. « J'ai seulement constaté qu'au long de ma pratique psychiatrique auprès des jeunes notamment, et tout particulièrement à La Réunion, déclare le docteur Buisson, *toutes les meilleures intentions* d'assistance tournaient court sans engagement personnel dépassant largement les limites ou le cadre institutionnel classique. » C'est le « dépassement de ces limites » qui, semble-t-il, a le plus « dérangé ». A travers le cas du docteur Buisson, c'est tout le problème de l'enfance inadaptée de La Réunion qui mérite d'être posé.

L'instituteur qui demande au jeune Réunionnais : *« Que fait ton père ? »* n'est guère surpris quand celui-ci lui répond dans un créole francisé : *« Il travaille chômeur »* ou *« il gagne l'infirme »*. Aussi étonnantes que puissent paraître ces réponses, elles reflètent une réalité locale précise. Dans un pays où sur près de 500 000 habitants plus de trois cent mille personnes bénéficient d'une aide sociale publique, être chômeur ou infirme est effectivement considéré comme un véritable métier, car c'est une source de rentrée financière pour la famille. Reportés à l'échelle de la France métropolitaine, ces chiffres donneraient trente millions de personnes sans ressources...

C'est dire que ceux qui, à La Réunion, sont chargés des problèmes de l'enfance et de l'adolescence inadaptée, se heurtent à une réalité sociale totalement différente de celle de la métropole. Pourtant, ce sont les mêmes méthodes qu'on emploie à La Réunion comme à Paris, Bordeaux ou Bar-le-Duc. En 1976, plus de 56 millions de francs ont été dépensés par la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) pour près de quatre mille enfants inadaptés. Avec des résultats dérisoires.

Incontestablement, les moyens matériels ne manquent pas. Les établissements qui accueillent les enfants inadaptés, handicapés ou délinquants, sont nombreux et bien équipés. Mais aucun critère ne permet de déterminer avec précision qui, à La Réunion, peut être considéré comme « inadapté ». La sélection se fait selon les lois du hasard et... les places disponibles, nous indique un éducateur qui ajoute : *« On pourrait, à la limite, prendre n'importe qui parmi les soixante-cinq mille enfants pauvres secourus par la D.D.A.S.S. et qui vivent dans des conditions misérables dans des bidonvilles, au milieu de parents chômeurs, alcooliques ou de ménages désunis. »*

Né en 1971, sur une initiative de la D.D.A.S.S., le Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptée (CREAI) avait été créé avec un triple objectif : assurer la formation du personnel spécialisé en faisant fonctionner une école de moniteurs-éducateurs, coordonner l'action et assurer la complémentarité des vingt-deux établissements d'enfants existants, et enfin proposer une réflexion sur la notion même d'inadaptation à La Réunion, cette étude devant déboucher sur des dispositions précises

S'il est certain que beaucoup de choses ont été réalisées depuis dans les deux premiers domaines, force est de constater que l'action de réflexion et d'étude du milieu a totalement avorté. Il fallut attendre 1976 pour qu'un petit rapport de trente pages soit enfin publié sur la question. Mais alors qu'il ne faisait que décrire une situation existantte, celui-ci fut immédiatement classé parmi les documents « subversifs ». On se hâta de l'enterrer, et le CREAI fut mis en sommeil : depuis deux ans, cet organisme n'a plus de directeur.

Une structure sociale mise en cause

Il est vrai qu'à travers les problèmes de l'enfance inadaptée, le rapport du CREAI mettait en cause toute la structure de la société réunionnaise. Au-delà des facteurs socio-économiques, dont la dégradation est certaine (augmentation du taux de chômage : 60 % d'inactifs en 1974, contre 40 % en 1954), c'est bien souvent l'école qui joue un rôle important dans l'inadaptation des enfants. Fidèlement calquée sur le modèle métropolitain, elle ignore la langue maternelle des enfants, le créole, alors que *« les programmes dévalorisent tout ce qui est du pays, tout ce qui est de couleur »* (1).

Une commission sénatoriale venue en 1972 enquêter sur la situation sanitaire et sociale à la Réunion, écrivait dans son rapport : *« L'expérience a montré que les établissements, malgré leur qualité, ajoutent (...) une inadaptation nouvelle aux inadaptations originelles des enfants : cela est d'autant plus vrai que le mode d'assistance dans les établissements est assez souvent de type métropolitain plus que de type réunionnais. »* Il faut ajouter que, de par leur salaire augmenté par rapport aux grilles métropolitaines, les éducateurs ne peuvent qu'exceptionnellement s'identifier à l'univers souvent misérable de leurs « clients ».

Comme les P.T.T., l'armée ou l'éducation nationale, les établissements d'enfants inadaptés sont devenus une source d'emplois sûrs et bien rémunérés au point de constituer parfois la seule « *industrie* » de certaines régions de l'île.

Ce manque de considération pour les enfants eux-mêmes, on le retrouve dans l'utilisation des capacités du personnel spécialisé dans les établissements. Le docteur Mouls, psychiatre attaché à l'hôpital de jour de Saint-Denis, qui s'est penché sur les problèmes de l'enfance inadaptée, s'indigne de cette situation : *« Un problème particulièrement aigu pour nous,* déclare-t-il, *est représenté par l'éviction plus ou moins complète des psychiatres engagés dans ce secteur, dès lors que leur action tend à dépasser quelque peu le cautionnement patelin de la routine institutionnelle. »*

MAURICE BOTBOL.

(1) Rapport du C.R.E.A.I., 1976.



SUR ANTENNE 2

Le cœur a ses raisons...

« Un homme, un jour », dimanche, sur Antenne 2, c'était Chris Barnard, le 4 décembre 1967 : la première greffe de cœur au Cap, en Afrique du Sud. On n'entendait plus guère parler, ces derniers temps, de celui qu'on a surnommé le play-boy du bistouri. Sans doute est-ce pour cela qu'il parcourt nos provinces — l'émission se faisait en duplex Lille-Palais des Congrès — pour promouvoir la vente de son livre et pour se rappeler à l'attention des foules. Avec un peu de chance, on le verra peut-être bientôt derrière un stand aux Galeries Lafayette !

Curieux chez un chercheur, un chirurgien de cette classe — il a, c'est certain, fait date dans l'histoire de la médecine — ce goût de la réclame, de la gloriole, ce besoin de faire parler de soi à n'importe quel prix. Il a beau savoir que cela nuit à sa réputation, que le battage fait autour de chaque opération se retourne contre lui en cas d'échec, il ne peut s'empêcher de tomber dans le panneau de la publicité. Sans doute aura-t-il du mal à décrocher, en dépit d'une maladie — il en parlait le mois dernier à l'occasion de je ne sais plus quel débat — qui lui engourdit les doigts. Jean-Marie Cavada lui a demandé s'il songeait à se retirer. Il a éludé la question.

La plupart des autres aussi, d'ailleurs. Figé dans son rôle de star — à cinquante-six ans, il est toujours très joli garçon, — il répugnait à suivre ses interlocuteurs dans les méandres, difficiles d'accès pour le plus grand nombre, il est vrai, de l'immunologie et du phénomène de rejet. Et il se bornait à rappeler que le devoir du médecin n'était pas forcément de prolonger indéfiniment la vie, mais d'en améliorer la qualité. A ce titre, il a gagné.

Sur vingt-neuf malades condamnés à court terme, vingt et un, dont treize sont encore en vie, ont pu, grâce à la transplantation, mener, ne serait-ce que quelques mois, ou quelques années, une vie acceptable, une vie quasi normale. Peu lui importe le coût de ce genre d'intervention. Il estime — il a raison — que, si les nations ont de quoi s'acheter des bombes et des canons, elles peuvent se payer des salles d'opération. Le médecin-chef de notre Sécurité sociale — il était là — en demeurait d'accord, bien obligé.

Dire qu'à l'époque on s'interrogeait à longueur d'ondes et de colonnes sur la portée métaphysique d'une initiative — donner le cœur d'un mort à un vivant, — comparable, pour l'opinion publique, au débarquement sur la Lune. Comment ne pas sourire en entendant parler, maintenant, de cœur artificiel à énergie nucléaire ou de cœur pneumatique, à l'état de projet, rassurez-vous, avec source d'énergie électrique placée sur un chariot de supermarché et rattaché au patient par « un cordon ambulatoire très long » ?

Sans oublier les hétérogreffes couramment pratiquées avec des organes prélevés sur des cochons, de tous les animaux les plus proches de nous apparemment. Le cœur, décidément, n'est que ce qu'il est : un viscère musculaire, conique, situé entre les deux poumons.

CLAUDE SARRAUTE.

Due à des objections religieuses à la vaccination

Une « petite épidémie » de poliomyélite se développe aux Pays-Bas

De notre correspondant

Amsterdam. — Le nombre toujours croissant de cas de poliomyélite aux Pays-Bas commence à inquiéter l'opinion publique et les services médicaux du gouvernement : le secrétaire d'Etat à la santé, Mme Veder a précisé que trente-trois cas ont été constatés depuis à peu près un mois. Il s'agit, a-t-elle dit, *« d'une petite épidémie »*.

Les causes de cette *« petite épidémie »* n'ont rien à voir avec la situation de la santé publique aux Pays-Bas où aucun cas de poliomyélite n'avait été noté depuis environ vingt ans.

L'offensive de la maladie est due au refus des parents de tous les enfants affectés de les faire vacciner pour des raisons religieuses. Ils appartiennent tous à une Eglise réformée, très stricte, qui a toujours rejeté les vaccinations. L'idée de la prédestination est très répandue dans cette Eglise, qui ne représente qu'une minorité dans la communauté protestante. Une maladie grave doit être accueillie comme une volonté de Dieu et il est interdit de s'y soustraire en se faisant vacciner.

C'est ainsi que la récente épidémie a commencé dans des villages du Veluwe, région de la *province de Gelderland, où cette* Eglise exerce une influence assez importante. La télévision a présenté, à cet égard, des séquences étonnantes : on y voyait notamment la mère d'un des enfants frappé par cette maladie dire que *« c'était la volonté de Dieu et qu'on ne pouvait changer la situation qu'en priant »*.

Des réactions politiques

Il n'a jamais été envisagé aux Pays-Bas de rendre la vaccination des enfants contre la poliomyélite obligatoire. On constate, en outre, chez les responsables de grandes réticences à entreprendre une action pour faire évoluer les mentalités. Le maire du village le plus touché a catégoriquement refusé d'inciter les habitants de sa commune à faire vacciner leurs enfants : *« Chacun doit décider pour lui-même »*, a-t-il déclaré. Un petit parti politique lié à cette Eglise, le parti étatique réformé, n'a pas fait connaître son opinion sur ce problème. Comptant trois députés au Parlement, il refuse toujours de s'exprimer à la télévision qui est un peu considérée comme l' *« instrument du diable »*. On peut donc craindre une augmentation du nombre de cas, bien que les vaccinations soient pratiquées abondamment ces derniers jours, surtout dans les grandes villes.

MARTIN VAN TRAA.

ÉDUCATION

LA FIN DU CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Hiérarchie et blocage des carrières

De notre envoyé spécial

Poitiers. — Le congrès d'étude du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, affilié à la Fédération de l'éducation nationale), qui a eu lieu à Poitiers du 16 au 18 juin, a été l'occasion d'amorcer — à travers des débats sur l'emploi et les carrières des enseignants — des réflexions nouvelles pour ce syndicat, comme la remise en cause par certains membres de la liaison entre compétences et hiérarchie.

La participation au congrès a été finalement plus importante que l'on pouvait en juger d'après la première journée (*le Monde* daté 18-19 juin). Au total, cent soixante-quatre délégués ont « pointé », même si leur « taux de rotation » n'en faisait apparaître qu'une centaine à la fois.

Cette participation n'a pas empêché certains délégués de faire part de leur inquiétude face au retard observé dans les rentrées de cotisations : neuf mille contre dix mille à pareille époque aux précédents congrès pour un nombre total de syndiqués proche de onze mille, selon le SNE-Sup. M. Pierre Duharcourt, secrétaire général du syndicat, attribue cette chute au fait que, pour mieux marquer son caractère d'étude, ce congrès n'ait pas été précédé des votes habituels aux congrès d'orientation. Mais il évoque également « *la déception provoquée par les élections et les difficultés de la mobilisation* ».

Malgré ces dernières, la commission administrative du SNE-Sup a appelé, au terme du congrès, à « *lutter contre toutes les formes de numerus clausus, contre le redéploiement, contre l'austérité* » et « *pour la sécurité d'emploi, le déblocage des carrières, des moyens budgétaires et des postes correspondant aux besoins de formation et de recherche, aux exigences du renouvellement des équipes et de l'innovation scientifique et pédagogique* ».

Le fait que l'horizon politique semble bouché pour un certain temps et les difficultés à obtenir par la négociation des concessions de la part de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités (à laquelle la SNE-Sup va toutefois demander lors d'une audience, le 4 juillet, des « *mesures d'urgence* »), expliquent peut-être que plusieurs des participants se soient tournés lors des débats, notamment ceux des commissions d'études et ceux internes à la tendance majoritaire Action syndicale, vers des thèmes nouveaux pour le SNE-Sup que l'on pourrait résumer par la question : « *La hiérarchie pour quoi faire ?* »

Organisation des carrières

Alors que le syndicat est officiellement partisan de deux corps d'enseignants dans le supérieur, certains intervenants se sont déclarés plus ou moins ouvertement en faveur d'une organisation des carrières au sein d'un corps unique, remettant en cause la justification de la hiérarchie par les compétences et se livrant à une critique de l' « *élitisme* », y compris lorsqu'il est le fait de certains élus du SNE-Sup. dans diverses instances.

D'autres ont préféré aborder cette question en passant par l'étape des collèges électoraux. Actuellement au nombre de trois (A : professeurs et maîtres de conférences, B : maîtres-assistants et assistants agrégés, C : autres enseignants), ils aboutissent à une sur-représentation des professeurs par rapport aux autres enseignants dans les conseils d'unités d'enseignement et de recherche et dans les instances de recrutement et de titularisation des enseignants (commission de spécialistes, comité consultatif des universités). Un collège unique permettrait une représentation plus égalitaire.

Les clivages qui sont apparus sur ces thèmes ne correspondent guère à ceux des diverses tendances politiques présentes au SNE-Sup, mais les traversent. Nombreux sont cependant ceux qui estiment encore que des « *responsabilités différentes* », justifient des collèges et des corps distincts « *pour éviter le magma* », selon la formule d'un participant.

Les tendances minoritaires d'extrême gauche se sont opposées, comme prévu, au principe de l'élaboration d'une proposition, par le syndicat, d'un « *plan pluriannuel* » de créations ou de transformations d'emplois. Ces minorités estiment que s'imposer des restrictions en étalant dans le temps les revendications ne permettrait pas de contrôler davantage les décisions du gouvernement qui dépendent, selon elles, de rapports de forces. Pour contourner cette opposition, M. Duharcourt a proposé « *d'exprimer plus fortement notre exigence d'une solution immédiate des problèmes de stocks (intégration et titularisation des non-titulaires, déblocage des carrières par transformation d'emplois) en les distinguant mieux des problèmes de flux et de créations véritablement nouvelles d'emplois* » pour lesquelles il est possible d'envisager un étalement.

D'autres évolutions méritent d'être notées. La Fédération de l'éducation nationale avait choisi de déléguer au congrès M. Jacques Pommatau, secrétaire général adjoint du Syndicat national des instituteurs, pour marquer sa « *convergence* » avec les propositions du SNE-Sup sur la formation des maîtres. Pour la première fois, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) a été invité au congrès ce qu'il n'hésite pas à qualifier de « *première de portée politique* ».

Tous ces changements d'attitude, qui ne touchent pour certains qu'une minorité, ont été facilités par la moindre importance des débats politiques due à l'absence de vote d'orientation. Trouveront-ils un prolongement autre que formel lors du congrès d'orientation de 1979 ?

MICHEL SIDHOM.

[Une confusion entre le nombre de « délégués » et le nombre de « participants » aux deux précédents congrès du SNE-Sup nous a fait comparer à propos du congrès de Poitiers (*le Monde* daté 18-19 juin) des chiffres non comparables. Selon la direction du syndicat, le congrès d'études d'Avignon de 1976 a groupé cent quarante délégués, le congrès d'orientation de Paris de 1977, deux cent soixante, et celui de Poitiers, cent soixante-quatre.

Ces confusions, ainsi que l'évocation du « *pessimisme* » et de « *l'amertume* » des adhérents et l'indication que la direction du syndicat était « *proche des communistes* » ont valu à notre envoyé spécial d'être pris à partie publiquement, à diverses reprises, par plusieurs congressistes, dont certains membres du bureau national du SNE-Sup. L'un de ces derniers lui a ainsi demandé s'il « *travaillait pour Marcellin ?* », sous prétexte qu'il comptait le nombre de participants.

Le SNE-Sup a parfois des relations courtoises avec la presse : il avait donné son accord pour une distribution gratuite aux congressistes de deux quotidiens nationaux appartenant à M. Robert Hersant.]

Les fédérations de parents d'élèves commentent les décisions de M. Beullac

Les deux principales fédérations de parents d'élèves ont commenté les récentes déclarations de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, au cours de sa conférence de presse du 15 juin (« le Monde » du 17 juin).

● CORNEC : GESTION DE LA PÉNURIE

« *Faire des économies sur l'éducation quand on est dans une crise comme celle que nous connaissons, c'est faucher son blé en herbe* », a déclaré M. Jean Cornec, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.), en commentant au cours d'une conférence de presse les mesures annoncées par M. Beullac. « *Il serait déraisonnable d'affirmer que certaines décisions du ministre de l'éducation ne sont pas positives,* a ajouté M. Cornec, *puisque nous les réclamions.* »

Ainsi la Fédération approuve-t-elle l'abandon du dossier scolaire, le maintien des C.A.P. en trois ans, la possibilité de mettre en place des « *groupes éclatés* » en sixième et en cinquième destinés à assurer un soutien aux élèves en difficulté « *sans reconstituer les filières* ». Elle note également que le ministre de l'éducation a tenu compte de l'avis du Conseil supérieur de l'éducation nationale (« *nous en avions perdu l'habitude* », observe M. Cornec...) à propos du projet de scinder en deux zones la région parisienne à l'occasion des vacances de février 1979. Enfin, sont portés au crédit de M. Beullac ses propos sur l'importance de la rénovation de l'enseignement primaire et sa confiance dans les enseignants.

Mais la colonne des mesures négatives n'est pas moins remplie. La Fédération regrette que le ministre ne rétablisse ni les dédoublements des classes de sixième ni les horaires antérieurs dans les trois matières principales. Elle relève le silence de M. Beullac sur la gratuité des transports, sur le remplacement des maîtres, sur les carences de la santé scolaire et de l'éducation physique et sportive. Elle s'inquiète d'avoir entendu « *le ministre affirmer que la promesse de limiter les cours élémentaires première année à vingt-cinq élèves élèves n'était qu'indicative* ».

Les mesures prises, estime-t-elle, sont partielles et ne toucheront qu'un petit nombre d'élèves. « *Le ministre gère sa pénurie,* a conclu M. Cornec. *Dans la comparaison entre ses idées et ses décisions le bilan se solde par une paralysie de fait due à l'absence de moyens budgétaires mis à sa disposition.* »

Pour la prochaine rentrée, la Fédération Cornec prévoit de réunir, le 21 octobre, à Paris, ses présidents départementaux afin de rendre publiques les préoccupations des parents.

● LAGARDE : UN LANGAGE RÉALISTE

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.), que préside M. Antoine Lagarde, « *constate avec satisfaction que le ministre tient un langage réaliste de responsable s'adressant à des responsables : enseignants et parents* ». La Fédération estime que « *des propositions essentielles faites par la P.E.E.P. ont été retenues :*

» 1) *Poursuite de la réforme avec des aménagements.*

» 2) *Reconnaissance de la participation des parents dans la communauté scolaire.*

» 3) *Autonomie des établissements par l'organisation diversifiée de l'enseignement de soutie*

» 4) *Importance reconnue des rythmes scolaires et de l'aménagement du temps.* »

» Cependant, la Fédération « regrette *vivement que la rénovation de la fonction enseignante, pierre d'angle de la réussite de la réforme, ne soit pas entreprise, que le remplacement des enseignants absents ne soit pas mieux organisé, que l'éducation physique et sportive ne soit pas encore reconnue comme discipline essentielle dans tous les cycles* ». Enfin, la P.E.E.P. « *attend des mesures concrètes pour l'accueil des élèves en difficulté en fin de cours moyen deuxième année et craint que les moyens dégagés ne soient pas à la mesure d'une bonne application de la réforme* ».

● *M. Denis Marais,* membre du bureau national de la Jeunesse communiste : « *Derrière un verbiage technique et des promesses intemporelles, le propos de M. Beullac réaffirme clairement la volonté du pouvoir de poursuivre l'entreprise tracée par René Haby, et donc de faire de l'austérité et de la ségrégation sociale les deux piliers du système éducatif français.* »

LA SITUATION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Les universités françaises recueillent le trop-plein du tiers-monde

déclare Mme Saunier-Seïté

De notre correspondant

Brest. — Prenant la parole à Brignogan-Plage (Finistère-Nord), le vendredi 16 juin, devant le cercle universitaire de Brest, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a annoncé des mesures plus sévères pour le recrutement des étudiants étrangers, en particulier d'Afrique, qui s'inscrivent dans les universités françaises.

« *Les universités françaises recueillent,* a dit le ministre, *le trop plein du tiers-monde. Les étudiants étrangers viennent pour la plupart en France faire des études qui n'ont d'intérêt ni pour eux ni pour leur pays.* » Mme Saunier-Seïté souhaite en conséquence que ne soient accueillis dans les universités françaises que les étudiants étrangers qui ont fait leurs preuves.

Le ministre a d'autre part annoncé un effort financier en faveur de la recherche médicale dans les centres hospitaliers universitaires. — J. de R.

MONDIALISME

Le gouvernement a fixé pour objectif à la France d'exporter l'une de ses principales ressources : la matière grise. Mme Saunier-Seïté interprète-t-elle cette consigne comme le refus d'aider les autres à en former ? Les propos qu'elle a tenus à Brignogan donnent de la France la pire image qui soit. Comment concilier la xénophobie dont ils sont empreints avec le souhait émis par les officiels de voir s'accroître le rayonnement à l'étranger de la France et de sa langue.

Que les étudiants étrangers participent à ce rayonnement, c'est une certitude. Le coût immédiat de leurs études en France — s'il faut parler le langage de la rentabilité — est évidemment compensé, à terme et pour longtemps, par la connaissance de notre pays qu'ils auront acquise sur les bancs des universités françaises.

Qualifier de « trop plein du tiers-monde » *les dizaines de milliers de jeunes Africains, Asiatiques et Latino-Américains qui sont inscrits dans les universités françaises est faire preuve d'un mépris inquiétant, s'agissant du membre d'un gouvernement qui proclame les vertus du « mondialisme ». Il est à souhaiter que Mme Saunier-Seïté, dont la rudesse de langage est notoire, exprime prochainement à ce sujet une pensée plus élaborée.* — Br. F.

Deux expulsions à Grenoble

De notre correspondant

Grenoble. — La circulaire du ministère de l'intérieur, du 12 décembre 1977, adressée aux préfets et relative à l'inscription des étudiants étrangers dans les universités (*le Monde* du 24 mai) continue à provoquer des réactions de la part des organisations syndicales étudiantes.

La section grenobloise de l'Union nationale des étudiants de France — Unité syndicale (proche de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, trostskiste) — estime que « *l'expulsion des milliers d'étudiants étrangers entre dans le cadre d'une politique plus globale, celle de l'expulsion des travailleurs étrangers* ». L'Union des étudiants communistes dénonce le contenu « *raciste et répressif* » de la circulaire du ministre de l'intérieur. Enfin le Comité de défense des étudiants étrangers et l'Union nationale des étudiants de France (proche des communistes) soulignent « *le caractère grave de cette offensive contre les étudiants étrangers et sa relation avec la politique de sélection sociale et d'autoritarisme appliquée à l'université* ».

A Grenoble, la première affaire d'expulsion remonte au mardi 16 mai. La préfecture de l'Isère notifiait à M. Mahjoub Mnijli, étudiant de nationalité tunisienne inscrit à l'université des sciences sociales, un refus de séjour émanant du préfet de la Savoie. L'étudiant avait, quelques semaines auparavant, déposé une demande de travail saisonnier dans ce département. La préfecture a estimé que, dans ces conditions, il ne pouvait plus être considéré comme étudiant. A l'hôtel de police de Grenoble, on déclare aujourd'hui que l'affaire a été « *traitée un peu rapidement* », et on laisse entendre que la préfecture ne serait pas hostile au retour de M. Mnijli « *pour passer ses examens* ».

La seconde affaire, qui concerne un élève du lycée Champollion, M. Mongi Ben Hariz, lui aussi de nationalité tunisienne, est plus embrouillée. L'intéressé prétend avoir été arrêté le 31 mai puis le 4 juin par des policiers qu'il accuse de l'avoir malmené. Les policiers grenoblois s'estiment « diffamés » par les propos du lycéen ; une information a été ouverte, mercredi 14 juin, par le procureur de la République.

C. F.

La condamnation d'une institutrice pour « refus de témoigner »

LA MUNICIPALITÉ DE CHOLET RETIRE SA PLAINTE APRÈS UN VOL DANS UNE MATERNELLE.

La municipalité de Cholet (Maine-et-Loire) vient de retirer la plainte qu'elle avait déposée en mai dernier pour vol de matériel dans une école maternelle de la ville (*le Monde* daté 18-19 juin). La décision du maire, M. Maurice Ligot, a été prise à la suite d'une manifestation organisée par la Fédération de l'éducation nationale pour soutenir une institutrice condamnée à 600 francs d'amende par le tribunal de grande instance d'Angers. Celle-ci avait refusé de témoigner contre les enfants auteurs du larcin, les parents ayant restitué le matériel. L'institutrice a fait appel.

● *Les épreuves du baccalauréat de technicien* ont commencé ce lundi 19 juin, pour la philosophie, dans les académies de Nantes et de Rennes. Pour les baccalauréats de technicien dans les autres académies et pour le baccalauréat général les épreuves de philosophie auront lieu mercredi 21 juin. Les dates des épreuves ont été avancées dans ces deux académies où les élèves venant de l'enseignement privé sont nombreux afin de permettre aux jurys (composés de professeurs du public) d'avoir plus de temps pour corriger les copies. Chaque correcteur a en effet un nombre de copies à examiner plus élevé qu'ailleurs.

● *La commission administrative* de la Fédération de l'éducation nationale appelle ses quarante-quatre syndicats à se « *mobiliser pour la rentrée* » et à « *organiser dans leur secteur propre les formes d'action appropriées* ». M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a précisé qu' « *aucune action de grève n'est prévue pour septembre* ».

« *Nous ne signerons pas de chèque en blanc* », a, d'autre part, déclaré M. Henry à propos des négociations salariales dans la fonction publique prévues pour le 26 juin.

DÉFENSE

M. Galley : la France répond à la moitié des demandes de formation de stagiaires étrangers dans ses écoles militaires

Devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale, qui s'est réunie jeudi matin 15 juin au Palais-Bourbon, le ministre de la coopération a donné des précisions sur le volume de l'assistance militaire et technique de la France en Afrique et à Madagascar.

Selon M. Robert Galley, cette assistance qui visait initialement quatorze Etats porte actuellement sur dix-huit pays. Le nombre des assistants militaires, qui s'est élevé à plus de trois mille en 1963, est de mille deux cent quarante-quatre au 1er mai 1978, l'effectif le plus faible ayant été atteint en 1976 avec neuf cent cinquante assistants militaires. Leur rôle est essentiellement la formation du personnel militaire autochtone et l'aide logistique. En revanche, le nombre des stagiaires étrangers dans des écoles militaires françaises a sensiblement augmenté : de huit cent quarante-six en 1963, il s'élève aujourd'hui à mille sept cent quatorze.

« *La France est l'un des pays les plus sollicités pour cette formation,* a indiqué le ministre de la coopération, *et elle ne peut répondre qu'à la moitié, environ, des demandes qui lui sont présentées.* »

En réponse à une question d'un député, M. Galley a précisé que le budget de la coopération militaire s'élevait, en 1976, à 380 millions de francs, à 412 millions en 1977 et à 380 millions en 1978, soit 13 % du budget total de la coopération.

Dans le revue mensuelle *Terre information*, interne à l'armée de terre française, le général Jean Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre, fait publier la liste des dix-huit pays qui bénéficient de l'assistance militaire technique. Il s'agit du Bénin, du Burundi, du Cameroun, de l'Empire Centrafricain du Congo, de la Côte-d'Ivoire, de Djibouti, du Gabon, de la Haute-Volta, de Madagascar, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Rwanda, du Sénégal, du Tchad, du Togo et du Zaïre. *Terre information* précise que la France fournit également son assistance technique militaire à d'autres pays (Afrique du Nord, Proche-Orient, etc.) par l'entremise du ministère des affaires étrangères.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

L'orgue aujourd'hui.

Fier de ses orgues, le Sud-Ouest peut l'être aussi de l'action menée à Toulouse par Xavier Darasse en faveur du renouvellement du répertoire de l'instrument. La Semaine internationale, du 26 juin au 1er juillet, dont il a été l'inspirateur, bénéficiera de la présence des compositeurs Xénakis, Boucourechliev, Jolas, Amy, venus faire une analyse publique de leurs œuvres exécutées par de jeunes virtuoses : Bernard Focroulle, Françoise Rieunier, Willelm Jansen. Des colloques, des cours d'interprétation, des concerts sur les orgues de Saint-Sernin, de Saint-Etienne et du couvent des Dominicains ne laisseront aux participants que le temps d'avaler un sandwich en rêvant à la sortie pique-nique en pays cathare prévue le 2 juillet...

En attendant le prix.

Certaines compétitions internationales, comme le prix Tchaïkowski à Moscou, comportent non seulement des épreuves en solistes, mais également l'exécution d'un concerto avec orchestre. Jusqu'à présent, faute d'avoir pu s'y préparer, les candidats français se fiaient à leur bonne étoile avec, pour toute expérience, les précieux conseils de leurs professeurs, tandis que, dans d'autres pays, leurs camarades s'exerçaient plus sérieusement.

Mais cette année, sous l'égide des affaires culturelles, l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire — dont le chef, Pierre Dervaux, vient de faire savoir qu'il ne renouvellera pas son contrat — vient d'offrir trois concerts à François Kerdoncuff et à Pascal Devoyon qui ont interprété le premier concerto de Tchaïkowski en public, sous la direction de Marc Soustrot (qui succèdera à Pierre Dervaux en septembre). Fier de cette initiative, et sans attendre les résultats du concours, l'O.P.P.L. a décidé d'accueillir désormais les candidas français aux prix internationaux.

Pour les amateurs.

Eloigné des conservatoires et, de plus en plus, par la limite d'âge, en marge de la vie musicale officielle, ignorant bien souvent l'effort qui se fait vers lui, l'amateur reste un isolé. S'il joue en cachette, ses voisins viennent lui rappeler qu'il fait encore trop de bruit...

Le petit guide réalisé par Marie-Noëlle Sauguet en supplément au numéro 8 des Cahiers de l'animation musicale du C.E.N.A.M., *ne prétend pas être complet, pourtant, depuis les adresses des conservatoires, des écoles de musique, des bibliothèques et des discothèques de prêt, des maisons d'édition (avec un aperçu du répertoire) jusqu'à l'indication du prix des instruments à l'achat ou en location, des moyens de se faire connaître à la radio ou à la télévision, c'est en 80 pages, la réponse à la plupart des questions dont on s'était fait des problèmes. Où trouver des contacts (dans les associations, les organismes de liaisons, les journaux) ? Comment constituer une association ? Peut-on jouer dans la rue ? Qu'en est-il du droit d'auteur ? Des assurances ? Il suffit d'ouvrir à la page indiquée.*

* « Guide du musicien amateur » (10 F), publié par le CENAM, 55, rue de Varenne, 75007 Paris.

Chantez maintenant.

A huis clos, Salle Favart, depuis mardi dernier, soixante-six chanteurs venus de vingt-deux pays subissent les épreuves du treizième concours international de chant de Paris. Pour la finale publique, le mardi 20 juin, à 20 heures, le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France prêtera son concours sous la direction de Paul Ethuin.

Comme chaque année, l'accent est mis sur la mélodie française — André Caplet et Darius Milhaud figuraient obligatoirement au programme des éliminatoires — sans que ce soit là une mesure discriminatoire car l'expérience a prouvé que les chanteurs étrangers y excellaient tout particulièrement. Parmi les membres du jury international présidé par Bernard Lefort figurent les noms de Régine Crespin, Régine Resnik, Graziella Ciutti et Pierre Bernac.

Cinéma

DEUX COLLOQUES A LIÈGE ET A LISBONNE

Pour une politique européenne des médias

A Lisbonne s'est achevé, vendredi 16 juin, un colloque sur le cinéma et l'Etat, organisé par la commission chargée, à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, des questions de culture et d'éducation. Les débats auront eu lieu essentiellement autour de deux rapports. Le premier est un bilan économique dressé par M. Claude Degand, du Centre national de la cinématographie française. Le second est une réflexion sur l'évolution de la culture cinématographique, menée par M. Nicolas Garnham, responsable des études de médias à l'université polytechnique de Londres (P.C.L.). Les deux experts se sont notamment attachés au rôle de la télévision qui modifie la nature et les structures du cinéma.

Du 5 au 8 juin, à Liège, un colloque de la C.I.R.C.M. (Coopérative internationale de recherche et d'action en matière de communication) a devancé la réunion de Lisbonne en confrontant des représentants du cinéma et des télévisions européens et canadiens. Cette rencontre aura été l'occasion de dépasser certains conflits et de montrer que la concurrence prend déjà la forme d'une collaboration inéluctable.

Si l'Europe du cinéma n'existe pas, on peut parler d'un cinéma européen, qui perd ses spectateurs et ne peut lutter contre l'impérialisme audiovisuel américain. Dans son tour d'horizon économique, M. Claude Degand souligne la réalité de cette échelle européenne qui n'exclut pas les *particularismes nationaux*, et préconise une politique européenne des médias, politique de concertation qui nécessiterait le rassemblement d'une *information* actuellement dispersée. Cela pourrait être la tâche du BEC (Bureau européen du cinéma), proposé par le Centre national de la cinématographie et que la Belgique, très favorable au projet, accueillerait éventuellement à Bruxelles.

Une dizaine de points-clefs sont retenus dans le rapport pour décrire la crise du cinéma européen. D'abord le piètre état du marché : perte moyenne du tiers du parc des salles depuis 1960 (avec de véritables « déserts cinématographiques » en Allemagne fédérale, et surtout en Grande-Bretagne), et recul de 30 % de la demande (nombre d'entrées) dans le même temps. Phénomène propre au cinéma, la chute de la demande est provoquée par un recul de l'offre en même temps qu'elle en est une des causes. D'autre part, au lieu d'entraîner la baisse des prix, elle les fait monter, ce qui la décourage encore.

Les « major companies » américaines

Ce qui alimente ce marché, c'est une production européenne de quelque sept cents longs métrages. *« Les pays européens sont-ils fondés à produire au moins trois fois plus de films qu'Hollywood »*, demande M. Claude Degand, qui s'interroge également sur les disparités : les Allemandes et les Britanniques ne produisent pas assez de films pour garantir l'existence de leur cinématographie, tandis que les Français et les Italiens en produiraient trop. Aux prises avec des difficultés de financement, la production souffre également d'un manque d'enthousiasme qui conduit certains à déceler une crise de la créativité. En fait, on peut se demander si les entrepreneurs accordent autant d'attention que par exemple les Etats-Unis aux idées et aux sujets des films.

Intermédiaire décisif entre la production et le marché, le secteur de la distribution souffre d'un manque de fluidité de la circulation des films (dû à certaines situations de monopole et de pratiques restrictives). Non seulement le film américain occupe une position de plus en plus importante, mais une demi-douzaine de « major companies » américaines interviennent à un niveau multinational en face de plusieurs centaines de producteurs-distributeurs européens. Les « majors » réalisent des bénéfices considérables avec leurs films, mais, en outre, distribuent des films européens, opération très rentable, qui accroît encore la dépendance du cinéma européen. Le rapport souligne le danger d'une orientation qui diviserait la distribution en deux : la diffusion internationale de grands films « commerciaux », assurée par les « majors », et celle d'œuvres plus difficiles, pour un public restreint, essentiellement financées par l'aide publique.

Passant en revue les mécanismes de financement (aide et fiscalité), le rapport constate que *« le financement de films à base d'aide répond de plus en plus mal à ses objectifs de maintien d'une production nationale vivace et satisfaisant les attentes du marché, et de parade à la concurrence étrangère étrangère »*. Il faudrait redéfinir les politiques, savoir si l'aide gouvernementale doit agir *a priori* sans se préoccuper de la possibilité d'adaptation au marché ou être conçue de manière à « lancer un pont entre production et exploitation, entre création et consommation », conception qui tend à rejeter la séparation entre culture et commerce.

Le cinéma ayant progressivement perdu son public de masse au profit de la télévision et la télévision payant un tribut peu élevé au cinéma pour les films qui lui assurent son audience, les milieux cinématographiques font de la télévision la principale responsable de leur crise. La campagne antitélévision tend cependant à diminuer (en France par exemple). A la fois productrice et consommatrice de films, la télévision accueille dans certains pays les jeunes réalisateurs, comme en Allemagne. L'exemple italien a semblé à Liège *un modèle de coopération* : rappelons que deux années de suite la palme d'or du Festival de Cannes a été attribuée à des films produits par la *télévision*.

Les réalisateurs autant que les autres professionnels du cinéma attendent de la télévision qu'elle « paie », puisqu'elle en a les moyens. Les Etats-Unis, *dont les programmes* de télévision envahissent par ailleurs les chaînes européennes, car ils sont moins onéreux que les programmes nationaux, connaissent des relations privilégiées entre cinéma et télévision. Par exemple, les droits d'exploitation d'*Autant en emporte le vent* ont été cédés pour vingt ans à la chaîne, moyennant un versement de 20 millions de dollars ! Comme le montre un article de Thomas H. Guback dans le dernier numéro de la revue *Film Echange*, les deux industries sont actuellement étroitement imbriquées.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Festivals

Carnaval pluvieux

En tête du cortège marchait un gentil monstre qui crachait de la fumée. Autour de lui, Mickey, Minnie, Pluto et quelques autres évoquaient le monde de Walt Disney. Ensuite venaient ceux de Cologne, aux accents d'une valse lente, ceux de Ténériffe pailletés de rouge, aux étranges chapeaux, puis les Marocains, tout de blanc vêtus, dont les femmes poussaient leurs « youyous » joyeux, et les Polonais, paysannes en fleurs et soldats d'opérette.

C'était samedi après-midi, tout le long de la rue de Rivoli, dans une atmosphère plutôt triste et froide, le Carnaval des Carnavals. Les animateurs d'Europe 1 tentaient de réchauffer l'enthousiasme de la foule, nombreuse malgré la pluie. En vain. Le défilé manquait de rythme et la fête d'allégresse. Il fallut attendre les Togolais, leurs sorciers grimpés sur échasses, leurs masques grimaçants, leurs danses incantatoires, et surtout les Brésiliens, avec leurs costumes éclatants, leurs plumes multicolores, leurs sambas irrésistibles, pour que le public manifeste un peu d'ardeur. Mention particulière doit être faite des Suisses : ceux de Bâle, en bleu et vert, semblaient sortis d'un bal vénitien et ceux de Lucerne, mendiants aux visages gris de sorcières éplorées ou de vieillards lugubres, d'inquiétants bas-fonds.

On revit toutes ces troupes le soir sur la Seine, silhouettes lointaines qui se balançaient dans la nuit. Un immense dragon de lumière et de fer fit rire les enfants amassés sur les ponts ou les trottoirs ; et fermant la marche, une sorte de vaisseau fantôme tout environné de fumée, qui lançait feu d'artifice sur feu d'artifice, laissa dans leur mémoire le souvenir d'un émerveillement. Ce ne furent pas des saturnales débridées, guère plus qu'une machinerie à grand spectacle, mais enfin ce fut un succès populaire : des berges on répondait par des signaux lumineux aux saluts des danseurs, comme l'avait demandé Pierre Bellemare ; Europe 1 put se réjouir d'avoir arraché des milliers de Parisiens à leurs téléviseurs et Jacques Chirac se croire, le temps d'un carnaval, comme le veut la tradition, le roi légitime.

T. F.

Variétés

La tournée européenne de Bob Dylan

(Suite de la première page.)

Nous revoyons, le pantalon, la chemise, le gilet et les chaussures blanches, le blouson de cuir noir. Il chante chaque soir au Earl's Court devant dix-sept mille personnes qui découvrent sa dernière métamorphose : un Dylan qui a du plaisir à se trouver sur une scène, qui chante et qui joue magnifiquement, qui parle entre les chansons, qui rappelle, avant d'attaquer « Maggie's farm » qu'il « perdit le contrôle de la scène » en la chantant au Festival folk de Newport en 1965. « J'espère que je ferai mieux cette fois... »

« On regarde au plus profond de soi pour trouver de la musique, dit Dylan. On se donne de tout son être dans le son, dans le rythme et on perd son identité. » Le lendemain de son premier spectacle au Earl's Court, il est revenu répéter l'après-midi pour que le soir le son du concert soit meilleur. Il a chanté trois chansons devant la salle vide. Puis il est parti dans les coulisses jouer au ping-pong avec les musiciens — il aime leur compagnie. Lui qui n'a pas la notion du temps qui passe, il est avant eux au rendez-vous pour prendre l'autobus qui les mène au Earl's Court. Il visite Londres avec eux en taxi. A l'hôtel, dans les coulisses, il est au milieu de ses musiciens, et c'est sa meilleure protection contre les autres, contre la foule.

Il y a quelques années déjà qu'il a choisi de vivre sous le soleil de Californie, près de Malibu, non loin de Los Angeles, où il a appris à respirer, à s'intégrer au paysage, à voir le soleil levant, le soleil couchant sur la mer labourée et toujours vierge. « I'm not stopping » (Je ne me suis pas arrêté !) Il avait autrefois marché sur « six routes obliques », rencontré une « grand-route de diamants, avancé au cœur de forêts tristes, fait 10 000 kilomètres dans la gueule d'un cimetière ». Il a laissé le pas-de-porte derrière lui et il est parti de nouveau sur la route : « Avec votre propre vérité, vous devez continuer à marcher. Votre seule direction, elle est devant vous, pas derrière. »

Tous les soirs, avant que le concert commence, un programme de disques choisi par Bob Dylan est diffusé dans la salle. Ainsi, jeudi soir, c'était la voix d'Oum Kalsoum qui accueillait les spectateurs et vendredi celle d'un chanteur de country.

« *Ma* musique, dit Dylan, elle vient de la hillbilly music et de la musique noire. Mais parfois elle penche plus d'un côté que de l'autre. » Cette fois-ci, elle a une couleur franchement noire. C'est le cas bien sûr des dernières compositions, mais aussi des anciennes, qui ont reçu de nouveaux arrangements, une fouvelle forme musicale : ainsi ne reconnait-on pas tout de suite « Blowin' in the wind », que Dylan traite maintenant comme un blues très lent, ni « Just like a woman », qui a une allure très « gospel ». D'une manière générale, l'orchestration appuie les mots, leur donne une force supplémentaire, la rythmique est puissante avec Jerry Scheff à la basse, Ian Wallace aux drums et Bobbye Hall aux percussions, et l'ensemble des musiciens (Billy Cross et Steven Soles à la guitare, Alan Pasqua aux keyboards, David Mansfield au pedal steel et au violon, Steve Douglas au saxophone), ont une extraordinaire volonté d'efficacité et de force, sans négliger pour autant ni la sensibilité ni la spontanéité, comme le démontre brillamment le violoniste David Manfield dans un délirant solo sur « All along the watchtower ».

La voix flexible, chaude et rocailleuse, sauvage et rageuse de Dylan développe pendant une grande partie des deux heures et demie du concert le thème de la route. Avec « Hard Rain », « Mr Tambourine Man », « Blowin' in the wind » (« Combien de routes un homme doit-il suivre/Avant qu'on l'appelle un homme »), « I shall be released », « Going going gone » (« Je suis juste arrivé à un endroit où un arbre ne se penche pas/Il n'y a pas grand-chose à dire/Je pars, je pars, je pars/Il faut me détacher avant qu'il soit trop tard »), « I don't believe you » (« J'irai mon chemin/Si quelqu'un me demande : « Est-il facile d'oublier ? », je dirai : « C'est fort simple/Prenez n'importe qui/Faites comme si vous ne l'aviez jamais connu »), « It' all right ma » :

« (...) Bien que les maîtres [fassent les règles
Pour les sages comme pour les [sots
Je n'ai rien, m'man, vers quoi [tourner ma vie
(...) Pendant que quelques-uns, [baptisés de principes
Liés étroitement à des programmes [de parti
Font de leurs clubs de rencontres [un carnaval
Les non-membres qu'ils peuvent [critiquer à loisir
Ne disent rien, si ce n'est que [l'on doit aduler
(...) Mes yeux se heurtent brutalement à des cimetières em- [paillés
De faux dieux, je raille
La médiocrité qui se donne des [airs redoutables
Je marche la tête en bas et [menottes aux poings
Donne des ruades pour briser le [carcan
Dis bon, d'accord, j'en ai vu [assez
Qu'avez-vous d'autre à me [montrer ?
Et s'ils pouvaient voir mes rêves [éveillés
Ils mettraient sans doute ma tête sous une guillotine
Mais ce n'est rien, m'man, c'est [la vie, rien d'autre que la [vie. » (1)

Dylan chante aussi « Masters of War » (« les Maîtres de la guerre »), « Forever young », « Tangled up in blue », « Like a rolling stone », jeté avec fureur et que toute la salle, debout, reprend et termine en forme d'immense clameur, « All I really want to do », le magnifique chant du poète sur l'amitié. Le programme des chansons est le même chaque soir — ce qui était rarement le cas dans le passé chez le chanteur, — et finit par « The Times they are a-changin' », à la lueur des flammes de briquet.

Bob Dylan donne six concerts au Pavillon de Paris, du 3 au 8 juillet, les deux derniers jours étant plus particulièrement réservés aux spectateurs de province, pour lesquels de véritables charters sont organisés depuis Strasbourg, Nancy, Lyon.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Album *Sheet Legal* (C.B.S. 33 t.).
(1) Traduction française parue dans *Ecrits et Dessins de Bob Dylan* (Seghers éd.).

Notes

Cinéma

« Chaussette surprise » de Jean-François Davy

Entre deux films érotiques (« Exhibition », « Prostitution »), Jean-François Davy aidait à financer des projets ambitieux : « l'Acrobate », de Jean-Daniel Pollet ; « L'une chante, l'autre pas », d'Agnès Varda ; « la Meilleure Façon de marcher », de Claude Miller. Abandonnant à la fois la pornographie et un mécénat ruineux, c'est sur la comédie burlesque qu'il mise aujourd'hui pour se réconcilier avec le grand public.

Dans la chambre d'hôtel où les a réunis une collision de voitures, quatre hommes profitent de ces vacances forcées pour satisfaire leurs fantasmes, leurs marottes, leurs caprices de vieux gosses. Pendant ce temps, leurs compagnes courent la prétentaine et découvrent que la liberté a un goût savoureux... Intrigue-prétexte d'où naît une multitude de sketches, de gags, de plaisanteries incongrues, de situations bouffonnes. Il serait exagéré d'écrire que « chaussette surprise » nous transporte sur les cimes de l'humour. Le « non-sens » exige une rigueur qui fait souvent défaut à l'auteur.

Mais on trouve dans ce récit hétéroclite suffisamment d'idées amusantes et d'inventions visuelles pour qu'on puisse le considérer comme un aimable divertissement. Divertissement qu'animent avec une bonne humeur exemplaire quelques-uns de nos meilleurs comédiens : Michel Galabru et sa malice, Claude Piéplu et ses indignations, Rufus et son flegme lunaire, Bernard Haller et ses métamorphoses. Sans oublier naturellement les épouses et petites amies de ces messieurs : Anna Karina, Bernadette Lafont, Christine Pascal, toutes les trois délurées, impertinentes et rigolotes.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« Les survivants de la fin du monde » de Jack Smight

Que va-t-il se passer après la troisième guerre mondiale, après l'explosion atomique qui aura détruit tout ou partie de la planète ? Sur ce thème, de nombreux auteurs de romans ou de films de science-fiction ont laissé galoper leur imagination.

Dans « Damnation Alley », Roger Zelazny racontait l'aventure de trois anciens officiers de l'armée américaine partis à la recherche de mystérieux survivants dont ils avaient capté les messages. L'adaptation cinématographique de Jack Smight gomme les éléments psychologiques et « scientifiques » du livre et s'en tient au pur spectacle. A bord d'un véhicule ultra-sophistiqué, les Robinsons de l'Apocalypse traversent des paysages désolés, recueillent dans les ruines de Las Vegas une séduisante jeune femme (Dominique Sanda), se heurtent à des fermiers agressifs, affrontent des cafards sanguinaires et une tempête cosmique. Le déclenchement et les conséquences de la catastrophe nous valent quelques images impressionnantes (ciels empourprés que balayent des nuages furieux). Mais la mise en scène, dans son ensemble, reste timide et conventionnelle. Avec cette « après-fin du monde », Jack Smight ne nous propose qu'un cauchemar bien tempéré.

J. B.

★ Voir les films nouveaux.

Expositions

Anastasia au Stadium

Avec l'œuvre en noir et blanc d'Anastasia, une Norvégienne à l'âme russe, la peinture a, pour la première fois, droit de cité au Stadium. Peintre et dessinateur affirmé, Anastasia fait preuve à la fois de tendresse, d'humour et de lucidité, de sensibilité à fleur de peau et d'une étonnante vigueur de pensée. La part du rêve et de l'introspection passe dans ses femmes, seules ou en groupe, avec leurs chevelures mouvantes et tourmentées. Le sens de l'observation pénètre dans les scènes vivantes d'Israël, d'Italie, d'Angleterre et de Paris, ou dans les paysages de Norvège. Quelques croquis complètent les quatre-vingt-dix tableaux exposés.

La prochaine fois peut-être, verrons-nous certains de ses collages, précieux et ouvragés, où, à partir de matières premières simples, elle compose en relief des assemblages d'une somptuosité byzantine.

AMBER BOUSOGLOV.

★ 66, avenue d'Ivry, jusqu'au 22 juin.

■ Une peinture de Delacroix, « Le Grec à cheval », sera mise en vente au Palais d'Orsay, le 21 juin, par Mes Ader, Picard et Tajan. Elle est estimée à environ 1 500 000 F. Cette œuvre de la maturité du peintre, dont le dernier propriétaire était M. Ernest Masurel, récemment décédé, n'a pas été montrée au public depuis l'exposition du centenaire du romantisme, au Louvre, en 1930. Le Louvre l'avait alors assurée pour 600 000 F.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Misanthrope.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision (Papin).
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ballet Opéra Stuttgart.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
Espace Cardin, 21 h. : Ceux qui font les clowns.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram. — II, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Œuvre, 20 h. 30 : Gotcha ; 22 h. : le Brise-l'Âme.
Orsay, 31 h. : les Mille et Une Nuits.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont.

Les concerts

Ranelagh, 19 h. : E. Heidsmeck (Fauré) ; 21 h. : A. Krust, piano (Schumann, Schubert).
C.N.A.M., 20 h. 15 : Chorale du conservatoire de Rueil, Orchestre de chambre du Xe, dir. J. Barathon, sol. J. Leculeur et A. Bartelloni (Vivaldi : Gloria).
Musée des monuments français, 20 h. 30 : E. Pechard, violoncelle (Bach).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Orchestre B. Thomas, chorale Audite Nova, dir. J. Sourisse (Bach, Schein, Charpentier).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Duo Pascal Rogé et Pierre Amoyal (Brahms).
Théâtre 13, 20 h. 30 : Récital par les pianistes étudiants en maîtrise de l'UMIP.
Radio-France (studio 105), 20 h. 30 : E. Parcells, soprano ; M. Singer, piano (Carné, Schubert, Donizetti, Strauss, Stravinski).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. A. Myrat, sol. A.-M. Miranda, R. Tallec et A. Klora (Vivaldi).

La danse

Bouffes-du-Nord, 20 h. : le Four solaire ; 22 h. : Compagnie Moebius.

Lundi 19 juin

Chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.

Jazz, pop', rock et folk

Bistrot d'Isa, 22 h. : Don Chastain et René Utreger.
Ten Gallons, 0 h. 30 et 2 h. 30 : Dandy.
Palais des arts, 20 h. 30 : John Renbourn, folk anglais.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Robin Kenyatta ; 22 h. : Ariel Kalma.
American Center, 21 h. : Christy Moore, folk irlandais.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : J.-L. Longnon.
La Péniche, 21 h. : Keril H.o.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : l'Aurore, de Murnau ; 17 h. : le Vent, de V. Sjostrom ; 19 h., Quatre-vingts ans de cinéma brésilien : Noite Vazia, de W. H. Khoury

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Olympic, 14e (542-67-42)
ALLO ! MADAME (It., v.f.) (**) : U G C - Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
L'AMOUR VIOLE (F.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
ANNIE HALL (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
BARBEROUSSE (J., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
LES BATISSEURS (F.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) H. sp.
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (F.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U G C - Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; les Tourelles, 20e (636-51-98).
CARMEN (F.) : U G C - Danton, 6e (329-42-62) ; Hausmann, 9e (770-47-55).
CARESSES BOURGEOISES (It., v.f.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
LA CHAMBRE VERTE (F., s.-t. An.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
LE CRABE-TAMBOUR (F.) : U G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19) ; Calypso, 17e (754-10-68).
L'ETAT SAUVAGE (F.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Quartier Latin 5e (326-84-65) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; George-V 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P L M Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-05-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR, (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-89-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : U.G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA GRANDE BATAILLE (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G C. Danton, 6e (329-42-62) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) (quatre parties).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : U.G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re et 2e partie) : Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) H. sp.
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34).
PAPA EN A DEUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Galerie Point-Show, 8e (225-67-29).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It.) (**), V. ang. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
RUBY (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91).
SHOLAY (Ind., v.o.) : Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
SI VOUS N'AIMEZ PAS ÇA, N'EN DEGOUTEZ PAS LES AUTRES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les films nouveaux

LA MORT DE SEBASTIEN ARACHE ET SON PAUVRE ENTERREMENT, film argentin de Nicolas Sarquis. (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE JEU DE LA POMME, film tchèque de Vera Chytilova (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE, film suédois de Marianne Ahrne 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LAST WALTZ, film américain de Martin Scorsese (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ROBERT ET ROBERT, film français de Claude Lelouch. Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont - Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
BOB MARLEY AND THE WAILERS, EXODUS, concert filmé (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91). H. sp.
CHAUSSETTE SURPRISE, film français de Jean-François Davy. U G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
QUAND LES ABEILLES ATTAQUERONT film américain de B. Geller (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE, film américain de J. Smight (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75)
LES STOPPEUSES, film américain de J. Sedley, Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse 14e (326-22-17).
ÇA VA PAS LA TETE, film français de R. Delpard Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SPECTACLES

UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).

LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) H. Sp.

UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

VICES CACHES, VERTUS PUBLIQUES (Youg., v.o.-v.f.) (**) : les Templiers, 3e (272-94-56).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

BILITIS (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Nations, 12e (343-04-67) : Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

CHUT, CHUT, CHERE CHARLOTTE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

EASY RIDER (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

GO WEST (A., v.o.) : Action-La-Fayette, 9e (878-80-50) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)

IL PLEUT SUR SANTIAGO (All., v.f.) : Club, 9e (770-81-47)

LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp

JULES ET JIM (Fr.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LE MESSAGER (Ang., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

MON ONCLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.

PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

Les festivals

P. MAZURSKY (v.o.) : Saint-Germain - Village, 5e (633-87-59) : Harry et Tonto.

CINEMA ITALIEN (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Au-delà du bien et du mal.

DROGUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), I. : Perm. : More : II. 15 h. 30 : l'Héroïne du triangle d'or ; 17 h. : Skezag ; 18 h. 30 : Hallucinations ; 20 h. : le Manque (sf. J., S.) ; 22 h. 30 : French Connection.

G. PHILIPE : La Pagode, 7e (705-12-15) : La fièvre monte à El Pao.

R. BRESSON, Action République, 11e (805-51-33) : Mouchette.

LA CHAIR, LA MORT ET LE DIABLE AU CINEMA (v.o.), La Pagode, 7e (705-12-15) : la Paloma.

F. ASTAIRE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Ziegfeld Follies.

CINEMA AMERICAIN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Votez Mac Kay ; 15 h. 30 : les Hommes du président ; 17 h. 45 : Nos plus belles années ; 19 h. 35 : Gatsby le magnifique ; 22 h. : Lenny.

CRIME, VIOLENCE ET POLITIQUE (v. o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Cecilia.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I, 13 h. 30 : 1789 ; 16 h. 10 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : le Désert rouge ; 20 h. 30 : Aguirre, la colère de Dieu ; 22 h. 15 : Ascenseur pour l'échafaud. — II. 14 h. : Electre ; 16 h. : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 5 : Général Idi Amin Dada ; 20 h. 20 : Jules et Jim ; 22 h. 20 : Et Dieu créa la femme.

B. KEATON, Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Campus.

MARX BROTHERS, Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.

HOMMAGE A LA RANK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Hold-up à Londres.

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48)

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. Sp. ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).



RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 19 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les jeunes ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes : le cheval ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LE SERGENT NOIR, de J. Ford (1960), avec J. Hunter, C. Towers, W. Strode, B. Burke, J. Hernandez, W. Bouchey, C. Young.

Vers 1870, en Arizona, le procès en cour martiale d'un sergent de cavalerie de race noire accusé de viol et de meurtre, et dont un lieutenant blanc assure la défense.

Une excellente étude de mœurs qui fait apparaître le problème social vis-à-vis des Noirs tels qu'il se posait après la guerre de Sécession.

22 h. 20, Pour le cinéma.
23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie : l'adoption ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Ch. Aznavour) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 40, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45, Concert : Bob Dylan.

Ce document a été filmé lors d'un concert au cours d'une halte à Fort-Collins pendant la tournée totalement informelle du Rolling Thunder Revue de Bob Dylan.

22 h. 30, Bande à part, de M. Gosset et M. Lefèvre. Réal. R. Bober.

Baptistine, paysanne de la Drôme, comme les décrit Giono. Baptistine, quatre-vingts ans, descend chaque semaine la montagne pour faire ses achats à Espeluche. Une rencontre.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

En raison d'une grève lancée par les syndicats des personnels techniques et administratifs et les syndicats de réalisateurs, le programme minimum est appliqué sur FR 3.

20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : BIG GUNS (LES GRANDS FUSILS), de D. Tessari (1973), avec A. Delon, R. Conte, C. Gravina, U. Orsini, R. Cutitta, M. Porel.

Un Sicilien, tueur au service de la Mafia, entreprend de supprimer les chefs de l'organisation qui, en voulant le faire abattre, ont causé la mort de sa femme et de son fils.

Tissu d'invraisemblances, étalage de violence dans une médiocre contrefaçon italienne de « thriller » américain.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz, J.-B. Autin, J.-H. Bauchy ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Les écrits de Laure », par Garance ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Bernard et le cantique », avec Dom Jean Leclerc et E. Martineau ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Une biographie : Fernando Arrabal.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : « Jeu de plages » ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h. 30, En direct de Colmar, journal de l'Alsace ; 21 h. 30, En direct de Vienne... Orchestre symphonique de l'O.R.F., direction T. Guschlbauer : « Der Spiegelritter », fragments d'opéra, et « Die Freunde Salamanka », singspiel en deux actes (Schubert) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : « De la femme, de la nature, de l'amour, de la solitude, des voyages, du rêve... »

MARDI 20 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 16 h. 10, L'homme et la mer ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les jeunes ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes : le cheval ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Musique en tête (avec Adamo) ; 21 h. 30, Série : Contes à vivre debout (A chacun ses vacances), de J. Chollet et A. Voisin.

De l'auto-stoppeur qui part seul à l'aventure aux familles installées dans les campings, du tour de l'Aveyron à bicyclette au stage sur la médecine homéopathique, mille manières d'occuper ses vacances.

22 h. 35, Emission littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec MM. A. Fabre-Luce (Benjamin constant) ; *J. d'Ormesson* (Le vagabond qui passe sous une ombrelle trouée), *et M. Toesca* (Un héros de notre temps).

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame (les animaux en péril) ; 15 h., Magazine : Question de temps : le Cambodge (rediffusion de l'émission « Spécial Cambodge », présentée le 19 avril dernier) ; 16 h., Aujourd'hui magazine : les spectacles de l'été en France ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le monde de la danse ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie : L'adoption (suite) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Ch. Aznavour et Sacha Distel) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 45, Les dossiers de l'écran : DOUZE JOURS POUR ENTRER DANS L'HISTOIRE, d'après les « Mémoires de guerre » du général de Gaulle. Choix des textes et adapt. P. Lefranc. Réal. Y.-A. Hubert.

Ce film nous raconte l'aventure d'un colonel de quarante-neuf ans, et qui entre douze jours plus tard dans l'Histoire par un appel solennel à la résistance.

Vers 22 h., Débat : L'homme du 18 juin.

Avec MM. Jacques Vendroux, beau-frère du général de Gaulle ; Gaston Palewski, directeur des affaires politiques de la France libre ; Geoffroy de Courcel, ambassadeur de France ; Pierre Lefranc, secrétaire général de l'Institut Charles-de-Gaulle.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : L'église de Jésus-Christ des saints des derniers jours ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, films policiers, aventures) : LA TRAHISON DU CAPITAINE PORTER, d'A. de Toth (1953), avec R. Scott, L. Barker, P. Kirk, C. McGraw, H. Hull. (Redif.)

En 1869, le cas de conscience d'un officier nordiste, chargé de pacifier le Texas et qui veut faire rendre justice à un rebelle injustement accusé de meurtre.

Western classique, réalisé par un artisan sans personnalité. Mais il y a Randolph Scott.

21 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : la haute société des immigrés ; avec Tahar Ben Jelloun et Daniel Karlin ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : redécouverte de Toulet, par B. Delvaille.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : C. Milloeker, K. Messner, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Haydn, Respighi, Britten ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois : Frescobaldi, Roberday, J. Gilles ; 17 h., Postlude : Debussy, Chostakovitch ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : « les Défricheurs » ; 19 h. 45, Eveil à la musique.

20 h. 30, En direct de Colmar, « Fêtes Schubert » ; 23 h., France-Musique la nuit : 23 h., Jour « J » de la musique : 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons, Kurtag, Y. Prin ; 0 h 5, Des voyages, de l'amour, de l'absence, de la nostalgie, du fantastique, de la nuit... : Beethoven, Schubert, Schumann, Brahms, Wolf.

RADIOS LIBRES : L'APPEL DE LONDRES

Sur l'initiative du bureau de liaison des radios locales et indépendantes créé par l'Association pour la libération des ondes et Consensus liberté-radio, un appel a été diffusé de Londres, dimanche 18 juin, sur l'antenne de London Broadcasting service, et retransmis par les radios libres françaises. Ce texte disait : « *On croi, on s'imagine que les radios libres ont perdu une bataille. En réalité, il n'en est rien, la vie continue, tout continue et les radios aussi. Pense-t-on qu'une loi puisse arrêter un si vaste intérêt, une si grande curiosité ? Ecoutez les radios locales et indépendantes. Indépendance, liberté, liberté d'expression. Voilà ce que nous demandons. A entendre la législation, les radios libres ont dépassé les bornes. Depuis quand le législateur ordonne-t-il la réalité ?* »

Réuni à Paris, le bureau de liaison a décidé « *la multiplication des émissions et une étroite coordination technique et juridique pour parer aux risques nouveaux* ».

D'une chaîne à l'autre

C.E.S.P. : R.T.L. EN TÊTE

● La deuxième vague annuelle (avril-mai) des sondages d'audience du Centre d'étude des supports de publicité confirme la première place de R.T.L., qui obtient 23,8 % à l'indice « en cumulé » (addition du nombre d'auditeurs différents à l'écoute pendant une journée) et 3,3 % à l'indice du « quart d'heure moyen » (nombre d'auditeurs à l'écoute en moyenne pendant un quart d'heure). R.T.L. devance Europe 1 (22,9 % et 2,6 %), France-Inter (18,9 % et 1,8 %) et R.M.C. (12 % et 1,8 %).

R.M.C. : M. J.-L. GALLINI RÉDACTEUR EN CHEF UNIQUE

● Après la nomination de M. Jacques Paoli comme chef du service des informations de Radio-Monte-Carlo (*le Monde* du 6 juin) et la suppression du poste de rédacteur en chef de la rédaction parisienne qu'occupait M. Pierre Pélissier (*le Monde* du 13 juin), M. Jean-Luc Gallini vient d'être confirmé dans ses fonctions de rédacteur en chef, en poste à Monte-Carlo, avec pour adjoints MM. Jean-Robert Cherfils et Bernard Spindler. MM. Jean-Pierre Defrain et Olivier Mazerolles demeurent rédacteurs en chef adjoints de la rédaction parisienne. Mme Jacqueline Chabridon devient chef du service politique.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 20 JUIN

— *Mme Françoise Gaspard*, maire de Dreux, membre du bureau exécutif du P.S., parle du courant animé par des femmes du P.S., sur R.-M.-C., à 8 h. 30.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du journal de 20 heures sur Antenne 2.



PA

DIRECTEUR COMMERCIAL — 200.000 F

Gros équipements industriels électromécaniques — La filiale d'un très important groupe international, recherche, pour son siège situé en région parisienne, son Directeur Commercial. Sous l'autorité du Président-Directeur Général et en étroite liaison avec le groupe, il sera responsable de l'élaboration et de l'application d'une stratégie commerciale visant au développement des ventes d'équipements industriels diversifiés et de grande qualité sur le marché français. Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé d'une grande école, âgé d'au moins 35 ans, possédant de solides connaissances du marketing industriel et introduit dans le monde industriel français. Il justifiera d'une expérience réussie de la vente de biens d'équipements industriels et de l'animation d'équipes commerciales. La pratique courante de l'anglais est indispensable. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 200.000 francs, sera fonction de l'expérience acquise. Des informations complémentaires seront données au cours d'un entretien strictement confidentiel. Écrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/2622DM

DIRECTION DES ACHATS — 160.000 F

Région Ouest — Un des tout premiers groupes industriels français recherche le Responsable des Achats d'une de ses plus importantes usines (2.000 personnes). Rattaché au Directeur de Production sa mission sera de promouvoir la fonction Achats tant auprès des services internes que vis-à-vis des fournisseurs et d'animer le service employant une cinquantaine de personnes et gérant un budget de l'ordre de 80 millions de francs. Pour cela il continuera et renforcera les réformes de structure en cours, axées sur la mise en place de nouveaux moyens tant sur le plan commercial que de la gestion et accentuera l'esprit professionnel de son équipe. Il sera assisté d'un adjoint et de plusieurs ingénieurs. Ce poste convient à un candidat âgé de 38 ans minimum, de formation supérieure technique ou commerciale, véritable professionnel des achats, sachant négocier à haut niveau, gérer les budgets et animer les hommes au travers d'une conception moderne et dynamique de sa fonction. Son expérience aura été acquise dans l'industrie électronique, électrique, électro-mécanique ou mécanique. La pratique de l'anglais est nécessaire. Le salaire annuel de départ, fonction des compétences, pourra atteindre 160.000 francs. L'importance du groupe garantit une évolution pour un candidat de valeur. Écrire à G. MINS à Nantes. Réf. A/1010M

CONSULTANTS EN MANAGEMENT — 120.000 F

Production — PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A. fait partie d'un groupe multinational de Conseillers de Direction (1.000 consultants dans 23 pays) intervenant dans tous les domaines de la gestion des entreprises. Pour faire face au développement de ses activités, PA recherche plusieurs Consultants « Production ». Ils interviendront au niveau des Directions des sociétés clientes dans les domaines suivants : contrôle de production, gestion des stocks, ordonnancement, structures, méthodes et gestion de l'Entretien et Travaux Neufs, formation cadres, techniciens, maîtrise et ouvriers, analyse de la valeur et « value engineering », analyse des coûts dont ceux d'énergie. Ces postes conviendraient à des candidats âgés d'au moins 30 ans, diplômés d'enseignement supérieur et ayant acquis une expérience pratique de plusieurs années au sein d'entreprises industrielles ou en cabinet d'organisation. Ils requièrent une grande mobilité, et des missions à l'étranger sont envisageables. La connaissance de l'anglais constitue donc un atout supplémentaire. Il leur sera offert une formation théorique et pratique continue, un plan de carrière comportant des responsabilités croissantes et, dans le cadre des activités du groupe, une grande autonomie professionnelle. Le salaire, de l'ordre de 120.000 francs, auquel s'ajoutera après un an de présence un intéressement aux bénéfices de la société, sera fonction de l'expérience acquise. Écrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/062M

RESPONSABLE D'EXPLOITATION — 115.000 F

Nettoyage industriel — Le département « Nettoyage Industriel » (chiffre d'affaires en expansion de 30 % par an) d'un important groupe multinational, recherche, pour la Normandie, un Responsable d'exploitation. Dépendant d'un District Manager, et bénéficiant de l'assistance fonctionnelle d'un ingénieur technico-commercial, il aura pour mission essentielle d'animer une équipe d'ingénieurs-chimistes et techniciens, de coordonner les activités des divers chantiers répartis sur la quasi totalité du territoire français (centrales thermiques, papeteries, raffineries, usines de pétro-chimie ou de produits chimiques...) ainsi que de gérer son « entité de production » (responsabilité d'un budget, gestion du parc matériel et des stocks...). Ce poste conviendrait à un ingénieur (INSA, ETP, AM... ou équivalence), âgé de 28 ans minimum, ayant acquis soit une expérience de la direction de chantiers bâtiment et/ou T.P. soit une expérience d'ingénieur entretien dans une entreprise industrielle où des problèmes de nettoyage industriel se posent. Des connaissances approfondies en chimie et en mécanique générale sont nécessaires. Une période initiale de formation aux techniques utilisées est prévue. La pratique de l'anglais est souhaitée. Le poste implique une grande disponibilité personnelle ainsi qu'une large mobilité (3 jours/semaine environ). La rémunération annuelle de départ, fonction de l'expérience du candidat, est de l'ordre de 115.000 francs. Une voiture est fournie. Écrire à Ph. LESAGE à Paris. Réf. A/2705M

RESPONSABLE INSTALLATION ET MAINTENANCE — 110.000 F

Systèmes de détection électronique - Europe — Une société internationale spécialisée dans les systèmes électroniques de détection contre le vol dans les magasins (75 % du marché mondial, croissance annuelle 40 %) recherche, pour son siège européen situé à Paris, un Responsable installation et maintenance. Rendant compte au Directeur Général Europe, il aura pour mission d'organiser, de contrôler et de gérer budgétairement cette activité en liaison avec les responsables installation des filiales et distributeurs européens qu'il animera fonctionnellement (10 sociétés ou distributeurs - 20 techniciens environ). Il sera capable d'intervenir personnellement en clientèle et d'assurer un appui ponctuel aux commerciaux. Ce poste convient à un candidat âgé de 28 ans minimum, très familiarisé avec les systèmes électroniques du type radio-communication ou télécommunication de préférence. Il possèdera une solide expérience de l'installation et de la maintenance (prévention, diagnostic, gestion) de ce genre d'équipements ainsi que de l'animation d'équipe de techniciens. L'environnement international du poste implique une très bonne pratique de l'anglais ainsi qu'une disponibilité pour les déplacements (60 % du temps au départ). Des qualités de « leader », de gestionnaire ainsi qu'un très bon sens de la clientèle sont nécessaires. Le poste, basé à Paris, offre de sérieuses perspectives dans un secteur en expansion. Écrire à J.-P. CHABAUD à Paris. Réf. A/2703M

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES — Rhône-Alpes

Une entreprise métallurgique (chiffre d'affaires 530 millions de francs) pratiquant des méthodes modernes de gestion, filiale d'un groupe français de premier plan recherche pour faire face à son expansion régulière deux jeunes ingénieurs.

Ingénieur procédé métallurgique

Rattaché au responsable de l'aciérie, il aura pour mission d'exploiter un nouveau procédé d'élaboration de l'acier dans le cadre d'une augmentation de capacité de l'outil de production. Ce poste convient à un candidat âgé de 27 ans minimum, diplômé d'une grande école (Mines, Centrale, AM) possédant une spécialisation métallurgique. Une première expérience de deux à trois ans en aciérie électrique serait appréciée. La pratique courante de l'anglais est impérative.

Ingénieur laminoir

Rattaché à l'ingénieur de production, il participera à la mise au point d'un nouveau laminoir fabriquant des ronds en semi-continu. Ce poste convient à un ingénieur mécanicien (AM ou équivalent) possédant une expérience d'au moins trois ans de laminage de rond en continu ou semi-continu. La pratique de l'anglais constitue un atout supplémentaire.

Ces deux postes présentent de réelles perspectives d'évolution dans d'autres unités compte tenu du développement régulier du groupe. Les rémunérations annuelles de départ seront liées au niveau d'expérience atteint. Écrire à A. RICHARD à Lyon. Réf. A/3465M

CONTROLLER — Lyon

Génie Civil, matériaux de construction — Pour sa filiale française (société de moyenne importance, siège à Lyon), un puissant groupe britannique recherche un « Controller ». Rattaché à la Direction Générale France, il doit proposer et mettre en œuvre la politique financière de cette société. Assurant la gestion de la filiale sous ses aspects financiers, comptables, juridiques, administratifs et fiscaux, il se donnera comme mission immédiate la conception et la mise en place d'un système d'analyse, de contrôle et de communication de données de gestion concernant l'entreprise. Il veillera à la rentabilité de façon permanente, véritable conseil de la Direction Générale et des opérationnels, il devra les assister dans l'élaboration du plan, des budgets et des stratégies dont il assurera le suivi. Ce poste convient à un homme de formations comptable et financière supérieures, âgé de 32 ans, en tant que Directeur Financier et Administratif, il maîtrise suffisamment les techniques et pratiques comptables anglo-saxonnes pour pouvoir les utiliser au sein de cette structure internationale. Bien entendu, la maîtrise de l'anglais est impérative. La rémunération annuelle, de l'ordre de 180.000 francs, reposera sur l'expérience réelle du candidat retenu. Écrire à G. ANDRIEUX à Lyon. Réf. A/3463M

RESPONSABLE SERVICE INFORMATIQE — 125.000 F

Informatique d'application technique — Une société française d'ingénierie, de renommée mondiale, située dans la région parisienne, recherche le Responsable de son service Informatique. Dépendant du Directeur Général, il a pour mission essentielle de gérer, d'animer et de développer le service informatique et de mettre à la disposition des divisions opérationnelles, avec lesquelles il a des relations fonctionnelles privilégiées, des études et des réalisations de logiciels d'application. Pour ce, il aura à négocier et gérer les contrats de location, à évaluer le matériel, à assurer la gestion analytique du centre ainsi qu'à encadrer et animer des analystes. Il sera, en outre, personnellement responsable de l'exploitation rationnelle des programmes mis au point et de la direction d'études informatiques complexes. Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé d'une grande école (SUPELEC, IEG Grenoble, IDN ou équivalence, option informatique), âgé de 30 ans minimum, et possédant une première expérience de 5 ans environ acquise dans un service technique utilisant l'informatique. Des qualités d'animateur et de gestionnaire sont indispensables. La rémunération annuelle de départ, fonction de l'expérience du candidat, sera de l'ordre de 125.000 francs. Écrire à Ph. LESAGE à Paris. Réf. A/2706M

INGÉNIEUR D'AFFAIRES — 120.000 F

Traitement des Eaux — Une société exploitant les marchés de l'assainissement et l'aménagement de l'environnement, connaissant une forte notoriété et possédant un important capital technique, recherche un ingénieur d'affaires, pour une de ses filiales, société d'ingénierie spécialisée dans le traitement des eaux usées et résiduaires. Dépendant du Président, sa mission sera de promouvoir un nouveau procédé particulièrement performant s'adressant au domaine industriel. Pour cela, il définira sa stratégie de développement sur ce marché et mènera personnellement les contrats, de la négociation à la réalisation. Il s'appuiera sur les services techniques et le centre de recherche du Groupe. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum de formation ingénieur et possédant une connaissance du marché et des techniques acquise, soit dans un organisme traitant des problèmes de l'eau, soit au cours d'une expérience de la négociation chez un constructeur ou une société d'ingénierie. La connaissance de l'anglais serait appréciée. Ces fonctions requièrent esprit d'entreprise et sens des affaires. Le poste offre des développements de carrière. La rémunération annuelle de départ, fonction des compétences, sera de l'ordre de 120.000 francs. Écrire à J.-B. FOURNIER à Nantes. Réf. A/1009M

RESPONSABLE TECHNIQUE — 110.000 F

Une société française fabriquant du matériel de précision, filiale d'un important groupe américain, recherche pour son usine (250 personnes) située au Sud-Ouest de la région parisienne, un ingénieur services techniques. Rattaché au Directeur de l'usine, il sera responsable du bureau des études (conception de nouveaux produits et conditionnements, amélioration des produits existants). Il interviendra également pour le développement des procédés de fabrication et pour toute mission d'assistance ou étude ponctuelle confiée par la Direction (études d'investissements, d'équipements, de rentabilité, etc...). Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, ingénieur diplômé, ayant une expérience des services techniques, acquise si possible dans l'industrie mécanique de précision. La connaissance de l'anglais est indispensable. La rémunération de départ, de l'ordre de 110.000 francs, sera liée à l'expérience et au potentiel du candidat. Écrire à P. POUGNET à Paris. Réf. A/2708M

CHARGÉS D'AFFAIRES — 100.000 F

Constructions industrialisées — Une société française de constructions industrialisées et de menuiserie métallique à vocation d'ensemblier, recherche deux Chargés d'Affaires. Rendant compte au Directeur de Division, ils seront, l'un sur la région Nord, l'autre sur Paris, responsables de la réalisation et de la gestion des contrats en conformité avec les marchés passés avec les clients. En liaison avec le bureau d'études et la fabrication, ils participeront à la mise au point des produits. Ils assureront la coordination des équipes de réalisation, le contrôle et le suivi de la sous-traitance et la gestion budgétaire des opérations. Ces deux créations de postes intéressent des ingénieurs diplômés (ETP ou ingénieurs option Génie Civil) âgés de 28 ans minimum, pouvant justifier d'une expérience d'au moins trois ans de la conduite de chantiers et de travaux acquise au sein d'une entreprise générale de travaux publics ou bâtiment. La possibilité de participer à des missions à l'étranger rend souhaitable la pratique de l'anglais. La rémunération annuelle sera de l'ordre de 100.000 francs. Prière d'indiquer la région souhaitée. Écrire à J.-P. CHABAUD à Paris. Réf. A/2707M

CHEF DE PRODUIT

Une société française de VPC du secteur loisirs et culture, en forte expansion, membre d'un puissant groupe international, recherche, pour son siège situé en banlieue Sud de Paris, un Chef de Produit. Rendant compte au Directeur Général des services commerciaux et en étroite relation avec les services d'exploitation, il sera responsable de la promotion, de l'animation et de la gestion d'une gamme de produits Musique. Il interviendra notamment pour la définition et le lancement de nouveaux produits, l'élaboration de la politique promotionnelle, l'établissement des prévisions et le suivi de la réalisation des objectifs de vente... Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 28 ans, diplômé d'enseignement supérieur commercial et possédant une première expérience de préférence dans les produits de grande consommation. Des notions en informatique ainsi qu'une sensibilisation importante à la musique classique sont nécessaires. La pratique de l'anglais est indispensable. La rémunération de départ sera liée à l'expérience et au potentiel du candidat. Écrire à P. POUGNET à Paris. Réf. A/2704M

INGÉNIEUR MÉCANICIEN — 90.000 F

Grenoble — Filiale d'un puissant groupe français de dimension internationale, une société (140 millions de francs de chiffre d'affaires), fabrique selon une technologie avancée, des petites pièces mécaniques de grande série destinées principalement aux secteurs automobile et ménager. Le Directeur de l'usine de Grenoble recherche, pour conforter la structure technique, un jeune ingénieur Mécanicien. Responsable devant la Direction de l'usine, il se verra confier dans un premier temps, à titre de formation, la coordination d'actions entreprises pour la rationalisation du montage et de la mise en œuvre d'outillages sur les machines de production. Après cette période d'intégration, affecté aux services techniques, il prendra à terme la responsabilité de l'atelier d'outillage (40 personnes) et le gèrera de façon complète et autonome. Ce poste intéresse un ingénieur mécanicien de 28 ans, diplômé d'une grande école (AM, ECAM, IDN), sa spécialisation ESE ou automatismes serait appréciée, il bénéficie d'une première expérience en fabrication dans le domaine de la mécanique de précision, ou bien en bureau d'études d'outillage. La rémunération annuelle de départ pourra atteindre 90.000 francs selon le potentiel et l'expérience du candidat. Écrire à G. ANDRIEUX à Lyon. Réf. A/3464M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

P A Conseiller de Direction S.A.

8, rue Bellini, 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 727-35-79 — 1, allée Jean-Bart - Cours des 50 Otages, 44006 NANTES Cedex - Tél. (40) 47-52-12

9, rue Jacques-Moyron, 69006 LYON - Tél. (78) 52-90-63 — 19, Résidence Flandre, 59170 CROIX - Tél. (20) 72-52-25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - New York - Olso - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich



Quels seraient les effets d'un relèvement du SMIC à 2 400 F ?

Le relèvement du SMIC à 2 400 F a été l'un des thèmes majeurs de la campagne électorale. Quelles conséquences aurait eu une telle progression du salaire minimum ? Avec un retard regrettable — mais mieux vaut tard que jamais — l'INSEE répond à la question, sous la plume du directeur de sa division « Revenus », M. Jean Bégué (1). Une telle hausse, écrit-il, aurait probablement accru la masse salariale dans l'industrie et le commerce de 7,2 % par rapport à son niveau de janvier 1978 ; soit de 6,9 % par rapport à la situation d'avril, ou d'environ 6 % par rapport au montant actuel. Il s'agit là de l'hypothèse la plus vraisemblable, car tout dépend, bien entendu, des effets de contagion qu'aurait eus une telle augmentation sur les salaires compris auparavant entre 2 000 et 5 000 francs par mois.

UNE majoration du montant mensuel (ou annuel) du SMIC a toujours trois types d'incidences :

● Un relèvement des salaires *d'ores et déjà inférieurs au SMIC à majorer ;* c'est le cas actuellement d'environ 9 % des salaires de l'industrie et du commerce, ce chiffre concernant non seulement les apprentis, les jeunes travailleurs et les handicapés (payés au-dessous du SMIC, selon la loi), mais aussi les salariés ayant de faibles durées de travail (horaire réduit, absentéisme) et les travailleurs dont la petite rémunération est complétée par des avantages en nature (gardiens d'usine, par exemple au logement gratuit) ;

● Une hausse des salaires *compris entre le SMIC antérieur et son nouveau montant ;* dans le cas d'un salaire minimum porté à 2 400 F (donc relevé de 37,6 % par rapport au niveau du 1er janvier : 1 744 F), cela aurait *concerné* environ 20 % des salariés ;

● Enfin, un « coup d'accordéon » fait monter de proche en proche toute une série de salaires *plus ou moins proches des précédents*, le patronat aussi bien que les syndicats — chacun à sa façon — voulant éviter que le relèvement du SMIC n'entraîne un trop gros écrasement de la hiérarchie des rémunérations. Jusqu'où porte cet effet indirect de contagion ? Et selon quelle dégressivité majore-t-il les salaires concernés ? C'est tout le problème.

Trois hypothèses

M. Bégué a retenu, pour ses calculs, trois séries d'hypothèses :

1) La première est fondée sur la répartition actuelle des salaires, assez bien connue dans l'industrie et le commerce grâce aux déclarations annuelles de rémunérations faites au fisc par les employeurs (voir page 22 la pyramide actuelle des salaires). Un *fort* relèvement du SMIC modifierait sensiblement la courbe de distribution des salaires dans sa partie basse ; mais le déplacement du pied de la courbe ne devrait pas faire bouger la *tête* de celle-ci, le point de raccordement entre le nouveau bas et le haut restant évidemment incertain.

Dès lors qu'un bouleversement de fond en comble de l'allure de la courbe est impossible — elle correspond à des habitudes nationales aussi bien qu'à des rapports de forces entre salaires de niveaux de qualification différents — on peut tracer deux esquisses extrêmes de courbes nouvelles ; ce sont elles qui correspondent aux hypothèses hautes et basses du graphique ci-dessous. L'hypothèse vraisemblable est entre les deux ; mais où ?

2) Pour la situer, M. Bégué a admis que le point de raccordement entre l'ancienne et la nouvelle courbe se situerait — comme le préconisent les partis de gauche et les syndicats — à quatre fois le nouveau SMIC, soit 9 600 F. A partir de ce niveau, la hausse de salaire serait nulle ; 3 % des salariés seraient donc exclus du bénéfice de l'effet de contagion.

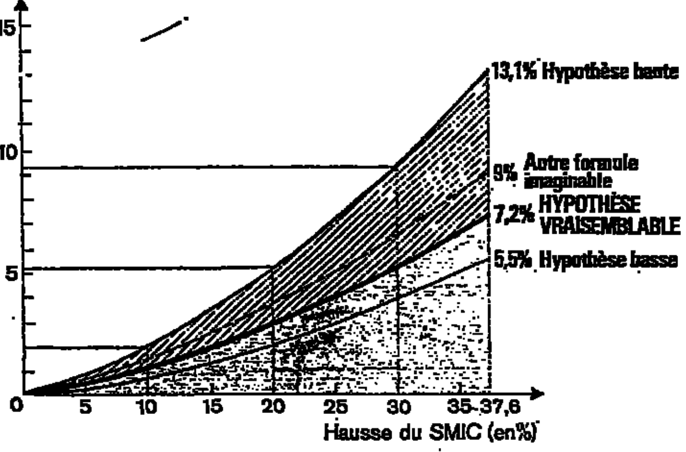
3) Enfin, l'auteur a retenu comme dernier élément de calcul l'idée — soutenue dans de nombreux milieux syndicaux ou politiques de gauche — que l'effet indirect du relèvement du SMIC ne devrait pas excéder 4 % de la masse salariale concernée (par crainte d'un dérapage inflationniste).

GILBERT MATHIEU.

(1) *Economie et Statistique*. Mai 1978.

(Lire la suite page 22.)

UNE HAUSSE DU SMIC DE 37,6% AURAIT PROBABLEMENT ACCRU LA MASSE SALARIALE DE 7,2%



LIBÉRER LE TEMPS

LORS de sa réunion de presse, le président de la République s'est entendu poser cette question : « *Pensez-vous que la France puisse durablement éviter l'aggravation du chômage sans une tout autre politique sociale, qui comporterait notamment une réduction significative de la durée du travail ?* » M. Giscard d'Estaing a estimé qu'il fallait poser la question autrement et se demander « *si les Français doivent faire baisser leur niveau de vie pour répartir plus largement la capacité de travail.* » « *On peut, en effet,* a-t-il ajouté, *avoir plus de travailleurs à l'œuvre ; mais si le produit national reste le même, cela veut dire que le niveau de vie de ceux qui étaient au travail se trouve diminué d'autant. C'est une solution de désespoir, à mon avis.* »

C'est la réponse d'un économiste partant de données statistiques et s'abstenant, par discipline intellectuelle, d'analyser ce que recouvre la demande. On peut, de fait, croiser les paramètres, dans l'espoir de trouver la solution mathématiquement la plus juste. Mais toutes les propositions n'ont pas la même valeur sociale et le chef de l'Etat a négligé le fait que le raccourcissement de la durée du travail, au-delà de son importance syndicale, est devenu un thème majeur des revendications sur la qualité de la vie.

Nombre de salariés réclament l'allégement de la journée de travail non pas pour pouvoir rentrer chez eux un peu plus tôt mais surtout pour se procurer davantage de temps libre. Le droit au loisir se revendique, au même titre qu'une augmentation de salaire. Il passe même éventuellement par un abandon d'avantages pécuniaires.

Pour bien des spécialistes, cette revendication devra, un jour ou l'autre, être intégrée aux analyses économiques, qu'on s'en indigne ou le déplore. Ceux qui croient que le temps libéré est, d'une certaine façon, « de l'argent » ne parlent pas, comme le président de la République, en termes de désespoir. Pour eux, il s'agit de propos d'espoir. Même avant le « troisième millénaire ».

L'exode des campagnes s'accélère

Les résultats définitifs du recensement qu'analyse Monique Gombert dans la revue de l'INSEE, « Economie et Statistiques » (mai 1978), mettent fin à des supputations contradictoires. Selon certains experts, la diminution du nombre des actifs devait se poursuivre et s'accentuer. D'autres au contraire, s'appuyant sur des arguments d'ordre démographique, estimaient qu'elle devait se ralentir. A tort. Entre 1968 et 1975, en effet, le rythme de la diminution s'est accéléré : 5,7 % par année (au lieu de 3,7 % pour la période 1954-1968). En sept ans, le tiers des emplois agricoles ont disparu. Les « entrées » dans l'agriculture sont de plus en plus faibles, plus particulièrement pour les femmes. A ces grandes tendances s'ajoutent deux phénomènes nouveaux, l'avancement des départs à la retraite (qui se traduit par un très léger rajeunissement de la population active masculine) et une forte baisse de l'activité agricole féminine.

DES murailles douanières protectrices héritées de Méline et un morcellement excessif des terres avaient favorisé jusqu'à la dernière guerre le maintien d'une importante population agricole en France, sans commune mesure avec ce qui se passait déjà chez nos voisins européens. Puis ce fut, avec le développement du machinisme, des engrais et des rendements, la course à la concentration. Devant les bonds prodigieux de la productivité, on se risque à parler d'une France sans paysans, non pas tant pour le déplorer, mais comme d'une nécessité économique, l'industrie devant absorber le trop-plein de main-d'œuvre agricole. Depuis 1945, les campagnes se vident à un rythme soutenu, entraînant des déséquilibres politiques et sociologiques, au point qu'on pourrait, trente ans plus tard, légitimement s'interroger : la saignée n'était-elle pas suffisante ? L'obstination des organisations agricoles, dans leurs discours officiels du moins, à répéter que le seuil minimal était atteint, que la France, grand pays agricole, devait conserver son potentiel de travailleurs de l'agriculture, allait-elle être payante ? Le refus de la ville et de la concentration pouvait laisser supposer enfin que la campagne et le métier de la terre retiendraient un plus grand nombre de jeunes. Le recensement de 1975, que l'on peut aujourd'hui analyser, infirme toutes ces impressions. Non seulement l'exode rural ne s'est pas ralenti, mais il s'est accéléré.

La population active agricole qui englobe les agriculteurs exploitants, les salariés agricoles et les aides familiaux, comptait en 1968 plus de trois millions de personnes. Sept ans plus tard, elle en aura perdu un million et ne représentera plus que 9 % de l'ensemble de la population active au lieu de 14,9 % en 1968.

Mais le rythme de disparition est très variable selon les statuts. Les femmes représentaient 33 % des actifs en 1968 et 30 % en 1975. Les exploitants agricoles passent, pour les mêmes années, de 46 % à 57 % de l'ensemble, grossis qu'ils sont par les catégories des aides familiaux. Ces derniers connaissent le plus fort taux de diminution : 10,2 % par an (hommes, — 11,7 % ; femmes, — 9,6 %) pendant la période 1968-1975 au lieu de 4 % entre 1962 et 1968 et 5 % entre 1954 et 1962. Comment expliquer cette hémorragie ? Essentiellement, pour les classes d'hommes de 1921 à 1945, par un changement de statut, les enfants prenant la succession de leurs parents. Pour les classes les plus jeunes (1956-1950), cet effet du changement de statut s'accentue avec, notamment, l'application de la loi du 13 juillet 1973 sur les associés d'exploitations. L'aide familiale de 1975 s'inscrira plus volontiers dans la case « exploitant agricole ». Pour cette classe d'âge, enfin, s'ajoute une autre cause de raréfaction : le départ pur et simple hors de l'agriculture.

Les retraités : 800 000 ménages

Si l'on considère maintenant l'ensemble des ménages dont le chef de famille est ou a été un actif agricole, la diminution est beaucoup plus lente. On passe de 2 140 940 ménages, comptant 7 251 400 personnes, à 1 913 905 ménages représentant 5 883 730 personnes, soit 11 % de la population, soit aussi moitié moins qu'il y a vingt ans. Diminution plus lente, car pendant que le nombre des exploitants et des salariés régresse (respectivement de 4,6 % et de 5,9 %), celui des anciens agriculteurs s'accroît de 4,7 % par an. Ils sont, en 1975, un peu moins de 800 000 ménages de retraités, contre un peu plus de 900 000 ménages d'exploitants en activité.

L'évolution varie également selon les régions. Ce sont les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Savoie et de l'Ariège qui enregistrent la plus forte diminution d'actifs agricoles. La Creuse et le Gers, avec respectivement 38 % et 36 % d'actifs dans l'agriculture, sont les plus « agricoles » en 1975. Les régions Bretagne et Pays de la Loire, avec une moyenne départementale de 53 000 et de 39 000 agriculteurs, arrivent en tête du classement par le peuplement.

Cette population active agricole reste vieille, mais se renouvelle. Par rapport à la population active totale, on y trouve deux fois moins de jeunes de moins de trente ans (16,1 % contre 33,8 %) et deux fois plus de plus de cinquante-cinq ans (23,7 % contre 12,7 %). La tranche d'âge quarante-cinquante-quatre ans vient en tête. Le vieillissement est donc loin d'être stoppé, même si l'âge moyen des hommes diminue légèrement : 45,36 ans au lieu de 54,82 ans. Qui peut assurer le renouvellement ?

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 22.)

Les deux pauvretés

par RENÉ LENOIR (*)

DANS les pays dits riches, la pauvreté étonne ou fait scandale. Pour lutter contre elle il faut la connaître. Dans nos sociétés, deux types de pauvretés coexistent qui n'appellent pas toujours les mêmes remèdes : l'une tient seulement à la faiblesse des revenus, l'autre est le résultat d'un cumul de handicaps médicaux, culturels et sociaux.

La première forme de pauvreté, celle à laquelle on se réfère couramment, résulte de revenus insuffisants compte tenu du niveau moyen de vie. En France, six à huit millions de personnes sont concernées. Il s'agit des deux millions de personnes âgées au minimum social (actuellement 900 F par mois) et d'un certain nombre de familles dont le chef travaille ou, s'il est chômeur, a une formation professionnelle lui permettant d'accéder au travail, toutes personnes dont l'équilibre physiologique ou psychologique n'est ni plus ni moins perturbé que celui d'autres catégories sociales.

La seconde forme de pauvreté est moins connue. Pour environ cinq cent mille familles ou deux millions de personnes, la faiblesse des revenus n'est pas la cause de la pauvreté, elle est l'effet de handicaps multiples. Ces personnes sont à la fois mal logées, en mauvaise santé, sans formation professionnelle ; elles vivent dans des zones dépourvues de petits équipements socio-culturels et leurs enfants sont mal ou insuffisamment scolarisés.

Bien entendu, la frontière entre ces deux groupes défavorisés est incertaine, et l'on passe aisément de l'un à l'autre : une maladie, un veuvage, une expulsion, ont toujours des incidences importantes chez des familles ou des individus dépourvus de réserves et dont les arrières ne sont pas assurés. Il arrive même qu'on descende dans un troisième groupe, celui des marginaux — groupe composé de quelques centaines de milliers de personnes, — pour qui le cumul des handicaps, ajouté à un complexe d'échec, rend la réinsertion sociale très difficile.

Pour lutter contre ces deux formes de pauvreté, que fait-on ? Que faudrait-il faire ?

Pour ce qui est de la première, la « pauvreté financière », les remèdes sont évidents, ce qui ne veut pas dire aisés à mettre en œuvre. Le minimum vieillesse a plus que doublé en quatre ans. Il représente — en masse globale — plus de 30 % de l'impôt sur le revenu. Il reste encore insuffisant. Il faut poursuivre son amélioration, ce qui n'ira pas sans sacrifice pour les actifs pendant encore une dizaine d'années, période au bout de laquelle le nombre des personnes n'ayant jamais ou peu cotisé pour une retraite diminuera fortement.

En ce qui concerne les actifs, l'objectif évident est le relèvement des bas salaires : c'est l'enjeu des négociations qui s'engagent actuellement. Les syndicats comprendront-ils l'importance de cet enjeu ou resteront-ils attachés à une stricte hiérarchisation des salaires ? C'est le premier obstacle, d'ordre psychologique. Le second est d'ordre économique : ce relèvement est-il compatible avec la reconstitution des fonds propres des entreprises, condition des investissements futurs ? Partout en Europe, les bons salaires coïncident avec un taux satisfaisant d'autofinancement. Reste les branches en péril compte tenu de la situation internationale (le textile par exemple, les constructions navales, etc.) et tout un secteur de petites et moyennes entreprises incapables de supporter un relèvement significatif des bas salaires. Pour toutes ces entreprises, il faut compenser ce relèvement par une atténuation des charges sociales.

Cette façon de faire diminuerait les ressources du budget social de la nation, dont l'équilibre est tendu. On voit mal comment éviter une fiscalisation accrue de ce budget. Les derniers comptes européens connus montrent qu'il est financé par l'impôt à hauteur de 11,5 % en France, 27,5 % en Allemagne et 42 % en Grande-Bretagne. Il est possible d'avancer dans cette voie sans chercher une harmonisation illusoire avec nos voisins.

(*) Ancien ministre, président du Carrefour social-démocrate.

(Lire la suite page 24.)

Quels seraient les effets d'un relèvement du SMIC à 2400F ?

(Suite de la page 21.)

Sur ces bases, les calculs ont alors abouti à deux sortes de résultats.

● Le gonflement de la masse salariale par rapport au 1er janvier aurait été de 7,2 % ; soit, compte tenu de la progression des salaires intervenue au premier trimestre de cette année, une augmentation de 6,9 % par rapport à la situation du 1er avril. En termes annuels, cela aurait représenté une progression de la masse salariale de l'ordre de 6 % par rapport à ce qui est actuellement prévu pour 1978 par le ministère des finances (12 %).

● La dégressivité de l'augmentation aurait été à peu près la suivante (par rapport au 1er janvier) :

Pour un salaire mensuel brut au 1er janvier de :	Augmentation		Nouveau salaire
	(en %)	(en F)	
1 744 F (SMIC)	37,6	656	2 400 F
2 400 F	10	240	2 640 F
2 900 F	9	261	3 161 F
3 000 F	7,5	225	3 225 F
3 500 F	4	140	3 640 F
6 000 F	1	60	6 060 F
9 600 F	=	0	9 600 F

C'est cette situation que décrit la courbe intermédiaire de la page 21 intitulée « hypothèse vraisemblable ».

Une autre formule d'« accordéon » a été calculée par M. Bégué, correspondant à une majoration deux fois plus rapide pour le salaire qui était de 2 400 F au 1er janvier (20 % au lieu de 10 %). Ce schéma de répercussion s'est révélé beaucoup plus coûteux, vu le grand nombre de petits salariés (30 % environ, soit 4 millions) gagnant moins de 2 400 F par mois. Même avec un resserrement hiérarchique plus prononcé, il aurait été difficile de ramener l'effet de contagion à moins de 5.5 % de la masse des salaires concernés (au lieu de 4 % dans l'hypothèse précédente). De sorte qu'au total cette formule, plus généreuse au bas de l'échelle, aurait gonflé la masse salariale du commerce et de l'industrie de 9 % (au lieu de 7,2 % dans le cas précédent).

Tels sont les résultats de cet intéressant effort de prévision qui, s'il avait été connu à temps — cela ne dépendait pas de l'auteur — aurait permis de mieux cadrer le débat électoral sur la politique salariale à mener en France et évité bien des polémiques inutiles. Souhaitons qu'à l'avenir l'INSEE, conformément à sa vocation de service public, informe mieux l'opinion des enjeux et des conséquences des choix offerts.

Deux remarques

Deux remarques en terminant. Les calculs de M. Bégué ne portent que sur les salaires du commerce et de l'industrie. S'ils étaient étendus à l'ensemble des salaires, l'incidence d'un fort relèvement du SMIC apparaîtrait plus faible. Car si les bas salaires sont nombreux dans l'agriculture et les services domestiques, ils le sont beaucoup moins dans la fonction publique et le personnel des collectivités locales, secteurs sensiblement plus peuplés.

Seconde remarque : on ne peut, à partir de ces données, mesurer l'impact exact sur l'économie française d'un relèvement du SMIC à 2 400 F. Car l'incidence des 5 ou 6 % de masse salariale supplémentaire qu'elle entraînerait dépendrait de la politique poursuivie. Au niveau des entreprises, la charge salariale additionnelle entrant dans les prix de revient serait différente selon qu'une partie en serait — ou non — compensée par allégement de la fiscalité ou des cotisations sociales, comme l'avait proposé le parti socialiste ; surtout si cet allégement était modulé pour être plus important dans les entreprises et les secteurs (2) où la proportion des petits salaires est plus grande. Au stade de la consommation, l'incidence des revenus supplémentaires distribués varierait également selon que la politique des prix inciterait les salariés à acheter ceci plutôt que cela, et selon que la politique fiscale les encouragerait plus ou moins à l'épargne.

Il est donc souhaitable, pour compléter l'information des Français, que l'INSEE aille au bout de sa démarche et cherche à mesurer les effets d'un SMIC à 2 400 F selon tel ou tel scénario de politique économique. On passerait ainsi du jeu intellectuel à la simulation sociale en grandeur presque nature. N'est-ce pas un objectif utile pour qui désire réconcilier les Français avec la statistique et, au-delà, avec l'économie, qui ne peut être, selon le mot d'un de ses inventeurs, que politique.

GILBERT MATHIEU.

LA PYRAMIDE DES SALAIRES DANS L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE AU 1er JANVIER 1978

Proportion du nombre de salariés dans chaque tranche de salaires

5 % — 5,5 % — 6,5 % — 15 % — 25 % — 19 % — 11 % — 13 %

Salaires mensuels nets en francs (Salaire annuel, après déduction des cotisations sociales, divisé par 12)

(2) Habillement, cuirs et peaux, bois, commerce agricole et alimentaire, hygiène, hôtellerie.

L'exode des campagnes s'accélère

(Suite de la page 21.)

Les vingt - vingt-neuf ans, classes pleines de l'après-guerre, qui bénéficient, dans la catégorie des exploitants, de l'apport des aides familiaux et qui sont, de ce fait, plus nombreux qu'en 1968. Grâce aux indemnités viagères de départ (364 000 distribuées en sept ans) et diverses subventions qui ont facilité environ 3 000 installations par an, les jeunes agriculteurs de dix-sept-trente ans sont, en 1975, plus nombreux qu'en 1968 ; mais on peut s'inquiéter pour l'avenir plus lointain. Dans les classes en deçà de vingt ans, les actifs agricoles sont aujourd'hui en nombre insuffisant pour assurer la relève, parce que les taux d'entrée des fils d'agriculteurs dans une activité agricole diminuent, alors que l'effectif des générations se réduit.

Pour les hommes, le flux des entrées était, en moyenne annuelle, de 1962 à 1968, de 33 800. Il n'est plus que de 19 000. Ce rythme ne permet pas, loin de là, de couvrir le solde des mutations professionnelles (différence entre les entrées d'actifs agricoles venus d'une autre activité et les départs vers une activité non agricole). Il ne parvient à couvrir que 22 % des départs (décès et retraites) contre 38 % en 1968.

Les femmes changent de statut

Dans cette étude du recensement de 1975, l'auteur accorde un examen particulier à la population féminine. Les femmes sont, en 1968, un petit million d'actives agricoles. Elles ne sont plus que 610 000 en 1975 (— 6,8 % par an). A cela plusieurs explications :

— Dans les ménages agricoles, elles sont plus nombreuses à exercer une activité dans un autre secteur de l'économie : 31 % en 1975, 19 % en 1968.

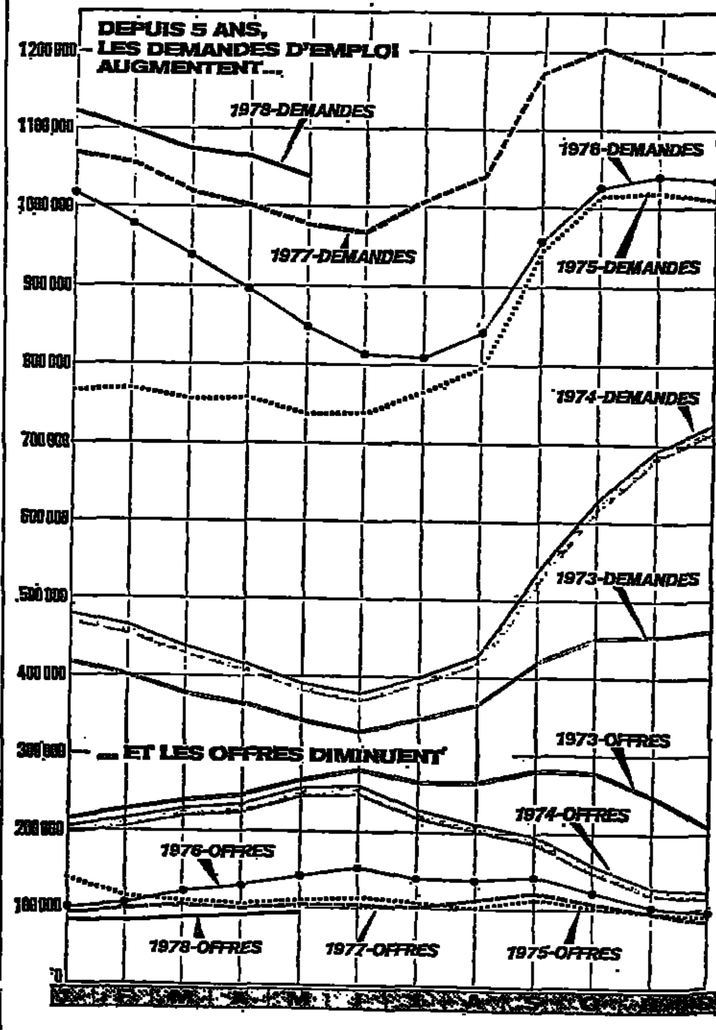
— Le fort bataillon des aides familiales de 1968 (770 000) a fondu en 1975 (378 000) au rythme de 9,6 % l'an. Mais il s'agit plus d'une question de terminologie que d'une réelle disparition. Il y a en premier lieu des femmes de cinquante-cinq ans et plus qui se déclarent plus volontiers en 1975 « inactives agricoles » qu'aides familiales. Il y a celles de vingt-cinq à cinquante-cinq ans qui revendiquent un véritable statut et se considèrent comme exploitantes agricoles à part entière. Il y a celles enfin qui prennent la tête de l'exploitation, leur époux ayant son activité principale en dehors de l'agriculture. Cette question de terminologie explique qu'entre les deux recensements le nombre des exploitantes ait progressé. Elles représentent 16 % des « actives » agricoles, contre 12 %.

Dernière et principale raison de la diminution du nombre de femmes en agriculture : les jeunes ne veulent pas y entrer. Le phénomène, qui n'est pas nouveau, s'amplifie : 4 300 entrées annuelles entre 1968 et 1975 contre 13 300 entre 1962 et 1968. L'ensemble se traduit par un vieillissement de l'âge moyen : 46,64 ans au lieu de 46,50 ans.

Au total, les mesures favorisant les départs en retraite et l'installation des jeunes qui ont accompagné l'arrivée des classes pleines de l'après-guerre semblent insuffisantes pour favoriser une relève rendue aléatoire par la faiblesse démographique des moins de vingt ans, et leur peu de goût pour l'activité agricole, surtout chez les femmes. Le problème reste de savoir si l'agriculture française peut se passer de plus de bras encore ou s'il faut stopper — et par quelle thérapeutique — une hémorragie qui durerait depuis trop longtemps.

JACQUES GRALL.

LES DEMANDES D'EMPLOI ONT TRIPLÉ EN QUATRE ANS

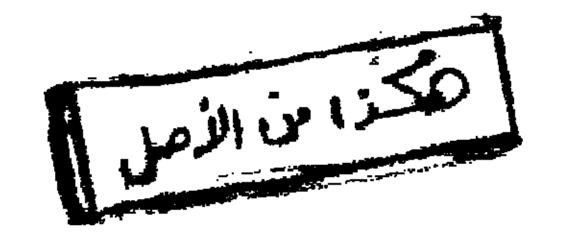


Cette nouvelle présentation graphique des statistiques mensuelles de l'emploi ne tient désormais plus compte que des demandes et des offres non satisfaites en données observées, puisque le ministère du travail et de la participation a décidé de ne plus publier officiellement les chiffres en données corrigées des variations saisonnières. Mais ces nouvelles courbes permettent de mieux mesurer l'amplitude du chômage avant et après le début de la récession économique. On s'aperçoit ainsi que les demandes d'emploi ont presque triplé depuis juin 1974, tandis que les offres ont, dans le même laps de temps, diminué des deux tiers.

« La situation est préoccupante », *reconnaissait le ministre du travail et de la participation, après la publication des statistiques de mai. Le nombre des demandes non satisfaites a baissé d'avril à mai, passant de 1 065 200 à 1 037 100. Mais, si cette évolution saisonnière, habituellement constatée à pareille époque, a été un peu plus favorable qu'en 1977 (— 2,6 % contre — 2,4 %), elle est restée, en revanche, sensiblement inférieure à la diminution enregistrée d'avril à mai 1976 (— 5,4 %), où l'on ne comptait « que » 848 300 chômeurs. En un an l'augmentation du nombre des demandes a été de 6,2 %, ce qui traduit une aggravation du chômage à un niveau élevé.*

Même tendance pour ce qui concerne les offres d'emploi non satisfaites : hausse de 4,5 % d'avril à mai (94 600 contre 90 600), légèrement supérieure à celle d'avril à mai 1977 (+ 1,7 %), mais bien moindre que celle d'avril à mai 1976 (+ 9,8 %), où l'on recensait 134 400 offres.

A un millier près, le nombre des chômeurs secourus est resté étale : 648 300 en mai contre 649 200 en avril. Mais le nombre des bénéficiaires de l'allocation supplémentaire d'attente (90 % du salaire brut) s'est encore accru, passant de 168 738 en avril à 171 973 en mai.



Les salariés de Baccarat ont foi en l'avenir : ils sont devenus actionnaires

Lors de sa réunion de presse du 14 juin, le président de la République a relancé l'idée de l'actionnariat salarié. Peu auparavant, une usine de Lorraine, Baccarat, venait d'accomplir sa « révolution sociale » en offrant à ses employés la possibilité d'acquérir des actions. Ceux-ci y ont souscrit pour un montant total de 656 000 francs, soit 7,1 % des parts du capital nouveau.

BACCARAT. Un nom qui sonne comme le cristal, bien sûr. Une ville bâtie autour de son usine comme d'autres autour de leur clocher. Une anomalie dans le climat social de la Lorraine : en 1978, au beau milieu des difficultés d'emploi que connaît la région, la Compagnie des cristalleries de Baccarat annonce que plus de la moitié de ses cadres et ouvriers sont devenus actionnaires. Certains verront là l'aboutissement d'une longue histoire, d'autres, au contraire, le point de départ d'une nouvelle étape. Dans un cas comme dans l'autre, on ne comprendrait rien à cette curieuse aventure si on n'avait en mémoire les origines et le passé de Baccarat.

C'est en 1764 que la « verrerie » fut fondée par Mgr de Montmorency-Laval, évêque de Metz. Il poursuivait un double but : redonner du travail aux milliers de bûcherons en chômage ; freiner les importations des produits de Bohême. Si l'on ajoute que la verrerie sortit de terre en même temps que les logements des soixante-dix familles d'ouvriers, on aura pratiquement tout dit de Baccarat où, aujourd'hui comme hier, l'essor industriel s'est confondu avec le souci du progrès social.

Bien entendu, on ne manquera pas de s'interroger sur la nature de ce progrès. Il fut un temps où l'on naissait et mourait Baccarat, et aujourd'hui encore, les petites maisons dévolues aux ouvriers de la fabrique font penser à celles des corons avec tout ce que cela suppose d'enchaînement fatidique. Encore faut-il se méfier des comparaisons : une chose est de descendre dans la mine ; une autre de souffler le verre.

Eloigné des grands centres urbains, Baccarat a, de tout temps, vécu en autarcie : l'assistance médicale et les écoles remontent à 1825, la caisse d'épargne maison à 1830, la première caisse de retraite à 1850, le premier foyer d'enfants à 1859, la création d'un fonds de chômage à 1890. Comment voudrait-on, dans ces conditions, que les verriers ne se sentent pas chez eux de père en fils dans cette usine ? Et comment oublier qu'à Baccarat on ne peut faire autrement que d'aimer son métier. Métier d'art, d'artisan, d'artiste, métier où l'on travaille en équipe mais pas à la chaîne, où l'on profite de la pause pour aller voir ce qu'est devenu cet objet que l'on vous a retiré des mains encore tout chaud.

Aujourd'hui, les écoles et les crèches ont quitté l'usine *« on ne se marie plus Baccarat »*, comme disent les ouvriers eux-mêmes, mais on n'en conserve pas moins un attachement viscéral au lieu de travail. A la veille de la fin des congés payés, on voit les verriers par dizaines tourner autour des fours. Bon nombre d'entre eux ont la réaction type des fils de grandes familles : *« Même si on critique notre entreprise, on n'admet pas que ceux de l'extérieur le fassent. »*

Le sentiment de sécurité décuple cet attachement. Sécurité de l'emploi d'abord. Une politique commerciale dynamique permet à Baccarat d'être présent sur tous les grands marchés internationaux, et la demande reste supérieure à l'offre. Si la cristallerie se garde d'y répondre en augmentant trop rapidement ses capacités de production, c'est qu'elle tient avant tout à sa renommée de perfection. Le visiteur ne manque pas d'être effaré par la légèreté apparente avec laquelle les vérifieuses *« balancent »* les pièces de cristal dans la caisse aux rebuts. Environ 30 % de la production est quotidiennement sacrifiée au label perfection, le moindre défaut étant impitoyablement dénoncé au cours d'un processus de fabrication qui fait intervenir entre vingt et soixante personnes.

Le four le plus moderne

Politique commerciale, qualité du produit, mais aussi investissements. C'est à Baccarat que l'on trouve le four le plus moderne et le plus sophistiqué du monde, construit sur les indications des techniciens de l'usine par un ingénieur travaillant pour la NASA. Mis en route en août 1977, il a nécessité un investissement de 5 500 000 francs. Un autre est en construction. La plupart des machines qui viennent diminuer la peine de l'ouvrier (air comprimé pour certains soufflages, chaîne de transports, des pièces, outils de manutention, etc) ont été conçues sur place. La mécanisation ne doit pas contredire la part manuelle et artistique qui revient à l'ouvrier.

Pour le reste, ce dernier a pris l'habitude de faire confiance, pas tellement par atavisme, mais parce qu'il s'y retrouve. Les choses vont sans heurts et dans le même sens. Etre nommé meilleur ouvrier de France reste un honneur particulièrement envié. Recevoir la médaille du travail compte toujours parmi les grandes heures de la vie. Et ce dans une entreprise où la moyenne d'âge est très jeune (vingt-sept ans).

Même l'*« émigré »*, celui qui arrive de Longwy où il ne voulait pas être mineur, trouve rapidement sa place et s'en félicite : le foyer des jeunes installés à l'extérieur de l'usine, la nature toute proche, les activités culturelles et de loisirs de la ville — au conseil municipal de laquelle figurent six membres des cristalleries — l'aident à s'adapter rapidement.

Les revenus globaux annuels (tous avantages inclus) varient entre 44 000 francs pour un ouvrier verrier ayant son C.A.P. et 71 000 francs pour un chef de place verrier ayant quinze ans de service. Ils sont compris entre 63 000 et 68 000 francs pour un agent de maîtrise (quinze ans de service), entre 80 000 et 95 000 francs pour un cadre moyen et entre 103 000 et 108 000 francs pour un cadre supérieur. Le logement gratuit, fourni par l'usine ou payé par elle, est un avantage maintenu depuis plus de deux siècles à la demande des intéressés. Le président du conseil d'administration, quant à lui, a tenu à ne jamais recevoir ni salaire ni frais de représentation...

On comprend dès lors que l'idée d'un actionnariat salarié soutenue par le président du conseil d'administration de la compagnie des cristalleries de Baccarat, M. René de Chambrun, et réalisée à la demande des cadres et du comité d'établissement, n'ait pas eu de difficulté à s'imposer. Depuis 1968 — le joli mois de mai a eu aussi ses retombées en Lorraine — un accord d'entreprise, renouvelable tous les deux ans, a été signé par tous les partenaires sociaux, hormis la C.G.T. qui n'avait pas de délégué à l'époque et qui reste très minoritaire (à peine 10 % des voix aux dernières élections au comité d'entreprise). L'article de l'accord signé le 31 mai 1976 ouvrait aux salariés la perspective de devenir actionnaires.

Pour M. René de Chambrun, descendant de La Fayette, voilà qui allait dans le droit fil des préoccupations sociales de Baccarat. Non sans lyrisme, il définit ainsi la nouvelle étape devant ses employés : *« Lorsqu'on apprendra, peu à peu, en France et dans les pays où nous exportons plus de la moitié de notre production, que les artisans de la plus ancienne cristallerie du monde sont devenus, après deux siècles, les actionnaires de leur société, le nom de Baccarat sera auréolé d'une prestige nouveau. »*

Au départ, les verriers étaient loin de partager l'enthousiasme de leur président, faute de bien comprendre ce qui leur arrivait : *« Nous, pour mettre de l'argent de côté, on ne connaissait que la caisse d'épargne. On est d'origine rurale, méfiants, quoi ! Le patron voulait-il prendre notre argent ? Qu'est-ce que ça voulait dire souscrire une action ? »*

Méfiance renforcée par l'intervention de la C.G.T., qui entendait ne pas s'en laisser conter par les beaux discours et qui réagit en ces termes : *« Intéressant, mais pour qui ? Pour les patrons. Cela leur permet de disposer d'un certain capital non négligeable sans les moindres frais, et d'investir gratuitement sur le dos des ouvriers. »* Et de mettre en garde les ouvriers contre une dépendance préjudiciable à leurs intérêts.

Les garants de l'avenir

Cependant, dans la plupart des foyers, on avait fait ses comptes : un placement à 11 % exonéré d'impôts, dans une affaire qui marche — on est là pour le savoir — n'était pas à négliger. Progressivement l'idée s'imposa qu'on ne réalisait pas seulement un bon placement, mais que, selon le mot de plusieurs d'entre eux, *« on aura notre mot à dire dans les grandes occasions : on devient les garants de l'avenir »*.

Comment ? Nul ne le sait encore très bien et ce n'est pas ce qui a vraiment déterminé les souscripteurs. Leur confiance dans l'entreprise leur suffisait, de sorte que cinq cent soixante-cinq d'entre eux, soit près de 60 % de ceux qui pouvaient y prétendre, ont acheté cinq mille huit cent vingt parts sur les dix mille qui étaient libérées par augmentation de capital. Les actionnaires, unanimes, avaient renoncé à leur droit de préemption.

Le capital de la société, cotée à la Bourse de Nancy, est divisé en 81 420 actions. Au moment de l'opération, le cours des actions était de 280 francs, mais les membres de l'entreprise pouvaient les acquérir au prix de 130 francs. Si la totalité des dix mille actions libérées n'a pas été souscrite, cela tient tout d'abord au fait que nul ne pouvait en revendiquer plus de vingt. En second lieu, un certain nombre de salariés, surtout les jeunes qui se sont endettés d'autre part, on dû regarder à la dépense.

Il reste que l'opération n'a pas entamé la confiance des milieux financiers. La preuve : l'action Baccarat est montée jusqu'à 304 francs, sans contrepartie véritable. Les actionnaires sont en effet pour la plupart gens de Lorraine qui vendraient leurs meubles plutôt que de céder leurs titres. Si l'on ajoute que près de deux mille actions sont détenues par la Fondation de Chambrun (fonds social destiné aux retraités), on constate que 9,5 % du capital échappe aux actionnaires extérieurs.

Loin des villes et du bruit, Baccarat connaît peut-être une révolution silencieuse. Ses verriers et ses cristalliers n'en continuent pas moins de modeler avec ferveur la pâte vitrifiée. Nous les avons vus mettre la dernière main au service en décor doré au chiffre du roi Hassan II, préparer les verres au monogramme d'Air France, comme ils avaient forgé les centaines de pièces commandées par l'empereur Bokassa. C'est avec la même ferveur qu'ils fignolaient les enluminures des presse-papiers que le chef de place enrobait de cristal en un geste ancestral.

S'ils sont devenus en partie propriétaires de leur entreprise, c'est presque par nature. Il leur paraît juste qu'après lui avoir appartenu, elle leur appartienne.

FRANÇOIS SIMON.

Le bond en avant de la sidérurgie chinoise

DANS leurs horizons 1985, les Chinois donnent à la sidérurgie un rôle central. La production devrait atteindre 60 millions de tonnes d'acier-lingot, objectif lié à la création de cent vingt grands projets industriels, dont dix nouveaux combinats sidérurgiques, neuf complexes de métaux non ferreux, huit nouvelles mines de charbon, sans parler de la modernisation des mines existantes, dix gisements de pétrole et de gaz naturel, six grandes voies ferrées, cinq ports principaux. On imagine les énormes besoins en acier d'un pareil programme à côté de ceux de l'agriculture : accélération de la mécanisation (tracteurs et pompes d'irrigation) et grands travaux hydrauliques.

Même si une part substantielle des nouveaux équipements est importée, la sidérurgie chinoise se trouve acculée à une vigoureuse expansion. Or, avant de s'accroître, la production doit rattraper le temps perdu au cours de ces dernières années où la production a reculé : grèves, dissensions provoquées par le « groupe des quatre » (ou attribuées à eux) dans les usines, désordres dans les transports... Lors d'un entretien à Pékin, nos interlocuteurs chinois nous donnent les chiffres suivants : de 1972 à 1974, la production d'acier-lingot passe de 20 à 26 millions de tonnes ; dans les deux années qui suivent, elle dépasse à peine 20 millions de tonnes. De son côté, le président Hua Kuo-feng évoque devant l'Assemblée nationale chinoise une perte globale de 28 millions de tonnes pour la période 1974-1976. Quant aux importations d'acier laminé, elles augmentent d'une moyenne de 2 millions de tonnes par an en 1972 et 1973 à près de 5 millions en 1977, principalement du Japon.

Anshan, le plus grand combinat

Nous voici au cœur de la Ruhr chinoise avec ses villes industrielles dont le premier démarrage date de l'occupation japonaise avant 1945. Les anciens quartiers grossissent de vastes immeubles en briques rouges construits après 1949 autour des multiples usines : équipement électrique, machines, industrie automobile, biens de consommation depuis les bicyclettes jusqu'aux montres...

L'aciérie d'Anshan reste encore aujourd'hui, et de loin, le plus grand combinat sidérurgique de Chine. Ses débuts remontent à l'avant-guerre, et la production atteint un peu plus de 1 million de tonnes. Un gros programme d'expansion débute en 1952 avec la collaboration des Soviétiques. Au premier laminoir s'en ajoute un second et plusieurs autres unités de production.

L'œil vif, la casquette en arrière, un des ingénieurs du laminoir n° 2 nous accorde un long entretien. La capacité initiale du laminoir est portée de 2,1 millions de tonnes d'acier laminé à plus de 3 millions grâce à diverses innovations techniques et à de nouveaux équipements chinois au cours des années 60. Ainsi, la production atteint 3,3 millions de tonnes en 1972 et 3,57 millions en 1973. La situation se gâte par la suite, et en 1974 le tonnage produit est ramené à 3,21 millions de tonnes, en 1975 à 2,84 millions, en 1976 il n'est encore que de 3,49 millions. L'an dernier, par contre, le laminoir retrouve le niveau de 1973, et en 1978 il devrait sortir 4 millions de tonnes.

Si l'on ajoute la production de l'autre laminoir (plus petit) on arrive à environ 5 millions de tonnes d'acier laminé pour 1973 et 1977, soit autour de 6 millions de tonnes d'acier-lingot.

Quels sont les problèmes majeurs d'Anshan ? Il s'agit tout d'abord de renouveler l'équipement devenu beaucoup trop vieux. Un nouveau haut fourneau (n° 7) a été inauguré à la fin de 1977 : capacité 2 580 mètres cubes, 3 500 tonnes de fonte par jour, deux heures quarante minutes par coulée. Le plus grand du pays, il en remplace deux anciens. Tout son équipement est chinois. Pour l'acier, Anshan compte vingt-quatre fours Martin en voie de remplacement par des fours à oxygène (procédé L.D.), dont deux ont été installés en 1975.

Autre priorité : la gestion de l'entreprise fortement ébranlée depuis quelques années. Le comité révolutionnaire a été supprimé pour revenir à l'ancien système où les directeurs, chefs d'atelier ou d'autres unités sont responsables des activités avec la supervision du comité du P.C. Du même coup, il faut rétablir une discipline plus stricte.

Une partie du personnel a bénéficié de hausses des salaires selon les directives générales appliquées à la fin de 1977. Quant aux primes à la production, elles ne sont pas encore réapparues dans le grand laminoir, où la question est à l'étude. Elles sont, en revanche, déjà introduites dans d'autres unités.

Pour terminer, notre hôte aborde la pollution qui prend des proportions inquiétantes, à voir le ciel bouché de fumées orange, grises ou blanches.

Les nouvelles étapes

On peut aussi dresser (voir également l'article d'Alain Jacob, ci-dessous, sur Wuhan) l'inventaire des tâches qui attendent la quasi-totalité des aciéries existantes : remplacement des équipements anciens et modernisation des techniques, agrandissement des entreprises, renforcement de la gestion, meilleure productivité... La production d'acier peut ainsi gagner plusieurs millions de tonnes ; toutefois, il est évident que, pour atteindre les 60 millions, il faut de nouveaux combinats. Dans cette perspective, les Chinois optent pour les techniques de pointe liées aux économies d'échelle.

Le ministère de l'acier est en pourparlers avec la Nippon Steel pour la création de trois aciéries de 6 millions de tonnes d'acier chacun à Changaï (l'accord aurait été conclu en mai) dans le Hopei et dans le Shansi, ainsi que pour la modernisation d'autres aciéries, dont Anshan qui devrait augmenter sa production de 1 million de tonnes. Le coût total des biens d'équipement importés se situe autour de 12,4 milliards de dollars, dont 3 à 4 milliards par nouveau combinat. De son côté, Nippon Kokan espère entreprendre la modernisation et l'expansion de l'aciérie de Shihchingshan (production 1,6 million de tonnes en 1973).

Les Japonais sont en train de se tailler la part du lion. Les entreprises occidentales et américaines risquent de n'obtenir que des commandes pour quelques machines. D'une part, il existe une complémentarité bien plus efficiente entre le Japon et la Chine qu'entre celle-ci et les pays occidentaux. D'autre part, facteur majeur, les Japonais ont atteint une supériorité technologique écrasante en sidérurgie (très forte productivité, bas coûts de production) par rapport aux Etats-Unis et à l'Europe. Celle-ci doit surtout se contenter de modestes exportations d'acier vers la Chine.

Des délais très serrés

Nul ne contestera la rationalité de ce programme qui s'inscrit dans l'énorme effort en vue de stimuler et moderniser la production d'un pays de 950 millions d'habitants. Le point qui laisse perplexe tient à la brièveté des délais.

Entre 1972 et 1975, la Chine a importé pour 3 milliards de dollars d'usines clés en main ou de gros équipements comme les nouveaux laminoirs de Wuhan. Or, dans maints cas, des retards d'un à deux ans sont survenus à la suite de difficultés qui n'étaient pas toutes d'ordre politique : niveau de la main-d'œuvre et des cadres aux prises avec des techniques très avancées, transports, électricité et autres questions toujours délicates à planifier.

Le programme actuel va beaucoup plus loin. La remise en ordre de l'économie et le sens pratique des dirigeants chinois devraient faciliter la réalisation des objectifs ; par contre un manque de cadres techniques risque de se faire sentir, surtout dans les premières années, avant que la remise en ordre des universités ne porte ses fruits. Souvenons-nous, en effet, que de 1966 à 1976 la formation universitaire a été très gravement perturbée. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles la modernisation de l'éducation et le renforcement des exigences représentent l'une des quatre grandes priorités nationales.

Deux autres groupes de facteurs vont se révéler délicats, au moins dans les premières années, ce sont les transports et l'énergie nécessaires aux nouvelles aciéries.

GILBERT ETIENNE.

Une aciérie saisie par la politique

« *PLUS de 7 000 tonnes d'acier par jour* » : c'est à peu près la seule indication précise que les responsables du vaste complexe sidérurgique de Wuhan — situé en Chine centrale, au bord du fleuve Yangtsé, — l'un des plus importants de Chine, consentent à livrer sur la production actuelle de leur entreprise. Le reste concerne presque uniquement le passé.

Les usines ont beaucoup souffert, nous dit-on, des troubles des dernières années et, de 1974 à 1976, les pertes enregistrées sur la production d'acier sont évaluées à 2 millions de tonnes. La situation s'est fortement améliorée depuis : en 1977, la production s'est accrue de plus d'un tiers par rapport à 1976 ; pendant le premier trimestre de 1978, elle a été « *beaucoup plus élevée* » que pendant la même période l'an dernier.

Pour en savoir un peu plus, notamment quant à l'avenir, il faut s'adresser aux techniciens étrangers, japonais et allemands, qui travaillent non loin de là. Car tout à côté de l'actuel complexe, qui fonctionne depuis vingt ans, s'édifie un nouvel ensemble d'importance comparable. Aux quatre hauts fourneaux existants viennent de s'en ajouter trois nouveaux. En aval, quatre unités sont en construction : une de coulée continue d'une capacité annuelle de 1,5 million de tonnes (équipement ouest-allemand), un laminoir à chaud d'une capacité de 3 millions de tonnes (japonais), un laminoir à froid pouvant traiter 1 million de tonnes en aciers minces (allemand), un atelier enfin de galvanoplastie (japonais).

L'ensemble de ces quatre unités représente un investissement de l'ordre de 650 à 700 millions de dollars. Il est assez difficile, compte tenu de la discrétion des autorités, de se faire une idée précise des capacités globales du futur complexe. Bien que voisines, il semble, d'autre part, que les installations anciennes et nouvelles soient destinées à fonctionner de manière relativement indépendante, l'acier produit par les premières n'étant pas adapté aux ateliers de traitement des secondes.

De façon très approximative, cependant, les chiffres de production possibles seraient de 2,5 à 3 millions de tonnes pour les installations anciennes — ce qui correspond, en gros, au chiffre de production journalière cité plus haut, — dont les fabrications se limiteraient essentiellement à des produits tels que rails, matériaux de construction, etc. Les nouveaux hauts fourneaux ne peuvent, pour leur part, produire plus de 2 millions de tonnes par an, ce qui est insuffisant pour alimenter le seul laminoir à chaud construit par les Japonais. La production locale doit donc être complétée par des apports extérieurs en acier brut, en provenance notamment de Changhai. A la différence des premières, les nouvelles unités produiront essentiellement des aciers fins dont une partie pourrait être destinée aux constructions militaires et aéronautiques.

Accidents du travail

De toute évidence — et ses responsables n'en font guère mystère, — le complexe sidérurgique de Wuhan se relève à peine, et difficilement, d'une longue période de désorganisation. Peu de détails sont donnés à ce sujet du côté chinois. Mais on apprend, par exemple, de source japonaise, que l'atelier de galvanoplastie est en retard d'un an et que le nouveau laminoir à chaud, qui aurait dû commencer à fonctionner dès le mois de juillet 1977, ne sera prêt que vers la fin de 1978.

Tous les problèmes sont-ils désormais réglés ? Les dirigeants que nous rencontrons font intégralement porter sur la « *bande des quatre* » la responsabilité des difficultés de ces dernières années et affirment qu'avec « *un moral élevé* » l'ensemble du personnel — quatre-vingt-dix mille salariés, dont plus de six mille ingénieurs et techniciens — « *redouble aujourd'hui d'énergie* ».

De multiples indices font néanmoins penser que, si la production a fortement augmenté, diverses questions restent en suspens ; la santé du complexe laisse encore à désirer. Les réticences des responsables à parler du fonctionnement de l'entreprise sont un premier signe, surtout par contraste avec la clarté au moins relative avec laquelle, dans d'autres établissements, les dirigeants acceptent de répondre aux questions des visiteurs.

Sans être expert, il suffit, d'autre part, d'ouvrir les yeux pour comprendre que tout ne va pas pour le mieux dans les relations entre le personnel et la direction. Les installations des aciéries de Wuhan sont plus récentes que celles d'Anshan, que nous avions visitées au début de 1976. La sécurité du travail y semble pourtant à peine mieux assurée, et parfois moins bien. Les vêtements protecteurs d'usage devant les hauts fourneaux sont en mauvais état, le port du casque est rare et l'on a même la surprise de voir un homme torse nu pousser une charrette à proximité d'un four en cours de chargement. A en croire nos interlocuteurs officiels, le taux annuel d'accidents du travail — qualifiés de « *mineurs* » — ne dépasserait pas cependant « *un à deux pour mille* ».

Les mêmes responsables admettent que les conditions de travail ne sont pas bonnes, mais assurent qu'un ensemble de « *mesures positives* » sont prises pour y remédier : contrôle médical régulier et obligatoire, climatisation, renforcement des rations alimentaires et surtout campagne d'éducation pour le respect des règles de sécurité. D'une manière générale, toutefois, la réponse la plus fréquente aux questions posées à ce sujet est que, si la situation n'est pas idéale, l'« *enthousiasme socialiste* » y remédie.

La direction elle-même semble encore en proie à diverses incertitudes, car des problèmes déjà résolus dans d'autres entreprises restent ici en suspens. En ce qui concerne, par exemple, la rémunération des travailleurs, on admet que les motivations « politiques » doivent être complétées par des « *encouragements matériels* ». Mais les mesures à prendre en ce sens sont encore apparemment à l'état de projet. Plus significatif peut-être est le fait que le complexe n'a pas encore remplacé son comité révolutionnaire par ce que M. Hua Kuo-feng appelait, dans son rapport à la cinquième Assemblée nationale populaire, « *le système de responsabilité du directeur* ». Des instructions sont attendues, nous dit-on, des autorités supérieures.

Cela peut signifier que le pouvoir n'a pas encore pris de décision sur la forme de gestion qui doit être appliquée dans une entreprise de la taille du complexe d'Anshan (1). L'incertitude peut aussi résulter de délicates discussions concernant la reconduction des dirigeants actuels ou la nomination d'hommes nouveaux. Qu'une sérieuse reprise en main ait, en tout cas, été nécessaire à ce niveau autant qu'à celui de la base ne saurait faire de doute : plus d'un an et demi après la chute de la « *bande des quatre* », *le Quotidien du peuple* annonçait, le 18 avril, que l'équipe dirigeante du complexe sidérurgique de Wuhan venait de faire l'objet d'une profonde « réorganisation » et que « *trente-quatre camarades d'un haut niveau de conscience* » avaient été sélectionnés pour en faire partie.

ALAIN JACOB.

(1) Dans son rapport à la cinquième Assemblée, M. Hua Kuo-feng avait indiqué que les comités révolutionnaires hérités de la révolution culturelle seraient supprimés dans les unités de production, « *à l'exception des entreprises industrielles et minières qui fusionnent le pouvoir de l'échelon de base et la gestion économique* ».

Les deux pauvretés

(Suite de la page 21.)

Pour ce qui est de la « pauvreté-cumul de handicaps », les remèdes ne sont pas simples. Multiplier les prestations sociales — qu'il s'agisse de prestations spécialisées ou de la définition de nouveaux minimums sociaux, c'est créer ou perpétuer une mentalité d'assistés. C'est surtout appliquer un cautère sur une jambe de bois. Il faut agir sur les causes, non sur l'effet.

C'est à cette fin qu'a été créé le groupe interministériel Habitat et Vie sociale. Doté de moyens non négligeables, il a pour ambition de faire disparaître de la carte de France une cinquantaine de « zones grises » où ce cumul de handicaps est flagrant. Il entend agir simultanément sur les conditions de logement, l'environnement, la formation des jeunes. Sa structure permet en effet des actions coordonnées de cinq ou six administrations qui, habituellement, travaillent en ordre dispersé.

C'est dans ce même esprit de promotion et d'autonomie des individus et des familles que la Communauté européenne finance dans six pays des expériences de lutte contre la pauvreté dont la leçon ne peut pas encore être tirée.

De même, les secrétariats d'Etat au logement, à l'action sociale et au travail ont signé l'an dernier, avec l'Union nationale des fédérations d'organismes d'H.L.M., une convention qui doit permettre de mieux loger des catégories exposées (personnes isolées, âgées, familles mono-parentales, familles nombreuses, jeunes ménages, handicapés, etc.) et de coordonner les actions en leur faveur. Les praticiens de l'action sociale savent bien, par exemple, qu'une intervention précoce auprès d'une famille qui cesse de payer son loyer évite souvent une expulsion, donc l'éclatement et l'effondrement de cette famille. Encore faut-il être informé à temps, ce que la concertation entre services sociaux doit permettre.

Il est, enfin, un mode d'action contre la pauvreté, commun aux deux formes qu'on vient de schématiser. Quand on regarde l'histoire ou les structures sociales des autres pays, on peut comprendre la pauvreté, voire l'admettre. Mais, ce qui est difficilement supportable, c'est le phénomène de reproduction sociale, c'est-à-dire qu'un homme soit condamné à la pauvreté parce qu'il est né pauvre. L'instruction, en principe égale pour tous, est un moyen de rapprocher les chances des enfants d'un même pays ; il en est un autre qu'il faut employer avec ténacité : c'est donner à tous les enfants un environnement à peu près semblable. Cela signifie des espaces verts, des aires de jeux, des équipements sportifs, culturels et sociaux à peu près identiques, quels que soient les quartiers. Une aide différenciée aux communes, inversement proportionnelle à leur richesse, peut contribuer à cette harmonisation de l'environnement des jeunes Français.

La lutte contre la pauvreté est-elle compatible avec la situation de la France, notamment avec les contraintes internationales actuelles ? La réponse est oui, pour quatre raisons, dont deux sont d'ordre moral et les deux autres d'ordre économique.

Des sacrifices sont à demander à tous ; ils seront d'autant mieux admis qu'ils seront plus équitablement partagés et que les plus défavorisés verront que leur condition est prise en considération.

Par ailleurs, dans ce contrat social qui lie entre elles les personnes qui vivent sur le même territoire, on trouve une clause implicite : celle de la solidarité qui va de l'homme en état de porter des armes vers celui qui ne peut se défendre, du bien portant vers le malade, de l'homme en âge de travailler vers le vieillard, des familles aisées vers les plus démunies. Au-delà d'un certain « écart social maximum », le contrat est perçu comme rompu.

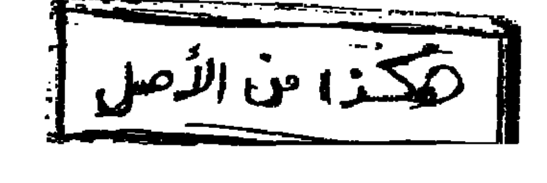
La première considération économique est la suivante : des secteurs entiers de la production nationale ne peuvent se maintenir ou progresser sans une demande du marché intérieur, demande qui peut venir surtout des catégories sociales dont les besoins sont encore grands (1).

La seconde considération économique tient au fait que, passé un certain seuil de pauvreté, une population défavorisée, loin de concourir au progrès général de la société, lui coûte cher. Elle fournit de gros contingents aux hôpitaux, aux centres d'hébergement, aux centres de post-cure, aux prisons. Il est probable qu'à terme les économies faites dans tous ces établissements coûteux dépasseraient les sommes consacrées à mieux faire participer les familles les plus défavorisées au bien-être de l'ensemble de la population.

Altruisme et égoïsme commandent donc de mener une action résolue dans ce domaine. Tel peut être, tel doit être le second volet d'une politique d'ensemble dont l'ambition est de rendre à la France, en même temps que sa vigueur, plus de cohésion et d'unité.

RENÉ LENOIR.

(1) C'est ce qu'indique par exemple le rapport Nora, page 44 : « *Le tassement des demandes traditionnelles est en partie lié à une structure déterminée des patrimoines et des revenus...* »



LA XIe COUPE DU MONDE DE FOOTBALL EN ARGENTINE

Tout reste possible

Il faudra attendre mercredi 21 juin pour savoir qui, dans le groupe A, des Pays-Bas, de l'Italie ou de la R.F.A. jouera la finale et qui, dans le groupe B, du Brésil ou de l'Argentine, sera le deuxième qualifié.

En attendant cette journée décisive, les Pays-Bas, dimanche après-midi 18 juin, ont démontré, une fois de plus, face à des Allemands, plus en veine qu'à l'occasion de leurs matches précédents, qu'ils fourniraient un excellent finaliste, place *que l'Italie ne leur a pas encore cédé.* Cueillie à froid, à la deuxième minute, par un but d'Abramczik, l'équipe des Pays-Bas a semblé alors se chercher pendant une demi-heure. Se produisait alors le même scénario qu'à Munich, en 1974, mais à sens inverse, puisque les Pays-Bas devaient *courir* après une *égalisation.* Ils l'obtinrent par l'intermédiaire de Haan, à la vingt-sixième minute, qui, de trente mètres environ plaçait un tir terrible dans les buts de Maier qui encaissait là, par la même occasion, son premier but du tournoi.

La partie s'équilibra car à une domination territoriale des Néerlandais les Allemands répondaient par des contres forts dangereux, notamment des coups francs de Bonhof qui, à chaque fois, mettaient le gardien batave Schrivers en danger. Le déroulement du match devait être semblable en deuxième mi-temps. Si l'Allemagne prit un avantage momentané par l'intermédiaire de Dieter Muller, *à la soixante-dixième minute, qui,* de la tête, plaça la balle hors de portée du gardien de but néerlandais, les Pays-Bas ne cessaient de harceler la défense allemande par de longs ballons venus de l'arrière jusque dans la surface de réparation. Sur l'un d'eux, la balle parvint à René Vandekerkhof qui, au prix d'une magnifique prouesse technique, inscrivit le deuxième but néerlandais. Peu après, M. Barreto, l'arbitre uruguayen du match, sifflait la fin de la partie non sans avoir au préalable donner un carton rouge à l'avant-centre hollandais Nanninga. Ce match nul (2-2) laisse encore une grande chance aux Pays-Bas, mais semble minimiser celle de la R.F.A.

Quant à l'autre match du groupe A, l'Italie s'est défait de l'Autriche par le plus petit des écarts : 1-0. Pour se qualifier pour la finale du 25 juin, l'Italie doit maintenant battre les Pays-Bas en raison du nombre de buts marqués inférieur.

La première place du groupe B devrait *se jouer mercredi, sauf surprise de la* Pologne, entre le Brésil et l'Argentine par matches interposés. En effet, après leur match nul 0-0 d'hier, le Brésil reste premier de son groupe mais à la différence des buts marqués seulement ! En effet, si mercredi le Brésil est accroché par la Pologne, il ne fait pas de doute que les Argentins mettront alors tout en œuvre pour battre cette équipe du Pérou, bien décevante encore face à la Pologne, vainqueur par 1 à 0.

Un dimanche pas comme les autres à Rosario

De notre envoyé spécial

Rosario. — Ce devait être le sommet de cette Coupe du monde, l'opposition entre les deux champions du continent américain, l'Argentine et le Brésil. Ce ne fut qu'une triste illustration de ce Mundial du calcul et de la peur. L'enjeu était certes d'importance. Le vainqueur était pratiquement certain de disputer la finale, le 25 juin, au stade de River-Plate, et les deux équipes redoutaient trop l'échec pour ne pas se sentir soulagées par le match nul 0-0, qui remit la décision au mercredi 21 juin, où la tâche de l'Argentine, face au Pérou, paraît plus aisée que celle du Brésil face à la Pologne.

Les habitants de Rosario ne sont pourtant pas prêts d'oublier ce dimanche pas comme les autres. A l'heure où les derniers traînards quittaient les abords de l'hôtel des Brésiliens, en plein centre ville, où ils avaient passé une partie de la nuit à crier « Argentina ! », la deuxième ville s'apprêtait à fêter les pères par un gigantesque défilé d'enfants, en costumes de leurs pays d'origine.

Déjà, de toute la province de Santa-Fé, voitures et camions surchargés de personnes vêtues de bleu et de blanc convergeaient vers le centre de Rosario. A midi, tout était paralysé. Les restaurants refusaient du monde, les voitures étaient immobilisées. Des vieillards aux plus petits enfants, les passants se frayaient un chemin, agitant des drapeaux aux couleurs nationales. Tout Rosario était dans les rues pour s'auto-contempler.

De mémoire d'habitant on n'avait, bien sûr, jamais vu ça. Un ami argentin nous racontait la tristesse des dimanches ordinaires. Rosario vit de son port, de ses petites industries et du commerce, essentiellement tenu par des immigrants génois. Le dimanche, les plus pauvres vont au cinéma et les plus aisés prennent la route de Mar-del-Plata et de ses casinos. Les activités sportives, et surtout culturelles, n'ont jamais été très développées.

Le faux pas des Argentins, face aux Italiens, a été perçu ici comme une chance inespérée. Tout Rosario s'était juré de réussir ce que Buenos-Aires n'avait pas su faire : soutenir son équipe nationale pour l'amener à gagner ses trois matches du deuxième tour. Ici, la présence de l'Argentine a commencé par susciter une véritable chasse aux billets d'entrée pour les rencontres. Au marché noir, une place debout pour Argentine - Brésil valait environ 100 dollars (480 F). Une place assise dix fois plus. Dans *la Nacion*, un Argentin proposait même, dans les petites annonces, d'échanger son automobile contre trois places.

Le stade de Rosario n'est pas aussi grand que celui de River-Place. Avec ses quarante mille places, il se prête beaucoup moins à une ambiance chaleureuse. Les tribunes, qui jouxtent le terrain, permettent aux joueurs d'être quasiment en contact avec le public. On se sent presque entre Argentins, loin de la capitale et des observateurs étrangers.

Comme pour le match de gala dans les sous-préfectures, on annonce au micro, une à une, toutes les personnalités de la tribune officielle, à commencer, bien sûr, par le président de la nation, le général Videla, entouré de sa junte militaire, et de ses principaux ministres, qui ne manque plus de venir prendre un bain de foule chaque fois que l'Argentine joue.

L'occasion était d'autant plus exceptionnelle, ce dimanche, que l'adversaire était le Brésil. Depuis leur création, on sait que les deux Etats n'ont pas cessé de se combattre ouvertement ou sournoisement pour s'imposer en leader politique et économique de l'Amérique latine. La dernière friction entre les deux pays remontait à peine au 9 juin : les *Brésiliens avaient annulé unilatéralement* la réunion qui devait rassembler à Brasilia les ministres des affaires étrangères du Brésil, de l'Argentine et du Paraguay pour la construction et surtout l'exploitation du plus grand barrage hydraulique du monde, celui de Corpus-Itaipu, sur le rio Parasa, à 13 kilomètres seulement en amont de la frontière avec l'Argentine.

Cette rivalité est peut-être plus exagérée encore par le football : les Argentins font un complexe des trois victoires du Brésil en Coupe du monde. Si le palmarès général des rencontres entre les deux pays reste favorable à l'Argentine, avec vingt-sept victoires pour vingt défaites et neuf matches nuls, les Brésiliens avaient gagné les cinq dernières confrontations depuis le 4 mars 1970.

Entre un Brésil miné par ses doutes depuis le début de la compétition et une Argentine complexée par ses adversaires, le match pouvait se jouer sur un coup du sort. Cela explique sans doute l'extrême nervosité des joueurs des deux équipes, que l'arbitre hongrois, M. Balotai, dut sanctionner de vingt-neuf coups francs pour la seule première mi-temps et de quatre avertissements.

Malgré la rentrée de leur avant-centre Leopoldo Luque, jamais les Argentins n'ont vraiment réussi à prendre le dessus sur les Brésiliens, bien remontés au centre du terrain pour enrayer les offensives à terme. Avec cette tactique, les Brésiliens marquent peu de buts (cinq en cinq matches) et restent invaincus depuis le début de la compétition. Dans ce groupe, où la qualification pour la finale pourrait se jouer mercredi 21 juin à la différence de buts, les Argentins semblent offrir, dans ce domaine au moins, plus de garanties.

GÉRARD ALBOUY.

AUTOMOBILISME

La victoire de Lauda au Grand Prix de Suède de Formule 1

Les ventilateurs de Brabham sont-ils conformes à la réglementation ?

De notre envoyé spécial

Anderstorp. — Le Grand Prix de Suède, gagné le samedi 17 juin à Anderstorp par Niki Lauda sur une Brabham équipée d'un ventilateur-aspirateur dont la double action est de refroidir le moteur et de créer une dépression sous le capot arrière — aux fins d'augmenter les qualités d'adhérence — marquera, à coup sûr, quoi qu'il arrive dans les prochains jours, une date dans les courses de formule 1.

Si d'aventure la Commission sportive internationale (C.S.I.) décidait d'interdire à l'avenir un tel dispositif, il n'en restera pas moins que l'équipe Brabham aura réussi un coup spectaculaire et, techniquement, extrêmement probant.

Si au contraire, faute d'arguments suffisants, cette décision d'interdire était impossible à prendre, il est sûr que la plupart des constructeurs seraient contraints d'imiter Brabham. En quelques semaines tout a bien *changé en formule 1, précisément* à cause du ventilateur-aspirateur mis au point par Brabham dans le plus grand secret. Alors que les constructeurs songeaient à suivre l'exemple de Lotus, dont les voitures semblaient imbattables, la mise en service des Brabham à Anderstorp a tout remis en question C'est la raison pour laquelle la C.S.I. est dans l'obligation de rapidement se prononcer à propos du ventilateur-aspirateur. Il faut l'autoriser ou l'interdire, et surtout faire vite, de telle sorte que chacun sache à quoi s'en tenir et réagisse en conséquence.

Toute l'équipe Brabham avait bien mijoté son affaire, jeudi et vendredi, lors des essais : les voitures de Lauda et de Watson n'avaient bouclé que quelques tours de circuit, juste ce qu'il fallait pour se qualifier aux deuxième et troisième places et ne pas donner l'éveil. Seul Mario Andretti, le vainqueur des deux précédents Grands Prix (Belgique, Espagne), avait réussi à aller plus vite avec sa fameuse Lotus, dont les qualités faisaient merveille pratiquement depuis sa mise en service Mais on n'imaginait pas que les voitures de Lauda et de Watson seraient à ce point compétitives. Après la course, après la victoire de Lauda, après surtout qu'il eut fait sa démonstration aux dépens de la Lotus d'Andretti — la voiture référence, — l'intérêt a fait place à l'inquiétude.

L'astuce des techniciens de Brabham a consisté en réalité à reprendre une solution utilisée, il y a plusieurs années, sur les Chaparral, à la différence près que le ventilateur de ces voitures était alimenté par un moteur auxiliaire alors que sur la Brabham c'est la boîte de vitesses qui fournit l'entraînement. Selon l'équipe de Lauda, le ventilateur est à la lettre conforme à la réglementation, puisque sa fonction est de refroidir le moteur en aspirant l'air au travers des radiateurs pour le rejeter ensuite. Toujours de ce point de vue, il s'agit de l'action primordiale et essentielle du ventilateur, et s'il est admis que l'aspiration crée une dépression dans le compartiment moteur — ce qui augmente l'adhérence — on veut considérer chez Brabham qu'il s'agit d'un effet secondaire. En fait, le ventilateur sert bien à refroidir, mais son effet d'aspirateur est évident.

Tout le travail de la Commission sportive internationale sera de déterminer si, pour la fonction de refroidissement reflanc, qui sont un accessoire pas surdimensionné. Dans le même temps, il est probable que la C.S.I. sera appelée à examiner, avec plus de rigueur que par le passé, le rôle que jouent les jupes souples de bas de flanc, qui sont un accessoire indispensable technique des voitures à ventilateur et dont l'emploi assure l'étanchéité en frottant le sol.

D'autres constructeurs ont eu recours à ces jupes souples — non prévues par la réglementation — et notamment Lotus, qui a obtenu des résultats comparables à Brabham, mais avec une autre technique moins spectaculaire. L'évacuation de l'air, toujours dans le dessin d'obtenir la meilleure adhérence possible, est assurée sous l'arrière des Lotus par le profil du châssis, c'est-à-dire par une solution aérodynamique d'avant-garde, mais conventionnelle dans son principe, alors que sur les Bragham l'évacuation est, par l'emploi d'un ventilateur, d'ordre mécanique. La Commission sportive internationale devra également estimer si l'emploi d'un ventilateur, avec les protections de tous ordres que le rejet de l'air implique, ne représente pas un trop grave danger. Pour ne rien arranger, la contestation née à Anderstorp vise M. Bernie Ecclestone, le patron de Brabham, qui est l'homme le plus influent de la formule 1.

Le déroulement du Grand Prix de Suède a en tout cas démontré que Niki Lauda n'avait pas son pareil pour conduire avec autant d'habileté une voiture originale.

Il lui fallait à tout prix éviter de mordre, comme le font tous les pilotes, sur les bas-côtés surélevés pour qu'évidemment sa Brabham reste collée au sol, faute de quoi elle aurait perdu son avantage de voiture-ventouse. C'était donc des trajectoires bien différentes qu'il était contraint de choisir et c'est d'ailleurs dans une sortie de virage que Lauda a dépassé Andretti sans coup férir. Lauda bien en ligne au milieu du circuit et Andretti presque en perdition sur les bas-côtés. Mario Andretti, qui a eu longtemps Lauda dans ses roues, a pu observer dans ses rétroviseurs la facilité avec laquelle Lauda pouvait, dans les zones sineuses, accélérer bien avant lui, du fait de l'adhérence exceptionnelle de la Brabham à aspirateur.

FRANÇOIS JANIN.

ÉQUITATION

Galops bellifontains

Disputé du 15 au 18 juin sur le terrain du Grand Parquet, le concours hippique international de Fontainebleau a gravement pâti d'un temps abominable, les chevaux besognant samedi, la journée la plus arrosée, dans ce bourbier de marais cinq heures d'orloge.

Associons à leur infortune les cavaliers crottés jusqu'aux paupières, leur belle tunique rouge transformée en serpillière, leur moral sapé. Conséquence inévitable de la météo, il n'y eut pas grand monde dans les tribunes, pourtant sous abri, de l'ancien hippodrome, les comptables ayant touché le fond du marasme samedi avec cent vingt-cinq entrées payantes. Ces menues incommodités vite oubliées, n'en saluons pas moins l'organisation technique exemplaire.

Neuf nations ont participé aux galops bellifontains, qu'il était utile d'aller voir travailler au paddock. C'est dans cette enceinte discrète, sinon secrète, que se préparent les exhibitions parfaites de Nelson Pessoa, le plus classique de nos cavaliers, chefs-d'œuvre de travail rationnel sur des cavaletti posés à 20 centimètres seulement du sol et espacés de 2 mètres en 2 mètres, afin d'entretenir, de développer chez le cheval, un *tempo* rapide avant d'être projeté dans les grandes aventures de la piste. La séance, toujours courte, se termine par des exercices essentiellement gymnastiques, exécutés au pas.

Il n'est d'ailleurs par un pas, il n'est pas un mouvement en avant, il n'est pas un reculé droit de la *tête* à la queue qui ne soit le fruit d'une longue et savante réflexion. Telle est la préparation à l'obstacle des as du sport équestre. Il s'agit en somme de soigner le « mental » des grands destriers plus que les jambes, assez élastiques, pour se plier à tous les efforts.

Et puis il y a les autres concurrents, ceux que la grâce n'habitera jamais, mais dont la carrière, essentiellement territoriale, reste néanmoins digne d'estime. Dans bien des circonstances, le talent de leurs chevaux, Fontainebleau nous en a fourni une preuve nouvelle, est notoirement supérieur au leur. Pour quelle durée ? On peut s'en inquiéter. Nous voyons certains animaux sur le terrain, dit de détente, tortillés par des mains indiscrètes, triturés, manœuvrés comme on fouette un tapis, et cela à la limite du *vertige et de l'écœurement.* Il y a là sujet à méditation pour les juges, lesquels s'honoreraient en mettant un frein à pareils excès, à l'heure précisément où les sanctions et les amendes pleuvent sur des terrains plus modestes pour « propos irrespectueux à l'adresse du président de la fédération » ou, faits autrement graves, il est vrai, brutalités envers un cheval.

Dimanche 18 juin, sous un ciel enfin assagi, la piste nous a offert un Grand Prix de Fontainebleau à la hauteur de sa réputation. L'épreuve a été remportée, un couteau entre les dents, par le Français Daniel Constant, dont les victoires moissonnées ici et là sont moins l'apanage d'une longue patience que d'une grande hardiesse. Cela dit sans vouloir altérer ses mérites, quel découvreur de chevaux !

Parmi les concurrents étrangers, nous avons remarqué plus spécialement les jeunes cavaliers américains venus faire, sur notre sol, leurs premiers pas à l'étranger. Leur tenue de rênes, trop haute, nous a d'autant plus intrigué qu'ils pratiquent une équitation rigoureusement classique. Il y a là peut-être comme une survivance du style cow-boy, autrefois largement répandu et imposé par la firme de la Stock Saddle (selles pour le travail de bétail) dotée d'un arçon avant surmonté du fameux pommeau pour arrimer le lasso.

ROLAND MERLIN.

Gymnastique

Cinq mille gymnastes ont participé samedi et dimanche, à Dax (Landes), aux championnats de gymnastique. D. Denezeguiba et J.-Y. Leroy ont remporté les principaux titres individuels, et l'A.S. Bonne-Garde Nantes le titre par équipes.

Sport universitaire

M. J. Talbot, cinquante-sept ans, professeur à l'université Paris-VI et président du Paris Université Club, a été élu samedi à la présidence de la nouvelle Fédération nationale du sport universitaire (résultant de l'éclatement de l'Association du sport scolaire et universitaire prévu par la loi Mazeaud).

HAND-BALL

Coupe de France

STELLA SPORTS DE JUSTESSE

La finale de la Coupe de France masculine, remportée de justesse — 16-15 samedi 17 juin à Troyes — par le Stella sport de Saint-Maur aux dépens de Saint-Martin-d'Hvères, constituait le dernier acte de la saison. A l'issue de la recontre, les Saint-Mauriens, auteurs du doublé après avoir enlevé, le 20 mai, le titre de champion de France et les Dauphinois nouveaux promus en nationale 1 et assurés en vertu du règlement de disputer la prochaine Coupe européenne des vainqueurs de coupe, affichaient une légitime satisfaction.

Pourtant, la routine des compétitions nationales n'a pas fait oublier les modestes performances réalisées par l'équipe de France au cours des championnats du monde organisés du 21 janvier au 5 février derniers à Copenhague ; elle fut nettement dominée (par la Hongrie, 22-33 ; la Roumanie, 17-36 ; et la R.D.A., 15-28). De toute évidence, si M. Nelson Paillou, président de la Fédération française de hand ball (F.F.H.B.) depuis 1965, et son entourage ont donné à leur sport une dimension nouvelle — cent trente mille licenciés, soixante-quinze cadres techniques, treize sections sports-études, — ils n'ont pas résolu le problème posé par le haut niveau.

L'organisation d'une poule unique de dix ou douze clubs en nationale I masculine compte de nombreux partisans. Pour sa part, M. Nelson Paillou, ardent défenseur de l'amateurisme, est hostile à cette politique : « *Les dirigeants bénéficieraient de recettes supplémentaires et à l'instar de leurs collègues du basket, ils seraient vite tentés de se renforcer en achetant de grands joueurs étrangers. Le hand ball se trouverait à son tour plongé dans un amateurisme marron ou un professionnalisme larvé.* »

La formule du prélèvement sur le Loto, qui a permis d'équiper en maillots et en ballons les deux cent vingt-trois clubs affiliés pour la première fois cette année ; elle recueille l'adhésion des responsables fédéraux et M. Nelson Paillou, qui s'est toujours élevé contre le principe des jeux d'argent, reconnaît volontiers que ces nouvelles ressources n'ont pas « désengagé » l'Etat.

BOXE

Parlov vainqueur de peu

Au stade de l'Etoile rouge, à Belgrade, samedi soir 17 juin, le Yougoslave Mate Parlov, vingt-neuf ans, a conservé son titre de champion du monde des poids mi-lourds (version W.B.C.) en battant aux points en quinze rounds l'Anglais John Conteh, vingt-sept ans. Celui-ci, extrêmement mobile et rapide, parvint, au sixième round, à ébranler Parlov, qui fut blessé à une arcade sourcilière. Les quarante mille spectateurs qui composaient la salle soutinrent à ce moment-là leur champion, lequel n'aurait sans doute pas remporté le verdict dans un autre pays que le sien.

A la fin du match, un supporter de Conteh s'est précipité sur le ring pour frapper Parlov au visage. Rappelons que le champion du monde, « dans le civil » licencié en sciences économiques, s'occupe d'éducation sportive...

CYCLISME

Bortolotto remporte le « Midi libre »

Espalion. — *L'Italien Claudio Bortolotto a remporté, dans le Grand Prix du Midi libre, un succès inattendu, que l'on destinait à Moser, de Muynck ou Zoetemelk. Cette victoire, construite dès le premier jour, dans le port d'Envalira, récompense l'audace, le sens de l'opportunité, mais aussi le courage, car le leader du classement général, victime d'une défaillance sur les pentes de l'Espérou, dimanche 18 juin, au cours de la quatrième étape Le Vigan-Espalion, a démontré qu'il savait se tirer d'affaire dans les situations difficiles et se surpasser à l'occasion.*

Surpris par l'offensive des outsiders et trop rapidement démobilisés, les champions de premier plan ont été les grands battus d'une épreuve d'autant plus significative qu'elle empruntait un itinéraire fortement accidenté. La dernière étape à travers les Cévennes et le Rouergue nous a toutefois restitué un Zoetemelk agressif comme à ses plus beaux jours et un Joseph de Muynck conforme à l'image que l'on gardait de sa récente victoire au tour d'Italie. Le premier s'échappa dès le départ pour effectuer seul la montée de l'Espérou et reléguer le peloton à plus de trois minutes. Le second exécuta ses adversaires dans la côte des Vignes, un mur en surplomb des Gorges du Tarn (500 mètres d'élévation en 5 kilomètres), avant de rejoindre Zoetemelk et de le battre au sprint.

Mais on retiendra surtout du Midi libre — dont c'était la trentième édition — la confirmation d'un espoir français, âgé de vingt-six ans, le Breton Gilbert Le Lay, qui franchit plusieurs cols en tête et gagna finalement le grand prix de la montagne. Raphaël Geminiani, qui le dirige, affirme que nous tenons en lui l'un des meilleurs spécialistes des épreuves par étapes. Peut-être un futur candidat au maillot jaune...

Le Midi libre a donné lieu à une course intéressante mais n'a pas répondu à toutes les questions en suspens à deux semaines du Tour de France. Thévenet s'est ressaisi dans les cols des Cévennes, réalisant en la circonstance sa meilleure course depuis longtemps. En revanche, Lucien Van Impe a capitulé sur un terrain où il se montrait naguère très brillant, parfois même irrésistible.

Cent huit concurrents avaient pris le départ d'Andorre mercredi dernier. Quarante et un seulement ont terminé, quelques-uns des rescapés perdant dix minutes en l'espace de cent kilomètres. Le tracé était-il trop sévère ? Les coureurs qui le prétendent étaient-ils insuffisamment préparés ? La seconde hypothèse paraît la plus plausible.

JACQUES AUGENDRE.

TENNIS

Coupe Davis

TCHÉCOSLOVAQUIE, HONGRIE ET GRANDE-BRETAGNE QUALIFIÉES

La Tchécoslovaquie est parvenue dimanche 18 juin, à Prague, à l'emporter par 3 à 2 sur la Pologne, le match décisif ayant été à l'avantage de Hrebec sur Drzymalski en quatre sets.

A Bristol, en revanche, les Anglais n'ont eu aucune surprise de voir gagner leur équipe face à l'Autriche, encore que Moltram-David Lloyd se soient fait accrocher en double par Feigl-Letscher.

Enfin, à Budapest, l'équipe hongroise a eu pour héros Taroczy, lequel a été l'artisan de la victoire par 3 à 2 sur l'Allemagne fédérale représentée par Pinner et Elter.

— A Birmingham, sur gazon, Jimmy Connors, après s'être difficilement qualifié devant Tanner (7-5, 9-8) a vaincu facilement en finale Ramirez (6-3, 6-1, 6-2).

— Surprenante victoire à Bruxelles de l'inédit allemand Zirngibl sur l'Argentin Cano après qu'il eût éliminé le favori Panatta.

SPORTS

SKATE-BOARD

La planche à... billets

Place de la Bastille, à Paris, une cinquantaine de fabricants et importateurs de planches à roulettes ont exposé du 13 au 18 juin au premier Salon professionnel spécialisé. Jeu ou sport à la popularité fulgurante, le skate-board est d'abord l'affaire des marchands.

Dans le brouhaha des messages publicitaires et des compétitions organisées en marge, les enfants circulent à travers les stands à la recherche d'un autocollant gratuit d'un tee-shirt ou d'une planche qu'ils paient sans hésiter. *« Le salon du jouet ou celui du SIG à Grenoble sont beaucoup plus rentables »*, constate un des exposants. Les détaillants ne sont pas venus nombreux passer commande. Faut-il s'en étonner ?

Selon l'un des organisateurs de ces « six jours », le Salon se tient à la demande des professionnels pour tenter de clarifier un marché encore stagnant et donner au skate ses lettres de noblesse : *« En faire non plus un jeu, mais un sport. »* Ainsi tente-t-on d'orienter le marché.

L'année dernière, il s'est vendu pour environ 70 millions de francs de planches, mais aussi de roulements, de « trucks », de roues à base d'uréthane et d'équipements de protection divers. Sans parler d'ue floraison de revues et d'équipements lourds, telles les pistes artificielles à installer dans son jardin. Le nombre des « skaters » approche le million. De quoi attirer beaucoup de monde, du petit marchand de jouets aux grandes centrales d'achats, telle la FNAC, en passant par les magasins de sport et les supermarchés.

« C'est la guerre des nerfs, à qui annonce les meilleurs scores. La distribution, jusqu'à présent anarchique, est en train de se concentrer », précise l'importateur français de Santana, un des cinq leaders sur la vingtaine de fabricants français et étrangers présents sur le marché national.

Jusqu'alors, beaucoup d'importateurs se faisaient à la fois distributeurs et vendeurs, ouvrant leur propre magasin et prenant... une double marge — gros et détail. D'où les prix allant du simple au double, selon le magasin, pour un même produit.

Les enfants ne sont pas toujours dupes de cette surenchère commerciale dont ils font l'objet. De bouche à oreille circulent les adresses douteuses... *« Avec tout l'argent qu'ils gagnent, ils pourraient aménager des parcs et faire moins de publicité »*, regrette Carlos, quatorze ans, un « skateur » de la place Pereire.

Le prix d'un bon équipement est en moyenne de 1 000 francs. C'est cher pour un jouet, et même pour un sport, fût-il d'asphalte.

Dans la jungle du marché actuel, certains importateurs ont vu trop grand. Ici on ferme, là on ouvre. Les fabricants français détiennent la moitié du marché global mais restent minoritaires dans les hauts de gamme. Les planches viennent de Taiwan — pour les bas de gamme, — de Grande-Bretagne et surtout des Etats-Unis. Pour l'importateur de Santana, la technologie américaine triomphe à l'heure où le skate devient un sport. Le produit se différencie, la planche varie selon l'usage — figure libre, slalom, descente.

« Le marché évolue si rapidement que si vous n'êtes pas à la pointe du progrès vous ne tenez pas », réplique M. J.-P. Marquant, président-directeur général de Banzaï-France, un des trois leaders dans la fabrication française avec Rollet et Capitole. La technologie française lui paraît compétitive. L'histoire de M. J.-P. Marquant rejoint celle du skate. Venu de Tahiti en 1973, il a d'abord importé tee-shirts et planches américaines qu'il donnait aux enfants. « *Le marché était*, dit-il aujourd'hui, *difficile à créer. A voir le bonheur d'un enfant évoluant sur une planche, j'ai compris qu'il convaincrait facilement ses copains.* »

Banzaï-France, comme d'autres fabricants, importateurs ou distributeurs, a un club de cent cinquante jeunes et une équipe de compétition comprenant José Dematos, dix-huit ans, champion de France.

Toute une organisation qui rappelle les « écuries » de course des marques de motos. Et pour cause : nombreux sont les fabricants ou les importateurs de motos qui se sont lancés récemment dans la planche ou la pièce détachée. D'autres fabriquaient des patins à roulettes. Ainsi Midonn, société française qui, dès 1964, lança le « roll-surf » sans succès. Il lui fallut attendre dix ans pour écouler ses stocks et développer ses produit... rebaptisés skate-board.

Mais l'engouement durera-t-il plus que le temps d'une mode ? Le coût horaire élevé des parcs et les interdictions de plus en plus nombreuses de pratiquer dans la rue risquent de décourager les enfants. Ce serait dommage. M. Gilles Maj, organisateur d'une récente rencontre au parc de La Villette, où les exposants n'avaient pas le droit de vendre, notait justement que, *« avec le skate-board les enfants, tous les enfants, reprennent possession de la rue, redonnant vie à la ville »*.

DANIELLE ROUARD.

CARNET

Naissances

— Bernard Ballacq et Madeleine, née Compagnon, ont la joie d'annoncer la naissance de

Nicolas,

le 4 juin 1978.
10, place Clemenceau, 64000 Pau.

Mariages

Georges KALFON
et Simone VENDÉ

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le samedi 10 juin 1978, à Belmont-sur-Rance (Aveyron).
143, rue de la Pompe, 75116 Paris.

Décès

— Marie et Emilie,
Jean et Jacqueline,
Hélène et Dominique,
Michèle et Joël,
Jean-Lou et Bibiche,
Jacques et Bambi,
Henri et Régine,
Philippe,
ont la douleur d'annoncer la disparition brutale, dans sa vingt-huitième année, de

Marco AMEDEO.

Les obsèques ont eu lieu à Sète dans la plus stricte intimité.

— Mme Robert Fanon, son épouse,
Mlle France Fanon,
M. et Mme Patrick Fanon et leur fille,
M. et Mme Dominique Fanon,
M. et Mme Erick Fanon et leur fils,
M. Thierry Fanon,
M. et Mme Yves Fanon et leur fils,
M. Luc Fanon,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Mazaudier,
M. et Mme Guérin,
ses beau-frère et belles-sœurs,
Mme Arthur Fanon, sa belle-mère,
Les familles Guesne et Le Vacon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert FANON,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de la Santé publique,

survenu le 15 juin 1978.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Baudile de Neuilly-sur-Marne (93), et l'inhumation dans le caveau de famille à Pussay (91).
2, avenue Jean-Jaurès,
93330 Neuilly-sur-Marne.

— M. et Mme Olivier Faugeras et leurs enfants,
Mlle Isabelle Faugeras et M. Martin Vaculic,
M. Laurent Faugeras,
M. et Mme Christophe Caron et leur fils,
Mme Line Peillon,
Mme Marcel Faugeras et ses enfants,
M. et Mme Gilles Peillon et leurs enfants,
Les familles Caron, Morizet,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

docteur Jean FAUGERAS,
et de son épouse,
Claude FAUGERAS,
née Claude Peillon,

survenu le 9 juin 1978.

L'inhumation a eu lieu le 16 juin 1978 à Romainville, dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
5, rue Monceau, 75008 Paris.

— Les docteurs Cusson, Fouriaud, Van Der Stegen,
MM. Boisson et Dupouy,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur associé et ami, le

docteur Jean FAUGERAS
médecin généraliste,
chargé de cours
à l'U.E.R. de Bobigny,
et de son épouse,
Claude FAUGERAS.

34, rue Raspail,
92270 Bois-Colombes.

— Mme Henry Loste,
M. et Mme Francis Louit, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Hervé Loste, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Christian Loste,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henry LOSTE,
officier de la Légion d'honneur,
ancien conseiller
de l'Union française,
ancien sénateur,
vice-président
des Etablissements Ballande,

pieusement décédé le 16 juin 1978, dans sa quatre-vingtième année, en son domicile de Mérignac (33).

Une messe de communion sera dite le mardi 20 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent de Mérignac, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de la Chartreuse à Bordeaux.

Les condoléances seront reçues exclusivement à l'issue de la cérémonie religieuse.

Une messe pour le repos de son âme sera dite ultérieurement en l'église Saint-Pierre de Neuilly.
Domaine de Teynac,
18, rue Raoul-Amat,
33700 Mérignac.

[Né en mai 1899 à Bordeaux, Henry Loste était administrateur de la société la Nickel et des Etablissements Ballande de Nouméa. Conseiller de l'Union française de 1952 à 1958, il fut en 1962 le premier sénateur des îles Wallis et Futuna (territoire français du Pacifique), inscrit au groupe des républicains indépendants jusqu'en 1971. Il était le père de M. Hervé Loste, député (rép. ind.) de Wallis et Futuna de 1962 à 1967.]

— Bassens.
Mme Jacques Marand,
M. Jean-Louis Marand,
Mme et M. Bernard Bibily et leurs enfants,
Mme et M. Jean de Lamberterie,
Mme Alexandre Santon,
Les familles Hery, Le Roch et Santon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MARAND,

survenu le 13 juin 1978.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale à Saint-Jean-de-la-Porte, le 17 juin 1978.

7, rue de la Leysse,
Bassens, 73000 Chambéry.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme veuve Jacques VAUZANGES,
née Lucienne, Nadia Proth,

survenue à Antibes, le 15 juin 1978, munie des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Saint-Paul-de-Vence.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Fernand VOTAT,
née Jeanne Vidon,

survenu à Paris, le 18 juin 1978, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 21 juin 1978, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, sa paroisse (porte de Saint-Cloud).

Ni fleurs ni couronnes, des prières et des messes.

13, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

Remerciements

— Poitiers.
Mme Jean Robert,
Et toute la famille,
très touchées des nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du rappel à Dieu de

M. Jean ROBERT,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur profond chagrin.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Daniel SLAMA,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,

décédé le 20 juin 1977, à l'âge de vingt-huit ans, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Le premier anniversaire du décès, le 20 juin 1977, de

Hélène GARCHON

est rappelé à ceux qui l'ont aimée et gardent son souvenir.

Avis de messe

— Voici quarante ans mourait l'écrivain catholique

Marguerite BOURCET
(1899-1938).

Son livre posthume, « le Duc et la Duchesse d'Alençon », qui a dépassé le deux cent cinquantième mille, lui maintient une émouvante pérennité. A sa mémoire et à celle de ses héros, une messe sera célébrée par le R.P. Riquet, dans la chapelle de l'incendie du Bazar de la Charité, 23, rue Jean-Goujon, Paris (8e), mercredi 21 juin, à 18 h. 30. Ses lecteurs fidèles y sont spécialement conviés.

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

Benoit AURENCHE,

une messe sera dite à la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, le dimanche 25 juin, à 11 h. 30.

Cérémonies religieuses

— Les cérémonies organisées par l'A.D.M.P. chaque année à l'île d'Yeu pour l'anniversaire de la mort du maréchal Pétain auront lieu en 1978 le samedi 22 juillet.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-IV, mardi 20 juin 1978, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Yves Chevallier : « La pensée religieuse de Lacordaire ».

— Université de Paris-III, mercredi 21 juin 1978, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Françoise Rives : « Mrs Hymphry Ward romancière ».

— Université de Paris-IV, mercredi 21 juin 1978, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Jean Serroy : « L'art romanesque dans les histoires comiques du dix-septième siècle ».

Communications diverses

— Mardi 20 juin, 15 h. 30, Ecole centrale des arts et manufactures, Grande-Voie-des-Vignes, Châtenay-Malabry (92290), hommage à la mémoire de

Louis MÉNARD.

M. Kerisel, ancien président du Comité international de mécanique des sols, M. l'Hériteau, président du Comité français de mécanique des sols, M. Ahu, secrétaire général du Comité français de mécanique des sols, retraceront la vie et l'œuvre de Louis Ménard, son apport à la connaissance de la mécanique des sols et ses nombreuses innovations techniques qui ont acquis une réputation internationale.

— L'Hôtel Intercontinental-Paris est désolé de devoir annoncer que la soirée du 20 juin est décommandée.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITION

S. 1. - Tabl. anc. Meubles anciens.
S. 2. - Art d'Orient et d'Extr.-Or.
S. 6. - Autograph. docum. hist.
S. 7. - Mbles anc. et de styl. Dentel.
S. 17. - Art d'Extr.-Or. bel ens. de mbl.
S. 20. - Poupées garnitures de sièges.

VENTES

S. 4. - Art d'Extrême-Orient.
S. 10. - Tabl. mod. Art. 1900 et Déco.

PALAIS d'ORSAY

VENTE

Objets art et d'am. princ. 18e

EXPOSITION

Tabl. mod. 19e et 20e Chagall, Corot, Delacroix, Dufy, Matisse, Sisley.

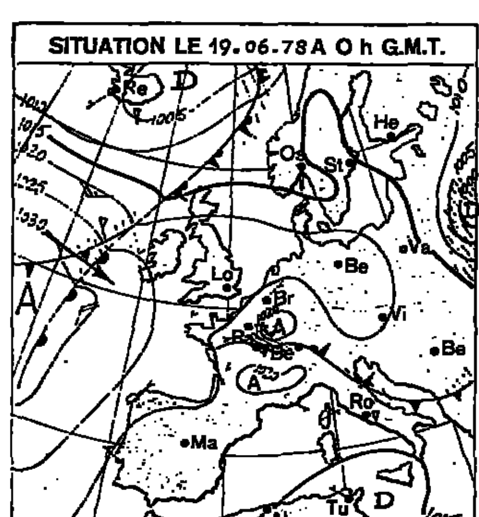
VENTE à CHARTRES

GALERIE DE CHARTRES
DIMANCHE 25 JUIN, à 14 heures
100 AFFICHES des GRANDS MAITRES DE L'ECOLE DE PARIS
édit. par MOURLOT de 1948 à 1959
Braque, Chagall, Dufy, Léger, Miro, Matisse, Picasso, Villon
Mes J. et J.-P. Lelièvre C. Pr. ass.
1 bis, pl. Gal-de-Gaulle, Chartres
(37) 36-04-33 - Catalogue

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19-06-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20-VI DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 19 juin à 0 heure et le mardi 20 juin à 24 heures :

En bordure des hautes pressions océaniques, la France demeurera sous l'influence d'air humide. Une perturbation venant des îles Britanniques prendra sur notre pays un caractère orageux.

Mardi 20 juin, de la Bretagne et de la Vendée à la Flandre, de faibles pluies temporaires seront suivies de quelques éclaircies, mais le temps restera relativement frais, avec des vents, de secteur nord, faibles ou modérés.

Ailleurs, le temps sera nuageux et orageux, localement brumeux le matin dans le Sud-Ouest, le Centre et l'Est. L'activité orageuse se développera l'après-midi, et les orages deviendront assez nombreux sur les régions s'étendant de l'Aquitaine et des Pyrénées aux frontières de l'Est et du Nord-Est.

Les vents seront faibles et de direction variable. Des rafales accompagneront les orages.

Les températures subiront peu de changement.

Lundi 19 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019 millibars, soit 764,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juin ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 23 et 11 degrés ; Biarritz, 18 et 11 ; Bordeaux, 21 et 11 ; Brest, 18 et 8 ; Caen, 17 et 9 ; Cherbourg, 16 et 9 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 17 et 11 ; Grenoble, 24 et 10 ; Lille, 20 et 9 ; Lyon, 22 et 12 ; Marseille, 23 et 13 ; Nancy, 13 et 10 ; Nantes, 19 et 9 ; Nice, 21 et 13 ; Paris-Le Bourget, 21 et 12 ; Pau, 19 et 10 ; Perpignan, 20 et 11 ; Rennes, 19 et 9 ; Strasbourg, 16 et 10 ; Toulouse, 22 et 9 ; Tours, 17 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 11 ; Amsterdam, 3 0et 6 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 19 et 8 ; Bonn, 23 et 9 ; Bruxelles, 21 et 9 ; îles Canaries, 21 et 18 ; Copenhague, 21 et 8 ; Genève, 20 et 9 ; Lisbonne, 20 et 12 ; Londres, 21 et 9 ; Madrid, 13 et 10 ; Moscou, 19 et 10 ; Palma-de-Majorque, 24 et 12 ; Rome, 24 et 17 ; Stockholm, 20 et 7.

Service national

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 28 MAI ET LE 30 JUIN 1959

Un arrêté publié au *Journal officiel* du samedi 17 juin fixe la composition de la fraction d'août du contingent 1978 des jeunes gens reconnus aptes pour le service national.

Outre ceux dont le sursis ou le report d'incorporation vient à échéance le 1er août et ceux qui ont déposé une demande d'appel avancé, il s'agit de jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole :

— Nés entre le 28 mai 1959 et le 30 juin 1959, ces dates incluses, recensés avec la deuxième tranche trimestrielle de la classe 1979 ;

— Omis et naturalisés recensés avec la troisième tranche trimestrielle de la classe 1979.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 1er août 1978, date à partir de laquelle seront décomptés leurs services.

Les jeunes gens résidant dans les départements et territoires d'outre-mer seront appelés le 12 juillet 1978 (qui servira de date de décompte de leurs services). Ceux qui sont destinés à la marine et qui ont accepté un appel décalé pourront, dans la limite des besoins, n'être incorporés dans cette armée qu'à partir du 1er septembre (qui servira alors de date pour le décompte de leurs services).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 103

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II	■								
III					■				
IV						■	■		
V			■						
VI			■	■			■		
VII					■			■	
VIII									■
IX									
X	■	■				■	■		
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Atteignent le millier en cas de refus poli. — II. Une carrière qui oblige à piocher ferme. — III. Site de France ; Traduit une brève rencontre. — IV. Journellement sillonné par des gauchos ; Interjection (inversé). — V. En satin ; Dont les yeux semblent constamment sujets à des sensations de froideur. — VI. Se suivent dans la Seine, se séparent dans le Dauphiné ; Fin de participe ; Nid dynastique. — VII. Groupe de sacs ; Pronom. — VIII. Exclut toute simplicité. — IX. Facilite le travail d'une repasseuse. — X. Séduite ; Orgueil de ténor. — XI. Jugement parfois inique.

VERTICALEMENT

1. Le roi est souvent son cousin. — 2. Se laissent plus ou moins facilement impressionner. — 3. Régit ; Jours d'où tombe une jolie clarté. — 4. Se conduisent très mal ; Félix, pour ses amis. — 5. Article étranger ; Sa blancheur traduit sa simplicité ; Se manifestaient avec éclat. — 6. Tombe discrètement ; Sacrifice divin. — 7. Charme un peu piquant ; Ebranlé. — 8. Se manifester d'une certaine manière ; Symbole de l'inspiration poétique (inversé). — 9. Prend racine au bord de l'eau ; N'a pas toujours le cœur aussi sec qu'on pourrait le souhaiter.

Solution du problème n° 2 102

Horizontalement

I. Eventails. — II. Passion. — III. Etc. ; Edom. — IV. IEI ; Ues. — V. Ei ; Aire. — VI. Tonsure. — VII. Esteras. — VIII. Res ; Ge. — IX. Dièseras. — X. Ain ; Raz. — XI. Pancraces.

Verticalement

1. Epéiste ; AP. — 2. Vaté ; Os ; Dia ! — 3. Escient ; Inn. — 4. NS ; Isère. — 5. Tien ; Ures. — 6. Aod ; Arasera. — 7. Inouïes ; Rac. — 8. Mer ; Gazé. — 9. Si ; Seules.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

MARDI 20 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

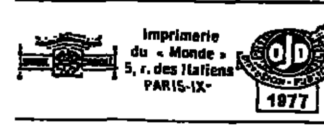
15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Le Marais à l'heure catalane » (Paris et son histoire).

20 h. 30, métro Pont-Marie : « L'île Saint-Louis d'hier et d'aujourd'hui » (Templia).

15 h., 102, rue de Provence : « Les coulisses d'un grand magasin » (Tourisme culturel).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

THE CLEM CORPORATION S.A.

recherche pour l'Afrique du Nord : **Industrie Pétrolière et Pétrochimique**

INGÉNIEURS DIPLOMÉS (min. 5 ans d'expér.)

INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL
Spécialité : Etudes, Bâtiment et V.R.D.

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS
Spécialité : Etudes, Electrification de chantiers, Entretien.

INGÉNIEURS EN ORGANISATION

INGÉNIEURS DE MATÉRIELS

INGÉNIEURS DE TRANSPORTS

INGÉNIEURS PROCESS
Spécialité : G.N.L., Ammoniac.

Rémunération élevée, nette d'impôts.
Logement ou indemnité de logement.

Ecrire à : **THE CLEM CORPORATION S.A.**
20, avenue Général-de-Longueville, Boîte 14, 1150 BRUXELLES (BELGIQUE)

PICANOL

IEPER-BELGIQUE

Une des plus importantes usines de machines textiles engage des

DIRECTEURS DE VENTE

En possession d'un diplôme d'ingénieur, de préférence spécialisation textile, pour prendre contact avec la clientèle étrangère, pour rechercher et amener de nouveaux clients, et pour fournir assistance technique et commerciale aux agents répartis à travers le monde.

Une situation d'avenir est réservée à des personnes qualifiées, dynamiques, aimant les voyages, ayant des dispositions commerciales et la connaissance de langues.

Les sollicitations, avec curriculum vitae, doivent parvenir à

N. V. PICANOL,
Direction des Ventes,
Polenlaan 3-7,
B. 8900 IEPER (BELGIQUE).

Booz. Allen & Hamilton
INTERNATIONAL

MANAGEMENT CONSULTANTS

Dans le cadre de ses activités Outre Mer, BOOZ, ALLEN & HAMILTON souhaite développer ses services de conseil en management et recherche

INGENIEUR D'ETUDE

LE POSTE

Le candidat retenu sera :
- intégré dans une équipe multidisciplinaire de consultants
- membre d'une équipe chargée de la préparation et de l'assistance à la mise en place des systèmes et procédures pour mener à bien l'organisation d'un bureau d'études d'engineering/construction.

QUALIFICATIONS et EXPERIENCE

Les candidats devront :
- être ingénieurs diplômés
- avoir une bonne expérience des opérations d'un bureau d'études engineering/construction dans une société multinationale
- avoir travaillé dans les pays du tiers-monde
- être de langue maternelle française.

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser un curriculum vitae détaillé et, si possible, photo à :

Anne-Marie CHOMTON
Directeur des Ressources Humaines
BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL
58, avenue Kléber 75016 PARIS

NEW YORK – DUSSELDORF – LONDON – PARIS

GESTION 2000
POUR MOYEN-ORIENT

INGÉNIEURS
Pour mise en route
Installation - pomperie.

INGÉNIEURS
Responsable maintenance
unité traitement eaux
équipement électrique

SUPERVISEURS
Tuyauterie - Montage
Charpente métallique.

Env. C.V. GESTION 2000
102, rue Lafayette, 75010 Paris
Téléph. : 246-24-01.

IMPORTANTE SOCIETE TOULOUSAINE
recherche
pour des contrats à durée déterminée pour
MISSIONS A L'ETRANGER

● **5 INGÉNIEURS**
DIPLOMES ou AUTODIDACTES
spécialité mécanique, machines tournantes spécifiques du traitement de gaz, compresseurs, turbines, pompes centrifuges. Min. 8 ans expérience.

● **5 INGÉNIEURS**
DIPLOMES ou AUTODIDACTES
spécialité électricité mécanique. 10 ans minimum exp. en engineering de mises en services d'unités pétrochimiques.

● **5 INGÉNIEURS**
DIPLOMES ou AUTODIDACTES
spécialité mécanique, électricité, instrumentation. 10 ans minimum d'expérience en instrumentation et régulation en engineering, process.

● **5 INGÉNIEURS**
DIPLOMES ou AUTODIDACTES
spécialité électrotechnique. 8 ans minimum expérience en instrumentation électrique de préférence sur unités pétrochimiques.

● **8 DIPLOMÉS ou AUTODIDACTES ou B.T.S.**
spécialité mécanique pour entretien et intervention sur turbines à gaz, compresseurs, pompes, changeurs thermiques.

● **8 TECHNICIENS INSTRUMENTISTES**
minimum 5 ans d'expérience en construction ou maintenance sur unités pétrochimiques et régulation électronique.

Envoyer curriculum vitae complet avec photo, à :
REGIE PRESSE, sous le numéro T 6.313 M,
85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Cadres administratifs et comptables.

L'ENTREPRISE RAZEL FRERES est une grande entreprise française de Travaux Publics, elle est présente en France, en Afrique, et au Moyen-Orient. Elle garantit à son personnel expatrié des conditions de vie sûres et confortables, et des rémunérations particulièrement attrayantes, ainsi que de nombreux avantages. Elle recherche pour ses agences et ses importants chantiers à l'étranger des cadres administratifs et comptables de haut niveau.

Si vous êtes titulaire du D.E.C.S. ou équivalent, si vous disposez au minimum de 2 années d'expérience de comptable en cabinet ou en entreprise de Travaux Publics, si vous vous sentez capable de prendre rapidement l'entière responsabilité de la gestion administrative et comptable d'un ou plusieurs gros chantiers,

alors adressez votre C.V. détaillé à :
ENTREPRISE RAZEL FRERES
Christ de Saclay. B.P. 109
91403 ORSAY Cedex
Discrétion assurée.

Razel.

DIRECTEUR D'USINE
BRÉSIL

Céramique Sanitaire

Le Groupe LAFARGE recherche un Directeur d'Usine pour sa filiale brésilienne de céramique sanitaire. Sous l'autorité du Directeur Général, il aura l'entière responsabilité de la production en quantité, qualité et prix de revient. Il définira, coordonnera et contrôlera les activités des services — approvisionnements - fabrication - entretien et laboratoire — placés sous son autorité. Le candidat retenu, âgé d'au moins 32 ans, de formation ingénieur, céramiste de préférence, possédera au minimum cinq ans d'expérience professionnelle acquise dans le même secteur dont il dominera parfaitement les techniques. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation (logement...). Ecrire sous référence 190/M à :

G R H Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

COMPLEXE MINIER AU NIGER
recherche pour lui confier la responsabilité de ses unités d'acide sulfurique.

UN INGÉNIEUR
INDUSTRIE CHIMIQUE

Diplômé E.N.S.I., A.M., ..., et possédant 3 ans au moins d'expérience professionnelle. Son engagement sera suivi d'une formation assurée par la société, avant sa prise de fonction.
Vie en famille. Logement gratuit. École. Loisirs. Nombreux avantages sociaux. 2 mois de congés par an.

Ecrire avec C.V. sous référence : CONTACT à

CETAGEP
● 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY-LE-ROI ●

U R G E N T. Société d'expertise comptable COTE D'IVOIRE rech. COLLABORATEUR africain ou ivoirien comptable expérimenté niveau bilan (de préférence D. E. C. S.) et célibataire. — Ecr. avec prétentions nº 757.085, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

Nestlé

For our technological development center charged with the development and the improvement of food products and processes, we are looking for a

BIOENGINEER or FERMENTATION TECHNOLOGIST

who will be responsible for the operations of our fermentation pilot plant.
We want to trust this important job to a person having :

— a strong bioengineering or fermentation technology background ;

— a minimum of 3 to 5 years experience in a pilot or production plant ;

— entrepreurial spirit and leadership skills ;

— *fluency in english and if possible in french.*

If you feel capable of meeting the challenge that this position represents, please write to us with your curriculum vitae at the following address :

Nestle Products Technical Assistance Co Ltd
Laboratoire Industriel
CH 1350 Orbe.

Nestlé

CHAINE HÔTELIÈRE INTERNATIONALE
recherche
POUR GRANDS HOTELS
en Afrique
CHEFS COMPTABLES

Il s'agit de postes à responsabilités importantes.
Les candidats devront :
— Posséder une formation comptable supérieure (niveau du D E.C.S. exigé) ;
— Avoir plusieurs années d'expérience professionnelle dans un poste à responsabilités de préférence dans l'hôtellerie ;
— Connaissance de l'anglais souhaitable et qualités certaines d'adaptation.

Env. C.V. et photo à nº 68.377 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
AFRIQUE NOIRE

JEUNES INGÉNIEURS DIPLOMÉS ÉLECTROMÉCANIQUE
I.A.E. APPRECIE
Anglais indispensable.

Adres. C.V. et prét. à nº 69.172 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transm.

Bureau d'Ingénierie, Paris
recherche pour interventions
en Extrême-Orient

EXPERT PONDÉREUX
(Transport et manutention, charbon et ciment).

Les spécialistes, s'exprimant nécessairement en anglais, sont invités à prendre contact pour informations en écrivant s./ réf. 1.235 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transm.

Pour chantier Moyen-Orient

CONDUCTEURS TRAVAUX
pour installations électriques.
Anglais indispensable.

Ecrire ou téléph. à M. PINARD
IST 20, rue Friant, Paris-14e
542-61-24

Booz. Allen & Hamilton
INTERNATIONAL

MANAGEMENT CONSULTANT

Dans le cadre de notre développement en Amérique Latine, nous recherchons des hommes ayant l'expérience de l'industrie sidérurgique dans les domaines suivants :
- PRODUCTION
- ENTRETIEN
- PLANIFICATION ET CONTROLE
- ANALYSE DES COUTS, ETUDES DE PRODUCTIVITE
- SYSTEMES INFORMATIQUES.

Les hommes que nous voulons voir venir travailler avec nous ont au moins 32 ans et possèdent une expérience approfondie de cette industrie. La connaissance de l'anglais et de l'espagnol est souhaitable.

Les salaires et avantages offerts sont importants compte tenu de l'importance des responsabilités et de l'expatriation au Vénézuela. Les possibilités de carrière sont excellentes.

Envoyez votre curriculum-vitae à

M. J.L. ALPEYRIE,
BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL,
58, Avenue Kléber 75016 PARIS.

NEW YORK – DUSSELDORF – LONDON – PARIS

OUTRE-MER

Chef Département Mine

Rattaché au Directeur du Siège d'Exploitation d'un important groupe industriel et minier, ce cadre supérieur dirige l'exploitation et les études s'y rapportant.

Il devra assurer une production d'environ 10 millions de tonnes/an de minerai au moindre coût.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé d'une Grande Ecole (Centrale, Mines) ayant une expérience d'au moins 10 ans dans l'exploitation des mines à ciel ouvert.

Nous offrons une rémunération très motivante et les avantages habituels d'expatriement.

Adresser candidat. à B. SAILLANT, 43, rue Riquet, 75019 Paris, en rappelant la référence 2.026/M.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux



Société Internationale d'Études & d'Interventions

RECHERCHE POUR

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE BOIS
CONGO (Pointe-Noire)

UN CHEF D'EXPLOITATION FORESTIÈRE

Il sera chargé :
- de la coordination des activités du chantier :
- de l'administration ;
- de la création et de l'entretien du réseau routier.

Salaire important - Nombreux avantages sociaux. Lieu de résidence : chantier forestier.

Adresser C.V. manuscrit et photo à la S.I.E.I., 52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS.

Importante Société Engineering
recherche pour mission
EN AFRIQUE
d'une durée d'un an renouvelable

INGÉNIEUR EN ÉQUIPEMENTS HOSPITALIERS

Diplômé d'une école d'ingénieurs hospitaliers et ayant 5 ans d'expérience en équipements hospitaliers, médicaux, para-médicaux et utilités.

Adr. C.V. et prét. sous le nº 69.210 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ÉTAT DE QATAR recrute

UN COUPLE DE PROFESSEURS DE FRANÇAIS

disponible à partir de septembre 1978 et satisfaisant aux conditions suivantes :
- Etre de nationalité française ;
- Justifier d'un diplôme sanctionnant des études de lettres ou de langues vivantes, avoir une connaissance de l'arabe, ou à défaut parler l'anglais couramment ;
- Disposer d'une expérience de l'enseignement du français à l'étranger et si possible en pays arabe (méthodes audio-visuelles).

Les professeurs seront logés et recevront un salaire mensuel de départ de 3.600 F français.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé seront adressées à la commission mixte de sélection : Ambassade de France P.O. Box 2669 - DOHA - Etat de Qatar.

LA SOCIETE DU TELESCOPE CANADA - FRANCE HAWAI (C.F.H.T. Corp.)
recherche pour son observatoire à MAUNA - KEA, HAWAI (U.S.A.)

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Formation : diplôme grande école ingénieur mécanicien.

Expérience et connaissances : au moins 6 ans d'expérience dans la réalisation et/ou l'utilisation d'équipements de précision complexes. Bonnes connaissances en optique, électricité, électronique.
Bonne connaissance de la langue anglaise.

Tâches assignées : collaborer à la surveillance du remontage du télescope sur le site pendant la première année. Par la suite, assurer l'achèvement de sa mise au point mécanique, l'amélioration continue de ses performances et l'utilisation optimale de son instrumentation.

Les candidatures détaillées devront être adressées avant le 5 juillet 1978, à :
CANADA - FRANCE - HAWAI TELESCOPE CORPORATION,
à l'attention de M. Pierre BELY,
KAMUELA - HAWAI - 96743 U.S.A.

POUR CONNAITRE TOUTES LES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS OUTRE-MER, ÉTRANGER

Canada, Amérique du Nord et du Sud, Australie, Afrique, Europe. H. et F. toutes professions, avoir des offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens, demandez notre revue spécialisée : MIGRATIONS (serv. T 40), 3, r. de Montyon, 75429 Paris, Cedex 09.

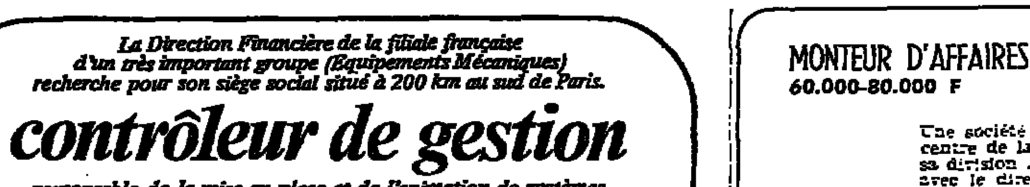
OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

STÉ AFRIQUE FRANCOPHONE
recherche
RESPONSABLE de RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES
(Logement et bureau)
Age : 30 ans min. Il sera exigé au moins 5 ans d'expérience de haut niveau dans la promotion immobilière. Adresser C.V. et prét. avec photo s./nº 756596 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur - 75002 Paris, qui transmettra.

Importante société de contrôle recherche pour gros chantier en
IRAK
UN SPÉCIALISTE CHARPENTE MÉTALLIQUE
ayant une bonne pratique de chantiers et capable d'effectuer calculs simples.
UN TECHNICIEN
ayant pratiqué essais sols et bétons.
Profils souhaités : célibataires, minimum 30 ans et bonne connaissance de l'anglais exigé. Adr. C.V., prét. sous référ. 168 à BUREAU VERITAS Service du Personnel, 31, rue Henri-Rochefort - 75017 Paris.

---

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



La Direction Financière de la filiale française d'un très important groupe (Equipements Mécaniques) recherche pour son siège social situé à 200 km au sud de Paris.

contrôleur de gestion

responsable de la mise en place et de l'animation de systèmes permettant un contrôle efficace de la production (inventaires et coûts standards) et de la Distribution (études de prix et de marges).
Agés au minimum de 30 ans, de formation supérieure (E.S.S.E.C., E.S.C. ou Ecole d'Ingénieurs), les candidats devront posséder une expérience réussie acquise dans une fonction identique dans l'Industrie.
Connaissance de l'Anglais indispensable.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions, sous la réf. 442M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

Créer des dessins pour Gerflex

Ce dessinateur peut être un homme ou une femme. Il a du talent, une formation (acquise en France ou à l'étranger), mais pas forcément une grande expérience.

Selon les axes du marketing, il crée, il recherche des idées, les adapte, invente, conçoit : il dessine...
Mais cet artiste est un technicien qui parle technique et prix avec les graveurs et les spécialistes d'impression. Et cet esthète a l'âme industrielle et la fibre commerciale : il dessine, oui, mais pour fabriquer et pour vendre...

Il travaille dans l'usine GERFLOR de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) mais voyage (inspiration oblige).

SEFOP remercie les jeunes créateurs intéressés de lui adresser leurs dossiers (éventuellement illustrés) sous la référence GX 645 M.

SEFOP
7, rue Lincoln, 75008 PARIS.

Important Organisme Financier
recherche des

ANALYSTES FINANCIERS

de formation Ecole Supérieure de Commerce, ayant une expérience, dans ce domaine, de 18 mois minimum et une bonne connaissance des milieux industriels.

CEUX-CI SERONT CHARGES :
- *des relations commerciales auprès des Entreprises ;*
- *des diagnostics, de la négociation et de l'étude de prêts à long terme ;*
- *du suivi et du contrôle de la clientèle.*

BASES A DIJON, ils se verront confier la responsabilité des interventions de cet organisme dans un secteur de la Bourgogne dont ils auront l'entière responsabilité.

- *Formation spécifique complémentaire et importants appuis logistiques assurés .*
- *Ambiance dynamique.*
- *Déplacements brefs mais fréquents.*

Adr. C.V. en indiquant rémunération annuelle actuelle sous référ. 715 à :
JOUBLIN
CONSEIL D'ENTREPRISES
62, avenue de Wagram, 75017 Paris.
Réponse et discrétion assurées.

MATRA
recherche pour un établissement du Loir et Cher

L'INGENIEUR SECURITE

- Il a en charge la sécurité des biens et des personnes du Centre.
- Il assure les relations avec les administrations locales et centrales.
- Une formation technique de base et une expérience de la sécurité en matière de pyrotechnie seraient déterminantes.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant al référence NK 338

MATRA Monsieur KORFAN B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

---

direction financière

DIEPPE 130.000 F +

Société de Fabrication de Biens d'Equipement (700 personnes, C.A. 105 M de NF) recherche un (e) Responsable ayant déjà collaboré à la Direction d'une entreprise industrielle pour prendre en charge :
- contrôle de gestion.
- finances.
- comptabilité.

Dépendant directement du Président, ses fonctions concerneront : • l'établissement des plans de financement et la trésorerie • la fiscalité • la préparation des budgets et le contrôle budgétaire • la comptabilité générale • la comptabilité industrielle et le contrôle de gestion (effectif du service 15 personnes).

Pour information sur le poste écrire avec C.V. détaillé sous référence 9827-M à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

MONTEUR D'AFFAIRES
60.000-80.000 F

Tourisme Centre

Une société ayant pour objet la mise en valeur de régions du centre de la France recherche un « Monteur d'Affaires » pour sa division Aménagement et Développement. En contact direct avec le directeur de cette Division, il sera chargé de monter et conduire des opérations d'equipement concernant le tourisme, les loisirs, l'hôtellerie, le troisième âge, etc. (définition du programme, étude de faisabilité, montage juridique et financier, gestion des plannings, contrôle des coûts, relations avec les collectivités et administrations...). Il procédera à des études générales d'aménagement régional. Il participera à l'animation et à la gestion générale de syndicats intercommunaux.
Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, possédera quelques années d'une expérience professionnelle se rapportant à l'aménagement du territoire, en liaison avec l'administration et les collectivités locales.
Ecrire sous référence 191/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.



Adjoint au Directeur Financier

La filiale française d'un groupe pharmaceutique mondial crée le poste de « Deputy Controller » avec comme première mission l'amélioration du contrôle budgétaire et du mode d'élaboration des prix de revient production. Le titulaire devra rapidement apporter une contribution positive au fonctionnement de tous les autres aspects de la fonction (comptabilité - trésorerie - informatique - facturation).
Les exigence liées à la fonction sont :
- d'excellentes bases de technique financière,
- l'expérience de la comptabilité Anglo-Saxonne au sein d'un groupe international,
- une très bonne pratique de l'anglais écrit et parlé.

Une formation de type Grande Ecole de Gestion (HEC, ESSEC, ESC) serait appréciée.
La société est située à 100 km à l'Ouest de Paris dans un cadre agréable.
Le poste pourrait évoluer vers de plus amples responsabilités au sein de la filiale du groupe.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous Réf. 1066 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

SAFT Leclanché Groupe C.G.E.
recherche pour POITIERS

2 chefs de produits

Ils prépareront et mettront en oeuvre les lancements commerciaux.
Ils contrôleront et dynamiseront la vie des produits lancés.
— L'un interviendra dans le canal de distribution
RADIO et APPLICATIONS ELECTRONIQUES
— l'autre dans celui de
la PHOTOGRAPHIE et l'HORLOGERIE
Si vous avez une expérience commerciale et une compétence technique dans ces domaines, vous nous intéressez.

SAFT — Adressez-nous votre candidature sous référence P7-20 en mentionnant la rémunération souhaitée à Direction des Relations Humaines, 119, rue du Président Wilson 92300 Levallois-Perret.

Société Américaine s'installant à CARROS (Alpes-Maritimes) fin 1978 recherche :

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

Niveau B.T.S. - Bonnes connaissances anglais, comptabilité analytique, poste conviendrait à Homme 28 ans minimum, occupant depuis plusieurs années poste à responsabilité dans Service Comptabilité, ayant effectué tous travaux jusqu'au bilan, intéressé méthodes modernes de gestion. Poste libre dès maintenant, à pourvoir au plus tard le 4 septembre. Lieu de travail LE MANS jusqu'au transfert à CARROS.

Envoyer C.V., prétentions, en indiquant délai pour disponibilité à AGENCE HAVAS, B.P. 319, 72007 LE MANS - Nº 9450.

---

vétérinaire ou pharmacien

Nous cherchons pour notre département vétérinaire à Laval (Mayenne) un

responsable du service développement

Ses missions :
- Chercher et mettre au point des nouveaux produits.
- Améliorer les produits existants.
- Constituer les dossiers A.M.M. et suivre les essais cliniques.

Nous voyons à ce poste un vétérinaire de 28 ans minimum, H. ou F.

Ecrire sous référence 131 LM à M. Jacques TIXIER, B.P. 222, 81106 CASTRES.



Emplois et Carrières

groupe pierre fabre
2 000 personnes, dont 400 cadres employées dans ses filiales françaises et étrangères, le Groupe Pierre Fabre est l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques et cosmétologiques français.

BANQUE RÉGIONALE DE BOURGOGNE

à dimension humaine fortement implantée sur son marché et appartenant à un des premiers groupes bancaires français,

recherche

CADRE RESPONSABLE DE L'ORGANISATION

Il aura pour mission :
1) D'optimiser le fonctionnement de l'établissement en proposant méthodes et procédures et en aidant à leur mise en œuvre.
2) D'assurer les liaisons avec le Centre Informatique.

La fonction exige de son titulaire, outre une bonne expérience de l'organisation (expérience bancaire appréciée), des capacités à prendre des initiatives et des aptitudes à la négociation.

Adresser C.V. et prétentions à :
HAVAS DIJON - Nº 43.500.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Le groupe (530 personnes, 102 M. de C.A., 6 usines légères) file et tisse des écrus de coton pour le linge de maison, les tissus d'ameublement, la confection, l'enduction.
Ses résultats sont bons grâce à une politique de modernisation régulièrement suivie depuis plusieurs années.
La tâche du cadre à recruter consiste à rentabiliser les capacités de production ainsi dégagées en trouvant de nouveaux clients et de nouveaux débouchés
Le cadre aura plus de 35 ans, des connaissances textiles et l'habitude de la relation technico-commerciale auprès de clients industriels.
La rémunération ne sera pas inférieure à 90.000 F bruts annuels.
Base : 25 km à l'Ouest de Belfort.
Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 812 M.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTROMECANIQUE BASSE-NORMANDIE
recherche
POUR SON USINE DE CAEN

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

possédant formation électromécanicien (cinq ans d'expérience minimum dans bureau d'études de composants électro-mécanique)
pour seconder Chef du Département Composants.

Envoyer C.V. et prétent. sous référence 8935 à SPERAR, 12, rue J.-Jaurès 92807 PUTEAUX.

ESSO REP

recherche

GÉOPHYSICIEN INTERPRÉTATEUR

Expérience de quelques années souhaitée
Ecrire avec curriculum vitae détaillé au :
SERVICE RELATIONS SOCIALES
ESSO REP, B.P. 150, 33321 BEGLES.





offres d'emploi

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Une filiale française d'une société britannique avec des intérêts en Matériaux de Construction recherche un

Directeur Regional

pour contrôler ses activités sur une partie de la France.

Il sera entièrement responsable de l'efficacité opérationelle et la rentabilité. On compte aussi sur lui pour contribuer d'une manière significative au développement des activités de l'entreprise.

Le candidat idéal sera age de 35 ans environs, ayant une formation universitaire ou equivalente et une expérience solide d'un travail similaire.

Il devra s'intéresser à l'aspect commercial et devra faire preuve d'une expérience réussie dans un poste similaire.

Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée, mais non indispensable.

La rémunération sera intéressant, et negociée individuellement.



PERSONNEL ADVERTISING LIMITED
Veuillez écrire à: David Macmillan, Personnel Advertising Limited, 22 Red Lion Street, London WC1 4PX en exposant brièvement votre carrière. Nous réexpédierons toutes les lettres à notre client sauf si vous nous précisez les sociétés auxquelles vous désirez ne pas vous présenter. Veuillez donner la référence suivant dans votre réponse: GRS 467.

Société française d'études et réalisation d'ensembles industriels recherche pour son siège, proche banlieue Sud :

EMPLOYÉE DE BUREAU
ou
AIDE-COMPTABLE

ayant au moins 1 an expér. dactylo. 5 X 8. Restaurant d'entreprise, mutuelle. Adresser C.V. ss/n° 2.015, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CÉDEX 02, qui transmettra.

Groupe financier ch. H. ou F. pour contacts clientèle. Ecr. à 2.802, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etablissement d'enseignement secondaire et supérieur hors contrat recherche

PROFESSEUR
agrégé ou certifié.
Sciences physiques, mathémat. Non qualifié s'abstenir. Ecrire Publicité Meesters sous n° 304, 113, rue de Reuilly, PARIS-12e, qui transmettra.

Ville de Saint-Denis 93205 recrute

UN ADJOINT TECHNIQUE

Titulaire d'un D.U.T. ou d'un B.T.S., spécialité chauffage uniquement, connaissances en métré. Salaire net début 2.680 F - Conditions statutaires. Candidature à adresser Bureau du Personnel le plus rapidement possible.

Analystes-programmeurs pour Groupe de taille mondiale pratiquant les techniques de pointe — même en informatique —

Nous sommes en forte expansion (y compris pour l'informatique) : nous avons besoin de gens au-dessus de la moyenne, capables de créativité. Niveau : IUT, Institut de programmation, AFPA, DEUG maths. Expérience professionnelle : 2 ans minimum.

Postes :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS formés de préférence sur IBM 370 (batch ou temps réel), pour projets importants (gestion ou scientifique).

ANALYSTES-PROGRAMMEURS PROCESS CONTROL formés soit sur systèmes temps réel (calculateurs industriels) ; soit comme techniciens supérieurs en automatisme ou électronique (en ce cas, ils recevront chez nous une formation informatique complémentaire).

ANALYSTES-PROGRAMMEURS SYSTEME formés soit sur IBM 370 en OS, soit sur applications télétraitement.

Adressez votre curriculum vitae et une lettre indiquant le niveau de salaire souhaité à M. ROVIER - 9 rue du Colonel Combes, 75007 Paris

OPG Conseil N° 154



COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

un ingénieur

pour assurer le support d'IMS sur une IBM 370/168 fonctionnant sous MVS.

Il devra :

- Contrôler les applications mises en exploitation.
- Conseiller et assister les équipes d'études dans leurs développements.
- Définir des standards avec l'équipe système.
- Conseiller et aider les clients dans la mise en place de leurs applications.

Le candidat possèdera plusieurs années d'expérience sur IMS ou CICS, ainsi que des qualités propres à un rôle de coordination.

Adresser C.V. et prétentions, **CISI**, 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

emplois et carrières

Un des plus grands groupes français recherche

UN INGÉNIEUR
CHEF DE SERVICE MÉTHODES ET ORDONNANCEMENT

Le candidat, ingénieur diplômé, devra avoir :
- une solide formation industrielle d'au moins 10 ans,
- une expérience axée vers la mise en place et l'exploitation de grands systèmes et ensembles modernes, de stockage et d'approvisionnements, à manutention et informatique incorporées.

Le lieu de travail se situe en grande banlieue parisienne.

La situation offerte, importante, sera en rapport avec le potentiel personnel du candidat mais aussi avec la qualité et la hauteur des références dans la spécialisation technique et fonctionnelle décrite.

Adresser dossier de candidature à No 6237
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son siège social PARIS SUD

Ingénieur bureau d'études

5 années d'expérience (allemand lu, parlé, écrit exigé)

Ecrire avec C.V. et prétentions sous No 68831, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

---

emplois régionaux



THOMSON-CSF

Centre Électronique de Bordeaux

Pour ses Laboratoires d'études chargés de la conception de nouveaux matériels.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
DÉBUTANTS OU EXPÉRIMENTÉS

Formation : X - ENSC, ENSAE, ESE ou ECP

Adr. C.V. + photo Service du Personnel - B.P. 3. 33160 LE HAILLAN

COMMERCIAL CHEF DE DEPARTEMENT
CENTRE

La Société (370 personnes - CA voisin de 100 M) connait une croissance régulière et spectaculaire. Elle occupe la première place en Europe pour la production et la vente d'un produit préfabriqué à caractère technique.

Ce produit qui intéresse deux clientèles différentes est vendu par le canal de deux départements distincts.

Le Directeur Général veut confier à un commercial dynamique (HEC, ESSEC, ESC ou formation pratique équivalente) la responsabilité de l'un des départements. Expérience indispensable de la direction d'un réseau de vente de biens d'équipements.

Résidence petite ville du Centre.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 842 M.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NATIONALE DE PRODUITS ALIMENTAIRES
Leader sur son marché et en croissance constante

recherche

CADRE SUPÉRIEUR
pour

DIRECTION DÉVELOPPEMENT

Il travaillera en étroite collaboration avec le président, concevra et fera appliquer la politique de diversification permettant à l'entreprise de trouver de nouvelles voies de croissance.

Il devra :
— avoir une formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ESC), une expérience de marketing de produits de grande consommation alimentaire ou pas.

Ecrire « le Monde » Publicité, n° 7.486, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour sa Direction Informatique, un

Chef de Service Projets

Mission :
- définir avec les Directions des utilisateurs qu'il a en charge les besoins informatiques ; sur cette base, identifier et planifier les projets à développer.
- diriger une équipe d'une dizaine d'informaticiens pour réaliser et implanter ces systèmes.

Profil :
- formation supérieure Grande Ecole,
- personnalité ayant une bonne aptitude au contact et à la négociation,
- expérience professionnelle de 5 à 7 ans dans la réalisation de projets et l'encadrement d'équipes d'analystes/programmeurs,
- anglais courant lu, écrit et parlé.

Merci d'adresser lettre de candidature C.V. et prétentions, sous Réf. 2572 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

et qui s'engage à répondre à toutes les candidatures.

SECRETAIRE GENERAL
D.A.F.
CENTRE

La Société (370 personnes - CA voisin de 100 M) connait une croissance régulière et spectaculaire. Elle occupe la première place en Europe pour la production et la vente d'un produit préfabriqué à caractère technique.

Pour faire face à son expansion, son Directeur Général veut s'adjoindre un cadre de haut niveau qui sera son second et à qui il confiera les tâches de caractère financier, juridique, comptable et administratif. Formation IEP, HEC, ESSEC ou niveau équivalent.

Résidence petite ville du centre.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 841 M.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
Secteur Produits Grand Public
en forte expansion
(C.A consolidé 600 millions de F.F.)
recherche

DIRECTEUR D'USINE

Ce poste localisé dans la Région Ouest recouvre l'ensemble des responsabilités suivantes :
- Production
- Approvisionnements
- Services Techniques
- Gestion du Personnel
- Gestion des Coûts de Production
- Gestion des expéditions
- Relations avec l'étranger.

Il superviserait des effectifs d'environ 250 personnes. La croissance rapide de l'affaire laisse prévoir un fort développement des responsabilités.

Veuillez adresser votre C.V. à no 68944 Contesse Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL REGION OUEST

recherche

UN CHEF GROUPE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
D.E.C.S. - B.T.S. - D.U.T.

Ce poste sera proposé à un homme jeune avec un minimum de 3 ans d'expérience dans une position similaire, il se distinguera par son dynamisme, son sens des responsabilités et son désir de se forger une carrière.

A la tête d'une équipe, le candidat retenu aura pour mission d'assister le Directeur Financier dans toutes les responsabilités de la comptabilité générale.

Bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence n° T 06.360 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICES

AUTOMOBILES

(1.300 Personnes)

Banlieue Ouest, Recherche

CHEF COMPTABLE

EFFECTIF 15 PERSONNES

— Diplômé DECS ou équivalent ;

— Age minimum 40 ans ;

— Connaissances informatiques nécessaires.

Adresser C.V. manuscrit très complet, photo et prétentions s/réf. 382, à CAMPBELL, B.P. 57, 75824 PARIS Cedex 17. Réponse assurée.

La S.C.P. de Conseils Juridiques et Fiscaux
P. Ostermeyer - M. Martinet
2, place Saint-Sauveur,
35000 RENNES
Tél. : (99) 79-17-17
RECHERCHE

2 CONSEILS JURIDIQUES

— Un spécialiste fiscal : collaborateur confirmé ayant au min. 3 ou 4 ans d'expérience professionnelle en fiscalité des entreprises acquise dans un cabinet similaire ou dans une administration.

— Un spécialiste du droit des sociétés : collaborateur confirmé ayant au min. 3 ou 4 ans d'expérience professionnelle, acquise dans un cabinet similaire, une étude de notaire ou un cabinet d'avocats. Intéressantes perspectives d'avenir pour celui qui est méthodique et à le goût du travail et des relations humaines.

Il sera répondu à toute candidature indiquant prétentions et accompagnées du C.V. détaillé et d'une photo.

Notre Cabinet garantit la plus grande discrétion.

Société recherche très bons FORMISTES complets bois, pouvant assumer responsabilité d'un atelier de fabrication de formes de découpage. Ecrire HAVAS, 81, rue de la République, 69002 LYON, référence 8.964.

Commune de Mions, 6.209 habit.
COMMUNAUTE URBAINE DE LYON
rech. d'urgence technicien niv. D.U.T. Génie civil ou B.T.S. pr direction des serv. techniq. Adr. la dem. à M. le Maire de Mions, en Mairie, code p. 69780.

Centre de recherches pharmaceutiques 100 km. Ouest Paris recherche
UN TOXICOLOGUE
de préférence vétérinaire
UN ANATOMOPATHOLOGISTE
Ecr. avec C.V. à SEP, n° 251, B.P. 72, 27002 EVREUX, qui tr.

Centre de recherches NANCY recrute pour son laboratoire D'AEROSOLOGIE

INGÉNIEUR
OU DOCTEUR ES SCIENCES

— Chargé notamment de la conduite des études concernant les poussières.
— Bonnes connaissances en mécanique des fluides ou en génie chimique exigées.
— Expérience professionnelle ds le domaine de la métrologie des polluants appréciée.
— Contrat à durée déterminée, avec perspective de contrat définitif.

Adresser C.V., prétentions et photo ss réf. 1.319 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09 qui transmettra.

Ville de QUIMPER (Finistère) recrute pr le serv. des finances un chef de bur. ou un rédacteur bien au courant des problèmes comptables et de la gestion financière communale. Candid. à adres. à M. le Secrét. d'Etat, Maire de Quimper (bur. du personnel), avant le 1er juillet 1978.

Rech. éducateur spécialisé prévention. Envoyer candidature à Equ. Prév. Maison de quartier Champfleury, 38300 Bourgoin.

RECHERCHONS POUR AGENCE NORD

INGÉNIEUR
CONFIRME

ayant expérience des corps d'état d'équipement du BATIMENT pour assurer la Direction du Service Travaux.

Le poste proposé pourra évoluer vers la position d'adjoint du Directeur d'Agence.

Adresser C.V. et prétentions à A.I.C., sous n° 1535, 22, rue des Martyrs, 75009 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FABRICATION MÉTALLIQUE
200 PERSONNES
REGION PERIGUEUX
recherche

PROJETEUR CHEF DE GROUPE

connaissances serrurerie industrielle

Ecrire avec C.V. manuscrit + photo **J.R.P.** 39, rue de l'Arcade, Paris-8e sous n° 6687, qui transmettra.

Importante société mécanique, bordure Atlantique, recrute

Jne Sup. de Co ou Equiv.
Débutant ou presque

Après quelques missions ponctuelles dans le domaine de la gestion administrative et commerciale, il pourra évoluer vers des responsabilités plus larges à l'intérieur du groupe.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à

MICHEL AUBRY C.P.A. 10 Impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

---

USINE DE PROVINCE
GROUPE MULTINATIONAL

recherche

INGÉNIEUR de PRODUCTION

Ayant plusieurs années d'expérience dans le montage des composants électroniques actifs avec si possible connaissances encapsulation plastique et (ou) montage circuits hybrides.

Env. C.V. man. avec prét., photo ss le n° 69.197 à : CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

SOCIÉTÉ D'ÉDITION
recherche

ADJOINT CHEF DE FABRICATION

pour réalisation livres scolaires et livres pour enfants.

Qualification et expérience souhaitées.

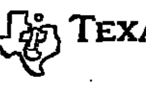
Envoyer C.V., photo et prétentions à J.-L. FABRE, 11, rue de Sèvres, 75278 PARIS CEDEX 06.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24.00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5.00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi



Leader international implanté dans plus de 14 pays en progression constante, appliquant des techniques de management très avancées, aux activités diversifiées en Bâtiment, Travaux Publics, Offshore, Ouvrages industriels, 17000 collaborateurs dont 56% à l'étranger,

crée un NOUVEAU poste de

Manager gestion du personnel à l'étranger

Diplômé d'une grande école d'Ingénieur ou Commerciale, ou Docteur en Droit, il est âgé d'au moins 35 ans ; de nationalité indifférente, il parle l'anglais et le français couramment.

Il possède une expérience de plusieurs années de gestion de Personnel au siège d'une Société multinationale. Il est capable d'assumer rapidement des responsabilités autonomes.

Il aura la responsabilité de promouvoir sur tous nos chantiers étrangers une gestion du personnel très dynamique.

Il devra effectuer de fréquants voyages dans nos filiales et agences à l'étranger.

En fonction de ses résultats, il peut espérer une carrière rapide dans le Groupe.

Le poste est à pourvoir à Paris.

Les candidats adresseront un dossier à M. Antonio GONZALEZ, Directeur - B.P. 204 — 92142 CLAMART Cedex.

Prestataire de services rech.

AGENT COMMERCIAL

dynamique, apte à seconder s/le terrain le directeur commercial introduit exportateur, engineering, exp. FRET ou TRANSIT apprec. C.V. et photo à T 06.385 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

BANQUE INTERNATIONALE
PLACE DE PARIS
recherche

ÉLÉMENT

bonnes connaiss. comptables, devises et portefeuille, anglais lu et traduit, expér. bancaire appréciée. CLASSE III.
Ecr. av. C.V.+photo T 06.393 M REGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BANQUE INTERNATIONALE-9e
Service Etudes Economiques

UN AIDE STATISTICIEN

Notions informatiques. STABLE.
Tél. pour rend.-vs : 265-16-62.

Société Activité Internationale Paris-16e, recherche

COMPTABLE

CONFIRME(E), 10 à 15 ans expérience. Niveau actuel adjoint(e) chef comptable.
Envoyer C.V. + prétentions à COFITEC, 19, rue de la Tour, 75016 PARIS.

Caisse retraites recherche

ASSISTANTE SOCIALE

Expérience souhaitée. Ecr. avec C.V. ss/réf. 1.327 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

---

responsable organisation et informatique

ALSTHOM - UNELEC regroupe depuis peu sept départements, industriels (8 usines, 7000 personnes). Chaque département se gère indépendamment sur un IBM 3 haut de gamme. C'est la raison pour laquelle le S.G. crée au siège (Paris) le poste de responsable organisation et informatique. Ce dernier se fait l'animateur d'une politique informatique cohérente, avant de déboucher sur l'informatisation de la gestion de production et sur une refonte de l'organisation administrative et de son traitement; mais aussi il assiste, au jour le jour, les responsables de départements et les aide à coordonner et harmoniser leurs actions informatiques. Ce poste convient à un ingénieur, de 32 ans et plus, ayant acquis son expérience de l'organisation et de l'informatique chez un conseil et dans une entreprise industrielle de taille moyenne. Il faut prévoir de courts mais fréquents déplacements.
Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3393 LM.

responsable du groupe système - VM/DOS

Un organisme regroupant des caisses de retraite et de prévoyance, (Paris) disposant de deux gros 370/DOS-POWER basculant sur VM et sur lesquels sont implantés CICS et DL1, prépare l'arrivée d'un 3032 et l'extension de son réseau. Cet organisme souhaite vous confier l'animation de sa jeune équipe système (3/4 p.) et, au-delà des missions quotidiennes, vous demande de surveiller et d'optimiser les performances du réseau et d'aider vos utilisateurs à mieux tirer parti des outils que vous mettez à leur disposition.
A terme, le passage à l'OS semble inéluctable.
Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3397 LM.

ingénieur électromécanicien

dirigeant le laboratoire de développement et d'essais

Nous sommes un fabricant de composants à l'implantation mondiale. Notre PDG cherche, pour notre siège à Paris, un ingénieur : ECP, ESE, AM par exemple.
Agé d'au moins 28 ans, il a travaillé aux études, aux essais, ou même en production, sur du petit matériel en grande série.
Il participe au développement des nouveaux produits, dirige une équipe qui réalise les essais mécaniques et électriques, assiste, comme expert, le commercial auprès de la clientèle. C'est un organisateur qui a le goût des responsabilités et aime prendre des initiatives. Il sait animer son équipe et n'hésite pas à "mettre la main à la pâte". Il travaille en étroite collaboration avec les autres départements de la société.
Anglais courant. Le succès dans ce poste ouvre de nombreuses possibilités de carrière dans le groupe.
Appointements négociables.
Ecrire à J.P. DOURY, ingénieur ESE, réf. 3264 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

parmi les diplômés d'enseignement supérieur en électronique, informatique, électrotechnique et automatique, qui souhaitent débuter ou poursuivre leur carrière professionnelle dans la vente, pour ses différentes divisions :

- semi-conducteurs (à Paris - Lyon - Bordeaux)
- mini-informatique distribuée (à Paris)

La Société offre un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

Les candidats de valeur auront une évolution de carrière assurée, soit vers des responsabilités de secteurs commerciaux, de marketing, de planning, etc...



Ecrire avec C.V., photo prét. de salaire, date de disponibilité sous Référence TIM/578/510/511 à Madame LE GUET T.I.F. - Boite Postale 5 06270 Villeneuve-Loubet Tél : (93) 20.01.01.



SYSTEMES INFORMATIQUES

600 unités centrales série 1200/2400
300 unités centrales série 21

Recherche :

INGENIEUR(S) SYSTEME

- formation école d'ingénieur ou maîtrise d'informatique
- débutants ou quelques années d'expérience
- connaissances de l'anglais

Rattaché au Chef du Service Système il prendra en charge des travaux de développement et de maintenance sur des systèmes d'exploitation temps réel.

INGENIEUR(S) et AGENT(S) TECHNICO-CCIAUX

- formation écoles d'ingénieurs, maîtrises
- formation IUT
- débutants ou 2 ans d'expérience
- sens des contacts humains
- goût du travail varié
- aptitude aux déplacements
- basés à Paris ou en province

Rattachés à un Chef de District Technico-Commercial, ils participent à l'ensemble des actions de support direct au département commercial. A ce titre, ils interviennent à tous les niveaux de relation avec la clientèle.

Des postes équivalents sont à pourvoir dans les autres filiales européennes et à notre Siège Social de Bruxelles.

Les candidatures correspondantes peuvent être envoyées à la même adresse, rédigées en anglais en précisant le pays demandé.

Adresser C.V. manuscrit et photo à la Direction Technico-Commerciale MDS FRANCE S.A. 197, rue de Bercy 75582 PARIS CEDEX 12

Important Organisme socio-professionnel composé d'Associations d'Intérêts Publics (20.000 personnes) recherche pour l'un de ses centres de TRAITEMENT de L'INFORMATION

responsable bases de données

Chargé de la conception, de la mise en place et de la maintenance des systèmes de gestion de bases de données et de télétraitement en étroite relation avec les services Projets, Exploitation et Systèmes.
Ce poste ne peut convenir qu'à un Informaticien de haut niveau, âgé au minimum de 30 ans, ayant déjà pratiqué le SYSTEME I.M.S. et possédant de réelles qualités d'animateur et de coordinateur au sein d'une équipe informatique.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions, sous la référence 467 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris



GROUPE IMMOBILIER d'importance nationale

cherche pour son Siège à PARIS

CHEFS de PROJETS

Au sein de la division de la construction, ils assureront la maîtrise d'ouvrages d'opérations locatives et en accession.

Leur mission s'étendra de l'initiation de l'opération jusqu'à la livraison des logements.

Les candidats diplômés de l'Enseignement Supérieur auront acquis chez un promoteur, pendant 3 ans minimum, une expérience effective de la fonction dans tous ses aspects juridiques, financiers et techniques.

Envoyer C.V. détaillé à F.F.F. - 159, rue Nationale - 75640 PARIS CEDEX 13.

LE TRAITEMENT DE TEXTES

un marché en pleine expansion...

RANK XEROX

recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX ATTACHES COMMERCIAUX

Au sein d'une équipe dynamique disposant de supports importants, vous serez responsable de la commercialisation de la machine à écrire à mémoire "Marguerite" dont le marché en France est particulièrement porteur.

Nous offrons :

- un salaire élevé,
- une formation rémunérée et la possibilité, en fonction de vos résultats, d'une réelle évolution de carrière.

Ces postes conviendraient à des professionnels ayant déjà l'expérience de ce marché ou à des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur attirés par une carrière commerciale.

Postes à pourvoir à PARIS et PROVINCE.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. (en précisant l'affectation désirée) sous réf. T. 115 à

INFRAPLAN Tour de Lyon 185, rue de Bercy 75012 PARIS qui traitera les candidatures.

Plein Champs

Responsable d'une exploitation en temps réel

Dans notre groupe (2,8 milliards de CA, 10 000 personnes) l'organisation informatique est en pleine mutation (développement des activités, décentralisation, souci de cohérence, mise en place de matériels plus performants).
Aujourd'hui le CHEF D'EXPLOITATION est responsable de toutes les activités de production (saisie, préparation, contrôle, exploitation en local et à distance).
Son équipe : 20 personnes.
Le matériel : IBM 370/138, 25 terminaux.
Les logiciels : système DOS/VS, DL1, CICS.
Demain le matériel sera encore plus puissant, les utilisateurs plus nombreux et plus exigeants.

L'homme que nous recherchons a donc une bonne compétence technique (formation d'ingénieur, connaissance du télétraitement) et une expérience d'au moins 4 ans en entreprise ou société de service.
Il doit être opérationnel en septembre.
Ce poste est à pourvoir à Neuilly.

Les personnes que ces fonctions intéressent sont invitées à adresser rapidement leur dossier sous référence RE646 M à SEFOP qui les en remercie.



7, rue Lincoln, 75008 PARIS.



Filiale du groupe CISI, recherche

ingénieurs

Débutants ou presque

pour des réalisations sur mini et micro-ordinateurs destinées à la conduite de procédés en temps réels industriels.

Affectation : banlieue Sud.
Déplacements à prévoir.

Adresser C.V., photo et prétentions
GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtabœuf - Avenue de la Baltique
B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX

ingénierie informatique

Emploi et Carrières

---

hb conseil

Conseil auprès des plus grandes entreprises nationales et multinationales, recherche

Des Ingénieurs

- Agés de 35 ans environ;
- Exclusivement Grandes Ecoles
- Ayant eu des responsabilités opérationnelles dans des sociétés importantes
- Parlant couramment l'allemand ou au moins l'anglais

Ecrire : HB Conseil 70, rue de Ponthieu 75008 - Paris

USINE D'EQUIPEMENT AUTOMOBILE
Sud Région Parisienne
recherche

INGENIEUR

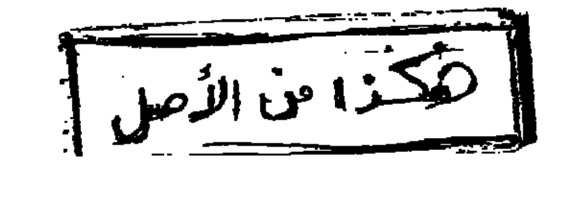
ICAM - ENSAM - etc ...

pour prendre responsabilité

services méthodes et outillage

Expérience de plusieurs années dans poste similaire.

Envoyer CV, photo et prétentions sous no 58544 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

CAP SOGETI LOGICIEL

évalue ses besoins sur les dix-huit mois à venir à 100 INGENIEURS et TECHNICIENS

et

RECRUTE IMMEDIATEMENT

10 ANALYSTES PROGRAMMEURS (Réf. 825/1)
2 ans d'expérience sur mini-ordinateurs SOLAR, MITRA, PDP 11 ou sur microprocesseurs.

30 INGÉNIEURS INFORMATICIENS (Réf. 825/2)
Débutants Grandes Ecoles ou E N S I., Option informatique et Ingénieurs 2 à 4 ans d'expérience dans la réalisation de logiciel de base, de produits programmes ou de logiciel système temps réel.

6 CHEFS DE PROJET (Réf. 825/3)
5 ans minimum d'expérience en réalisation de logiciel dans une S.S.C.I. ou chez un constructeur.

Même si vous n'êtes pas candidat aujourd'hui ou si les postes à pourvoir dans l'immédiat ne correspondent pas à votre profil ou à vos aspirations : écrivez-nous.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à CAP SOGETI LOGICIEL,
5, rue Louis-Lejeune, 92128 MONTROUGE CEDEX.
Métro : PORTE-D'ORLEANS.

POUR FAIRE FACE A SON EXPANSION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

ROWNTREE MACKINTOSH

Groupe International de Chocolaterie Confiserie implanté sur le marché français avec Smarties, Nuts, Quality Street, After Eight, Kit Kat, Menier, Chocorêve, Lanvin...

recherche

directeur ingénierie

FONCTION :
rattaché au Directeur Technique du Groupe, il sera responsable de la gestion des projets d'investissements (étude et réalisation) sur le plan technique et financier pour l'ensemble des usines françaises.

LE CANDIDAT RETENU :
- sera un Ingénieur Centrale, AM ou équivalent,
- devra justifier d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans et assurer actuellement la direction d'un bureau d'études ou de projets importants, de préférence dans l'industrie alimentaire.

chef de produits

FONCTION :
- proposer et assurer l'exécution de la politique marketing pour une gamme de produits
- assurer la gestion des budgets et la réalisation des objectifs de profit
- être l'interlocuteur des agences de publicité

LE CANDIDAT RETENU :
- sera diplômé d'une grande école commerciale ou l'équivalent
- devra justifier d'une expérience de 2 à 4 ans maximum dans la gestion de produits de grande consommation au sein d'un département marketing.

Nous lui offrons de grandes opportunités d'évolution dans un Groupe international pratiquant un marketing élaboré.

La pratique courante de l'anglais est indispensable pour ces postes.

Lieu de travail : MARNE LA VALLEE, 15mn Porte de Bercy par A4.

Adresser *C.V. détaillé*, photo et prétentions à *J. HOUBERT*,
ROWNTREE MACKINTOSH S.A. - 77422 MARNE LA VALLEE CEDEX 2.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

réalisant une part importante de ses ventes à l'exportation

RECHERCHE

RESPONSABLE DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

DANS LE CAS DE MARCHES DE COMPENSATION

L'intéressé aura à acheter et revendre divers produits étrangers (textiles, mais, minerais, etc...).

Ce poste requiert un cadre de haut niveau caractérisé notamment par :
- une formation supérieure (Grande Ecole de commerce ou d'ingénieur) ;
- une expérience des affaires de 10 ans au moins ;
- une grande faculté d'adaptation ;
- une grande disponibilité pour voyager à l'étranger ;
- la pratique de l'anglais.

Larges possibilités de carrière dans un Groupe de premier plan.

Ecrire à n° 756.796 M, REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra

Penser finance

Dilpômé d'une grande école de gestion depuis trois ou quatre ans, vous avez déjà acquis une bonne pratique des états financiers dans une holding ou une grande entreprise. Et surtout vous avez appris à lire la réalité financière derrière les chiffres comptables.

Votre expérience peut s'enrichir encore dans notre grand établissement financier spécialisé. Dans le cadre de la Comptabilité Générale qui centralise une centaine de comptabilités rattachées, nous voulons vous confier le soin d'améliorer les états financiers périodiques de synthèse, de perfectionner nos tableaux de bord et de mieux analyser les flux engendrés par les fonds que nous gérons. Vous aurez à convaincre vos interlocuteurs de l'intérêt des outils d'information que vous créerez.

Nous avons demandé au cabinet de recrutement SIRCA de nous présenter votre candidature; écrivez-lui sous référence 782 123 M.



64, rue La Boétie 75008 Paris.



Polyvalence et Qualité de nos Hommes sont les clés de notre stratégie de croissance.

Notre métier est difficile mais il passionne nos ingénieurs.

Notre produit, l'Aide à l'Evolution, est à l'échelle des problèmes mondiaux.

En octobre, nous accueillerons une nouvelle équipe de

consultants

Vous êtes ingénieur, psychologue, sociologue, économiste...

Vous avez au moins 3 années d'expérience dans l'industrie ou/et le conseil, le goût et l'envie de vivre les problèmes nés de la mise en place du Nouvel Ordre Economique Mondial et du redéploiement de l'industrie française.

- Peut être serez-vous un membre de cette nouvelle équipe.

Ecrivez sous réf. 10.55-M à EUREQUIP, Département Recrutement, B.P. 30, 92420 Vaucresson.

---

sema informatique

l'une des unités de SEMA, société de conseil, d'études et d'ingénierie, recherche pour développer ses activités en informatique des ingénieurs diplômés de grandes écoles (X, Mines, E.C.P., Télécom...), pour les postes suivants :

ingénieurs informaticiens confirmés

Les candidats auront 3 à 6 ans d'expérience pour intervenir sur des contrats à l'étranger. Ils seront responsables de la mise en œuvre d'un important système informatique de gestion et en assureront la mise en place. (Réf. 10161M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection Montrouge - Lille Lyon - Marseille

Directeur commercial

140 000 F

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES en progression constante recherchent pour leur division de SPÉCIALITÉS en voie de création :
un Directeur Commercial.
Chargé de promouvoir une ligne de produits déjà bien implantés sur le marché, le nouveau collaborateur sera également responsable de la mise au point et du lancement des nouveaux produits.
Il sera directement rattaché au Pharmacien Dirigeant, Responsable de la Société et bénéficiera d'une large autonomie de Gestion pour atteindre les objectifs de développement fixés en commun.
Pour mener à bien cette mission, il faut avoir une solide formation commerciale, concrétisée par une expérience réussie du lancement de produits pharmaceutiques, acquise si possible dans une petite Entreprise.
Lieu de Travail : banlieue Sud-Est de Paris.
La connaissance de l'anglais sera un atout.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 806217 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Christiane MONTEIL.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

DIEBOLD FRANCE S.A.

recherche pour faire face à son expansion

INGÉNIEURS CONSEILS

pour ses départements :
— ORGANISATION et INFORMATIQUE (Réf D.I.)
— MARKETING INDUSTRIEL (Réf. D.M.)

Notre choix se portera sur des candidats :
- Désireux de s'intégrer dans une équipe de grande qualité et d'y prendre des responsabilités dans le cadre d'interventions de haut niveau :
- Et pouvant justifier d'une réelle expérience dans une fonction similaire acquise soit dans une société de conseil, soit chez un constructeur d'ordinateurs, soit dans une entreprise industrielle.

Pour ces deux postes, il faut être :
— Diplômé d'une grande école ;
— Bilingue français/anglais ;
— Avoir de solides connaissances en Informatique et en Gestion.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à DIEBOLD FRANCE
63, rue La Boétie, 75008 PARIS

---

dgi LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

recrute

300 contrôleurs des impôts

- Formation rémunérée.
- Fonctions variées.
- Promotion interne.
- Stabilité de l'emploi.

CONCOURS : 22 - 23 novembre 1978.
INSCRIPTIONS jusqu'au 10 août 1978.

Les candidats doivent être âgés de moins de 45 ans au 1er juillet 1978 et titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.
Renseignements et Inscriptions :
— pour les départements de la région Ile de France - Centre d'Etudes de Paris (réf. CI - M) - 15, rue Scribe - 75436 PARIS CEDEX 09 - 742.42.88 poste 326 ou 073.18.00 en permanence.
— pour les autres départements : Direction des services fiscaux.

---

télétraitement

Vous avez une expérience de plusieurs années du Télétraitement.
Vous avez une formation supérieure en informatique, une bonne connaissance du DOS, une pratique de l'analyse et de la programmation (PL1).
La filiale française d'un groupe informatique multinational vous propose de devenir ANIMATEUR DE FORMATION en systèmes d'exploitation et télétraitement auprès de ses ingénieurs commerciaux et d'analystes-programmeurs.

Adresser C.V. + photo et prétentions sous référence 6291 à :



DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE SES CENTRAUX TELEPHONIQUES PILOTES PAR ORDINATEURS

CIT - ALCATEL

DEPARTEMENT COMMUTATION VELIZY
RECHERCHE

1 INGÉNIEUR SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES

En liaison avec les services de conception, il sera chargé :
- des études des performances « matériel et logiciel » sur des systèmes en cours de développement ;
- de la participation à l'élaboration des cahiers des charges en liaison avec les clients ;
- de la définition des évolutions possibles du système.

Ce poste conviendrait à un ingénieur formation grande école ou équivalent possédant 3 à 6 ans d'expérience dans le développement de systèmes télégraphiques à programmes enregistrés.
A terme, des déplacements de courte durée en France et à l'étranger seront à envisager.

Envoyer curriculum vitae et prétentions (avec photo) à CIT-ALCATEL, DEPARTEMENT COMMUTATION - S.R.O., 10, rue Latécoère, 78140 VELIZY

LE CENTRE DE FORMATION DE L'EDITION
L'ASFORED

propose une formation de 2 ans à temps plein (novembre 1978 à novembre 1980) préparant

au B.T.S. DE L'ÉDITION

et professionnellement à des activités orientées vers la coordination de différentes fonctions intervenant dans la réalisation des produits d'édition : fonction éditoriale, technique, commerciale, juridique, comptable et financière.

Pour tous renseignements, s'adresser à :
ASFORED, 242 bis, bd St-Germain, 75007 PARIS
Tél : 548-34-62

SI VOUS RECHERCHEZ UN POSTE D'ANIMATEUR

et si vous possédez une expérience de la vente ou de la pédagogie des adultes, ainsi qu'une formation supérieure

UNE IMPORTANTE ENTREPRISE DE BIENS DE GRANDE CONSOMMATION

Vous propose de participer dans son Centre de Formation, près de Pontoise, au perfectionnement de ses équipes de vente.
Au sein du groupe d'animateurs, vous contribuerez à la définition des besoins, à l'élaboration des programmes, à la preparation et à l'animation des sessions, ainsi qu'à la recherche de moyens pédagogiques.

Adresser C.V. et prétentions à n° 69 590 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

TECHNICO-COMMERCIAL CADRE POSITION II

pour Société d'équipement électrique industriel

Environ 40 ans, posé, méthodique, ayant expér des contacts avec les grandes administrations, sachant s'adapter à une gamme de produits spéciaux en évolution, sachant lire plans industr. Sachant établir prix de revient.

PROFIL D'AVENIR

Chef de Service ayant la responsabilité d'un tiers du C.A. de la Société.

POSTE TRES STABLE
PROMOTION ASSUREE
C.V. exigé. CARRIER-KHEOPS
13, villa d'Este - 75 643 — PARIS Cedex 13

SINTRA
DIVISION INFORMATIQUE
recherche pour
1. PLATE-FORME SYSTEMES

AGENTS TECHNIQ. ÉLECTRONICIENS A.T. 2 - A.T. 3

ayant B.T.S ou F.P.A.
2 à 3 années de pratique en circuits logiques et, si possible, connaissance des périphériques d'informatique.

2. PLATE-FORME PRODUITS

AGENTS TECHNIQUES DE CONTROLE

CONTROLEURS PROFESSIONNELS

connaissant circuits logiques et analogiques.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions ou téléphoner

SINTRA
Direction du Personnel,
26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES
790-65-72

---

3 COLLABORATEURS (RICES)
Haut niveau, bien introduits milieu affaires. Tel. pour r.-vs 236-77-47 · 236-85-98.

Expert spécialiste en règlement de litige relevant du Droit commun, Responsabilité civile d'entreprise du bâtiment et travaux publics, cherche collaborateur

Responsable d'Agence

Il devra assurer :
— La gestion des dossiers et mener leur règlement à bonne fin ;
— Animer une équipe de quatre à cinq personnes ;
— Assurer le contact avec les compagnies d'assurances.

Il devra faire preuve d'esprit de synthese, de décision et de diplomatie tant dans le domaine technique que juridique.
Age : 30 ans minimum.
Adr C.V. avec rémunération souhaitée au 7.469, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

PERMANENCE EUROPEENNE

AT 3 LOGIQUE ANALOGIQUE

MAQUETTISTES P 3

Se présenter avec références : 13, bd Magenta, Paris 10e

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

COMPAGNIE D'EXPLOITATION DES SERVICES AUXILIAIRES AÉRIENS

SERVAIR recherche

Un jeune ingénieur

Adjoint au Chef du Département Technique

Le candidat retenu âgé de 25 ans minimum aura :

- Une formation A et M ou équivalent ;
- une spécialisation ingénierie bâtiment ;
- une expérience dans le domaine de la *réalisation d'installations de restauration* ;
- d'excellentes connaissances en anglais.

Il participera à :

- la conception et à la réalisation de commissariats aériens ou d'installations importantes de restauration ;
- *au suivi* technique et à la maintenance d'installations existantes.

Lieu de travail : PARIS (14e).
Déplacements à l'étranger en particulier Moyen-Orient, fréquents.
Poste à pourvoir très rapidement.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
SERVAIR – Direction du Personnel,
4, rue Ferrus, 75014 PARIS.

Emplois et Carrières.

Important groupe financier
Quartier Étoile
recherche

analystes-programmeurs

intéressés par l'informatique de gestion.
De formation IUT, débutants ou 1à 2 ans d'expérience, ils s'intégreront à des équipes d'analystes-programmeurs, chargés de la maintenance des programmes.
Ils participeront ensuite au développement de nouvelles applications.

Nombreux avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.

Adresser votre CV sous réf. 516M au service orientation recrutement de

la Compagnie Bancaire
25, avenue Kléber
75016 PARIS

compagnie bancaire

---

answare

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique, Filiale de THOMSON C.S.F. dans le cadre de son expansion, recherche

futurs chefs de projets

- Vous êtes **JEUNES DIPLOMÉS** option INFORMATIQUE
  INGÉNIEURS (INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ISIM, ...).
  ou **UNIVERSITAIRES** (MIAGE, DUT).
- Vous avez étudié un langage évolué (Cobol, PL1) ou Assembleur (métasymbol ou IBM 370 ou IBM 3790).

— Notre activité vous permettra, après FORMATION, de pratiquer immédiatement les techniques de pointe (base de données, temps réel), au sein d'équipes structurées.

Cette expérience diversifiée vous amènera à des fonctions de haut niveau.

Envoyer sous référence GI 603 votre CV détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à M. Huot.

answare
135, Rue de la Pompe - 75116 Paris.
Discrétion assurée, réponse rapide.

FONCTION FINANCIERE CREDITS COMMERCIAUX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
LEADER MONDIAL DANS SA BRANCHE
recherche

Jeunes Diplômés

ESSEC - IEP (ECOFI) - EDHEC - ISG - DAUPHINE
ESCAE - ESLCA - CPA - ICG - DECS - IAE

Pour postes à pourvoir à PARIS et en Province exigeant :

— des qualités de contacts, de dynamisme et de bon sens :
— le goût des responsabilités que comportent l'appréciation des risques de crédits commerciaux et l'étude de la solvabilité des entreprises.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, prétent. et photo récente sous le nº 69.000 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra. — 75040 PARIS Cedex 01.

CGR

UN DES PREMIERS MONDIAUX EN APPAREILLAGES MEDICAUX
recherche pour son Laboratoire de Développement

INGENIEUR DE CONCEPTION

HARDWARE
De formation Sup Elec ou Grenoble
ayant 1 à 2 années d'expérience dynamique et curieux, intégré dans une équipe de haute technicité. Il travaillera sur des projets à longs termes mettant en oeuvre des techniques de pointe (électronique rapide et microprocesseurs).

ANALYSTE

ayant 2 à 3 années d'expérience dans les systèmes en temps réels.

Connaissance en assembleurs indispensable.

La préférence sera donnée à un candidat ayant déjà travaillé sur du matériel DEC (PDP11).

TECHNICIENS V1-V2

spécialistes en électronique digitale avec au moins 2 années d'expérience dans l'étude et la mise au point de systèmes digitaux, logique rapide, électronique de calculateurs.

Lieu de travail : ISSY-LES MOULINEAUX.

Adresser C.V. à C.G.R., Service du Personnel B.P. No 3 - 93240 STAINS

ETABLISSEMENT BANCAIRE
recherche

JURISTE CONTENTIEUX

LE CANDIDAT DEVRA POSSEDER :

- une formation supérieure et une pratique confirmée des procédures judiciaires.
- quelques années d'expérience acquise dans un Cabinet d'Avocat, d'Agrée, de Syndic ou au sein du Service Juridique d'une Importante Entreprise.

IL LUI SERA PROPOSÉ :

- de participer à la mise au point des dossiers judiciaires de haut niveau.
- d'assurer les relations avec les services de la Direction et les Conseils de l'etablissement.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. M 38261 B à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES O.T.



recherche

pour 64/50 et applications télétraitement

PROGRAMMEURS-ANALYSTES

— DUT Informatique 1 an expérience minimum.
— Connaissance **COBOL**

OU

— Plusieurs années d'expérience exigées.

— Lieu de travail : **PARIS (6e).**

Ne pas téléphoner - Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :

Librairie LAROUSSE
Service du Personnel
17, rue du Montparnasse
75280 PARIS CEDEX 06.

FISCALISTE

Vous êtes EXPERT COMPTABLE ou LICENCIE EN DROIT

Vous êtes déjà spécialisé en fiscalité ou votre expérience vous a appris à aimer cette discipline

Vous aimez le conseil plus que les fonctions hiérarchiques

Vous aimeriez, à terme, devenir l'un des associés d'une importante société d'expertise comptable

Vous êtes alors concerné et vous pouvez nous écrire car

Nous recherchons un FISCALISTE pour PARIS

Jean Adrian - Hélios
7, rue de Chaillot-75116 PARIS

HAVAS CONTACT

SOCIETE DE JOUETS EN EXPANSION
recherche

UN DIRECTEUR DE L'EXPORTATION

(voyages fréquents)

UN ADJOINT AU DIRECTEUR DE L'EXPORTATION

(voyages fréquents)

UN CHEF DE PRODUITS EXPORTATION

(poste plus sédentaire)

— 28 ans minimum.
— expérience de la vente à l'exportation de produits de consommation,
— parlant couramment anglais.
Les trois postes sont basés à Paris

Envoyer C.V et photo à nº T 064 12 M :
REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE
STÉ DISTRIBUTION
ALIMENTAIRE
350 magasins Paris Province
recherche

SON DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

Nous souhaitons :
Un homme de terrain qui devra avoir une parfaite connaissance des magasins.

Il sera en outre :
Responsable des Budgets Publicité

Écrire en joignant C.V., photo et prétentions à
Monsieur GUIGNERET
VINIPRIX
1, rue des Transports, 94150 **RUNGIS**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE

recrute
pour la France (PARIS)
ou l'étranger (PAYS FRANCOPHONE)

INGÉNIEURS

Pour assurer le suivi technique et commercial de contrats de réalisation.

Les candidats devront avoir une expérience acquise dans les industries utilisant les hydrocarbures gazeux ou liquides.

Age indifférent (jeunes ayant une courte expérience comme anciens très expérimentés).

Ecrire avec C.V. + photo sous référence 9.001 à :
SPEPAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Filiale d'une Société électronique
Ouest de Paris
recherche son

contrôleur de gestion

homme d'action à la fois théoricien et praticien, il doit mettre en oeuvre les solutions qu'il a élaboré conjointement avec le Directeur Financier dont il dépend directement.

De formation supérieure (expertise comptable, ESSEC, SUP de CO) il a environ 2 années d'expérience dans un Cabinet d'Audit et autant dans une Société industrielle.

Actuellement Adjoint, il souhaite assumer la totalité des fonctions et responsabilités dévolues à un contrôleur de gestion.

De caractère souple, il saura, si nécessaire, affirmer son caractère et sa volonté de réussir.

L'anglais est indispensable, l'allemand souhaité.



Adresser C.V., photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET sous référence 7789 MN 30, rue Croix des Petits Champs - 75001 PARIS. Discrétion assurée.

SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE
filiale d'un important groupe international
recherche pour son Etablissement de POISSY (78)
Siège et Usine 750 personnes

INGÉNIEUR

pour occuper le poste
de CHEF DU SERVICE ENTRETIEN - SÉCURITÉ

La préférence sera donnée à un candidat de formation mécanique ou électromécanique, ayant une expérience de quelques années.

Le goût du commandement et des qualités de contacts sont nécessaires.

Adr. C.V. man. avec photo et prét. ss le nº 69.187, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

BANQUE PRIVÉE

PARIS (8e)
cherche à renforcer sa

DIRECTION DU PERSONNEL

par un

RESPONSABLE DE FORMATION

qui devra :

- participer à l'élaboration de la politique de formation ;
- détecter les besoins de formation et concevoir les moyens d'y répondre (notamment en liaison avec des organismes extérieurs) ;
- personnaliser la formation bancaire dispensée par le C.F.P.B. ;
- animer lui-même certaines actions de formation.

Ce poste peut convenir à un homme d'esprit concret, de formation supérieure, ouvert aux problèmes d'évolution de l'entreprise.

La préférence sera donnée à un candidat :

- pouvant justifier de plusieurs années d'expérience de la fonction dans un établissement bancaire ;
- ou ayant acquis l'expérience solide d'autres postes de la profession bancaire et éprouvant une forte motivation pour la fonction formation.

Possibilités d'évolution ultérieure soit dans le cadre de la Direction du Personnel, soit vers d'autres secteurs de la Banque.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 2986 à : PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

---

la Société Française des Téléphones Ericsson

Vous êtes **INGENIEURS DIPLOMES EN ELECTRONIQUE** et vous possédez 2 à 3 années d'expérience dans la vente de biens d'équipement.

Votre dynamisme et votre sens des contacts vous permettent de négocier des contrats importants à des niveaux élevés.

Vous voulez vendre,

nous vous offrons la possibilité d'atteindre votre but en vous confiant au sein de notre Département des opérations par affaire, la responsabilité d'un secteur de vente.

Les candidats adresseront C.V. détaillé, photo et prétentions sous référ. DOA 781,
Direction du Personnel
146, Boulevard de Valmy,
92707 COLOMBES CEDEX.

ENTREPRISE INSTALLATIONS ÉLECTRICITÉ - INSTRUMENTATION

Proche Banlieue Ouest - Paris.
Filiale Groupes Importants.

Forte expansion à l'étranger dans les domaines :
– pétrole, mines, aéroports, équipements portuaires ; grands travaux, etc.

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Grande École - Option électrotechnique.
Anglais courant exigé.

Sa formation sera assurée au siège de la Société et sur chantiers en France ou à l'Étranger (Afrique, Moyen-Orient, etc.)

Les perspectives d'évolution sont larges pour un candidat ayant l'esprit d'entreprise, disponible et motivé.

Adresser C.V., photo sous le nº 27
à R.P., 56, rue Fontaine-au-Roi
75011 PARIS, qui transmettra.

TRINDEL

(6.000 personnes)
Société d'installations électriques industrielles, d'automatismes et d'informatique industrielle recherche dans le cadre de l'expansion de son département « INSTRUMENTATION » basé à SAINT-OUEN (93400)

INGÉNIEUR DÉBUTANT

(SUPELEC, ENSI, GRENOBLE, ...)

INGÉNIEUR D'AFFAIRES INSTRUMENTATION CONFIRMÉ

— ayant minimum 5 à 8 ans expérience en tant qu'ingénieur d'affaires instrumentation, activité entreprise :
— bonnes connaissances des matériels d'instrumentation et accessoires ;
— sens des responsabilités, du travail en équipe, des relations humaines. Souci de la gestion intégrale de ses affaires.

Envoyer C.V. + photo et prétentions sous la référence A 78/29 à : Société TRINDEL DP/PS, 14, rue de Lisbonne. — 75383 PARIS Cedex 08.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

SOCIETE D'ENGINEERING MULTINATIONALE recherche POUR SA FILIALE FRANÇAISE

INGÉNIEUR CADRE COMMERCIAL

SOUS L'AUTORITE DU DIRECTEUR GENERAL

FORMATION ET EXPERIENCE :
- diplômé de l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs ;
- expérience (4 à 5 ans min.) acquise dans une société d'engineering principalement à vocation pétrolière ou pétrochimique ;
- anglais courant indispensable, autres langues souhaitées ;
- sens des contacts humains ;
- connaissances des pays du Maghreb et des pays francophones.

SES RESPONSABILITES SERONT :
- promotion des activités de la société auprès des clients ;
- participer à l'élaboration des offres et à la négociation des contrats avec les clients ;
- se tenir informé des possibilités du marché international dans les domaines d'intérêt de la société.

FORMATION ET CARRIERE ASSUREE DANS UN GROUPE INTERNATIONAL

Envoyer C.V. et prétentions sous le nº TO 5.450 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE PARIS

recherche pour son SERVICE CONTROLE - QUALITÉ

CONTROLEURS SOUDURE

2 A 5 ANS D'EXPERIENCE

Capables effectuer contrôle soudure sur équipements industriels par ressuage, magnétoscopie, ultra-sons, radio et d'interpréter les résultats selon les normes internationales.

BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS.

Déplacements courte et moyenne durée en France et à l'étranger.

Ecrire avec curr. vitae, photo sous référ. 9.030 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

SERTI

DEPARTEMENT ORGANISATION

recherche

INGENIEURS

CENTRALE, A et M, OU EQUIVALENT

ayant quelques années d'expérience acquises en milieu industriel ou dans un cabinet d'organisation.

Ils seront progressivement associés à des équipes de CONSULTANTS sur des projets d'organisation industrielle ou administrative. Une expérience de la fonction entretien et de l'établissement de prix de revient de fabrication constituera un atout important.

Envoyer CV détaillé, prétentions et lettre manuscrite sous référence OI à :

SERTI-ORGANISATION
49 avenue de l'Opéra 75002 Paris

GEM

BUITONI

pour son département RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT recrute

INGÉNIEUR CHEF DE PROJETS

Le candidat aura une première expérience professionnelle dans le domaine alimentaire.

Il devra être capable d'animer une équipe.

Env. lettre man., C.V. + photo à BUITONI, Service du Personnel, 76, rue Garibaldi, 94100 ST-MAUR.

Vous avez un DUT informatique ou l'équivalent ou encore une expérience dans la branche, nous vous proposons de vous intégrer à une jeune équipe d'informaticiens comme

PROGRAMMEUR

dans un des premiers groupes français.

Votre travail est déterminé en fonction de votre expérience et de vos capacités, votre promotion est assurée à l'intérieur même de l'entreprise. Dès votre entrée vous bénéficiez d'une bonne rémunération et de nombreux avantages.

Votre lieu de travail : CERGY-PONTOISE au siège de 3M FRANCE.

3M — Pour obtenir une information complète et avoir un premier contact avec le Service Informatique appelez sous référence 600 M du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures.

EMPLOI INFORMATION 609.95.95

Vous pouvez également adresser CV photo prét. (réf. 600 M) à M. FAUCONNET Service O.P. 3 bd de l'Oise 95000 CERGY.

Emploi Information 609.95.95

Emplois et Entreprises

IMPORTANT GROUPE

recherche pour son Département PROMOTION IMMOBILIERE basé en Banlieue Ouest Paris :

INGÉNIEUR CHARGÉ D'AFFAIRES

Formation Grandes Ecoles + ICH
Age minimum : 35 ans

Expérience confirmée dans le montage d'opérations de promotion en logements collectifs, groupements de maisons, ensembles industriels.

Assisté d'une équipe de spécialistes, le titulaire sera responsable :
- de la recherche foncière ;
- du choix des programmes de la gestion et de la commercialisation de ces opérations.

Adresser C.V., photo, prétent. sous le nº 69.155 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

RESPONSABLE AU SERVICE DE VENTE

de demi-produits (tôles, tubes etc.) pour chaudronnerie et construction navale de la filiale de vente en France d'un important groupe allemand du secteur

METAUX NON FERREUX.

- larges responsabilités
- rémunération motivante
- possibilités d'évolution

SONT DEMANDES :
- excellent vendeur
- de préf. diplôme ingénieur métallurgie ou constr. d'appareils
- expérience chimie, pétrochimie, centrales, déssalement et engineerings correspondants appréciés.
- bonnes connaissances langue allemande, surtout parlée.

Adresser CV et lettre manuscrite s/réf. 8070 à P.LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---

Importante société, SECTEUR ALIMENTAIRE, située dans la banlieue sud de Paris, recherche, pour étoffer ses structures

CHEF DES VENTES

chargé de la gestion, de la coordination et de l'animation d'une équipe de vendeurs dont il aura à définir les objectifs et contrôler les activités.

Ce poste ne peut convenir qu'à un jeune cadre (minimum 28 ans), de formation commerciale supérieure et (ou) pouvant prouver une expérience réussie d'au moins 3 années de l'animation des ventes, acquise, si possible, dans le secteur alimentaire.

Anglais, allemand souhaités. Poste évolutif.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions, sous la référence 468
Cabinet Jean-Claude MAURICE,
Conseil en gestion du personnel.
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL recherche pour sa division AGRO-VETERINAIRE

INGENIEUR AGRO/AGRI

Responsable de la promotion des additifs pour l'alimentation du bétail en France. La fonction implique d'assurer personnellement la promotion et le suivi terrain auprès des clients, prospects et prescripteurs, la participation à l'élaboration du plan marketing et à ses moyens d'actions (analyse du marché, positionnement du produit, argumentaires, publicité...), l'animation d'une équipe de promoteurs.

Expérience d'une fonction technico-commerciale voisine, forte aptitude à la communication ; nombreux déplacements à partir de Paris. Anglais souhaité.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prét. s/réf. 5056/JN à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

---

ingénieur système

DEBUTANT

Vous êtes Ingénieur Grande Ecole (Mines, Centrale, Télécom, ...).

Vous avez reçu une formation complémentaire informatique.

Vous avez un intérêt prononcé pour la fonction "Système".

Vous avez la volonté de réussir,

notre Groupe, un des leaders dans la branche des Assurances, vous propose un poste d'INGENIEUR SYSTEME,

Une formation complémentaire sera assurée.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la réf. 62.04/IS/148 à ADEQUATION 54 Avenue de Versailles 75016 Paris.

Adequation — CONSEIL EN RECRUTEMENT

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche pour sa DIRECTION INFORMATIQUE

INGÉNIEUR - CONCEPTEUR

- Grandes écoles,
- âge minimum 30 ans,
- expérience production continue (verre, papier, métal).

pour participer à la définition du : SYSTEME D'INFORMATION ET GESTION DES CENTRES DE PRODUCTION.

- Evolution ultérieure vers un poste opérationnel.

Adresser C.V. et prét. à nº 6239
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

SOCIETE DE CONSEIL recherche dans le cadre de son expansion

● **INGÉNIEURS en GESTION et ORGANISATION**

diplômés grandes écoles, X, Centrale, Mines, INSA, ESSEC et ISA.
- désireux d'aborder l'organisation dans ses aspects les plus fondamentaux (stratégie, structure, contrôle de gestion, marketing...) ;
- ouverts aux études générales et techniques ;
- personnalité très dynamique, esprit de synthèse prononcé.

● **INGÉNIEURS INFORMATICIENS**

formation supérieure universitaire ou grandes écoles.
- pour prendre en charge l'étude et la réalisation d'applications complètes ;
- expérience des systèmes OS/VS, SIRIS 8 et du TS serait appréciée.

Adr. C.V., prét., photo, date de disponibilité, à : OBJECTIFS CONSEIL
160, rue de Bagnolet - 75020 PARIS.

Importante Société Industrielle
Quartier St Lazare - C.A. 250.000.000 F
recherche

ANALYSTE ORGANIQUE

(poste évolutif)

Fonction : *dans un premier temps, maintenance et amélioration des chaînes existantes dans un deuxième temps, participation à la mise en place d'un système intégré.*

Profil : *formation de type IUT informatique gestion, connaissance approfondie Cobol ANS et système d'exploitation George II, expérience de 5 ans min. dans la gestion financière et la gestion commerciale.*
La fonction implique des relations permanentes avec les utilisateurs.

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions sous référence 3996 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui tr.

Un très important groupe pétrolier

recherche

1 INGÉNIEUR-THERMICIEN CONFIRMÉ

possédant une solide expérience des fours et chaudières en raffinerie ou pétrochimie (conception, conduite, entretien) et une connaissance approfondie des problèmes de combustion.
Son activité de conseiller technique spécialiste l'amènera à de fréquents déplacements de courte durée en province et à l'étranger, mais il résidera à Paris.

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº 68.998, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

radar super

recherche pour SUPERMARCHÉS RÉGION PARISIENNE

DIRECTEURS DE MAGASIN

Possédant expérience professionnelle dans la gestion des rayons alimentaires et périssables ou formation scolaire équivalente.

Adresser C.V., photo, prétentions
Société Française de Supermarchés
Recrutement M.N.
11, av. de la Division Leclerc - 94230 CACHAN

bleu

BANQUE A PARIS

Equipée I.B.M. 3/15 - 32 réseau T.P.
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

Poste stable dans équipe dynamique.
NE PAS SE PRESENTER

Envoyer C.V. complet et prétentions à : BANCO DI ROMA FRANCE, Service du Personnel, B.P. 5502, 75060 PARIS CEDEX 02.

IMPORTANT CABINET

AUDIT - COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche

CHEFS DE MISSION

Expérience audit 4-6 ans
Diplômés enseignement supérieur.

RÉVISEURS CONFIRMÉS

Expérience audit 2-4 ans
D.E.C.S. - Enseignement supérieur.

Adresser curr. vitae et prétentions sous nº 7.464, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

FILIALE SOCIETE AMERICAINE
vente par correspondance
recherche

ASSISTANT DIRECTEUR FINANCIER

en liaison directe avec le Directeur Général français et le contrôleur européen.

Il aura la responsabilité du fiscal, et du juridique, pour les différentes sociétés du groupe. Formation supérieure juridique ou fiscale. Anglais courant. Expérience préalable indispensable dans un poste similaire.

Lieu de travail : Paris et ville littoral nord. Possibilité de développement de carrière rapide au sein d'une équipe de direction dynamique (âge moyen : 35 ans).

Envoyer curriculum vitae et prétentions à F.C.F., 7, rue Nicolas-Roret, 75013 PARIS.

CIE GÉNÉRALE DE CONSERVE D'AUCY

POUR NOTRE DEPARTEMENT MARKETING
nous recherchons
JEUNE

CHEF DE PRODUITS

VOUS ÊTES :
- *diplômé d'une école de commerce ou équivalent;*
- *attiré par la gestion d'une gamme de produits déjà bien introduits sur le marché.*

NOUS OFFRONS DE VOUS INTÉGRER DANS UNE ÉQUIPE JEUNE ET DYNAMIQUE

Adresser C.V., photo et prétentions au Service Relations Sociales, 225, rue Saint Honoré, 75039 Paris Cedex 01.

ASSIGRAPH

Société de Conseil et de Services Informatiques
conception assistée par ordinateur

recherche pour PARIS

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- L'électronique, l'électromécanique
- La mécanique et la commande numérique

Trois ans d'expérience des bureaux d'études.

Adresser C.V. : 123, rue de Reuilly, Paris (12e). Tél : 340-80-46.

ENTREPRISE BATIMENT
ayant chantiers en France et au Moyen-Orient
recherche pour son siège à BAGNEUX (92)

CHEF COMPTABLE

- Comptabilité générale et de chantier ;
- Service personnel ;
- Minimum 10 ans d'expérience ;
- Connaissance bâtiment exigée.

Envoyer C.V. et prétentions à nº T 06380 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CERO recherche

ANALYSTES ET PROGRAMMEURS

IBM 370
DL1 apprécié
C.I.L. - H.B. 64-66
I.D.S. - T.D.S. apprécié.
Adresser C.V. à CERO,
21 bis, avenue Sainte-Marie,
94160 SAINT-MANDE.

FABRICANT

ROBES

600.000 vêtements/an, marque nationale, recherche son

HOMME EXPORT

- Possédant parfaitement l'anglais parlé et écrit,
- Allemand souhaitable.
- Ce poste s'adresse à UN HOMME DE TERRAIN voyages 70 % du temps.
- UN TALENT VENDEUR est indispensable pour les nouveaux marchés.
- Le sens de l'organisation et une grande psychologie permettront la mise en place de réseaux devant aboutir à un service export structuré et efficace. Situation d'avenir si capable et persévérant.

Ecrire avec C.V. et photo sous nº 7.043 à :
JRP 39, rue de l'Arcade (8e), qui transmettra.

ECOLE LANGUES cherche

PROF. ANGL. ou PERSAN

pour enseigner langue matern. Tél. pour rend.-vs 508-08-50.

Recherche pour service Monsieur seul, célibataire,

DAME EMPLOYÉE DE MAISON

ayant grande expérience, logée, nourrie, blanchie (logée dans studio avoisinant), aimant les animaux (2 chiens adorables et bien élevés). Rémunération à discuter. Quartier FOCH - Prière écrire avec résumé et photo : Mlle STEWART, 34, av. George-V, Paris (8e).

Centre chirurgical Marie-Lannelongue
133, avenue de la Résistance,
92350 Le PLESSIS-ROBINSON
cherche

TECHNICIEN DE LABORATOIRE

Titulaire B.T.S. pour son poste de transfusions sanguines. Libre de suite. Possibilité vacances en septemb. Tél. pour rend.-vous 630-21-33, poste 37-05.

Importante Sté d'assurances recherche

RÉDACTEURS-TRICES

TITULAIRES BAC

Ecr. avec C.V. manuscrit au Service du Personnel LA FONCIERE, 48, r. N.-D.-des-Victoires, 75082 Paris Cedex 02.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE PARIS Xe recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

(CONFIRME)

Pour études, devis et suivi de réalisations en automatisme logique. Adresser C.V., prétentions et disponibilité, à nº 4.072, PUBLICITES REUNIES 112, boul. Voltaire, 75011 Paris

---

Maison de santé banl. Nord recherche

CHEF DU PERSONNEL

Adresser C.V. et références, à nº 39.370 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Le Service immobilier d'un important groupe privé d'assurances rech.
COLLABORATEUR/RICE
Titulaire d'une maîtrise de droit et ayant 3 ans d'expér. ds serv. immobilier et solides connaiss. juridiques et fiscales.
Adresser lettre manuscrite avec C.V., prétentions et photo, à SERVICE RECRUTEMENT LA PROVIDENCE 56, rue de la Victoire, Paris 9e

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE recherche
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
POUR EXPORTATION ENSEMBLES INDUSTRIELS
INGENIEUR III A ou équivalent
Au sein d'une équipe commerciale est chargé de vendre à l'exportation des ensembles industriels ou des infrastructures importantes (usines, aéroports, ports) en entreprise générale ou en architecture industrielle.
Prospection, préparation des offres commerciales, négociation des contrats avec clients, suivi commercial des affaires.
Banlieue Sud-Ouest Paris. Déplacements fréquents de courte durée à l'étranger.
Anglais courant impératif, espagnol apprécié. Expérience professionnelle : 10 ans minimum. Nationalité française exigée.
Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo, sous no 68.328, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris Cedex 01, qui transmettra.

Recherchons
DES TECHNICIENS
Niv. BT, DUT, BTS électroniq., 1 ou 2 ans d'exp. TTL et CMOS. Poste sédentaire ou SAV. Libre très rapidement. Envoyer C.V. + prétentions, réponse assurée sous 10 jours : Membrain Silic, 259, 1, place G.-Eiffel, 94568 Rungis Cedex.

Importante Société, proche banlieue Porte de Pantin, recherche pour Bureau d'Etudes
INGÉNIEUR DEBUTANT
Connaissances mécaniques électriques et thermiques.
Situation d'avenir. Avantages divers.
Envoyer C.V., photo et prétentions à no 4.075, PUBLICITES REUNIES 112, boul. Voltaire, 75011 Paris

IMPORTANT GROUPE PRIVE SECTEUR TERTIAIRE équipé d'un 66/40 CII-HB recherche
ANALYSTE
Le candidat aura au minimum deux années d'expérience, sera diplômé d'une école d'ingénieurs ou équivalent et possédera si possible la connaissance du matériel CII-HB série 66.
Envoyer C.V. et prétentions, sous référence 618, à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09.

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche
CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
La formation : maîtrise de gestion ou équivalent.
L'expérience : 2 à 3 ans secteur industriel ou bancaire.
LA FONCTION :
- Concevoir et tenir tableau de bord (Statistiques macro-économiques - Planification - Evaluations)
- Participer à des études générales (financement des investissements)
- Gérer les contrats.

Adresser C.V. et rémunération actuelle, sous référence 818, au Service du Personnel, Tour Europe - Cedex 7 92080 Paris La Défense

SOCIETE DE PUBLICITE recherche
J.H. DÉBUTANT
Formation supérieure pour élaboration plans d'affichage. Nombreux déplacements. Libre rapidement.
Salaire 79 : 50.000 F annuels + voiture.
Ecrire avec C.V. + photo, AGORA, 51, rue J.-J.-Rousseau, 75001 PARIS.

FILIALE GROUPE INTERNATIONAL recherche pour seconder responsable Département Négoce Produits chimiques
CADRE CCIAL
Expérience 5 a. min. négoce produits chimiques
Adresser C.V. détaillé no 5.853 LTP 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris
Discrétion assurée

BIS RECRUTE
INGÉNIEURS Position 2
électroniciens et informaticiens. Anglais parlé et lu pour stage U.S.A. quinze jours.
INGÉNIEURS Circuiteur confirmé
Expérience labo d'études circuit AT3 B, min. 4 ans d'expérience labo d'études.
MISSIONS LONGUE DUREE
Vous présenter 92 - ISSY-LES-MOULINEAUX. Téléph. 644-49-29.
PARIS SAINT-CHARLES (15e). Téléph. 578-76-85.
BIS no 1 du travail temporaire en Europe.

Société Neuilly (92), recherche STANDARDISTE réceptionniste bilingue Anglais-Français. Libre rapidement.
Envoyer C.V. et prétentions au service du personnel CIPEC. 177, avenue du Roule, 92200 NEUILLY-SUR-SENIE.

Rech. du 15 juillet à fin août
RÉPÉTITEUR ÉTUDIANT
pour faire travailler enfant. 10 ans, près Rambouillet (Gulpereux). Ecrire ou téléph. Mme Genot, 6, av. de New-York, 75016 Paris. 870-58-36.

Ecole Supérieure de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Pour enseignement et recherche en électronique générale et télécommunications.
Quelques années d'expérience professionnelles exigées.
Adresser C.V. et prétentions, à M. CHARLES-LETHON ESIEE 81, rue Falguière, 75015 PARIS

Sté Multinationale rech.
SON ACHETEUR
quincaillerie - relations avec Moyen-Orient connaissance export, fret, logistique, négoce bilingue anglais
EU-SELEC 63, av. F.-Roosevelt, Paris (8e) 225-61-10 - 256-37-20
Dem. M. Jean-Noël - Poste 22

secrétaires

PROCHE BANLIEUE SUD
Vraie secrétaire de Direction anglophone
75 000 +/an - CADRE
28 ans minimum - bilingue Français ayant une réelle pratique du métier, avec ce qu'il comporte de disponibilité d'aisance dans les relations, de discrétion et de rigueur professionnelle.
Elle sera attachée au Directeur général d'une Société internationale de première envergure.
Toute candidature sera traitée confidentiellement au téléphone par Monsieur de VESIAN (766.70.70 heures de bureau) qui recontrera les candidates concernées. Référence 379.

Société Clientèle Internationale recherche
SECRÉTAIRE TRILINGUE
Neerlandais, Allemand, Français exigés
Age : 35 ans minimum
Lieu de travail : MONTPELLIER
Adr. curric. vitae manuscrit avec dernier salaire et classification à Havas Montpellier sous le no 18.275.

S.N.A.M. PROGETTI FRANCE recherche
SECRÉTAIRE EXPERIMENTEE
TELEXISTE - STANDARD
bilingue anglais, connaissance langue italienne souhaitée.
POSTE A POURVOIR le 1-9-78.
Envoy. C.V., prét. : Service du personnel, 9-11, aven. Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS.

Entreprise prestations de services Argenteuil recherche SECRETAIRE STENODACTYLO Références Téléph. 982-88-61.

Pour septembre, important fabricant de lingerie et maillots de bains recherche pour PARIS-BEAUBOURG
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
pour poste très important à vocation commerciale et administrative, comportant nombreux contacts avec la clientèle. Allemand apprécié. Très bon salaire.
Merci d'envoyer C.V. + photo (ret.) à Textile Indémaillable, 14, rue Rambuteau, PARIS (3e).

Importante Société de travail temporaire recherche
SA SECRÉTAIRE
pour DIRECTION COMMERCIALE
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétent. AMP, référ. 5.066/JN, 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS, qui transmettra

Cabinet international conseil juridique quartier Etoile cherche pour son Directeur
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
parfaitement bilingue anglais-français, connaissant les deux sténos, minim. 5 ans expérience similaire.
Poste exigeant caractère, initiative, responsabilité et rapidité.
Libre immédiatement.
Ecrire avec C.V. à no 38.926 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

POMA urgent cherche
SECRÉTAIRES TRILINGUES
anglais - allemand
- Capables traduire et rédiger parfaitement dans ces langues ;
- Ayant expérience secrétariat export ;
- Ayant pratiqué en Angleterre et/ou en Allemagne ;
- Libre de suite.

Ecrire avec C.V. et photo : POMAGALSKI S.A., 11, rue René-Camphin, 38600 FONTAINE.

formation professionnelle

Important Organisme de Formation recherche
ANIMATEURS
NIVEAUX CADRES ET EMPLOYES
dans les domaines suivants :
— commerce international ;
— relations humaines ;
— techniques d'expression ;
— comptabilité et gestion.
Profil souhaité :
Animateurs expérimentés ayant un vécu d'entreprise ; cadres d'entreprise désirant se consacrer, à temps partiel, à l'animation.
Ecrire sous no T. 06.358 M à REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur. PARIS-2e.
Réponse assurée.

Recherchons
ANIMATEURS (TRICES) CONSEIL
haut niveau, pour stages :
- Technique de recrutement ;
- Application bilan social ;
- Droit pratique des affaires.

Adresser C.V. + photo à la SOCIETE SODEFOP, 1, rue d'Edimbourg 75008 - PARIS.

animaux

200 CHIENS - Maxi-choix Arriv. lundi garanti 184, av. d'Italie - 588-76-99

demandes d'emploi

Commerce moderne - Grande distribution
PROFIL « DIRIGEANT 1980 » - 36 ans
15 ans exp. cadre dans 4 grds groupes français
HOMME de DIRECTION spécialisé
RELATIONS SOCIALES
CUMULANT :
Expériences et connaissances de terrain aux acquis post-universitaires de niveau sup. C.N.A.M. + I.P.A. + C.P.G.
et ayant intégré les notions de rentabilité et profitabilité à divers stades de l'Entreprise.
RECHERCHE POSTE A LARGE DELEGATION POUR :
- Direction - Administration - Exploitation et gestion d'unité (s) ou ress. hum.

DANS :
- Entreprise premier plan sect. tertiaire.

Etudierai également proposition de P.M.E. en difficulté.
Ecrire sous le numéro 2.801, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75127 PARIS-9e.

CADRE SUPÉRIEUR
— 36 ans —
Treize ans d'expérience automobile chez l'un des plus grands constructeurs du monde
OFFRE SES SERVICES DANS LES
DOMAINES FINANCIERS COMMERCIAUX ou ADMINISTRATIFS
Ecrire no T 006346 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. 75002 PARIS.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL, 36 ans
Etudes supérieures sciences
FRANÇAIS - RUSSE ANGLAIS COURANTS
Connaissant bien domaine des plastiques, métallurgie traitement surfaces.
Actuellement société américaine produits chimiques, contact haut niveau, (engineering, industrie) rech. poste responsabilités technico-commerciales, secteur : EXPORT
Ecr. no 68.825 CONTESSE Pub. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

FEMME, 45 a., célibat. libre 1/7 expér. commerciale et administrative. Ch. poste stable pour seconder directeur P.M.E. Ecr. UNIVERSAL/W 3, rue Choiseul, 75002 Paris ou tél. 757-71-68 jusq. 9 h. 30 et ap. 20 h.

Jeune homme, 29 ans, maîtrise A.E.A. + agrégation mathématiques, dégagé O.M., cherche tout travail intéressant, bien rémunéré, permettant initiatives. Ecr. no 82997 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Eclairagiste et désigner architecte d'intérieur, 48 ans, dynamique et organisateur, exc. concepteur/coordinateur T.C.E., anglais, réf. 1er ordre collectivités, France/Moyen Orient. Ch. poste resp. totale. Ecr. no 53061 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Acheteur, 29 a., E.N.C., niveau B.I.S.C. + D.E.C.S., 4 a. ach. export Mines, angl. + allem. cour., rech. empl. Paris ou Et. Deswarte, 33, r. Singer, Paris-16e

J. Fme, 33 ans. rech. emploi, formation sup., connaiss. conf. dans fonction juridique et administr. de l'entreprise, 5 a. exp. Assistante de Direction, lib. im. Ecr. à T 06.410 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Directeur ccial et technique 44 ans (ingénieur niveau A.M.), Trilingue français-angl.-espagn., notions allemand. Spécialisé en électricité industrielle - Electronique - Electromécanique - Traitements de surfaces - Circuits imprimés, ch. situation de haut niveau, région parisienne. Ecr. no 6057 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Dessinateur-Projeteur cherche place stable de préférence à Paris. Tél. 585-22-19

J.H., bac section D, stages poste assistant opérateur cinéma et assistant régie vidéo + assistant technicien en audio visuel publicitaire. Etudierait toutes propositions. Tél. 227-66-05

J. Fme, 31 a., SECRETAIRE DIRECTION COMPTABLE capable tenir journaux auxiliaires, 3.700 F × 13 × 40 h. Ecr. Mme Stromboni, résidence Les Marelles, bâtiment A 91800 Boussy-Saint-Antoine

J.F., D.E.S., Sc. Eco., maîtrise dév. rel. int. Euro obl. inv. français, étr., stage C.N.R.S. planif. angl., ch. poste en rapp. Ecr. no 2799 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Attachée commerciale poste respons., ds serv. clients ou admin. des vtes, sens commerc. Exp. gestion commandes, comptab. clients et informat. Paris-Ouest. Ecr. no 2797 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F., 21 ans, dipl. SC. PO. (Eco.-Fi.) DECS en cours, anglais et italien courants, notions allem., cherche premier emploi. Etudie toutes propositions. Ecr. no T 06309 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.F. 24 ans, secrétaire de direction diplômée
— Bilingue anglais
— Notions allemand
cherche poste intéressant et dynamique.
Tél. : 306-31-18, de 10 à 12 h 30.

Fme 48 ans, licence espagnol, bonne connaiss. anglais, dactylo, étudie ttes propositions. Mme ALLARD, 24, boul. Saint-Jacques - 75014 PARIS.

ING. DIPLOMÉ BATIMENT
Grande exp. études béton armé bâtim. IGH, Ctre ccial, Hop., burx. Conn. charp. mét., angl., ch. poste respons. rég. paris. Ecr. à 2.729, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES
33 ans, Arts et Métiers
Expér. structures B.A. (8 a.) (ouvrages d'art et enterrés, bâtiments indust. et habit.). Suivi et vérific. des plans. Utilisation informatique, rech. B.E., T.P., G.C., B.A., à Paris ou proche banlieue. HUBERT, 227, rue d'Alésia, Paris-14e.

J. Hme, Bonne présentation, 21 ans Dégagé O.M.
Expérience P.A.
Service exécution d'un grand quotidien, cherche POSTE STABLE. Ecr. M. Hannouna Guy, 25, rue de la Forge-Royale, 75011 Paris.

SECRÉTAIRE DIRECTION
anglais, espagnol, allemand, cherche poste à Paris. Ecr. à T 05.701 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SURVEILLANT DE MAGASIN
H., 50 ans, sérieuses références, cherche emploi jour. Ecr. à 6.047, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE JOURNALISTE
24 ans, diplômé I.E.P. et C.F.J., allemand, anglais, russe. Expérience PRESSE REGIONALE ET ECONOMIQUE, s'intéressant égalem. problèmes internationaux et culturels, étudie toutes propositions. Presse ou Relations publiques. Ecr. à To 06 249 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Anglais 27 ans, Licencié en anglais, expér., cherche poste enseign. N. Ouest, R. CROWCH, 5, rue du Parlement, 39100 DOLE.

J.F., 27 ans, DUT gestion du personnel + maîtrise droit privé, option droit des affaires, ch. emploi. Etudie ttes propositions. Ec. T 06.292 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Antillais, 49 a., Ing. électromécan., 9 a. exp. labo essai matér. avioné radar sol et aéroporté, 12 a. coopérat. techn. en Afrique ds direction aéro-civile branch. navigat., transp., aér. télécom. infra. aéronaut. Habitué négociat. à niveau élevé, ch. réinsertion en France, acc. emploi av. missions courte durée dans autres pays. Ecr. à 7.492, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
l'Institut de la Construction et de l'Habitation vous propose
CADRES CONFIRMÉS
pour postes administratifs, juridiques, financiers, techniques et commerciaux.
S'adresser : ASSOCIATION I.C.H. (Commission de l'Emploi) - CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
1, rue Montgolfier, 75003 PARIS. Tél. : 271-52-96.

JEUNE INGÉNIEUR (27 ans)
Formation Informatique Scientifique - Doctorat Sciences + I.A.E. (Gestion Financière) - 3 ans expérience ingénierie postal cherche
Poste dans secteur : Finances, Informatique, Gestion, Recherche opérationnelle, statistique. Région Ouest de préf. mais étudie toutes propositions.
Ecrire Agence HAVAS - No 983, B.P.709 - 53002 LAVAL, qui transmettra.

JEUNE HOMME, 29 ANS,
4 ANS EXPÉRIENCE BANCAIRE ANGLAIS COURANT
étudie toutes propositions SECTEUR BANCAIRE et FINANCIER.
Philippe DE FRESNAY, 205, rue Saint-Honoré, 75001 Paris - Tél. 260-45-18.

CADRE COMMERCIAL ÉDITION
37 ans, bonne présentation, très disponible, habitué contact à haut niveau, 13 ans d'expérience Edition scolaire, recherche poste motivant COMMERCIAL, PUBLICITE, PROSPECTION.
Ecrire no T 06415 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. 75002 Paris.

40 ANS
DIRECTEUR COMPTABLE ET ADMINISTRATIF
Groupe bancaire et financier très important
Etudie propositions sérieuses tous secteurs
Ecrire sous le no T 06.308 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

HOMME 36 ANS
SCIENCES PO
11 ANS D'EXPERIENCE DANS UNE GRANDE BANQUE DE DEPOT PRIVEE
(5 ans dans les services organisation et informatique + 6 ans dans les services d'exploitation, siège et agences).
Etudierait toutes propositions.
Ecrire no T 006149 M, REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

J. Fme, 30 ans, H.E.C.J.F., dipl. expertise compt., 8 ans expérience cabinet comptable international, recherche emploi à temps partiel. Ecr. T 6.199 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Psychomotricien D.E. 76 : Psychomotricité, relax, cherche emploi dans le Midi. Ecr. no 7.472 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiante ivoirienne, 23 ans en licence d'Histoire à la Sorbonne, bonne éducation, cherche du travail pour l'été. Ecr. no 2.713 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 16 a. 1/2 ch. travail rangem., courses, etc., en juill. et août. - 508-00-76.

DIRECTEUR STE DE SERVICE CONSEIL EN MARKETING 42 ans Etudie toutes propositions PARIS - PROVINCE Afrique francophone Ecr. no 2.767 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Fille 26 ans, licenciée ès lettres, maîtrise, IAE + certificat d'aptitude à l'administr. des entreprises, 3 ans exper., attachée d'administration centrale contractuelle. Service du Personnel recherche situation soit Direction de Personnel soit Relations Publiques. Ecr. no 68.828 Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

F. 42 ans, doctorat 3e cycle sociologie de l'éducation, anglais et allemand, expérience recherche et enquêtes, étudie toutes propositions. Ecr. no 7.465 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CENTRALIEN + IAE 30 a. 3 a. exp. superv. et gest. gds travx clés en main Moy.-Or., Afrique Nord, bil. anglais, ch. nlles responsabilités, de prétér. à l'étranger. Ecr. no 2.787 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme 32 a., format. pictur. et cinématographique, ch. situat. en rapport pour début sept. Ecr. à T 06.368 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 27 a., lib. O.M., lic. et maît. Sc. Eco., DES, contrôle de gest. (IAE Bordeaux), certif. compt. et économique du DECS, angl., espagnol, ch. place région indiffér. Accepte même étranger. Ecrire S. BELLY, 2, rés. Clos-Montesquieu, appartement 55, 33200 BORDEAUX/LAUDERAN. Tél. (56) 97-29-58.

DACTYLO TRILINGUE FRANC. ALL./ANGL. Libre de suite, ch. place stable. - Mme Lassus, 54, av. République, Villejuif.

Programmeur, 1 an expér. PL1, cherche emploi étranger. COBOL, ASSEMBLEUR PL1. dipl. Ecole de commerce. Ecr. à 83.103 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J. H., 26 a., maîtrise droit privé niv. D.E.A. Droit des affaires, anglais courant, disponible, Etudie toutes propositions. - Tél. 205-89-29 ou écr. Aucouturier 74, rue Desnouettes, Paris-15e.

CADRE, 34 ANS
10 ans expérience ENTREPRISE MARIT. FRANCE et OUTRE-MER (contentieux maritime, conteneur, gestion matériel), rech. poste à responsabilité, étudie toutes propositions OUTRE-MER, ETRANGER. Libre de suite. T. 853-29-52 ou écr M. Demond, 8, av. Gambetta, 94600 Choisy-le-Roi.

J. F., 23 ans, maîtrise gestion Dauphine (économie, marketg), ch. 1er empl., libre immédiat. Ecr. C. Hazard, 4, sq. Mérimée, 78150 Le Chesnay ou T. 955-21-43.

J. Fme, 29 a., dipl. ét. sup. en psychologie et gestion du personnel, expérience formation recrutement et conseil, ch. p. dans une Direction du Personnel - Tél. 255-17-17.

H., 40 ans, maîtr. Sc. Ec. et Sc. Po., 3e cycle plan, gest., org., ch. emp. contacts, serv. doc. MALHERBE, 8, Pass. Moselle 75019

CADRE JURIDIQUE, 44 ans, D.E.S. droit privé, dipl. inst. droit des aff., b. conn. anglais, 18 a. exp. jurid. et adm., ch. sit. stable et intér. mil. jurid. ou affaires. Libre rapidement. Ecr. à 2.659, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 40 a., DES DROIT, DIPL. SC. PO, 13 a. exp. prof. dt 8 a. ds immobilier, ét. toutes propos. Ecr. à 2.803, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur technique fonderie sous pression hautement qualifié, connaissances techniques les plus modernes de prod., autom. lay-out, conception et constr. moules et outillages annexes. Connaissances langues étrang. Accepterait poste à l'étranger. Examinerait ttes propos. sér. Ecr. no 7462 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

J.F., 28 ans, doct. socio pol. expér. Am. Lat. bne connais. anglais, espagnol, portugais. Cherche emploi rech. enquêtes, rédaction et tte propos.
Ecr. no 2790 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

représentation offres

Vous avez 25 ans minimum.
Vous possédez une bonne culture générale.
Vos talents de vendeur sont réels,
Votre capacité de travail est grande,
Vous désirez vous intégrer à une équipe brillante, dynamique, efficace.
UN IMPORTANT LABORATOIRE
propose
pour ses produits pharmaceutiques et Grand Public
4 postes de Représentants Exclusifs
Secteurs : BOURGOGNE, NORMANDIE, RHONE-ALPES, LIMOUSIN-PERIGORD.
Si capacités réelles, salaires net = à ou + 5.000 F.
Avantages sociaux maximum. Stage formation rémunéré.
C.V. + photo (retournée) à P. LICHAU, réf. 1322, 10, rue de Louvois - 75063 PARIS CEDEX 02.

BONNETERIE DE LUXE POUR DAMES
PULLS et ROBES
RECHERCHE
REPRÉSENTANT MULTICARTES
POUR DETAILLANTS ET BOUTIQUES PARIS et BANLIEUE
ECRIRE AVEC C.V. ET PHOTO A LANVAL, 150, RUE DU LEVANT, 59200 TOURCOING.

POUR PARIS ET REGION PARISIENNE recherchons d'urgence
UN ANIMATEUR DE VENTE
en BALANCE ELECTRONIQUE DE COMPTOIR
Il faut prouver réussite dans cible similaire : boucherie, charcuterie, poissonnerie. Indispensable avoir déjà constitué des équipes performantes.
Fixe et intéressement importants.
Se prés. ou téléph. M. Gallois, 8, rue Popincourt, PARIS (XIe). Téléph. 805-84-40, mercredi 21 ou jeudi 22 toute la journée.

Entreprise en expansion recherche Représentants exclusifs dans votre région pour démarrage début septembre. Connaissance de la soudure appréciée mais non indispensable si bon vendeur
Gros gains si capable.
Adresser C.V. HAVAS NIMES no 58 964.

information divers

POUR
TROUVER UN EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay

automobiles

5 à 7 C.V.

A vendre, R 6 TL 1975 39.000 km. Très bon état 941-07-08, après 18 h.

8 à 11 C.V.

Part., je vends ma SIMCA 1308 GT Année 1976 - 38.000 km très bon état. Prix Argus Tél. M. Touyet, 266-23-89.

304 S - 76 - 1re main, 64.000 km Prix à débattre. H.B. 660-38-70 poste 170. Soir : 702-44-26.

12 à 16 C.V.

JAGUAR X J 6 1971 2,8 litres. 75.000 km. Superbe. Px 22.000 F. Tél. (26) 87-15-11.

achat

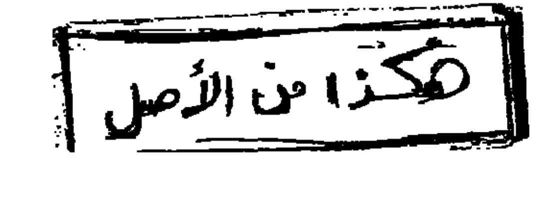
COMPTANT Tous modèles RECENTS
BMW - ALFA ROMEO
6, rue Vulpian, Paris-13e. 535-01-55, 535-98-69.

capitaux ou proposit. comm.

SOCIÉTÉ MATÉRIEL MÉDICAL, PARA-MÉDICAL ESTHÉTIQUE DÉPARTEMENT COSMÉTOLOGIE
40 personnes - 8 millions C.A. - recherche
Partenaires
intéressés par augmentation capital 500.000 F environ (pourrions offrir un poste de Directeur Général).
Ecrire No 68.791 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

CHERCHE ASSOCIES disposant gros capitaux pour assurer fabrication et commercialisation d'un appareil à diffusion mondiale.
Import. commandes à satisfaire. TELEPH. : 524-34-70

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES : **296-15-01**



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

EXELMANS. Imm. pierre taille 2 p. tt cft, étage élevé, impeccable. IDEAL PLACEMENT, Px : 250 000 F. T. : 533-96-65.

Hoche, studio bains, cuisine, 35 m2, 5e étage, ascens.-desc. Mozart 6 p., 2 bains, chbres de serv., impec., 6e ét., 220 m2. Montmartre s/jdins, impeccable, 4 p., bains, sud, calme, 130 m2. PERDRIX : 076-17-02.

EGLISE D'AUTEUIL magnifique 100 m2 living + 2 chbres, grand confort, 6e ét., gar. 2 voit., chbre de service. TEL. : 567-22-88.

MARAIS SUR VERDURE très beau 6 p., grand confort, CHARME, SOLEIL, 145 m2. Bon état, 2 chambres service. 850 000 F. Eicher : 359-99-69.

PRES PLACE RODIN DUPLEX 6 P., 220 m2, parfait état, 6e ét., pl. sud, box. DORESSAY - 548-43-94

PLAINE MONCEAU SUPERBE 6 Pces, 2 bains. Exc. état. 940.000 F. - 727-84-76

CALME - SOLEIL - JARDIN prix à partir de :
STUDIO, 29-35 m2 : 162.800 F,
2 Pièces, 38-56 m2 : 219.600 F,
3 pièces, 66-80 m2 : 346 800 F,
4 pièces, 78-92 m2 : 399 400 F
+ parking, box (1-2 voitures). Appt terrasse vue sur Paris. Sur place tous les jours **373-79-18** 54, rue de la Folie-Régnault, métro PERE-LACHAISE.

BD FLANDRIN agréable 330 m2, 9/10 Pces. Idéal prof. libérales. FRANK ARTHUR. - 766-01-69

OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios, deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

9, RUE DE DOUAI (9e). Bon imm. ancien, 2e étage, 5 p. principales, cuis., bains, ch. de service, 145 m2, à moderniser. SEGECO Tél. : 522-43-20.

ILE SAINT-LOUIS appt de réception 108 m2 bel imm. XVIIe s., classe et charme. Urgent. Tél. : DAN. 22-63.

ETOILE 3 pièces 85 m2 tt cft. Idéal profes. libér., tél., cave, r.-de-ch., bel imm., 480 000 F. Lundi et mardi de 13 h. à 19 h. 28, RUE DES ACACIAS, 17e.

16e TRES ORIGINAL 150 M2 STYLE 1930 GD LIV. + 2-3 CHAMBRES. Téléph. : 633-29-17 et 577-38-38.

RUE DE JARENTE magnifique STUDIO CARACTERE, charme, 3 fenêtres, cheminée, 266-92-15.

BD SUCHET dans immeuble grand standing, pptaire vend STUDIOS 40 M2 et grand 2 PIECES 78 M2. 734-93-36, HEURES BUREAU.

XVIe - SUD Agréable 120 m2, vue dégagée, service, garage, 567-47-47, mat.

Unique, Pl. des Vosges (même), magnif. appt, 300 m2 environ. Etudes des Vosges : 278-09-40.

Buttes-Chaumont, magnif. stud. + mezzan. + terras., cft, calme, soleil Prix 220.000 F. 322-40-92.

BEAU MARAIS GRAND 2 PIECES, DUPLEX, IMM. RESTAURE, TT CONFT, CARACTERE EXCEPTIONNEL. 372.000 F. Téléphone : 296-12-93.

GAMBETTA Dans immeuble récent, standing Beau 3 pièces, 60 m2, tt confort, impeccable, avec parking sous-sol. Prix 325.000 F. MORBOIS - 526-85-56

PROPRIETAIRE VEND PRES PLACE DES ETATS-UNIS **SUR VERDURE** splendide DUPLEX 140 m2 environ, dans HOTEL PARTICUL. du XIXe siècle, grand style, décoration de LUXE. Renseignements : 734-93-36.

AV. MONTAIGNE Propriétaire vd APPT 3 PCES, 50 m2 à aménager, au 3e étage, avec ascenseur, immeuble cour ET UN APPT DE 90 M2 en cours d'aménag., au 5e étage et dern. étage (asc.), s/avenue. Renseignements et visites : 734-99-75.

PTE CHAMPERRET Propriétaire vd APPT 4-5 PCES, entièrement rénové, dans un bel IMMEUBLE Pierre de Taille. Téléphone : 734-99-75.

17e Mardi 20 de 13 h à 17 h : 5, rue Catulle-Mendès Standing, 123 m2 + service. Prix à débattre. - 706-53-13.

50 m PLACE NATION Séjour 37 m2 + 3 CHBRES, tout confort, 10e étage, ascens. **TERRASSE** plantée 56 M2 plein soleil, box. 700.000 F. Lundi, mardi, 17 à 20 heures, 8, rue FABRE-D'EGLANTINE

GEORGE-V 6 pièces, 2 bains, gd standing, 170 m2, Poss. profession libérale. MICHEL & REYL - 265-90-05.

133 APPARTEMENTS DANS LE **16e** 4.000 PARIS et AUTOUR
L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

PARIS 12e, près Mo **5' BOIS VINCENNES** Résidentiel, construct. récente **3 P.** tout confort, balcon, tél., cave, parking. **460.000 F** Crédit Tél. 328-66-13 Visite : 17, rue MONTERA Mme Dubosc, 4e étage, porte A.

ILE SAINT-LOUIS Appart. de caractère 3 p., tout confort. Prix 629.000 F. 265-65-89.

MAIRIE XVIIIe Pptaire vend direct pour habitation ou placement BEAUX APPARTS 1, 2, 3 Pces LIBRES et OCCUPES dans beaux imm. pierre de t. S'adresser tous les jours sauf mercredi, 9 h. 30 à 18 h. 30. 26, rue SIMART. - 259-58-58

Paris Rive gauche

80 bis, rue DE SÈVRES
PETIT IMMEUBLE DE 14 APPARTEMENTS SEULEMENT
DU 2 AU 5 PIÈCES
FINITION EXCEPTIONNELLE
PORTIER VIDÉO
SALLE DE BAINS ENTIÈREMENT MARBRE
VASTE CUISINE
ISOLATION PHONIQUE POUSSÉE
DOUBLE VITRAGE SUR RUE
APPARTEMENT MODÈLE SUR PLACE LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI APRÈS-MIDI
14 h. 30 - 18 h. 30
OU SUR RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONEZ A
APRI
885 - 12 - 30

OUDINOT - VANEAU ascens.-descend., conft, garage. gd living + 3 chbres, 2 bains, lingerie, impeccable, 144 m2. PERDRIX : 076-17-02.

FOSSES-SAINT-BERNARD A saisir : STUDIO, 25 M2. Prix 90.000 F. Sanitaires à revoir. EICHER : 359-99-69.

FELIX-FAURE, Part. vd appt, 3 P., tt cft, ascens., ds très bel imm. P. de T., 395.000. 842-00-90.

STUDIOS NEUFS JARD. des PLANTES-Poliveau, 20 m2 : 115.000 F ; SAINT-DOMINIQUE, 40 m2 : 265-000 F. Téléphone : 325-86-37.

RUE BEAUNIER 100 m2, à rénover, 6e étage, ascenseur. Téléphone : 337-88-14.

BD SAINT-MARCEL (Ve) Dans imm. P. de T., 4e étage, sans ascens., 3 P., cuis., bains, chff., 70 m2, refait, 430.000 F SEGECO : 522-43-20.

PRES PARC MONTSOURIS 14e ETAGE - PLEIN CIEL ensoleillement maximum, 3 Pièces, 76 m2 + balcon, loggia, cuisine équipée, parking, immeuble excellent standing. Téléphone 227-22-62, ou visite sur place, le mardi, de 10 à 16 h., 94, rue Amiral-Mouchez, bât. B, no 143.

DENFERT-ROCHEREAU, 3 P., entr., cuis., bns, impecc., clair, s/rue. Prix 270.000 F. 322-40-92.

Proximité PONT MIRABEAU **BEAU 3 PCES 75 m2** IMMEUB. P. de T., ASC. VUE - SOLEIL - URGENT 395.000. DABENTRY, 296-12-93.

QUAI D'ORSAY (prox.) **7 PIÈCES** 195 M2, immeuble 1930, 3 réceptions, 4 chbres, 2 bains, 3 chbres serv. 1 box. - 076-02-63, le matin.

LA MOTTE-PICQUET A RENOVER : Petit 2 Pièces : 145.000 F, grand 2 Pièces : 238.000 F. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

DUNOIS - Mo CHEVALERET **VUE** tout Paris Balcon 87 m2, 4 pièces, asc. ODE. 42-78

15e VUE SUR TOUR EIFFEL Living, 2 chbres, CALME. RECENT. 495.000 F. - 544-19-36.

ITALIE Bel immeuble classique Ravissant 78 m2, au soleil, vue, grand balcon. 370.000 F. - 320-73-37.

SEVRES-BABYLONE **5 P.** APPT AU CALME S/COUR FLEURIE 633-29-17 - 577-38-38

ATELIER ARTISTE dans appartement 206 m2, mardi de 15 h. à 20 heures. 132, BOUL. MONTPARNASSE.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré 2 à 5 p. de 92 m2 à 170 m2. Parkings possibles. Téléph. : 755-98-57 ou 227-91-45.

38, RUE DOMBASLE séjour 2 chbres, bns, 5e étage, asc., balcon, 60 m2, travaux. Visite mardi 20 de 12 à 17 h.

CHAMBRE-DES-DÉPUTÉS ORIGINAL 4 p., cuis., bains, dép., BALC., soleil, bel. imm., asc., 950 000 F. Tél. : 727-84-76.

RUE MADAME 6 p. tt cft, bon plan, standing, 202 m2. Le pptaire : LAM. 99-04.

76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTRÊMEMENT LUXUEUX
17 APPARTEMENTS SEULEMENT
DU 2 AU 5 PIÈCES
SUR PLACE : APPARTEMENT MODÈLE VISIBLE MARDI ET JEUDI
DE 14 h. 30 A 18 h. 30
RÉALISATION **APRI**
29, AVENUE FOCH
94100 SAINT-MAUR
885 - 12 - 30

5e Rez-de-chaussée, cave voûtée, s/jardin privatif Dans cour immeuble XVIe. Tous les jours, 14-18 h : 28 bis, rue du Cardinal-Lemoine.

Région parisienne

A vdre, RUEIL, Mont-Valérien, Appt 4 P., cuis. équip., loggia, balc., (sud), park., cave, résid. 1974, asc. T. ap. 19 h. 977-37-27.

Taverny, s/coteau, 5 min. forêt, 10 min. gare, ds parc privé : appt, 2e étg., séj., loggia, 2 ch., cuis., s. d'eau, tél., balc., cave, park. pr., moqu., 175.000 F + C.F. 10.000 F. Tél. : 960-42-94.

Le Plessis-Bouchard (95), 20 min. gare Nord, Part. vd b. constr. 1957, liv., 2 ch., bs, cft, cave, 3e dern. ét, 130.000 F. 237-37-69.

NEUILLY RESIDENTIEL PROMOTEUR CONSTRUIT IMMEUBLE GD STANDING Livraison 3e trimestre 1979 Etudions votre plan avec notre architecte, toutes possibilités. Du STUDIO au 8 PIECES 624-39-49 pour rendez-vous

OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios, deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

SAINT-CLOUD Près gare Dans HOTEL PARTICULIER Exceptionnel duplex 220 m2 Récept. de gde classe 90 m2 Belle cuis., 4 chbres dont 1 avec cheminée, 3 bains. - Appt de caractère. - VUE SUR PARIS Prix : 1.200.000 F H. COGE S.A. - 682-57-27

MEUDON-LA-FORET, 5 Pièces, bel immeuble récent, parking : 360.000 F. Téléphone : 548-26-90.

VINCENNES, près BOIS Studio, cuis., w.-c., bains **110.000 F** Crédit 328-66-13

Province Province

A Camon, en première ligne, sur un des derniers emplacements priviligiés... une construction de grande qualité,
Jean de Lacalette
Au 190, avenue Grassion-Cibran STUDIO, F 2, F 3 de grand standing
LIVRAISON 1re TRANCHE JUIN 1978
(dernière réalisation comparable sur la plage)
GIP 6, rue Joffre, MONTPELLIER. — Tél. : 58-66-66

BORDEAUX Centre Quartier rénové Part. vd très bel appt équipé, décoré, 4 p. princip., s. bns, s. d'eau, terrasses, étage élevé, parking. — Tél. : (56) 96-13-54.

Près URY, 60 km autor. SUD **86 m2** Travaux 424-30-36 **90.000 F**

Vacances Eté-Hiver A CHATEL Haute-Savoie, studio 115.000 F av. 23.000 cpt. 2/3 Pièces. - Gestion assurée. ERIGE, 84, route de Genève, 74240 Gaillard. T. (50) 38-52-89.

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans travx. Paiement cpt chez notaire. T. 873-23-55.

Jean FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet, 15e 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-V. Gleri 373-05-81.

COMPTANT Tous modèles RECENTS **PORSCHE - FERRARI BMW - ALFA ROMEO** 6, rue Vulpian, Paris-13e. 535-81-55, 535-98-69.

immeubles

RUE DAGUERRE Vend immeuble en totalité entièrement loué, bon rapport. Prix : 1.600.000 F IDEAL POUR INVESTISSEURS Téléphone propriétaire O.F.B.I. 555-92-72.

locations non meublées Offre

Paris

Part. loue, Mo Pasteur, 50 m2, dble liv. + chbre, S. de B., cuis., tél., 1.750 F. T. 783-79-33, après 18 heures.

A louer, 20e, rue du Surmelin : imm. 1969, 3 P., 65 m2, 7e étage av. asc., vue dég., tt cft, tél., cave, park. sous-sol 2 places : 1.600 F + charges. - Ecrire, no 6.055, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hôtel particulier, 5/6 P., gd cft (3 × 2 P., cuis., bains), 4.000 F par mois. « FAC » : 337-69-59.

XVe, récent, étage levée, plein Sud, studio, tt cft, balc., park., 1.100 F + charges. Mardi, de 17 h. 30 à 18 heures, Mme Martin, escal. 2, 10e étage, porte L, rue Brancion, no 62.

WAGRAM Triple living, 3 ch., cuis., 2 bains, téléph., 160 M2 + chbre service. 4.200 F - 265-67-77.

ILE SAINT-LOUIS **UNIQUE A PARIS** sur Seine, côté soleil. IMMEUBLE XVIIe, loyer élevé, grand living, 2 chambres, décoration et confort maximum. 208-31-83 et 208-37-54

Mo BOISSIÈRE STUDIOS 30 m2 et 54 m2. Téléph. 924-19-28.

Région parisienne

7 KM. VERSAILLES - VOISIN-LE-BRETONNEUX, jam. habité, VILLA 7 PCES, 2 BAINS, TEL., JARD. : 3.700 F. — 265-67-77.

NEUILLY Dans immeuble luxe 2e au 6e étage STUDIOS, 2, 3, 5 P., parkings. S/place le 20 de 14 h à 18 h 30 : 10, RUE DE CHARTRES

ORSAY Dans parc 1/2 h. CHATELET 4 pièces, 90 m2, balcon, parking, téléphone, 2.210 F tout compris. 359-69-36.

bureaux bureaux

SOCIÉTÉ D'IMPORTANCE NATIONALE
restructurant ses implantations
VEND (location possible)
UN IMMEUBLE DE BUREAUX NEUFS
8 500 m² - bon standing - desservis par le métro
Un dossier confidentiel peut-être obtenu auprès de la Société IMPAC - Tél. : 325.05.97

Domicil. artist. et commerçants Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes - Statuts - Informations jur., secrétariat, téléphone, télex, bur. A partir de 100 F par mois. PARIS (11e) - 355-70-80. PARIS (17e) - 229-18-04 PARIS (16e) - 770-16-88.

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux relatis neufs. Tél. : 563-17-27

8e - AVENUE FOCH **50 M2** Réception + 3 bureaux, 4 lignes tél., parfait état. Calme. Aéré. Bail 3-6-9. Loyer annuel : 25.000 F. Cession 80.000 F. Tél. 766-12-80

8e - AV. MARCEAU 300 m2. Réception, 12 bureaux tél. 9 lignes, parfait état. LOCATION. - 246-14-26

BON 20e - Immeuble récent **2.900 F** le m2 - 115 et 65 m2 Libre suite. 766-49-94.

Toute propriété ou location **15e - DUPLEIX** Petit imm. moderne, 30 bureaux, parfait état, 780 m2, 8 téléph., parking. DELCASSE, 720-57-24.

constructions neuves

20e Square SARAH-BERNHARDT GD LIVING + 3 CHBRES en DUPLEX 110 m2 + jardin privé 217 m2. 772.000 F. **5 P.** au 4e étage, 106 M2, 710.000 F. Sur place les après-midi : 32, RUE DE LAGNY Renseignements: 607-64-15

locaux commerciaux

STE IMPTE, rech. locx comm. en tte propr. (200 à 300 m2, rez-de-ch. et ss-sol) bien situés **QUART. ÉTOILE - ALMA** pr prendre contact. - 758-93-92

A LOUER PARIS (10e) ENTREPOTS ATELIERS de 1.750 m2 à 4.220 m2. 300 m2 bureaux disponibles. 208-37-54 - 205-68-46

Boutiques

CHEF-LIEU - 60 km Sud Nombr. possibil. MURS BOUT. 72 m2 - 80.000 F - Tél. 424-30-36.

RUE DU BAC Belle boutique avec murs. Libre à la vente. Ecrire à Maître SPINASSE 19 EGLETONS

échanges

Ech. atelier 85 m2 env. ds 9e ctre 3 p. ou grenier, 50-60 m2 min. pet. loyer ds 9e ou 18e. 280-50-65.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct. stud. ou appt, Paris, villa banlieue Ouest. — Tél. 265-67-77.

Région parisienne

Pour société européenne cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

fonds de commerce

LE MANS, empl. 1er ordre, gros passage, PAS DE PORTE 250 m2 sur 3 niveaux, vitrines 18 mètr. Ecr. no 83.079 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

A vendre fonds de garage, hôtel dans centre de Paris, 160 places, 2 500 m2, magasin, sur av., petit logement, 2 postes essence, libres contrat station - service, loyer 130 000 F, baux récents. Ecr. à no 4 097, PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

hôtels-partic.

5/6 pièces, grand confort, 3 niv., 165 m2, 3 bains, 3 cuis. Urgent 1.000.000 F - « FAC » - 337-69-59.

VILLAGE DE MONTMARTRE Dans le calme et la verdure d'une voie privée, BELLE MAISON de 180 m2 + terrasse. Téléph. : 076-02-63, le matin.

propriétés

VESINET résidentiel 8' R.E.R. belle maison familiale Napoléon-III, réception 120 m2, 6 chbres, 3 bains, terrasses. Pav. gardien, parc. 2 000 m2, état exceptionnel. IMMOB. DE L'OUEST. Téléphone : 976-18-18.

BRIIS-SOUS-FORGES ancienne ferme s/parc 2 088 m2 GRAND LUXE INTERIEUR réceptions 125 m2 + 10 chbres + 5 s. de bains, w.-c., dépend. Px : 905 000 F. T. : 490-73-71.

ABLON-SUR-SEINE proximité MAIRIE et GARE Magnifique PPTE 11 pces, jard. clos 2.000 m2. Prix 1.100.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75

ENVIRONS CAHORS particulier vend libre de suite **ANCIENNE ÉCOLE RELIGIEUSE** dominant bourg et rivière, construction 1889 très bon état, 12 pces + conciergerie + préau chapelle + grenier aménageab., 2 jardins + vaste cour. Grands ombrages. Urgent. Prix exceptionnel : 320.000 F dont 60.000 F comptant. Ecrire M. SIMON, à Escavrac-Lascabanes 46800 MONTCUQ

BRETAGNE (56) Ile privée 3,50 ha boisés, plages, Tél., eau, électricité par groupe. MAISON DE PECHEUR 5 p., 2 s. bns, cuis., 1 600 000 F. S'adr. cabinet LOPIN, B.P. 17. LORIENT Cedex 56105. Tél. : (97) 64-34-32.

BOUGIVAL Résidentiel Calme Magnifique MANSARD 1880 Parfait état - Réception 50 m2 6 chambres, sanitaires - Parc arborisé 3.000 m2 - 1.850.000 F. H. COGE S.A. - 682-57-27

EXCEPTIONNEL Entre RAMBOUILLET et MONTFORT-L'AMAURY (78) (A 35 mn de Paris-Ouest) **PROPRIETE** de qualité pierre de taille Dans parc boisé clos 4 hectares. Aménagement intérieur luxe av. récept. 200 m2, mezzanine, 5 ch., 4 s. bns, cheminée, ptres, ss-sol aménag. en bar-club, logt gard. interphone. - Pr rens., visite : **GIREP** 78, av. R.-Poincaré, 75016 PARIS. Tél. : 261-51-95

terrains

Terrain à bâtir, 2 400 m2 boisé, viabilisable, 10 km d'Alençon. Me JOUVIN à OISSEAU. Tél. : (33) 26-80-08.

SAINT-GRATIEN calme, terrain 1 300 m2, fac. 14 m., 300 000 F. Tél. : 989-31-74.

EN ARDECHE particul. vend 2 025 m2 à bâtir. Tél. : 421-04-80 le soir.

villas

Part. à part., cause départ, rég. Chantilly, villa neuve ctre ville, F7, 2 bns, 2 w.-c., garage, cuis. aménagée, s/600 m2 terr., à 50 m CES et comm. 300 000 F + PIC. Ap. 18 h. 16 (4) 457-46-58.

Vds LANDES 10 km océan sur 1 ha, villa récente, 5 chbres, vaste séj., cuis., 2 s. bns, gar., piscine, dépendances 120 m2. Pierre Latour, 21190 Meursault.

ST-GRATIEN LIMITE **ENGHIEN** Villa 9 ans, sur sous-sol total, séjour en L, cuis., 5 chambres, 2 bains, terrasse, jardin 900 m2. 840.000 F. - Tél. 989-31-74.

pavillons

BAS MONTMORENCY pavillon 6 pièces, jardin 400 m2 environ, sous-sol total, garage. Px : 380 000 F. T. : 989-31-74.

maisons individuelles

Idéal pour profession médicale, para-médicale, cabinet de go soins esthétiques, etc.
A CHEVRY 2 3 500 habitants déjà installés et population totale prévue : 8 500 hab. env., crèche, écoles, collèges, pharmacie sur place. Proxim. vallée de Chevreuse, R.E.R.-Sud, centre commercial. MISE EN VENTE DE **« 2 MAISONS MODÈLES »** JUMELABLES
1) 1 maison d'habitation neuve.
2) 1 maison facilement aménageable pour récept., clientèle, consultations, soins...
T. : MM. Ascher ou Costinesco 812-31-12, 812-12-12 ts les jours.

châteaux

CHATEAU DE MONTGARNAUD domin. la vallée de l'ALLIER, au cœur d'un parc aux arbres centen., flanqué de 2 ador. tours 13e, raviss. château 17e-18e s., entièr. rénové, compren. 15 p., 2 s. de bns, 3 w.-c., grange, terrasse, dépend., formant corps av. le chât. lui-même, bergerie, vaste terrain environ de 7 HA. **PRIX 1.150.000 F** Possibilité crédit 80 %. PROGECO 1, B.P. 159, 90, aven. du Général-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON CEDEX. Téléph. 16 (70) 28-30-30.

fermettes

YONNE, 200 km Paris, tr. gde fermette entièrement rénovée, sur 1 800 m2 parc. 6 p. tt cft, garage, cave voûtée : 380 000 F. Tél. : (86) 52-42-37 ou 29-22-90.

18 km DEAUVILLE près BEUZEVILLE. Authentique FERMETTE état except., 550 000 F. chaume, poutres, gde c., 4 ch., 3 bns, gd living, sur 7 500 m2, retiré, calme. Tél. de 14 à 17 h. 224-07-85 sauf sam., dim. Direct. part. à part. Agence s'absten.

forêts

LES ANDELYS 80 km Ouest de Paris 10 ha bois, 880 chênes. Petit pavillon, vue sur vallée. Px 260 000 F. T. (43) 27-42-29.

maisons de campagne

Proxim. DOURDAN sortie A-11. Part. préfér. à part. maison rustique, gd séjour + 2 chambres + dépendances et terrain. Téléph. : 242-72-10 et 492-61-39.

A vendre dans la Sarthe, le Luart, maison tout confort comprenant sous-sol, 2 p., cuis., salle de bains, combles aménagés en chambres. 1 000 m2 de terrain. Tél. : Me Brault (16) 43-93-44-79.

chasse-pêche

Une très belle chasse de la Sologne bourbonnaise située entre Vichy-Moulins propose actions pour chasse en battue. Téléphoner entre 9 h. et 12 h. au 501-83-34.

viagers

Vendez rapidement en viager Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrét. ETUDE LODEL 35, bd Voltaire - Tél. 700-00-99.

villégiatures

SABLES - D'OLONNE, locations été. Agence des Présidents été. AGENCE des PRESIDENTS B.P. 153 - Téléph. (51) 32-13-19.

LANDES - Grande maison avec piscine, 6 ch., gd confort. Juillet 9.222 F - Téléph. : 293-60-09.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios, deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

Le Monde

EN ILE-DE-FRANCE

H.L.M. : Habitations à Logements Médiocres

Il existe en Ile-de-France quatre millions de logements, parmi lesquels sept cent mille H.L.M. Deux cent soixante-dix mille ont été construits entre 1950 et 1960. En 1977, seize mille huit cents logements sociaux ont été construits sur les soixante-quinze mille mis en chantier dans la région parisienne.

Le parc des logements sociaux est donc relativement ancien et se dégrade rapidement. Physiquement d'abord : non seulement les ensembles vieillissent mal, car la qualité de la construction laisse à désirer, mais les déprédations de toutes sortes se multiplient. Sociale ensuite : les cités H.L.M. deviennent progressivement les refuges des exclus. Une récente étude de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France a montré que les familles relativement aisées qui logent dans une H.L.M. n'ont qu'un seul objectif : déménager (« le Monde » du 21 juin 1977). Elles sont immédiatement remplacées par des marginaux... car la société marginalise les familles nombreuses, dont le père est smicard, chômeur ou immigré. Et ce n'est pas à cet égard l'aide personnalisée au logement qui résoudra la difficulté puisque les familles aisées verront leur loyer et charges augmenter, ce qui les poussera à quitter les cités.

Lors de la préparation du VIIe Plan, un groupe interministériel, « Habitat et vie sociale », a été créé pour analyser le phénomène et proposer des solutions. Trente-six opérations de réhabilitation physique et sociale portant sur soixante-dix mille logements furent ainsi recensées, mais quatre seulement ont dépassé le stade des études. Le Conseil régional n'ayant aucune compétence en matière de logement, c'est avec des subventions des pouvoirs publics que sont réalisées ces opérations.

Les H.L.M. sont dans des situations difficiles : trop chères pour beaucoup de ceux qui y logent, fuies par ceux qui franchissent le cap financier de l'aisance, même relative. Et l'urgence et la pénurie des années 50 suffisent-elles à justifier ces tours, ces barres, cette absence d'équipements collectifs, d'espaces verts, d'animation, cet isolement dont souffrent les habitants de H.L.M. ? Exemple parmi cent : il a fallu attendre quatre ans pour que ceux de Chanteloup-les-Vignes, dans les Yvelines, aient une gare...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

RECHERCHES DANS LES YVELINES

Un peu d'air dans le béton

Le comité départemental d'H.L.M. des Yvelines organisait récemment une journée de visites et d'études pour montrer sur le terrain qu' *« il fallait en finir avec une certaine image des H.L.M.-ghetto, relevant, désormais plus de l'image d'Epinal que de la réalité »*.

De fait, les ensembles présentés en différents points du département témoignaient d'un authentique effort d'originalité et d'humanisation. Architecture plus diversifiée, soin plus grand apporté à l'environnement ; une tendance nouvelle se dessine.

Les réalisations d'Elancourt tiennent ici une place particulière, avec l'ambitieuse définition d'un « habitat service » destiné, disent les urbanistes, à *« favoriser, par une architecture adaptée, les pratiques sociales correspondant aux transitions entre la vie publique et la vie privée, entre la rue et le logement »*. On a ainsi créé des sous-unités de trente logements, reliés entre elles par un mail et couvert autour duquel s'articulent les activités socio-culturelles et les fonctions associatives.

Il fallait aussi chercher à remédier aux trois grands maux dont souffrent traditionnellement les constructions H.L.M. : la ségrégation, la marginalisation, l'anonymat.

C'est à Maurepas que les expériences dans ce sens ont été les plus poussées. Les H.L.M. et les I.L.N. en accession à la propriété sont réunies dans le même ensemble architectural. Les appartements spécialement conçus pour les handicapés physiques et les personnes âgées ont été aménagés près des studios réservés aux jeunes travailleurs. Un effort particulier a été fait pour les équipements collectifs, groupés le long de la voie piétonne centrale : palais des sports, maison sociale, foyer pour les personnes du troisième âge, « maison pour tous » avec salles polyvalentes, restaurant, etc. La maison de quartier de Tonnerre à Sartrouville, gérée par les associations, remplit le même rôle d'animation au cœur de la cité nouvelle.

Malgré tous ces progrès significatifs, il subsiste un certain nombre de points sombres. Ainsi, le financement des équipements collectifs, source constante de difficultés et de retard qui grève chaque jour davantage les budgets des municipalités : le gigantisme surtout de ces cités qui rend souvent illusoires les efforts entrepris pour lutter contre l' « univers de béton ».

Force enfin est de constater que les progrès sont demeurés assez limités dans la réalisation des appartements : pièces exiguës, cloisons trop minces, accessoires de médiocre qualité... Mais on se heurte ici à une difficulté majeure : comment, à moins d'une modification du mode de financement, construire des logements plus confortables sans augmenter le prix des loyers qui s'échelonnent déjà de 500 à plus de 1 000 francs par mois et tendent à devenir prohibitifs pour les familles à qui s'adressent ces logements ? — B. L.

EXPÉRIENCE DANS LE VAL-D'OISE

Les Brouillards se débrouillent

Les Brouillards : quel autre nom convenait mieux pour cette cité-dortoir du Val-d'Oise, à l'extrémité de Saint-Ouen-l'Aumône, où de hauts immeubles de brique rouge enserrent un centre commercial qui ne fonctionne que pour les seuls habitants du quartier de Chennevières ? Quatre mille huit cents résidents, dont 40 % ont moins de vingt ans, qui n'ont pour tout horizon qu'une autoroute avec une ligne de chemin de fer et qui ressentent durement les lois de l'isolement dans lequel les plongent aussi bien l'éloignement de la cité que cette insécurité légendaire, *« pourtant pas plus importante qu'ailleurs »*, affirme M. Gérard Roth, adjoint au maire (P.S.) et président de l'A.R.Q.C. (Association des résidents du quartier de Chennevières).

Conçus dès 1965 pour reloger les locataires des cités d'urgence de la région parisienne, les mille deux cent quatre-vingt-dix logements de la cité des Brouillards sont occupés aujourd'hui par une majorité de fonctionnaires, à laquelle viennent s'ajouter quelque 30 % de travailleurs immigrés. Conscients du discrédit qui pèse sur leur cité en raison de ces trois facteurs : isolement, aspect rebutant des immeubles, forte proportion de travailleurs étrangers, les résidents des Brouillards ont décidé de travailler eux-mêmes à la « réhabilitation » de leur quartier avec deux objectifs : créer une véritable animation dans la cité, régler les différends qui les opposent à l'office H.L.M. gestionnaire de l'ensemble.

L'animation devrait commencer par une meilleure connaissance des besoins des habitants ; une étude est en cours. D'autre part, sous la houlette d'une animatrice, plusieurs dizaines d'enfants de trois groupes scolaires du quartier de Chennevières ont entrepris de peindre quatre fresques sur les murs en béton de la place du Bourbonnais, au centre des Brouillards. D'autres projets sont envisagés.

Locaux pour tous

Les conflits qui opposent l'association des résidents à l'office H.L.M. ne seront pas réglés facilement. Outre la prise en charge de l'entretien de la cité par les résidents eux mêmes, deux sujets sont actuellement à l'ordre du jour des discussions entre les associations et l'office : les locaux collectifs résidentiels et le projet de construction de deux cent dix-huit nouveaux logements dans le périmètre des Brouillards.

Dix locaux collectifs sont utilisés épisodiquement par des services administratifs. Leur aménagement, qui permettrait enfin aux résidents de s'en servir, coûterait 365 000 francs, financés par la direction départementale de l'équipement, la municipalité et l'office H.L.M.

Seul ce dernier a manifesté à ce jour quelque réticence, et un dossier rédigé par l'association des résidents doit être soumis à la direction de l'office pour justifier les besoins d'aménagement des locaux.

Autre point de dissension : le projet de construction de deux cent dix-huit nouveaux logements en accession à la propriété dans le périmètre des Brouillards. Cette opération permettrait à l'office, qui rétrocéderait ainsi le terrain de la S.C.I.C. (Société centrale immobilière, filiale de la Caisse des dépôts et consignations) de combler son déficit. La municipalité de gauche quant à elle préférerait l'abandon d'un tel projet et la prise en compte du déficit de l'office par le FAU (Fonds d'aménagement urbain).

« On commence à prendre en considération nos besoins », déclare M. Gérard Roth. Peut-être serait-il plus juste de dire que les résidents des Brouillards commencent à être pris au sérieux depuis qu'ils ont décidé de prendre leurs affaires en main.

JACQUELINE MEILLON.

PARIS-CHANTIERS

Marché de dupes à Saint-Quentin

Qui se soucie du marché Saint-Quentin, si noir et si crasseux qu'on le remarque à peine, entre les rues de Chabrol et des Petits-Hôtels, au coin du boulevard de Magenta ? Un terrain biscornu, un quartier encombré, vieillot, et mangé par les voitures. Une bataille perdue d'avance ?

Et pourtant... Le marché Saint-Quentin mérite mieux. Même si on ignore le nom de l'ingénieur ou de l'architecte qui le construisit, en 1866, il n'est pas moins intéressant que les autres marchés métalliques qui furent construits en grand nombre sous le Second Empire. La forme triangulaire du terrain a même obligé



les constructeurs à certaines astuces qui augmentent son originalité. Mais, surtout, il est bientôt le dernier témoin de ce genre de construction.

Les Halles de Baltard ont fait grand bruit en tombant, mais elles sont tombées. Depuis, on a inauguré en grande pompe la reconstitution, en banlieue, d'un des pavillons ; et on expose, au musée, les dessins de Baltard (*le Monde* du 14 juin). Les Batignolles ont été rasées, malgré les vigoureuses campagnes menées par les associations de quartier. Ces dernières années, d'autres petits marchés ont été « achevés » plus discrètement, comme le marché Nicole, boulevard de Port-Royal, celui des Ternes ou de la place d'Italie. Seul le carreau du Temple a sauvé son élégante charpente grâce à l'acharnement des commerçants du lieu, soutenus par les historiens de l'architecture et les associations.

Mais tout le monde se moque du marché Saint-Quentin. Découragés par trop d'échecs, les connaisseurs de l'architecture métallique du dix-neuvième siècle ont baissé les bras. Les commerçants vivent mal dans cet édifice privé d'entretien depuis trop d'années. Ils attendent un nouveau marché, sans penser aux miracles que peut faire un coup de peinture.

Si l'on rase le marché Saint-Quentin, il ne restera plus à Paris que quelques exemples — dont certains transformés — des trente-cinq marchés métalliques du dix-neuvième siècle : le marché Secrétan (20e), dû à Baltard, mériterait d'être un peu bichonné, puisqu'il n'est pas — pour l'instant — menacé ; le marché Saint-Martin, rue du Château-d'Eau, ou le marché aux fleurs résistent à peu près. Les autres qu'ils se cachent ! Ils risquent de tenter l'administration parisienne, si avide de terrains faciles. Car c'est bien la question de fond.

La Ville a horreur du vide. A juste titre. Mais elle a tort de se jeter sur les marchés pour y faire du remplissage à bon compte. On voit l'effrayant résultat de cette politique place du Marché-Saint-Honoré. On le verra malheureusement aussi au marché des Batignolles et au marché Saint-Germain, où l'on veut entasser tellement d'équipements publics que le résultat ne peut être que catastrophique.

Même scénario, boulevard de Magenta. Sous prétexte que le marché est vétuste, on profite de l'occasion pour empiler des garages souterrains, un nouveau marché, un gymnase, des salles de sport, une crèche au quatrième étage, etc. Au total, on triple la surface du terrain (2 400 mètres carrés). Le programme du concours lancé par la Ville de Paris auprès des architectes — et qui devrait être jugé au début de juillet — est tellement précis et le terrain si étroit qu'on voit mal où pourra se nicher leur imagination si ce n'est dans le dessin des façades. Certains proposeront sans doute de conserver des éléments de la construction, comme les piliers et les arcades en fonte ouvragée. Dérisoire faux-semblant.

Le marché Saint-Quentin est un des derniers témoins d'un mode de construction techniquement passionnant et esthétiquement réussi. C'est aussi un espace « différent » dans un quartier qui manque d'événements, d'accidents dans le paysage urbain. En cherchant un peu, on trouverait certainement dans les parages d'autres terrains pour les équipements. Pitié pour le marché.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

RÉACTIONS :

Victor Hugo l'avait déjà dit...

« A Paris, le vandalisme fleurit, et prospère sous nos yeux. Le vandalisme est architecte. Le vandalisme se carre et se prélasse. Le vandalisme est fêté, applaudi, encouragé, admiré, caressé, protégé, consulté, subventionné, défrayé, naturalisé. Le vandalisme est entrepreneur de travaux pour le compte du gouvernement. Il s'est installé sournoisement dans le budget, et il grignote à petit bruit, comme le rat son fromage. Et certes, il gagne bien son argent. Tous les jours il démolit quelque chose du peu qui nous reste de cet admirable vieux Paris...

» Il faut le dire et le dire haut, cette démolition de la vieille France que nous avons dénoncée plusieurs fois... se continue avec plus d'acharnement et de barbarie que jamais... Nous posons donc en fait qu'il n'y a peut-être pas en France, à l'heure qu'il est, une seule ville, pas un seul chef-lieu d'arrondissement, pas un seul chef-lieu de canton où il ne se médite, où il ne se commence, où il ne s'achève la destruction de quelque monument historique national soit par le fait de l'autorité locale, de l'aveu de l'autorité centrale, soit par le fait des particuliers sous les yeux et avec la tolérance de l'autorité locale. »

Qui a dressé ce frémissant réquisitoire ? Est-ce Yvan Christ, l'infatigable ? Non. Georges Pillement, le sarcastique ? Non plus. Henri-Paul Eydoux, l'élégiaque ? Pas davantage. C'est un certain Victor Hugo qui publia ces textes, écrits en 1825 et 1832, dans le second des passionnants volumes intitulés : *Littérature et philosophie mêlées*.

Depuis cent cinquante ans, malgré tant de cris d'alarme et d'indignation poussés par les voix les plus compétentes ou les plus célèbres, la situation, il faut bien le dire, ne s'est guère améliorée.

JACQUES DE RICAUMONT.

Cages vertes

Tout à fait d'accord avec la description que donne M. Yves Boileau du « sort peu enviable » des enfants, ces « mal-aimés de la capitale » (*le Monde* du 24 mai). Je voudrais ajouter mon témoignage au sien.

Comme tout enfant de son âge (huit ans), mon fils tourne dans son petit appartement comme un lion en cage et réclame parfois, oubliant ce qui l'attend, « d'aller s'amuser un peu place des Vosges » (près de laquelle nous habitons). Il en revient bien vite, amèrement déçu, et moi des larmes de rage dans les yeux. Interdits, en effet, le vélo, le ballon autrement qu'à la main (!), etc.

Mieux : le gardien, consterné lui-même du rôle qu'on lui fait jouer, m'a conseillé de lire le règlement affiché à l'une des entrées de la place des Vosges — comme dans tous les squares, — et je ne l'ai pas regretté.

Dans cet interminable document, d'une lecture hautement comique si tout cela n'était révoltant, on découvre que sont également interdits... tous les jeux de cartes et de hasard. Autrement dit, si vous arrivez à calmer votre enfant en lui proposant une petite belote sur un banc, vous risquez un procès-verbal...

La situation faite aux enfants à Paris n'est « pas brillante », dit M. Boileau ? C'est peu dire : elle est scandaleuse. Et je ne sache pas que les responsables municipaux s'en préoccupent. Les enfants, il est vrai, ne votent pas. Et les parents, résignés à cela comme à tant d'autres contraintes, essaient de supporter l'énervement croissant, les cris, les « jeux en cage » du mercredi, des fins d'après-midi et des week-ends. Tout cela se paie, d'une manière ou d'une autre — nerveusement, psychologiquement, moralement — dans les rapports parents-enfants, et d'abord dans l'équilibre de ceux-ci, bien sûr. Et tout cela risque d'exploser un jour, de manière plus violente.

Ne courbons pas l'échine, parents. Si nous sommes nombreux, très nombreux à l'exiger, nous avons peut-être une chance d'obtenir de nouveaux espaces de jeu pour les enfants dans Paris et, en attendant, un assouplissement de l'odieuse réglementation des squares et jardins.

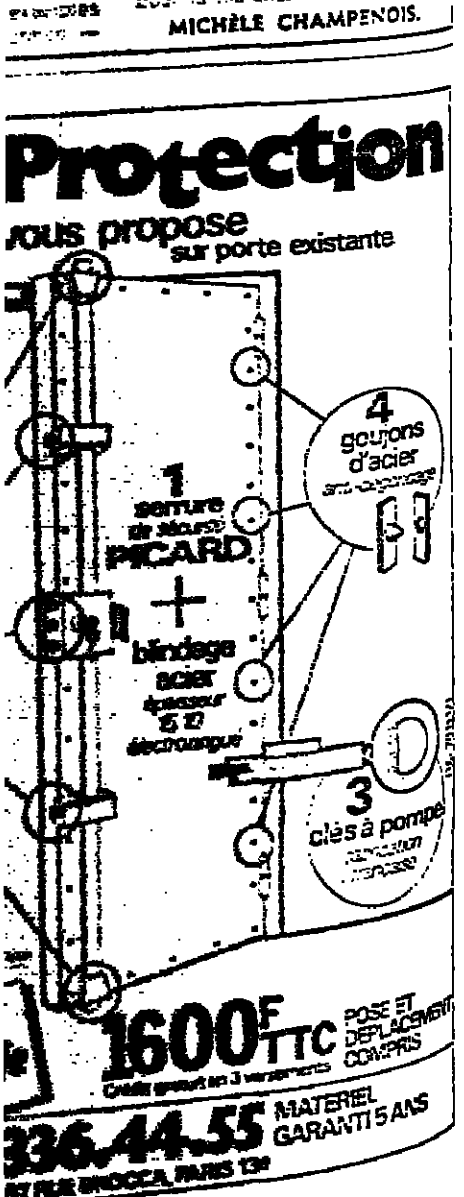
SYLVIE DE NUSSAC.





-CHANTIERS

...lupes à Saint-Quentin



ENVIRONNEMENT

— A PROPOS DE... —

DES USINES JAPONAISES AUX PHILIPPINES

Pollution hors frontières

Depuis quelques années, les Japonais ont pris des mesures énergétiques pour lutter chez eux contre les nuisances. Incontestablement, ils ont réussi à améliorer la situation même si celle-ci demeure à bien des égards préoccupante.

On peut se demander pourtant si l'un des procédés les plus radicaux employés par les Japonais pour « purifier » l'archipel n'est pas de se débarrasser des industries polluantes en les « exportant » dans des pays en voie de développement. Ceux-ci sont d'autant moins pointilleux sur les normes anti-pollution qu'ils ont besoin d'industriels pour créer des emplois.

L'exemple de l'installation de Kawasaki Steel à Mindanao, une île des Philippines, est révélatrice. Le troisième producteur d'acier du Japon — qui se classe au septième rang dans le monde — a commencé à s'intéresser aux Philippines en 1973. A cette époque, il rencontrait, en effet, une vigoureuse opposition de la part des habitants de Chiba, dans la banlieue de Tokyo, où était installée une usine de traitement du minerai de fer, dont les fumées transportent 10 tonnes de poussière par jour. Un procès, qui eut lieu en 1975, révéla que sept cents personnes avaient contracté des maladies (asthme, bronchites chroniques) dues à la pollution, et que trente-neuf en étaient mortes. Selon les médecins, trois mille personnes de la région présentent actuellement des symptômes.

A l'époque, la firme Kawasaki fit valoir qu'il n'y avait plus de danger, car l'usine était en cours de réinstallation, dans l'île de Mindanao, aux Philippines. Le minerai aggloméré transporté par bateaux depuis Mindanao serait traité dans les hauts fourneaux de Chiba, ce qui ne provoquerait pas de pollution importante. Lors de la visite de M. Tanaka, alors premier ministre, à Manille, en 1974, M. Marcos, président des Philippines, avait assuré que son pays était prêt à accueillir les industries difficiles à maintenir ou à implanter dans l'archipel nippon en raison de l'opposition des mouvements écologiques.

L'usine d'agglomération de Mindanao, la plus importante de ce genre installée à l'étranger (capacité annuelle de production de 5 millions de tonnes) a commencé à fonctionner en 1977. Cent quarante familles ont dû être expropriées. Le terrain appartient désormais à une holding dirigé par des officiers en retraite. Les familles ont été relogées sur une colline sous le vent de l'usine. En fait, selon les spécialistes japonais de la pollution qui se sont rendus sur place, c'est près de trente mille personnes de la région qui sont les victimes potentielles de Kawasaki.

Comme le rapportait, dans l'hebdomadaire nippon *Asahi Journal*, un missionnaire japonais qui a vécu à Cagayan-de-Oro, les ingénieurs de Kawasaki conviennent que les mesures de protection contre la pollution de l'air sont nettement insuffisantes : les équipements employés sont, en effet, beaucoup moins efficaces — et moins coûteux — que ceux que les industriels, sous la pression des écologistes, sont contraints d'employer au Japon en pareil cas.

Kawasaki se défend en avançant les arguments suivants : ses équipements sont suffisants ; il n'a pas choisi de s'implanter aux Philippines pour « exporter la pollution », mais en raison du faible coût de la main-d'œuvre, des facilités portuaires et de la localisation entre l'Australie et le Brésil, d'où vient le minerai.

Des implantations dictées par des motivations semblables à celles de Kawasaki ont lieu un peu partout en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. En novembre dernier, de passage à Tokyo, Mgr Claver, archevêque de Mindanao, a lancé un appel aux Japonais qui « ont souffert et souffrent encore de la pollution ». « *Ne faites pas de Mindanao un autre Chiba* », a demandé l'archevêque. Il semble maintenant qu'une coopération se dessine entre certains mouvements écologiques japonais et les habitants de Cagayan-de-Oro. Après la pollution, le Japon est-il en train d'exporter la contestation écologique ?

PHILIPPE PONS.

TRANSPORTS

Les chemins de fer allemands en faillite

Une solution « révolutionnaire » : la privatisation

De notre correspondant

Bonn. — Face au déficit croissant des chemins de fer fédéraux, le gouvernement de Bonn envisage une solution « révolutionnaire » qui, de façon paradoxale, ouvrirait la porte à une éventuelle « privatisation » des transports ferroviaires. Personne, certes, ne se fait trop d'illusions sur la rapidité avec laquelle le système actuel pourrait être transformé. Le cabinet Schmidt n'en a pas moins pris certaines décisions de principe qui pourraient être lourdes de conséquences pour la structure des transports dans la République fédérale.

Dans l'immédiat, le problème consiste, bien entendu, à tenter de réduire le déficit de la Bundesbahn, qui s'élèvera cette année à plus de 12 milliards de marks (26,4 milliards de francs). En même temps, les dettes courantes des chemins de fer fédéraux dépassent déjà une trentaine de millions de marks. Le programme amorcé en vue de fermer 6 000 kilomètres du réseau sera donc mené à son terme. Le trafic voyageurs sur ces lignes condamnées doit être assuré désormais par des autocars.

La détérioration des finances de la Bundesbahn a deux causes essentielles. D'une part, la crise économique a sensiblement réduit les recettes qui provenaient du transport de l'acier et du charbon. Cela d'autant plus que, dans ce domaine, la concurrence de la voie d'eau devient de plus en plus dangereuse. D'autre part, les voyageurs, en dépit d'efforts considérables et coûteux pour leur offrir des liaisons rapides à travers le pays, continuent de se détourner des chemins de fer.

Aussi, le ministre des transports, M. Kurt Gscheidle, vient-il d'être chargé par le cabinet d'étudier d'ici à l'an prochain une réforme fondamentale. Celle-ci serait basée sur la séparation complète de la propriété du réseau ferré et de son exploitation. Dans cette perspective, les voies de chemin de fer et leur entretien continueraient d'être une responsabilité de l'Etat, à l'instar des routes nationales, des voies navigables ou des couloirs aériens. L'utilisation de ce réseau serait alors confiée à diverses sociétés fonctionnant sur des bases purement commerciales, dont les unes organiseraient le transport des marchandises et les autres celui des voyageurs.

Qu'un tel projet puisse être mené à bien reste encore douteux. Tout d'abord, personne n'est trop certain qu'une telle dissection du système des transports ferroviaires puisse en fin de compte garantir leur rentabilité, bien que, selon le ministre, on puisse compter sur une économie de 600 millions de marks par an.

Un autre obstacle tient à ce qu'une réforme de ce genre exigerait une modification de la loi fondamentale de la R.F.A., qui attribue à l'Etat la responsabilité des chemins de fer. Enfin, et surtout, il est clair dès maintenant que les syndicats des cheminots — et même les autres — ne manqueraient pas de se dresser contre une transformation de la structure économique, qui entraînerait sans aucun doute des réductions de personnel et qui, au surplus, irait à l'encontre des aspirations « socialistes » du monde ouvrier.

JEAN WETZ.

Le gouvernement égyptien relance le projet du métro du Caire

CELUI-CI POURRAIT ÊTRE CONSTRUIT PAR UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

De notre correspondant

Le Caire. — Le projet de métro du Caire, dont l'étude fut achevée par la SOFRETU, filiale de la R.A.T.P., en 1975, a été depuis plusieurs fois relancé et abandonné. Son principal adversaire était M. Abdel Moneim Kayssouni, vice-premier ministre chargé des affaires économiques et financières, qui vient de quitter le gouvernement.

Le métro est donc de nouveau d'actualité. Le ministre des transports a demandé l'affectation, au cours du quinquennat 1978-1982, d'une somme de 108 millions de livres égyptiennes (750 millions de francs environ) destinées à « *la réalisation de ce projet nécessaire et vital* ». M. Kayssouni avait qualifié le métro du Caire de « *projet de seconde nécessité* » et avait refusé, dans le dernier budget, jusqu'à la piastre symbolique réclamée par un député pour que les millions de Cairotes qui ont toutes les peines du monde à se déplacer dans leur capitale n'aient pas l'impression que l'idée du métro était abandonnée.

Le coût de la première tranche de cette entreprise — une ligne d'une quarantaine de kilomètres, construite en majeure partie à ciel ouvert, reliant le nord du Caire à la banlieue industrielle d'Helouan, via le centre — avait été estimé en 1976 à environ 1 milliard de francs. A cette époque, la France avait accordé à l'Egypte, au cas où une société française serait chargée non seulement des études mais aussi de la réalisation du métro, un crédit de 360 millions de francs. Cette somme reste à la disposition du Caire. De plus, cette année, Paris a attribué un nouveau crédit de 150 millions de francs aux Egyptiens, s'ils choisissent du matériel français pour moderniser la ligne ferroviaire Le Caire-Helouan, qui doit être intégrée dans le métro, selon le plan de la SOFRETU. L'appel d'offres pour cette rénovation a été clos en mai dernier. Les Japonais sont les principaux concurrents des Français.

Cependant, plusieurs responsables égyptiens du plan et des transports ont estimé que la France devrait avoir la préférence, que ce soit pour le métro ou pour la seule ligne d'Helouan, étant donné qu'elle a déjà consenti des prêts représentant plus de la moitié du coût de la première partie des travaux du métro.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Les armateurs grecs préconisent une coopération étroite avec les Scandinaves et les Anglo-Saxons

De notre correspondant

Athènes. — L'exposition Posidonia, au cours de laquelle quatre-vingts sociétés grecques représentant les firmes de trente-quatre pays et douze stands nationaux ont offert une gamme très variée de tout ce qui touche les activités maritimes, vient de témoigner de la vocation du peuple grec, qui a su bâtir des châteaux sur la mer.

En Grèce, la construction navale est représentée par cinquante-deux entreprises, dont quarante-sept de taille moyenne, essentiellement concentrées dans la région de Perama et de Salamine. S'y ajoutent cinq cent douze petits établissements de caractère artisanal. Le noyau central de cette industrie, qui emploie plus de dix mille personnes, est constitué par cinq grandes entreprises. En tête se placent les chantiers helléniques de Saramanga, qui construisent actuellement pour la marine de guerre grecque, sous licence française des chantiers de Cherbourg, six vedettes type *Combattante*. En 1977, cette prospère entreprise, qui appartient au groupe Niarchos, a réalisé un chiffre d'affaires de 115 millions de dollars. Les chantiers d'Eleusis, du groupe de la Banque commerciale de Grèce, passés sous le contrôle de l'Etat, ont fait en 1977 un chiffre d'affaires de 122 millions de dollars, sans toutefois être bénéficiaires.

Le 2 mars dernier, les chantiers de Syros (groupe Goulandris) ont été fermés. L'entreprise, qui représente des investissements de 25 millions de dollars, s'était révélée déficitaire en 1976 et avait perdu 2,5 millions de dollars en 1977. Le gouvernement tente de la renflouer.

D'autre part, la marine marchande continue à jouer un rôle prépondérant dans l'économie grecque. En 1977, et en dépit de la crise mondiale, elle a assuré plus de 1 milliard de dollars de revenus. Selon des données officielles, fin mars 1978, elle comptait trois mille neuf cent soixante-six bateaux sous pavillon national et neuf cent treize navires sous pavillons de complaisance. Mais cinq cents bateaux sont désarmés et les armateurs grecs affrontent la crise la plus grave depuis cinquante ans. Aujourd'hui, 40 % des armateurs grecs (ils sont huit cents au total) se trouvent en difficulté.

En attendant les problèmes que ne manquera pas de poser l'adhésion de la Grèce à la C.E.E. (avec sa flotte représentant 62 % du total de celle de la Communauté), les armateurs grecs affrontent les retombées de la crise mondiale. Ceux qui possèdent de gros tankers sont plus particulièrement affectés par les mesures protectionnistes prises par l'administration Carter, qui portent la part revenant obligatoirement aux armateurs américains de 3,5 % à 13 % pour ce qui est des importations de pétrole du Proche-Orient.

Dans le domaine des cargos, les armateurs grecs n'échappent pas à la loi de l'offre et de la demande qui a provoqué un effondrement des frets. Ils se heurtent également à la concurrence des pays de l'Est pratiquant une forme de dumping. Lourdement endettés, ils subissent également l'augmentation constante des frais d'exploitation, des taxes, impôts et charges sociales, et affrontent des problèmes avec leurs équipages.

En cette période de vaches maigres, M. Antoine Chandris, président de l'Union des armateurs grecs, préconise un regroupement sur le plan national et une coopération avec les armateurs scandinaves et anglo-saxons. Il s'est également rallié à un projet des Scandinaves consistant à regrouper environ cinq cents tankers de 200 000 tonnes dans une sorte de coopérative. Projet qui se heurte aux intérêts, avoués ou non, des grandes sociétés pétrolières, mais aussi à l'individualisme des armateurs grecs qui s'en tiennent à un « *Chacun pour soi et Neptune pour tous* », pourtant anachronique.

MARC MARCEAU.

TRANSPORTS

IL Y A TROIS MOIS L'« AMOCO-CADIZ »

Les nouvelles règles de navigation accroissent-elles les risques d'abordage ?

Trois mois après le naufrage de l'« Amoco-Cadiz », l'heure des premiers bilans est venue. Réunissant une conférence de presse à Landeda (Nord-Finistère), M. Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, s'il a estimé que le coût total de l'opération de nettoyage ne pourra être établi qu'une fois toutes les actions menées à terme, a cependant précisé que les sommes avancées par la marine nationale (21,7 millions) et l'armée de terre (75 millions) constituaient des dépenses de fonctionnement et ne sauraient donc être incluses dans les indemnités prévues par le gouvernement pour le dédommagement des victimes (hôteliers, pêcheurs, notamment).

De leur côté, les ostréiculteurs de l'Aber-Wrac'h ont exprimé leurs vives inquiétudes, car, selon eux, la prochaine saison dans l'Aber-Wrac'h et l'Aber-Benoit est définitivement perdue.

Enfin, dans la Manche, où de nouvelles règles de navigation ont été décidées à l'instigation de la France, les spécialistes s'interrogent sur les risques de collision qui restent très nombreux, à cause des croisements des routes maritimes.

Toutes ces questions devraient être examinées par le conseil des ministres du 21 juin.

De notre correspondant

Cherbourg. — Trois mois après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, qui a plus fait pour la prise de conscience des dangers que représente la circulation excessive des navires que les mises en garde annuelles du préfet maritime de la Ire région (Manche centrale et Manche-Est), les seules conclusions pratiques auxquelles sont arrivés les experts officiels ont consisté à rejeter vers le large les « couloirs de navigation ». On a aussi décidé d'installer un bateau-feu et une bouée « intelligente » au large des dangereux récifs des Casquets, au nord-ouest de la presqu'île du Cotentin.

Encore peut-on remarquer que ce bateau-feu arborera le pavillon britannique et que sa mise en place n'aura lieu qu'en 1979.

Mais, réglementation mise à part, on n'a pas encore décidé de mettre en place les moyens de balisage et de surveillance que les marins réclament depuis des années. Il est question de baser un remorqueur de 16 000 chevaux à Brest, où, par concession d'Etat, une société allemande spécialisée est déjà installée. Un grand chantier offre ses services pour construire, aux frais de l'Etat, un navire dépollueur, alors que chacun sait qu'en cas de mauvais temps — principale cause de sinistre maritime — aucun système n'a encore donné satisfaction. Et rien de nouveau n'a été enregistré pour ce qui est de la partie la plus dangereuse de l'« entonnoir » à navires et à pétrole que constitue la Manche : du Cotentin au pas de Calais.

Les autorités côtières responsables et les usagers, en revanche, sont en train de se mettre d'accord sur un point : la réglementation en cours de définition, sous prétexte de diminuer les risques de pollution, augmentera certainement les risques d'abordage. Trinity House, qui est, en quelque sorte, l'équivalent d'un service public du pilotage et des phares et balises outre-Manche, a « mis les pieds dans le plat » à l'issue de la dernière réunion d'experts franco-britanniques. Ses responsables, qui sont des marins chevronnés, ont dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas de ce côté-ci de la Manche. La réglementation en vigueur avait atteint son but pour l'essentiel, alors que les nouvelles routes obligatoires, telles qu'elles paraissent définies, obligeront les pétroliers à couper les « rails », notamment en baie de Seine.

Il ne faudrait tout de même pas que l'affolement provoqué par un « sinistre majeur », prévisible sinon probable, conduise les Etats riverains à vouloir tout régler à court terme. La sagesse consisterait à envisager sans tarder des installations d'aide et de contrôle de la navigation importantes, et coûteuses, mais valables pour plusieurs décennies, seule façon de les amortir. Car dans la Manche les navires sont de plus en plus nombreux, de plus en plus gros, vont de plus en plus vite, et l'évolution paraît irréversible. C'est une mer en outre particulièrement dangereuse à cause de ses hauts fonds, des récifs qui bordent les côtes anglaises et françaises, de ses brouillards et de ses violents courants de marée.

L'effort pour une meilleure sécurité de la navigation doit s'accompagner d'une réflexion sur le risque, qui ne disparaîtra pas, en évitant de tout mettre sur le dos des pavillons de complaisance. Les marins français font remarquer que plus d'un port fait fi de la sécurité lorsqu'il permet l'embarquement de n'importe quelle marchandise, ou l'arrimage « bâclé » de certains frets. Les responsables des eaux côtières notent que les pétroliers ne sont pas forcément leurs propres victimes. L'*Eleni V* s'est fait couper en deux par un cargo français moderne et bien équipé.

On fait également remarquer que le pétrole « naviguant » sur cette mer représente des tonnages considérables. Les porte-conteneurs rapides en service aujourd'hui transportent au départ d'Europe de 10 à 15 000 tonnes de fuel. Les transbordeurs, de plus en plus nombreux dans la Manche, coupent et recoupent leurs routes avec des centaines de milliers de passagers dont les vies sont plus souvent en danger qu'on ne le pense.

Prendre en charge les navires comme le contrôle aérien le fait pour les avions ? En l'air, ce contrôle est individuel alors qu'en mer on ne pourra faire que du contrôle de masse. Eloigner les navires de la terre ? C'est oublier que tous les navigateurs sont formés, sur les passerelles, pour se « positionner » par rapport aux côtes. Les caboteurs qui se font surprendre trop près du rivage breton sont là précisément pour vérifier leur position. Seul un balisage de haute mer pourrait éviter leur démarche.

A la préfecture maritime de Cherbourg, on a lancé l'idée de mettre en place un réseau d'« îles flottantes ».

Equipes d'hélicoptères, avec des petits commandos de spécialistes susceptibles d'intervenir sur les navires en difficulté — avaries de barre ou de moteur, — ces moyens font-ils l'objet d'un examen sérieux ? Il n'y a pas un seul aéronef de reconnaissance à la disposition des autorités maritimes, des Casquets au pas de Calais.

La chance ne sera pas toujours au rendez-vous. Et le problème de la sécurité ne sera pas réglé à coups de circulaires, d'arrêtés et d'« avis aux navigateurs ». Il faudra bien en payer le prix, et la seule manière d'amortir le coût d'une protection efficace consisterait — pensent les usagers — à la prévoir pour le très long terme, avec le concours des autres riverains de la Manche et du Pas-de-Calais, voire d'un organisme international puisque la majorité des navires empruntant ce « goulet » servent d'autres intérêts que ceux des Etats côtiers.

RENÉ MOIRAND.

La Côte de Granit rose reprend des couleurs

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Les militaires quitteront le 28 juin les Côtes-du-Nord, et, d'ici là, tous les chantiers vont s'activer à l'ultime toilette des plages avant le retour espéré des estivants.

Dans les Côtes-du-Nord, la Côte de Granit rose et ses 120 kilomètres de littoral pollué reprennent des couleurs. « *On peut considérer qu'en trois mois nous sommes arrivés à un point satisfaisant, compte tenu de la situation de départ* », a indiqué, vendredi 16 juin à Saint-Brieuc, M. Georges Badault, préfet des Côtes-du-Nord, en présentant un bilan de santé du littoral plage par plage. Les points noirs restant encore se situent dans quatre secteurs de la côte. Deux ont connu un degré de pollution très élevé : les berges de la rivière du Leguer, près de Lannion, où sera maintenu le seul chantier d'été avec une compagnie servant d'unité de réserve, et, surtout, les îles et roches de Trebeurden et Pleumeur-Bodou, dont le marais de 70 hectares était devenu une « éponge à pétrole ». Si on y pompe encore aujourd'hui des résidus pétroliers, le marais commence, à la surprise générale, à reverdir par endroits. Les deux autres secteurs en cause tiennent de leur configuration rocheuse et de l'attitude de la population locale leur situation actuelle. A Tredez-Locquémeau et à Plougrescant, les marins-pêcheurs se sont opposés à toute utilisation des dispersants, même à faible dose. Dans ce dernier secteur de Penvenan-Plougrescant, la présence de nombreux îlots constituant autant de « pièges » à pétrole laisse aussi planer la menace de pollution au gré des marées.

C'est pourquoi un dispositif technique d'intervention sera maintenu à Lannion. Pour le reste, les plages passées en revue une à une par M. Badault seront propres pour l'été : les plages, mais aussi leur environnement immédiat, roches, accès, cales ou quais.

Cela ne signifie pas, a toutefois souligné le préfet, qu'en dehors de ces zones il n'y aura pas de sites encore mal nettoyés en raison des difficultés d'accès, mais ceux-là feront l'objet d'une signalisation.

A ce jour, 35 000 tonnes de résidus ont été pompées. En 1967, après le naufrage du *Torrey-Canyon*, il y en avait eu 4 000. Les multiples labourages du sable en profondeur, l'utilisation d'un dispersant, le Finasol SOR-5, à dose homéopathique (0,5 %), associés à l'action des pompes à vapeur et des marées, semblent donc avoir porté leurs fruits.

Les mois de mai et de juin ont durement ressenti la désaffection des touristes étrangers généralement amateurs des avant et arrière-saisons bretonnes : les hôtels ont travaillé à 40, à 50 % de leur activité habituelle (1). Mais on note, cependant, depuis ces derniers jours, une reprise des demandes de renseignements (1), qui avaient totalement cessé avec le naufrage du pétrolier. M. Boulbain, président de la fédération régionale des syndicats d'initiative, espère voir revenir avec juillet au moins la plus grande part des 120 000 personnes composant la population estivale habituelle de ce secteur : « *Il est possible que l'on assiste à un tourisme beaucoup plus itinérant que l'an dernier et que le mouvement d'intérêt pour la Bretagne intérieure s'amplifie considérablement.* »

JEAN VIDEAU.

(1) L'Office du tourisme de Perros-Guirec centralise les renseignements sur l'état des plages du secteur touché de Plougrescant à Saint-Michel-en-Grève. (Téléphone : 96-35-21-15).

URBANISME

Les élus reprennent en main les SEM

Les élus reprennent en main les sociétés d'économie mixte de construction, d'aménagement et de rénovation. M. Maurice Ligot, maire de Cholet et député U.D.F. du Maine-et-Loire, vient d'être élu président de la Fédération nationale des SEM.

Les principaux partis politiques sont représentés au sein du nouveau conseil d'administration de quarante-deux membres, qui ne compte plus que quelques techniciens.

Ce « *changement profond d'hommes et d'orientation* » est la conséquence directe, a indiqué M. Ligot, au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, du « *trouble* » exprimé au congrès de Strasbourg, en septembre dernier, et du sentiment que « *les grands problèmes ne trouvaient ni expression ni débouché dans les structures existantes* ».

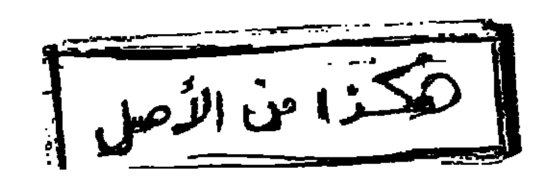
Les sociétés d'économie mixte (la fédération en groupe trois cents) ont édifié depuis vingt-cinq ans plus de 200 000 logements. Elles ont, en outre, aménagé environ 18 000 hectares pour la construction de 480 000 logements, créé 3 700 hectares de zones industrielles, auxquels s'ajoutent divers équipements collectifs. En ville, elles ont rénové environ 780 hectares, permettant la construction de 100 000 logements. Alliant la souplesse d'une entreprise privée à la sécurité des organismes publics, les SEM se sont développées parallèlement au grand mouvement d'équipement du pays. Elles ont été l'instrument, le bras séculier, de grands organismes publics, comme la Caisse des dépôts, ou privés, comme la Banque de Paris et des Pays-Bas (*le Monde* du 29 septembre 1977).

Mais la belle époque est finie. La crise immobilière a frappé de plein fouet certaines SEM de construction qui avaient investi sans discernement, comptant sur la pénurie pour écouler n'importe quels stocks. La contestation de l'urbanisme répétitif et de la rénovation-bulldozer ébranle d'autre part la belle assurance des aménageurs « urbanocrates ». Les élus qui avaient accordé leur caution financière aux SEM, même privées, bien contents de se retrancher derrière les techniciens pour aménager leur ville, ont été « découverts ». On leur a présenté la note et il faut la payer.

La reprise en main de la fédération des SEM par les élus, oubliant pour l'occasion leurs différences politiques, est le signe d'une lucidité un peu tardive. N'ayant pas su, ou pas voulu, exercer pleinement leurs responsabilités et leur contrôle quand il était temps, ils vont maintenant gérer la crise, éponger les débordements.

En redonnant aux élus la première place qui aurait toujours dû être la leur, les techniciens font peut-être aussi un autre calcul. Face à l'administration, qui a depuis quelque temps des velléités de mettre au pas ce réseau trop puissant, les élus seront mieux placés pour défendre un « outil » qu'il faut — ils pensent comme les techniciens — « améliorer et non briser ».

MICHÈLE CHAMPENOIS.



Le Monde

économie

ÉNERGIE

LA RÉUNION DE L'OPEP A GENÈVE

Le gel du prix du pétrole est prolongé jusqu'à la fin de l'année

La réunion des ministres du pétrole des treize pays membres de l'OPEP, à Genève, s'est achevee lundi 19 juin en fin de matinée. Aucun compromis n'a pu être trouve ni sur le prix du pétrole ni sur leur « décrochage » par rapport au dollar. Les prix resteront donc inchangés jusqu'à la fin de l'année 1979.

De notre envoyé spécial

Genève. — Sorties intempestives et parfois prolongées du cheikh Yamani de la salle de conférences, service d'ordre abondant, informations distillées par bribes entre le hall et les ascenseurs, arrivée inopinée à Geneve du prince héritier Fahd d'Arabie Saoudite, présence dans les couloirs de l'hôtel Intercontinental du président de l'Agence internationale de l'énergie, M. Lantzke, qui affirme être là *« par hasard »* : le rituel des rendez-vous biannuels des ministres de l'OPEP ne change guère, malgré la désaffection qui entoure peu à peu une conférence jugée moins vitale qu'il y a trois ou quatre ans par les pays industrialisés, en raison de la baisse relative, mais régulière, des prix du pétrole. Car, s'il est un point sur lequel les pays exportateurs de pétrole sont d'accord, c'est bien d'érosion de leurs revenus.

En dollars constants, le prix du baril est désormais en dessous de son niveau de janvier 1974, date à laquelle il avait été calculé. En termes de pouvoir d'achat, les 12,70 dollars actuels du baril de référence équivalent à environ 7 dollars de 1973. Il était donc logique que la conférence de Genève fût consacrée exclusivement au dollar, à l'inflation, et donc aux prix du pétrole.

Mais aujourd'hui les treize pays membres n'ont ni la même capacité de production, ni la besoins de financement de leurs programmes de développement, ni les mêmes liens politiques ou idéologiques. Ce qui explique leurs divergences.

La majorité d'entre eux a pourtant manifesté à Genève le souhait d'un relèvement des prix pour compenser un manque à pagner estimé à 12 % depuis janvier 1976, date à laquelle onze des treize pays de l'OPEP avaient fixé le prix du baril de pétrole à son niveau actuel.

Si l'Arabie Saoudite ne conteste pas cette évolution défavorable, elle continue de penser que l'état du marché ne permet pas de hausse des prix et que toute manifestation de défiance à l'égard du dollar aurait des conséquences néfastes pour la devise américaine. Ce que les Saoudiens veulent éviter, tant pour des raisons politiques qu'économiques

A ces arguments, plusieurs pays, dont l'Algérie, répondent que l'état du marché résulte de la seule volonté des pays producteurs. Certes, disent-ils, la capacité de production de l'OPEP est supérieure de 7 à 8 millions de supérieure de sept à huit millions de barils par jour (350 à 400 millions de tonnes/an) à la demande. Mais il suffit que l'Arabie Saoudite adapte ses exportations aux besoins du marché mondial pour que tout excédent disparaisse. Quant au dollar, hormis peut-être la Libye, nul ne songe à l'abandonner comme monnaie de compte. Comme le soulignait le ministre venezuelien, M. Hernandez Acosta, *« il y a trente ans que je voyage avec des travellers-chèques libellés en dollars et je continuerai. »*

En revanche, ce que désirent dix des treize pays (Algérie, Equateur, Gabon, Indonésie, Irak, Libye, Nigéria, Qatar et Venezuela), c'est un moyen pratique penser les variations de la devise américaine. Déjà, en juin 1973, il avait été envisagé d'adopter, pour calculer les prix, un « panier » de onze monnaies (dollars australien et canadien, francs belge, suisse et français, deutschemark, yen, gulider néerlandais, couronne suédoise et livre sterling). Depuis la commission économique de l'OPEP a étudié divers autres systèmes d'indexation. Elle a également calculé que l'adoption, prévue en 1975 è la conférence de Libreville, des droits de tirage spéciaux (D.T.S.) à la place du *dollar aurait amputé — si elle* avait été appliquée — les revenus des pays membres de près de 20 milliards de dollars en trois ans !

Telles sont les données d'un problème dont les clés sont, une fois encore, entre les mains des Saoudiens. Désireux de ménager le monde occidental et plus particulièrement les Etats-Unis, ceux-ci ne peuvent ignorer complètement les impatiences de leurs partenaires de l'OPEP. Déjà les Algériens, dont le ministre du pétrole n'est pas venu à Genève, jugent incompatible la position du royaume Wahabite avec le statut d'une organisation chargée de défendre les intérêts de ses membres.

L'Arabie Saoudite devra donc lâcher du lest, à l'avenir. Elle dispose cependant d'une marge de manœuvre. M Ali Mabruks, ministre du pétrole de Libye, l'un des pays traditionnellement les plus durs de l'OPEP, ne dit-il pas, désabusé : *« Mieux vaut une Organisation faible que pas d'Organisation du tout ? »*

BRUNO DETHOMAS.

ÉTRANGER

Au Maroc

Trois cents produits sont interdits à l'importation

De notre correspondant

Rabat. — Plus de trois cents produits figurant à la nomenclature douanière sont, à partir de lundi 19 juin, prohibés à l'importation. Ils s'ajoutent à un nombre sensiblement égal d'interdictions déjà existantes. Cette mesure dont le détail a été rendu public le 16 juin fait suite aux décisions prises, la veille, en conseil des ministres restreint afin de contribuer à la politique de redressement financier et à la nécessaire économie en devises *(le Monde* du 17 juin).

Les nouvelles interdictions affectent des produits dont l'importation jusqu'à présent était libre ou soumise à autorisation. Elles s'étendent aux produits d'alimentation tels que les fromages, les bananes, le chocolat, les produits à base de céréales ou bien d'entretien, comme les produits de toilette et de parfumerie et les savons. Les bières et les eaux minérales ne pourront plus être importées, ainsi que divers objets ayant un caractère de luxe ou de fantaisie. Toutefois d'autres biens utilitaires, comme les chaussures en cuir, les parapluies, les cuisinières à gaz, les réfrigérateurs, les machines à laver la vaisselle, les rasoirs électriques, ne pourront plus l'être également. Il en est de même, entre autres, des *automobiles de tourisme et* des motocyclettes, ainsi que des armes et des munitions à usage civil. Le Maroc ne peut suppléer qu'en partie à cet approvisionnement qui venait de l'extérieur, en particulier de France, qui est son principal fournisseur. — L. G.

● *Un consortium bancaire international* a accordé un prêt de 100 millions de dollars à l'Office chérifien des phosphates (O.C.P.). Ce prêt, garanti par l'Etat marocain, est destiné au financement partiel du programme d'équipement du complexe phosphatier d'Oued-Zem, au sud de Casablanca, Maroc-Phosphore-1, dont les travaux d'extension sont actuellement en cours. Selon le ministre marocain des finances, M. Abdellatif Ghissassi, *« la conclusion de ce prêt constitue une manifestation de la confiance qu'accordent les milieux financiers internationaux au Maroc ».* — *(A.F.P.)*

En Algérie

Les investissements augmenteront de 30 % cette année

De notre correspondant

Alger. — M. Mohamed Seddik Ben Yahia, ministre algérien des finances, vient de présenter à l'Assemblée populaire nationale le programme des investissements planifiés pour 1978 : ceux-ci s'élèveront, compte tenu des 14,3 milliards de dinars (1) déjà votés au début de 1978, à 55,8 milliards de dinars contre 43 milliards en 1977, en augmentation de 30 %.

Année charnière entre la fin théorique du deuxième plan quadriennal 1974-1977 et le lancement en 1979 du troisième plan, 1978 doit permettre, a indiqué le ministre, l'achèvement des opérations engagées antérieurement, l'exécution des deux premiers plans ayant pris un retard notable. La somme prévue représente la moitié des investissements alloués au seul deuxième plan (110 milliards de dinars sur lesquels 108 environ ont été effectivement dépensés).

Dressant le bilan de 1977, M. Ben Yahia a indiqué que le secteur industriel, y compris les hydrocarbures, a investi 25,6 milliards de dinars, dont 12,3 milliards pour la Sonatrach (hydrocarbures) ; 2,4 milliards pour la S.N.S. (sidérurgie) ; 1,3 milliard pour la Sonacome (construction mécanique) ; 1,1 milliard pour la Sonitex (textiles), autant pour la Sonelec (matériel électrique et électronique) et la Sonelgaz et 1 milliard pour la Sonic (industrie chimique). L'année dernière a aussi été marquée par le rythme élevé des créations d'emplois non agricoles (140 000), le relèvement des salaires et l'accroissement de la consommation (+ 15 % par rapport à 1976). La production intérieure brute, évaluée à environ 80 milliards de dinars, a, quant à elle, augmenté de 15 % par rapport à l'année précédente.

Le volume global des importations a atteint 29 milliards de dinars, dont 13 milliards consacrés aux machines et aux équipements industriels et près de 9 milliards aux matières premières et produits semi-finis destinés à la production. Un point noir : l'achat de produits alimentaires qui a atteint 5 milliards. Les exportations — 25,6 milliards — sont en augmentation de 15 % par rapport à 1976 (50 millions de tonnes de pétrole ont été exportées sur les 53 produites, la production de brut n'ayant pas atteint les objectifs fixés par le plan, soit 65 millions de tonnes).

Tout en précisant que l'année 1978 sera marquée par l'entrée en fonctionnement de nombreuses unités industrielles, et par un accroissement de la production agricole, pétrolière (57 millions de tonnes prévues) et gazière, le ministre des finances a admis que *« l'équilibre commercial extérieur sera plus tendu que celui de l'année écoulée ».* En 1978, les investissements dans le secteur industriel s'élèveront à 30 milliards de dinars, dont 17 milliards pour les hydrocarbures et la pétrochimie et 13 milliards pour les industries lourdes et légères et *« celles répondant à la satisfaction des besoins de large consommation ».*

L'accent sera mis sur un certain nombre de secteurs, comme l'agriculture, dont les crédits d'investissements doublent par rapport à 1977, s'élevant à 1,6 milliard et l'habitat urbain avec 4 milliards, soit près de 72 % de plus qu'en 1977. De même, des secteurs vitaux pour l'industrie et le commerce, mais négligés jusqu'ici, bénéficient d'un effort accru ; c'est le cas notamment des infrastructures économiques (4,73 milliards), du stockage et de la distribution (1,2 milliard), des transports (1,85 milliard).

PAUL BALTA.

(1) 1 dinar = 1,20 franc.

LOGEMENT

A Castres

L'ancien directeur d'une entreprise de construction est inculpé d'abus de biens sociaux

L'ancien directeur d'une entreprise de construction, Le Toit familial, à Castres, M. André Marcouyre, a été inculpé, mardi 13 juin, par M. Christian Delebois, juge d'instruction, d'abus de biens sociaux, de faillite simple et frauduleuse, de présentation de faux bilan et de non-convocation d'assemblée extraordinaire lorsque l'actif devient inférieur au quart du capital social. Il a été placé sous contrôle judiciaire. L'entreprise qu'il dirigeait avait déposé son bilan en décembre dernier.

De notre envoyée spéciale

Castres. — L'entreprise de construction « le Toit familial », financée par les 1 % collectés par le C.I.L. du Tarn, fut longtemps le plus gros employeur de Castres. Quatre mille logements construits en vingt-cinq ans. Puis elle diminua ses effectifs de moitié, avant de déposer son bilan en décembre dernier. Et ce fut, deux mois après, la mise en linquidation jdiciaire. Le personnel occupa les locaux.

Le comité d'entreprise et son président, le directeur du « Toit familial » ont déposé une plainte contre X... pour abus de biens sociaux. Une partie des fonds provenant des 1 % patronaux aurait-elle ét édétournée de leur fonction — le financement de la construction sociale ?

Le conseil municipal, élu à une faible majorité sur une liste d'union de la gauche aux dernières élections, n'entend pas quant à lui *« assumer la responsabilité de faits et comptes qui ne lui sont pas imputables et qui auront des conséquences financières pour la population. »* Ses prédécesseurs — dont l'ancien maire, R.P.R. M. Jacques Limouzy, est l'actuel secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement — n'avaient-ils pas apporté leur caution aux prêts contractés auprès du Crédit foncier sans prendre de garanties, hypothèques ou autres ? C'est ce qu'affirme la municipalité actuelle, qui devra honorer un engagement de 2 millions de francs, si la société constructrice fait défaut. A cela pourraient s'ajouter les frais d'entretien des réseaux de Lameilhé — l'amandier en occitan, — où un quart de la population de Castres occupe les coquets pavillons construits par le Toit familial... De quoi inquiéter le conseil municipal. Sur la demande du comité d'entreprise et des organisations syndicales, il lance une enquête.

Cette affaire est un maquis dont on n'aime guère parler à Castres.

Les anciens dirigeants du Toit familial, principales cibles des critiques syndicales, sont depuis 1972 à la tête de trois nouvelles sociétés florissantes : la R.E.E.C. pour les études, Gestisud pour la gestion, et la S.C.P. pour la promotion, regroupées dans Sud-Construction.

Cette dernière annonce une croissance pour 1977 de 25 à 30 %. L'augmentation de capital — de 200 000 francs à 5 millions de francs — réalisée en 1977 a été entièrement souscrite par le groupe Maisons familiales de Cambrai. L'activité de Sud-Construction s'étend aujourd'hui *sur dix-sept départements.*

Quant au Toit familial, de coopérative il est devenu société anonyme en 1976. Ses actifs — réserves foncières, matériel, locaux — ont alors été transférés à une nouvelle coopérative, la S.R.A.I., qui, trois mois après sa création, a été mise en liquidation à l'amiable.

« Y a-t-il trace de toutes ces cessions ? Pourquoi avoir créé en chaine toutes ces sociétés ? » s'interrogent aujourd'hui syndicats et municipalité.

« On ne peut nous reprocher pourtant d'avoir été dynamiques », tient à préciser un des anciens dirigeants du Toit familial. Après un développement rapide, qui dura vingt ans, le marché, à Castres comme ailleurs, s'est transformé. La demande de construction nouvelle ralentit, d'autres besoins apparaissent avec la rénovation du vieil et admirable centre de la ville. L'émiettement et la dispersion des chantiers pèsent sur les prix de revient du Toit familial. La loi change elle aussi : depuis 1971, elle interdit à toute société coopérative de construction de faire en même temps de la promotion. D'où les décisions de 1972 de créer de nouvelles sociétés, selon cet ancien dirigeant du Toit familial, déjà cité.

Mais, pour l'actuel directeur, le Toit familial nouvelle formule n'a jamais eu les moyens financiers de fonctionner.

L'affaire divise l'opinion. A Castres, patrie de Jaurès, qui pourtant n'y fut jamais prophète, deux clans attendent...

DANIELLE ROUARD.

CONJONCTURE

Selon l'INSEE

LES FRANÇAIS SONT DEVENUS PLUS PESSIMISTES SUR L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET DES PRIX

Les Français sont plus pessimistes quant aux perspectives économiques, notamment en matière d'emploi et de prix, indique l'INSEE dans son enquête de conjoncture, réalisée en mai auprès des ménages, qui traduit un « retournement » de tendance.

Alors que, dans les deux enquêtes précédentes, les réponses des ménages aux questions sur l'emploi « traduisaient le sentiment d'une amélioration de la situation, en mai 1978 elles reflètent la perception d'une dégradation ». En matière de prix, les ménages « ont perçu l'accélération de la hausse au cours des derniers mois, mais surtout craignent plus encore une poursuite de cette accélération pour les prochains mois ».

De même, les perspectives des ménages sur l'évolution de leur situation financière ou du niveau de vie général révèlent « un moindre *optimisme, marquant* ainsi un net revirement ». Les réponses « paraissent marquées par une réduction des ressources qui affecterait non seulement les intentions d'achat, mais surtout les intentions d'épargne », alors que, « pour la première fois depuis mai 1976 », les ménages sont plus nombreux à considérer que le moment est favorable pour effectuer des achats importants, ce « qui paraît lié aux craintes de hausse des prix ».

SOCIAL

L'hebdomadaire C.G.T. « la Vie ouvrière » publie la lettre de neuf dirigeants cégétistes critiquant la centrale

Divergences au grand jour : l'hebdomadaire cégétiste la Vie ouvrière *publie, dans son numéro du 15 au 25 juin, une longue lettre très critique à l'égard de la direction de la C.G.T., signée par neuf responsables cégétistes (1), appartenant au parti socialiste, dont MM. Claude Germon et Pierre Carassus, membres de la commission exécutive. Ce texte dénonce* « l'escalade antisocialiste de la confédération sur la base d'attaques grossièrement contraires à la vérité » *et critique la politique de la centrale en s'inquiétant de sa* « lente érosion ». « Il est temps, *affirment les signataires,* d'apporter des correctifs décisifs à notre stratégie actuelle (...). Seul un sursaut salutaire peut donner à la C.G.T. une dimension de masse conforme aux exigences de la lutte des classes. D'ailleurs, ce sont les principes mêmes de la C.G.T. qui sont en cause. » *Les neuf estiment, notamment, qu'* « il serait préjudiciable pour tout le mouvement ouvrier que l'un de ses courants, le courant du socialisme autogestionnaire, s'y amenuise ».

La réponse de la direction de la C.G.T. prend la forme d'un dossier, publié par le même numéro de la Vie ouvrière, *sous le titre : « Démocratie syndicale, oui. Fractions, non ! »* « Le bureau confédéral [*qui*] avait toute raison de ne pas donner suite » *à la demande la publication de la lettre, dans la mesure où, au cours d'entretiens avec M. Georges Séguy et d'autres responsables, les neuf signataires n'ont pas exclu, affirme la direction cégétiste,* « la constitution d'une tendance (...) si tous les autres [*moyens*] s'avéraient inopérants », a « décidé d'informer publiquement les militants et adhérents » *et d'ouvrir* « un vaste débat ».

Dans le commentaire qui suit la lettre des neuf, un article non signé rejette leurs critiques et dénonce leur appel, en estimant qu'il s'agit là de « l'organisation en tendances à partir de clivages d'appartenance politique » *ou tout au moins des* « prémices d'une tendance organisée ». *Ce débat a d'ailleurs eu, samedi, à Lille, des retombées qui confirment l'existence d'un malaise.*

De notre correspondant

Lille. — Le congrès de l'union départementale C.G.T. du Nord, qui s'est achevé le samedi 17 juin à Lille, a été marqué par quelques affrontements lors de l'élection des membres de la commission exécutive. Le secrétaire des dockers, M. Roger Gouvaert, a reproché à l'union locale de Dunkerque d'avoir publié un tract pour torpiller un mouvement de grève sur le port. Les dockers ont d'ailleurs créé leur propre union locale. Selon M. Gouvaert, l'union locale maritime restera coupée en deux tant que les autres membres dirigeants de la C.G.T. locale ne reviendront pas sur leurs positions.

Autre intervention percutante, celle de M. Pierre Valescant, représentant des municipaux de Lille, qui a condamné l'attitude de la municipalité d'union de la gauche de cette ville.

Il a aussi condamné l'attitude de l'union départementale dans cette affaire. Résultat : la candidature de M. Pierre Valescant à la commission exécutive de l'union départementale étant discutée, il fallut procéder à un nouveau vote séparé : le délégué de la ville de Lille a cependant été élu avec 166 voix pour, 121 contre 20 abstentions.

Au cours de son intervention M. Michel Warcholak, secrétaire confédéral, a, d'autre part, admis l'existence de divergences au sein de la C.G.T. « *Divergences normales et démocratiques*, dit-il, *à condition qu'elles ne traduisent pas une activité de tendances...* » Or selon M. Warcholak on se trouve en ce moment en présence d'une tentative d'organiser une tendance : faisant état de la lettre « *de neuf camarades* », il a déclaré : « *Il est très clair qu'il s'agit de tendances qui se créent sur la base d'une regroupement politique.* » — G.S.

(1) Outre MM. Germont et Carassus, les autres signataires sont : M. Alain Busnel (commission exécutive de la Fédération des métaux), Mme Janine Parent (commission exécutive de l'UGICT), MM. Pierre Feuilly (bureau S.N.J.-C.G.T.), Gérard Desseigne (bureau S.N.C.I.M.-C.G.T.), Jean-Louis Lamey (bureau S.N.C.I.M. - C.G.T.), Michel Bourbouse (bureau de l'union locale C.G.T. 18e), Jacques Bgue (commission exécutive du syndicat des bureaux-gares P.T.T. Paris).

AGRICULTURE

LES JEUNES AGRICULTEURS DES BOUCHES-DU-RHONE DÉNONCENT UN TRAFIC D'ABRICOTS ENTRE L'ESPAGNE ET L'ITALIE

Les Jeunes Agriculteurs des Bouches-du-Rhône ont dénoncé, samedi 17 juin, un vaste trafic de fruits entre l'Espagne et l'Italie. Ils auraient établi que des abricots espagnols passent la frontière italienne pour être ensuite réexpédiés dans d'autres pays de la Communauté européenne comme produits italiens.

Jeudi, une trentaine de producteurs du Gard, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône avaient intercepté, sur l'autoroute Narbonne-Orange, un camion espagnol transportant 20 tonnes d'abricots, et qui se rendait en Italie.

Indemnisation du chômage

• Le C.N.P.F. engage les discussions avec les syndicats
• Quarante rendez-vous sur les salaires avec les fédérations

Plusieurs rendez-vous sociaux sont prévus cette semaine dans le secteur public (Charbonnages de France, lundi 19 juin, et S.N.C.F., mercredi 21 juin) et surtout dans le secteur privé.

Les cinq confédérations de salariés devaient rencontrer deux fois le C.N.P.F. ce lundi 19 juin : le matin, pour poursuivre les discussions sur l'aménagement des retraites complémentaires (débat qui avait été engagé avant les élections législatives) ; l'après-midi, pour commencer l'une des négociations prévues par le C.N.P.F. dans sa lettre du 24 mai aux syndicats, celle qui concerne la réforme de l'indemnisation du chômage. Une deuxième série de pourparlers — d'ordre technique — sur la mise en place d'une formule de durée annuelle du travail doit commencer vendredi 23 juin.

Le projet du C.N.P.F. en matière d'assurance complémentaire — géré paritairement au sein de l'UNEDIC — est d'aboutir à une réduction des inégalités entre des chômeurs qui, selon les cas, reçoivent 35 %, 40 % et 90 % de leur salaire antérieur. Alors que les syndicats n'entendent pas remettre en cause l'allocation de 90 % (dite allocation supplémentaire d'attente), le patronat souhaiterait, sans rechercher d'économie, réexaminer, voire réduire ladite indemnisation. Sujet délicat qui exigera de nombreuses réunions.

Si le C.N.P.F. ne s'attend pas à déboucher rapidement sur ce point, en revanche il espère que les autres sujets de discussion (garantie annuelle de ressources, bas salaires et conditions de travail) donneront lieu à d'importantes discussions et à des accords au niveau des branches. Le C.N.P.F. a choisi délibérément ce terrain, en demandant à ses fédérations d'engager des négociations. Quarante rendez-vous sont prévus dans les trente jours à venir.

L'insistance avec laquelle M. Ceyrac a voulu que les négociations sociales se déroulent branche par branche, à l'échelon des fédérations professionnelles, prête à plusieurs interprétations. L'une consiste à observer que c'est là une démarche plus réaliste qu'une procédure globale suivie à l'échelon national, puisque les situations varient effectivement d'une profession à l'autre. Ce serait donc un moyen de libéraliser et de décentraliser le dialogue engagé. D'autres remarquent, en sens inverse, que c'est une bonne manière de se décharger de la responsabilité de l'issue de la négociation que de la diluer, et que rien ne pouvait, en fait, être plus sage que de s'en débarrasser auprès d'organisations sectorielles qui sont réputées avoir des négociateurs plus durs que ceux du C.N.P.F., surtout si la possibilité d'un échec était à envsager.

On ne peut présager de rien. D'autant moins qu'il faut observer les efforts continus accomplis par le C.N.P.F. pour tenter de sortir des cercles vicieux classiques des relations avec les syndicats en déplaçant carrément l'objet du dialogue sur certaines questions épineuses. C'est le cas en ce qui concerne, par exemple, la revalorisation des bas salaires. Alors qu'une augmentation plus importante du SMIC était réclamée, M. François Ceyrac engage la discussion sur la notion de minimum annuel de ressources et l'instauration d'un « *capital-travail* » annuel de mille neuf cent vingt heures « *que l'on pourrait gérer au mieux pour bénéficier d'un meilleur capital-loisir* ». C'est une manière d'écarter de la querelle du SMIC ceux qui déclarent des revenus effectivement très bas, mais ne disent pas qu'ils correspondent à un nombre d'heures de travail effectif peu élevé. C'est aussi une façon de satisfaire l'opinion des salariés, qui, dans l'ensemble, sont friands d eloisirs et d'horaires souples.

Le C.N.P.F. se montre, en effet, résolument favorable aux horaires variables, alors que les syndicats s'en méfient, y voyant un moyen de désorganiser les habitudes de travail sur lesquelles se greffe leur propre activité. Allant plus loin, le C.N.P.F. fait aussi étudier, d'une manière originale, la prospective de l'emploi. A l'Institut de l'entreprise notamment, on admet clairement qu'il faut s'attendre à une diminution du nombre des emplois dans le secteur secondaire (base principale de recrutement pour les syndicats) au profit du tertiaire, où la décentralisation des activités va bon train, grâce à la micro-informatique. En même temps, l'on découvre que « *la notion de plein emploi cède le pas à celle d'emploi du temps* », comme le dit M. Michel Drancourt. Le travail régulier du futur s'apparenterait en quelque sorte à ce qu'est aujourd'hui le travail noir ou le travail à temps partiel.

Un rôle offensif

Sans en avoir l'air, le patronat passe aussi du rôle durablement défensif qui a été le sien, et dont il s'est acquitté avec une assez extraordinaire efficacité, à un rôle offensif nouveau. Et de prétendre pratiquer, au-delà même de la politique contractuelle, une « *gestion concurrentielle du progrès social* » dans laquelle c'est lui qui fait les propositions, et non les syndicats. C'est dans ce contexte que les expériences d'entreprise peuvent être utilisées comme exemple et, en particulier, celles que le C.J.D. a rendues publiques à Strasbourg, autour de trois thèmes : *la création d'entreprises*, la présentation d'un bilan social par firme, l'expérimentation sociale et l'expérimentation financière. Déjà, en octobre dernier, le C.N.P.F. avait *organisé lui-même les assises nationales des entreprises françaises au cours desquelles avaient été présentées un certain nombre d'expériences originales dans une opértation « portes ouvertes »* En fait, si le concret devient à la mode dans les congrès, c'est non seulement en raison de la lassitude manifestée par leurs participants habituels envers les réunions « verbales », mais aussi parce que la réalité devient l'antidote la plus sûre de l'idéologie.

Ainsi, le président du C.N.P.F. parvient-il plus ou moins à dépasser les contradictions qui l'entourent. Une opération en cours pourrait l'y aider, qui consiste à prendre prétexte de la nécessaire décentralisation des entreprises, ainsi que des besoins de l'aménagement du territoire, pour prendre un appui plus solide sur les organisations patronales interprofessionnelles régionales quelles que soient les réticences de puissantes fédérations professionnelles nationales. Deux domaines permettent de démontrer facilement au monde patronal dans son ensemble l'utilité de la démarche. Il est apparu plus clairement que jamais au cours de la dernière période électorale quelle était la mesure de la puissance des patrons locaux dans leur région. Force est bien de reconnaître aujourd'hui que « *tout s'est passé au niveau local* ». Car, si traditionnellement les fédérations professionnelles entretiennent des relations (financières notamment) avec les partis, en revanche les élus cherchent leurs soutiens localement. Finalement, les besoins électoraux étant devenus ce qu'ils sont, on estime que les financements se font pour plus des deux tiers à l'échelon régional.

La politique de l'emploi, également, est déterminée à cet échelon, car il est plus facile de faire passer un employé de la construction navale dans le tourisme que du Midi à la Bretagne. Une fluidité du marché local du travail peut s'établir avec l'aide des unions patronales, départementales et régionales qui elles-mêmes sont adhérentes au C.N.P.F. Une amélioration de ses liens est en cours, qui peut apparaître à la fois comme un moyen d'équilibrer les puissances patronales établies à Paris, et comme une forme utile de récupération des mécontents, dans la mesure où, les organisation patronales régionales étant moins peuplées que les fédérations nationales, il est plus facile de s'y faire entendre.

A la limite même, on peut imaginer que le C.N.P.F. fasse remarquer un jour qu'une réforme des fédérations professionnelles nationales ne serait pas un luxe. Inutiles ou trop coûteuses, nombreuses sont celles dont les activités doublonnent avec d'autres, ou qui rassemblent à grands frais un si petit nombre d'entreprises qu'on les imagine facilement remplacées par un simple réseau téléphonique. Certaines confinent à la monstruosité, avec leur personnel pléthorique, leurs vastes immeubles et leurs banques affiliées. Mais à l'impossible nul n'est tenu : alors que c'est le C.N.P.F. qui assure plus ou moins le financement des unions interprofessionnelles régionales, ce sont les grandes fédérations professionnelles parisiennes qui financent le C.N.P.F.

JACQUELINE GRAPIN.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,5900	4,5950	— 35	— 15	— 40	— 20	— 150	— 75
$ can.	4,0995	4,1050	— 30	P	— 45	P	— 135	— 30
Yen (100)	2,1309	2,1330	+ 55	+ 80	+ 130	+ 180	+ 440	+ 520
D. M. ..	2,1940	2,1995	+ 78	+ 98	+ 160	+ 190	+ 250	+ 280
Florin	2,0450	2,0500	+ 45	+ 65	+ 110	+ 135	+ 300	+ 360
F. B. (100).	14,015	14,040	+ 185	+ 215	+ 510	+ 525	+1350	+1440
F. S	2,4220	2,4280	+ 110	+ 140	+ 265	+ 300	+ 765	+ 835
L. (1 000)..	5,3295	5,3405	— 235	— 180	— 430	— 340	—1520	—1260
£	8,4150	8,4350	— 326	— 242	— 679	— 492	—1550	—1365

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M. ...	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/8	3 5/8
$ E.-U ...	7 5/8	7 7/8	8 3/8	8 3/4	8 1/4	8 1/2	8 7/8	9 1/16
Florin	4 3/8	4 5/8	4 1/4	4 1/2	4 1/2	4 3/4	5 1/16	5 7/16
F. B. (100)	4	4 1/2	5 3/8	5 3/4	5 1/2	5 7/8	6 1/2	6 13/16
F. S.	3/8	3/4	1 1/16	1 5/16	1 1/4	1 3/8	1 7/8	2 1/16
L. (1 000)..	10	12	12 1/4	12 3/4	12 3/8	12 15/16	12 5/8	14 1/16
£	11 3/4	12 1/4	12 9/16	13 1/16	12 1/16	12 7/16	12 1/16	12 7/16
Fr. franc.	10 5/8	10 7/8	10 3/8	10 5/8	10 3/8	10 5/8	10 3/4	11 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

DES CENDRES ENCORE CHAUDES

M. Jean Reyre, président honoraire de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, nous a fait part de la vive et compréhensible émotion qu'il a éprouvée à la lecture de l'article paru dans nos colonnes le 15 juin 1978, et consacré au départ de son successeur, M. Jacques de Fouchier.

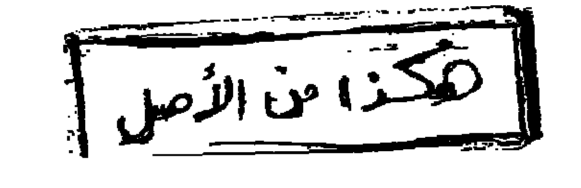
Ce sont les propos mis dans la bouche de l'ancien président d'une grande banque qui l'ont le plus blessé. Il faut toutefois se replacer dans le contexte de l'époque, que M. Reyre n'a pas oublié. Comme l'a dit M. Jacques de Fouchier, dans sa lettre publiée le 16 juin, le groupe Paribas, exsangue au sortir de la guerre et de l'occupation, a dû reconquérir sa place au soleil. M. Reyre a été l'artisan de cette reconquête, et, dans un combat qu'il a mené avec vigueur et efficacité, il n'a pas été sans s'attirer nombre d'inimitiés.

Le monde des affaires est dur, et le métier de banquier n'incline pas à la tendresse. Qui ne se souvient de la bataille entre les groupes Paribas et Suez pour le contrôle du CIC ? Comment s'étonner que certains des adversaires de M. Reyre aient exprimé sur son compte des opinions peu amènes ? Le rappeler n'était que donner la mesure de la vigueur de ces affrontements.

Le Monde ne saurait, pour autant, reprendre à son compte les propos d'adversaires passionnés, dont les appréciations personnelles, exprimées en public ou en privé, et suscitées par l'antagonisme des intérêts en cause, restent souvent sujettes à caution.

Quinze ans après, on le voit, le souvenir des frictions entre M. Reyre et ses opposants, reste toujours vif, et les cendres sont encore chaudes.





SOCIAL

APRÈS QUINZE JOURS DE GRÈVE, LE TRAVAIL A REPRIS AUX JERSEYS DE CAMBRAI

Le difficile combat des ouvrières du textile

Le travail a repris, vendredi 16 juin, à la Lainière de Cambrai (l'entreprise Jerseys diminués du Cambrésis), après quinze jours de conflit émaillés d'incidents. Une lutte menée durement par de jeunes ouvrières, une grève minoritaire, selon la direction qui a finalement accepté de négocier : versement d'une prime de 150 F en juin, augmentation de salaire d'au moins 100 F en juillet — compte tenu des prochaines négociations régionales, — paiement de deux jours et demi de grève et retrait des tableaux qui, aux yeux de tous, signalaient les absences. A peine un demi-succès, reconnaît un délégué syndical.

De notre envoyé spécial

Cambrai. — « *Une grève dure et majoritaire* », déclaraient les syndicats. « *Une grève minoritaire et donc forcée* », répondait la direction. Une grève qui, en tout cas, a largement débordé l'enceinte de l'usine.

Le conflit a débuté le lundi 29 mai aux Jerseys diminués du Cambrésis (J.D.C.), « la Lainière » comme l'on dit ici par référence à la maison mère de Roubaix. Les syndicats du personnel — C.F.D.T. majoritaire (70 % des voix) et la C.G.T. — présentent alors à la direction un cahier de revendications : 300 F d'augmentation *par mois pour tous, transports* gratuits ou indemnité, une cinquième semaine de congés payés, la suppression des abattements pour absence, et aussi de l'affichage de l'absentéisme dans les salles : rien que de très classique donc. La direction refuse, les syndicats en rendent compte à leurs mandants après avoir appelé à un débrayage de deux heures. Et là, surprise, le débrayage débouche sur une décision de « *grève illimitée avec occupation* ».

Devant ce conflit, le plus sérieux connu par les J.D.C. depuis 1968, Cambrai s'interroge, Cambrai se divise : manifestation, contre-manifestation, communiqué, contre-communiqué, chiffres, contre-chiffres. Aux syndicats, qui font état de deux mille grévistes sur deux mille huit cent cinquante salariés (mille grévistes environ en fin de conflit), la direction rétorque que la liberté n'est pas assurée et que la grève n'est suivie réellement que par quatre cents personnes. Elle incite d'ailleurs les non-grévistes à déposer plainte pour entrave à la liberté du travail. Le commissaire de police enregistre huit cent quarante plaintes. Après quelques *incidents mineurs, de la bataille* à la lance à incendie, à la lutte pour l'entrée dans l'usine, de l'insulte à la menace, les piquets de grève sont expulsés le jeudi 8 juin à l'aube, à la suite d'une ordonnance rendue la veille en référé. Depuis, le mouvement s'est effrité, mais jusqu'au bout, y compris vendredi matin, des grévistes ont quasiment bloqué le directeur pour obtenir, en plus des mesures négociées jeudi, le paiement de jours de grève.

La durée de cette grève, à quelques semaines des congés payés, et dans une région où le chômage quasi endémique constitue la plus sûre arme de dissuasion contre les conflits prolongés, montre bien que les arguments avancés par la direction (« *la recherche d'une revanche électorale* ») n'expliquent pas tout. Une affaire de salaires, bien sûr. On peut se battre sur les chiffres, affirmer, côté syndicats, que la moyenne des salaires nets des ouvriers et des ouvrières (plus de 70 %) ne dépasse pas 1 900 F par mois, ou soutenir, côté direction, que le salaire brut moyen du personnel horaire est de 2 332 F par personne par mois, « *soit 5,5 % au-dessus de la moyenne textile* ». Il reste une évidence : nets ou bruts, sous ou surévalués, ces salaires ne sont « *effectivement pas merveilleux* », selon le mot d'un responsable de la direction, qui ajoute : « *Mais c'est le problème de tout le textile, et nous n'y pouvons rien, sous peine de catastrophe* ».

Affaire, aussi, de climat interne. Manifestement celui-ci n'a cessé de se détériorer, entre l'encadrement et le personnel de production. On n'a pas oublié l'affaire de 1977, une *sale histoire* de chaussettes volées, d'enquête, de perquisitions à domicile, qui avaient abouti au licenciement d'une trentaine d'ouvrières... au moment où la direction devait procéder à des licenciements pour *motifs* économiques (et ce fut le cas pour soixante-dix salariés).

A partir de là, probablement, cette « *détérioration des relations sociales* », dénoncée par les syndicats, n'a fait que s'accentuer. Le souci de rentabilité maximum, venant après une année 1977 difficile, la modernisation un rien technocratique de l'entreprise, la réorganisation de la production se sont faits au détriment du personnel horaire, moins nombreux, mais plus encadré, et entraîné par un système de contrats individuels et de points, dans un cycle de productivité maximum.

Pour lutter contre l'absentéisme sauvage des lundis et vendredis, on a instauré, atelier par atelier, un système de panneaux où avec des punaises de couleurs différentes étaient signifiées les absences des salariés et les motifs ou non-motifs de ces absences. Autres exemples : la présence de chronométreurs pendant des semaines derrière les ouvrières *pour réajuster les cadences*, le contrôle par ordinateur du fonctionnement effectif de chaque groupe de métiers à tisser, la création de toilettes et de fumoir placés sous surveillance, etc.

Enfin reste probablement une dernière raison pour tenter d'expliquer ce mouvement. Cette grève a été aussi une grève de femmes, de ces jeunes femmes du Nord qui, ont toujours constitué un réservoir inépuisable pour l'industrie textile. Une certaine tradition voulait, veut encore parfois, surtout dans le bassin minier, que les femmes ne travaillent que dans l'attente du mariage. De là une rotation extrêmement rapide des effectifs. De là peut-être aussi une politique de bas salaires, dans la mesure où ceux-ci ne constituaient guère qu'un complément de ressources. L'écroulement progressif de l'industrie minière, le chômage, et l'inflation, mais aussi le changement des mentalités, font que ce qui fut possible pendant des décennies ne l'est probablement plus aujourd'hui.

PIERRE GEORGES.

UNE ENQUÊTE DU B.I.T.

Les organismes chargés de la promotion des travailleuses rencontrent partout les mêmes difficultés

Le Plan d'action pour l'égalité des chances et de traitement des travailleuses, adopté en juin 1975 par l'Organisation internationale du travail (O.I.T.), recommandait, entre autres, la création, dans chaque pays, d'un organisme central chargé de la promotion des travailleuses. Aujourd'hui, il en reste vingt-huit : seize dans des pays industrialisés, douze dans des pays en voie de développement. Une enquête par questionnaire, dont les résultats viennent d'être publiés, a permis au Bureau international du travail (B.I.T.) de mieux connaître les difficultés rencontrées par les *responsables de ces organismes*.

Du bureau japonais pour les femmes créé en 1948 pour s'occuper des travailleuses à domicile aux toutes récentes commissions de l'Irlande et de l'Iran, les différences sont grandes. Par exemple, le bureau iranien pour la participation des travailleuses n'est composé que de fonctionnaires nommés par le gouvernement. Les commissions suédoise et finlandaise pour l'égalité sont formées de parlementaires. Ce sont des organismes indépendants qui peuvent faire pression sur le gouvernement et les partenaires sociaux. Les résultats obtenus en Suède attestent de la validité d'une telle formule. Ainsi la commission de ce pays a pu donner son avis sur les budgets de tous les départements ministériels pour l'exercice 1978-1979. Certains organismes sont à base tripartite (gouvernement, patronat, syndicats), mais s'adjoignent des représentants des associations féminines, familiales ou des personnalités indépendantes. C'est le cas du Comité du travail féminin en France. A Haïti et à Cuba, c'est à la Fédération des femmes que revient la responsabilité de conseiller le gouvernement *et de prendre* des initiatives au niveau national ou local.

Des objectifs similaires

Ces commissions ont, dans leur grande majorité, un rôle purement consultatif. Seul l'Equal Opportunity Commission (E.O.C.) britannique a, aussi, une fonction contentieuse : elle peut recevoir des plaintes ou en formuler, procéder à des enquêtes et à des conciliations.

Malgré la diversité de leurs structures, ces commissions se sont assigné des objectifs similaires. Le premier consiste à informer le public et les partenaires sociaux de tout ce qui a trait au travail des femmes et à susciter des recherches dans ce domaine encore mal connu : de simples statistiques font souvent défaut. Aussi est-il question de mettre en place des indicateurs statistiques internationaux qui devraient permettre de mesurer les progrès accomplis en matière de promotion des travailleuses.

Le second objectif de ces commissions est d'élaborer, puis de faire accepter, une politique. Selon M. Gübbels, professeur à l'Institut du travail de l'université libre de Bruxelles, deux voies sont possibles : l'une qu'il appelle le « *lent mûrissement* » et qui implique des mesures tendant à faciliter le double rôle des femmes : travail à temps partiel, recyclage des femmes ayant élevé leurs enfants, etc., et l'autre qui vise une évolution accélérée pour intégrer les femmes à tous les niveaux, en rendant obligatoire l'accès des deux sexes à tous les emplois.

Dans la pratique, ces commissions rencontrent de nombreuses difficultés et ce sont les représentantes des pays industrialisés qui se plaignent le plus de l'indifférence ou de l'hostilité rencontrée. La faible féminisation des organismes avec lesquels doivent traiter les commissions est fréquemment invoquée.

Les commissions des pays en voie de développement rencontrent, apparemment, moins d'oppositions. Au Kenya, le bureau des femmes s'occupe de la formation des agricultrices : sous son impulsion, on enseigne aux femmes la pêche, l'apiculture, les techniques de la culture maraîchère et l'utilisation du four solaire (pour empêcher le pourrissement des légumes). Aux Philippines, le bureau des affaires féminines cherche à décharger les femmes du travail ménager, en créant des « conseils de ménage » qui procèdent à la répartition des tâches domestiques entre les membres de la famille et des « *centres de voisinage* » qui fournissent à une vingtaine *de familles des services allant de* la plomberie aux plats cuisinés. A la Jamaïque, le bureau des femmes organise des programmes de formation professionnelle pour orienter les femmes adultes vers autre chose que les tâches ménagères et les maternités successives et donner un métier à toutes les jeunes filles qui quittent l'école pour cause de maternité.

Développement du pays et limitation du nombre d'enfants : à ce double titre, la promotion du travail féminin apparaît dans ces pays comme un facteur de *progrès. Ce qui n'est pas toujours* le cas dans les pays industrialisés où le ralentissement de l'économie et la chute de la natalité plaideraient plutôt dans le sens contraire.

KATIE BREEN.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIONS MARCEL DASSAULT - BREGUET AVIATION

L'assemblée générale ordinaire de la société, réunie sous la présidence de M. B.-Claude Vallières le 14 juin 1978, a approuvé les comptes et les résolutions présentées par le conseil.

Le total des commandes signées au cours de l'année 1977 s'élève à 12,578 milliards de francs contre 7,234 milliards de francs en 1976, soit une progression de 73,87 %.

Le montant des contrats signés à l'exportation se situe à 10,967 milliards de francs signés en 1976.

Les perspectives d'avenir de la société au plan commercial peuvent se résumer ainsi :

— Dans le domaine militaire, les ventes à venir sont essentiellement axées sur les programmes Mirage F1 et Alpha-Jet, dont les prises de commandes ont nettement progressé au cours de l'année écoulée.

— Dans le domaine civil, les programmes Mystère-10 et Mystère-20 poursuivent leur pénétration du marché, et les premiers succès rencontrés par le Mystère-50 sont prometteurs ; l'année 1978 devrait également voir la confirmation de l'existence d'un large marché pour la version Gardian de surveillance maritime, et la décision de nombreux Etats dans ce domaine.

La complémentarité des trois programmes Mystère plus le Gardian devrait assurer à la société une position de force sur le marché.

Au plan financier, le chiffre d'affaires global hors taxes de la société s'établit cette année à 5 696 698 131,68 F marquant une légère régression de 3,90 % par rapport à 1976 due au non enchaînement des commandes. La situation comparée des cinq dernières années peut se résumer par le tableau suivant (en millions de francs) :

Année	Chiffre d'affaires totaux	Chiffre d'affaires exportation		Chiffre d'affaires métropole	
		Civil	Militaire	Civil	Militaire
1973	3 462	226	2 156	53	1 027
1974	3 655	357	1 583	522	1 193
1975	4 258	409	2 153	360	1 336
1976	5 927	429	4 120	111	1 267
1977	5 697	447	3 845	86	1 319

D'où il ressort :

● Une légère pause dans l'expansion du chiffre d'affaires 1977 ; du fait du cycle long de fabrication de l'industrie aéronautique, l'expansion enregistrée par les prises de commandes de 1977 ne se concrétisera dans le chiffre d'affaires qu'au cours des années à venir ;

● Que le chiffre d'affaires à l'exportation représente plus de 75 % de l'activité ;

● Que si l'on ajoute les ventes civiles métropole, la dépendance des marchés de l'Etat est inférieure à 24 % au titre de l'année 1977.

Pendant la même période, les résultats nets de la société rapportés aux chiffres d'affaires ont évolué de la manière suivante :

85 704 396,77 F en 1974, soit 2,34 % du chiffre d'affaires ;

104 262 244,77 F en 1975, soit 2,45 % du chiffre d'affaires ;

170 726 978,84 F en 1976, soit 2,88 % du chiffre d'affaires ;

207 886 678,04 F en 1977, soit 3,65 % du chiffre d'affaires

retrouvant un niveau comparable à celui de 1971 et permettant ainsi de proposer un dividende de 21 F par action (auquel correspond un impôt déjà payé au Trésor de 10,50 F) sur lequel un acompte de 9 F a déjà été versé. Ce dividende sera payé à partir du vendredi 23 juin 1978 contre estampillage des certificats nominatifs ou contre remise, pour les actions au porteur, du coupon n° 9.

En conclusion, l'année 1977 a été marquée pour les Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation par un montant record de prises de commandes à l'exportation. Il convient de constater que l'expansion de la société ne s'est faite que par l'exportation : la moyenne des cinq dernières années donne un pourcentage d'exportations de 66 %, et la moyenne 1976-1977, un chiffre supérieur à 75 %. Compte tenu des prises de commandes de 1977, le chiffre d'affaires futur de la société devrait encore accentuer ce phénomène, les commandes exportation représentant environ 88 % du total.

Cette dépendance toujours croissante de la société envers les marchés étrangers, et la compétitivité freinée sur le plan financier face aux concurrents américains par un dollar faible et un taux d'inflation supérieur en France, ne doivent pas faire oublier que les atouts dont dispose la société sont la position politique de la France, mais elle comporte des aléas, la qualité technique des productions de la société, le développement permanent des technologies les plus avancées et de matériels performants et enfin la diversification de sa production.

Sur la proposition du conseil, l'assemblée générale a nommé comme administrateurs pour une durée de six ans :

— M. Jean Blanchard, ingénieur en chef au corps des mines ;
— M. Claude Grigaut, général d'armée aérienne ;
— M. Jean-Etienne Sriber, inspecteur général des finances ;
— M. André Valls, inspecteur général des finances ;
— M. Henri Deplante, conseiller auprès de la direction générale technique de la société Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation.

ROUSSEL - UCLAF

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 15 juin 1978, sous la présidence de M. Kurt Lanz, président du conseil de surveillance, a approuvé les comptes arrêtés à fin 1977.

Au cours de cet exercice, l'activité du groupe a connu, dans l'ensemble, une évolution favorable. Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes a atteint 3 524 millions de francs, soit une progression, à structure comparable, de 11,4 %.

Les comptes consolidés font ressortir un bénéfice d'exploitation de 220,25 millions de francs contre 159,17 millions de francs en 1976 et une marge brute d'autofinancement de 209,82 millions de francs, en progression de 27,5 %.

Avant incidence de la participation des salariés pour un montant de 15,9 millions de francs et des plus-values hors exploitation de 10,8 millions de francs, le bénéfice consolidé atteint 83,35 millions de francs contre 50,84 millions de francs en 1976, marquant une progression de 64 %.

Le chiffre d'affaires de la société Roussel-Uclaf, qui est constitué des ventes à ses filiales et aux tiers, a progressé de 13,2 % par rapport à 1976, pour atteindre 927,61 millions de francs.

La marge brute d'autofinancement est en augmentation de 29,6 % s'élevant à 156,8 millions de francs contre 121 millions de francs en 1976.

Après incidence des pertes et profits exceptionnels et de la participation des salariés, le bénéfice net de la société Roussel-Uclaf ressort à 64,32 millions de francs contre 58,43 millions de francs, en augmentation de 10,1 %.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net par action de 9,50 F, auquel s'ajoutera un impôt déjà payé au Trésor de 4,75 F, soit un revenu global de 14,25 F identique à celui de l'exercice précédent, mais s'appliquant à un capital augmenté de 10 % par attribution gratuite.

Au cours de la réunion qui a suivi l'assemblée, le conseil de surveillance a renouvelé le directoire dans ses fonctions pour une période de quatre ans.

Le directoire est composé de MM. Jacques Machizaud, président, Henri Monod, le docteur Edouard Sakiz et Pierre Joly, directeurs généraux. Le docteur Sakiz est, en outre, nommé vice-président du directoire.

DART

L'assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 4 mai 1978 à Los Angeles, sous la présidence de M. Justin Dart, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

L'exercice écoulé a enregistré, pour la septième année consécutive, des résultats records. Le bénéfice net consolidé et le bénéfice par action ont atteint 109,2 millions de dollars et 4,46 dollars respectivement, contre 101,6 millions de dollars et 4,14 dollars en 1976.

Les ventes du groupe se sont élevées à 1 601 millions de dollars contre 1 476 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Ces nouveaux progrès sont dus principalement à la progression des ventes de la division Tupperware et à la très nette amélioration de la rentabilité dans le secteur produits chimiques et en plastique, qui ont compensé la baisse sensible des activités produits chimiques et récipients en verre.

Conformément à la politique de restructuration qui a pour but d'assurer une meilleure rentabilité des investissements il a été décidé de fermer ou de céder certaines unités de vente directe de cosmétiques en Australie et au Mexique.

Les activités hors des Etats-Unis ont représenté 39 % du bénéfice global après impôts avec un montant de 42,3 millions de dollars contre 33,3 millions de dollars, soit 33 % en 1976 et les ventes concernant ces activités se sont élevées à 400 millions de dollars contre 364 millions de dollars.

En 1977, les dépenses d'investissements ont totalisé 94,6 millions de dollars, les prévisions pour 1978 étant de 115 millions de dollars.

Les amortissements et les provisions pour dépréciation ont atteint 59 millions de dollars contre 52 millions de dollars en 1976.

Le capital et les réserves attribuables aux actionnaires ordinaires se chiffraient à fin 1977 à 699 millions de dollars, soit l'équivalent de 30,20 dollars par action ordinaire.

La rentabilité de l'ensemble du capital, qui s'est située à 10,1 % en moyenne au cours de la période de cinq années se terminant en 1977, s'est élevée à 11 % à la fin de cet exercice contre 10,9 % à la fin 1976.

Cette situation financière, d'une solidité exceptionnelle, a permis au conseil d'administration de réexaminer la politique globale en matière de distribution de dividendes, dont le montant trimestriel est passé de 25 cents pour le quatrième trimestre 1977 à 40 cents pour le premier trimestre 1978.

INTERSÉLECTION

Avis aux actionnaires

Le conseil d'administration d'Intersélection, dans sa séance du 12 juin 1978, a examiné attentivement les mesures par lesquelles le gouvernement entend traduire sa volonté d'encourager l'acquisition de valeurs françaises à revenu variable.

Il les croit de nature à stimuler durablement le marché financier.

Aussi a-t-il estimé souhaitable d'infléchir l'orientation qui a prévalu jusqu'à présent dans la gestion de la société, en accroissant la part des actions françaises dans son portefeuille.

Les dispositions du projet de loi relatif à l'orientation de l'épargne incitent à réserver à ces actions un pourcentage minimum des actifs. Elles prévoient en effet :

— D'une part que tout contribuable pourra, sous certaines conditions, déduire de son revenu imposable, dans la limite de 5 000 F par foyer fiscal (majorée de 500 F pour chacun des deux premiers enfants à charge et de 1 000 F par enfant à charge à compter du troisième), une somme égale à l'excédent de ses achats sur ses cessions d'actions françaises ;

— D'autre part, que les valeurs dont l'achat ouvrira droit au bénéfice de la détaxation sont les actions de sociétés françaises cotées en Bourse, ainsi que les actions de SICAV employant plus de 60 % de leurs actifs en actions françaises cotées en Bourse.

En conséquence, le conseil a décidé d'augmenter sensiblement la part faite aux actions françaises dans les actifs d'Intersélection, de façon à permettre, le moment venu, aux souscriptions d'actions Intersélection d'ouvrir droit à la déduction fiscale dans les conditions qui seront fixées par la nouvelle loi.

CÉRABATI

— Premier producteur français de carreaux céramiques.
— Produits sanitaires, porcelaine de luxe.
— Extraction de matières premières (feldspath, argile).
— Principales filiales et participations : Ceratera, Haviland Limoges, Haviland Inc.
— Effectifs du groupe : 3 300.

L'assemblée générale ordinaire réunie le 15 juin 1978, sous la présidence de Mme de Vogüé, président-directeur général, a approuvé à l'unanimité toutes les résolutions proposées par le conseil.

Le dividende fixé à 5 F, assorti de 2,50 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) formant un revenu global de 7,50 F, sera payé le 3 juillet (coupon n° 35). En exécution d'un avenant à l'accord de participation, il a été inscrit à la réserve spéciale de participation un montant de 440 000 F, et le report à nouveau s'établit à 2 156 298 F.

Le rapport du conseil souligne que, malgré une conjoncture difficile, notamment dans le secteur du bâtiment, la société a réussi à préserver ses positions en maintenant son chiffre d'affaires à un niveau sensiblement comparable à celui réalisé en 1976. Pour 1978, une certaine progression du chiffre d'affaires est attendue.

Dans son allocution, Mme de Vogüé exprime l'espoir que des mesures seront prises pour protéger la profession contre les pratiques irrégulières de la part de certains pays du Marché commun, ainsi que cela a été mis au point dans le domaine de l'acier.

COMPAGNIE DU NORD

Réunis en assemblée générale ordinaire le 15 juin 1978, sous la présidence de M. Alain de Rothschild, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1977, et décidé la répartition d'un dividende net de 1,50 F par action (soit 2,25 F avec l'avoir fiscal), qui sera mis en paiement à compter du 10 juillet 1978 sur présentation du coupon numéro 33.

A l'occasion du renouvellement annuel du conseil d'administration, M. Hubert Faure, président d'Otis Elevator Cy, a été élu administrateur en remplacement de M. André Pélabon, qui s'est retiré pour raisons de santé.

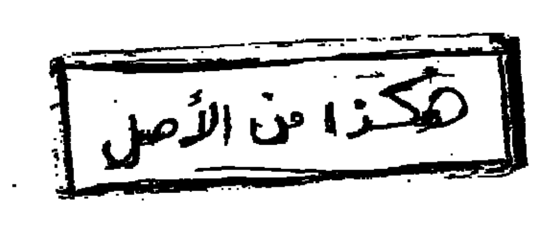
SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

Réunie le 14 juin 1978, sous la présidence de M. Jacques Fourmon, l'assemblée générale de la Société Foncière Lyonnaise a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Malgré une augmentation de près de 13 % des recettes locatives, les résultats d'exploitation de cet exercice sont en diminution par rapport à 1976 (13 681 000 F contre 17 090 000 F), en raison essentiellement de la réduction des produits financiers et de la majoration de 50 % de la dotation aux amortissements. En outre, la constitution d'importantes provisions exceptionnelles pour dépréciation de titres et pour pertes et charges a pour effet de ramener le bénéfice net de l'exercice à 2 658 000 F, y compris les plus-values de cession d'actif.

L'assemblée a décidé de maintenir le dividende net unitaire à 24 F (36 F avec l'avoir fiscal) en complétant le bénéfice de l'exercice par l'utilisation du report à nouveau et un prélèvement sur les réserves.

Au cours du conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée et ainsi qu'il l'avait déjà annoncé, M. Jacques Fourmon, désireux de réduire ses activités, a résigné ses fonctions de président. Le conseil a désigné pour lui succéder M. Tanneguy de Feuilhade de Chauvin, ancien inspecteur des finances, actuellement directeur général adjoint du Crédit Lyonnais.







LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	9 juin	16 juin
Indice général	95,3	94,6
Assurances	156,4	156
Banq. et sociétés financ.	80,1	80
Sociétés foncières	80,3	81,6
Sociétés investiss. portef.	98,7	98,5
Agriculture	90,1	89,1
Aliment., brasseries, distill.	89,5	87,3
Autom., cycles et l. équip.	112,9	109,4
Bâtim., matér. constr., T.P.	117,9	117,4
Caoutchouc (ind. et comm.)	69,3	68,9
Carrières salines, charbon	96,4	96,1
Constr. mécan. et navales	88,8	86
Hôtels, casinos, thermes	118	119,5
Imprimeries, pap., cartons	65,5	63,4
Magas., compt. d'exportat.	81,9	80,3
Matériel électrique	114,6	112,4
Métall., com. des pr. métal	52,8	51,4
Mines métalliques	90,6	88,9
Pétroles et carburants	82,3	82,2
Prod. chimiq. et ét.-mét.	108,7	111
Services publics et transp.	90,4	91,7
Textiles	149,9	151,8
Divers	113,5	113,5
Valeurs étrangères	105	103,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	130,2	130,6
Rentes perpétuelles	51,1	51,3
Rentes amort., fonds gar.	192,3	197,9
Sect. indust. publ. à r. fixe	94,7	94,9
Sect. ind. publ. à rev. ind.	282	282,2
Secteur libre	104,3	104,9

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	9 juin	16 juin
Valeurs à rev. fixe ou ind.	228,1	228,8
Val. franç. à rev. variable.	660,4	655,6
Valeurs étrangères	776,1	763,5

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	9 juin	16 juin
Indice général	77,2	76,3
Produits de base	50,2	49,5
Construction	115,9	114,1
Biens d'équipement	74,9	73,9
Biens de consom. durables	125,6	123,3
Biens de cons. non durabl.	79,6	79,6
Biens de consom. aliment.	84,7	82,8
Services	109,4	108,8
Sociétés financières	86	85,3
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	181,2	180,1
Valeurs industrielles	70,4	69,4

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

	9 juin	16 juin
Indice général	91	90,9

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cie Génér. Electr. c. 36.	1 p. 5	10 ..
Dév. Rég. Picardie, c. 23	1 p. 3	.. ..
Longométal-Afrique, c. 32	1 p. 4	16 ..
Barlow Rand Ltd., dr. ..	1 p. 20	... ..
Fusider, dr.	2 p. 1	... ..
Reliance, c. 18	1 p. 20	... ..

LONDRES

Calme et irrégulier

Peu d'affaires lundi, à l'ouverture, sur le marché de Londres, où les cours varient généralement de façon irrégulière, mais dans d'étroites limites. Nouveau recul de B.P. Bonne tenue des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 184 15 contre 184 90

VALEURS	CLOTURE 16/6	COURS 19/6
Beecham	648 ..	648 ...
British Petroleum	862 ...	860 ...
Courtaulds	123 ..	122 ...
De Beers	371 ..	373 ...
Imperial Chemical	388 ...	385 ..
Rio Tinto Zinc Corp	224 ...	224 ...
Shell	540 ..	539 ...
Vickers	177	178 .
War Loan 3 1/2 %	30 5/8	30 5/8
*West Driefontein	26 3/4	26 3/4
*Western Holdings	22 1/16	22 5/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	15 juin	16 juin
Valeurs françaises	135	135,7
Valeurs étrangères	100,3	100,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

	15 juin	16 juin
Indice général	76,9	76,3

NOUVELLES DES SOCIETES

DUQUESNE-PURINA. — La situation provisoire du bilan au 28 février 1978 fait ressortir un bénéfice de 1,93 million de francs contre 1,26 million un an plus tôt.

ARTHUR MARTIN. — De façon à compenser les mauvais résultats de 1977 (perte nette consolidée de 18,81 millions de francs), la société envisage de procéder à une nouvelle augmentation de capital en 1978.

SIEMENS. — A l'issue de l'exercice en cours (clos le 30 septembre), Siemens estime que sa filiale Osram sera en mesure de distribuer un dividende. D'autre part, le groupe n'envisage pas, pour l'instant, d'utiliser l'autorisation d'augmentation de capital qui lui a été accordée jusqu'en 1983.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/6	19/6
1 dollar (en yens)	216 38	215 60

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 3/4 %

B.A.L.O.

Le Bulletin d'annonces légales obligatoires, daté 19 juin 1978, publie notamment les insertions suivantes :

Caisse centrale de crédit coopératif. — Emission d'un emprunt d'un montant de 200 millions de francs, représenté par 200 000 obligations de 1 000 F, jouissance du 23 juin 1978. Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 10,70 % et seront amorties en seize années maximum à partir du 23 juin 1978, soit par remboursement au pair, soit par rachats en bourse. Cet emprunt bénéficie de la garantie de l'Etat.

Fougerolle. — Emission d'un emprunt d'un montant de 79 923 915 F représenté par 592 029 obligations de 135 F, convertibles en actions à tout moment à raison d'une action pour une obligation, jouissance du 15 juin 1978. Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 9,50 % et seront amorties à partir du 1er janvier 1983, soit par remboursement, soit par rachats en Bourse.

EURO-OBLIGATIONS

Incertitude persistante

(Agefi). — Les taux d'intérêt à court terme sont, une fois de plus, à la hausse à New-York. Le taux de base (« prime rate ») des grandes banques américaines a augmenté de 1/4 de point vendredi pour s'établir à 8 3/4 %, et il y a de fortes chances que les autorités monétaires américaines porteront de 7 1/2 % à 7 3/4 % le taux sur les Federal Funds dès cette semaine.

Ces fâcheuses nouvelles venues d'outre-Atlantique ne sont pas faites pour rasséréner le marché euro-obligataire déjà très incertain. En fait, l'évolution des taux à court terme aux Etats-Unis va se dessiner cette semaine, avant même la réunion, mardi, du comité fédéral de l'Open Market.

Le marché obligataire américain a évidemment mal réagi à la publication des statistiques hebdomadaires du Federal Reserve Board. Les cours des obligations domestiques ont perdu un 1/4 de point. En revanche, le marché des « Yankee Bonds », c'est-à-dire celui des emprunts étrangers émis et traités à *New-York*, n'a apparemment pas réagi de manière aussi négative. De ce fait, les émissions étrangères à New-York ont conservé les gains qu'elles avaient enregistrés tout au long de la semaine.

La possibilité d'une nouvelle tension sur les taux à court terme aux Etats-Unis, si elle est de nature à s'avérer positive pour la devise américaine, va, en revanche, rendre encore plus morose qu'auparavant l'atmosphère qui règne sur le marché des euro-obligations à taux fixe.

BOURSE DE PARIS - 16 JUIN - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fosoco	13 50	13 50
Gevaert	... ..	179 70
Glaxo	48 30	48 20
Grace and Co.	125 40	125 10
Pfizer Inc.	152 .	148 50
Procter Gamble	400	390 .
Courtaulds	10 50	10 80
Est-Asiatique	.. ..	66 50
Canadien-Pacif.	77 80	77 30
Wagons-Lits	.. ..	87 40
Barlow-Rand	* 12 50	12 40
Suéd. Allumettes	.. ..	72 20

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	340 .	340
Banq. Fin. Sar.	...	278
Cellulose Pin.	d 31	37 90
Coparex	309 50	309 80
Ecco	890	890 .
Eurafrep	450 ..	451 .
Intertechnique	234	228 .
Métall. Minière	.. ..	65 ..
Pronuptia	... ..	290
Sab. Mor. Corv.	... ..	177 50
S.P.R.	... ..	288 ..
Ufimex	... ..	155 .
Oce v. Grinten	... ..	d830 .
Rorento NY	... ..	254 .

SICAV

Plac. Institut.	14489 19	13989 56
1re catégorie	10188 79	9890 47

19/6	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	150 69	143 86
Audificandi	177 52	169 47
Agfimo	192 10	183 39
A.L.T.O.	160 49	153 21
America-Valor	286 23	273 25
Assurances Plac.	129 62	123 74

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
225	Exxon Corp.	214 10	211 90	211 10	210 .
230	Ford Motor	215	211	211	213 50
96	Free State	86 50	88 ..	87 70	86 15
260	Gen. Electric	246 .	241	241 20	240 ..
45	West Deep	44 20	44 60	44 60	43 70
106	West Hold.	100 20	101 30	101 30	100
250	Xerox Corp.	256 ..	254	254 .	253 50
0 85	Zambia Corp.	0 83	0 82	0 81	0 82

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 587	4 609	4 610
Allemagne (100 DM)	219 620	219 670	220 ..
Belgique (100 F)	13 988	13 990	13 975
Pays-Bas (100 fl.)	204 900	204 820	205 500
Danemark (100 krd)	81 140	81 160	81 ...
Suède (100 krs)	99 320	99 510	98 750
Norvège (100 k.)	84 990	84 930	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 410	8 435	8 450
Italie (1 000 lires)	5 342	5 348	5 450
Suisse (100 fr.)	241 780	242 420	241 500
Autriche (100 sch.)	30 575	30 575	30 550
Espagne (100 pes.)	5 776	5 809	6 000
Portugal (100 esc.)	10 040	10 000	10 600
Canada ($ can. 1)	4 103	4 123	4 115
Japon (100 yens)	2 127	2 127	2 040

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/6
Or fin (kilo en barre)	27100 .	27480
Or fin (en lingot)	27190 ..	27440
Pièce française (20 fr.)	257 10	256 50
Pièce française (10 fr.)	207 50	211 90
Pièce suisse (20 fr.)	230 10	238 30
Union latine (20 fr.)	230 .	229 50
Souverain	253	256
Pièce de 20 dollars	1207 60	1203 40
Pièce de 10 dollars	600 .	600 ..
Pièce de 5 dollars	413	... .
Pièce de 50 pesos	1118 50	1124 .
Pièce de 10 florins	244 50	244 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— « Progrès et régression dans l'histoire », par Dominique Kergall.

3. ÉTRANGER
— Les événements au Proche-Orient.

4-5. EUROPE
— « La Yougoslavie sur les sables mouvants » (1), par Jacques Decornoy.

5. DIPLOMATIE

6. AFRIQUE

7. ASIE
— Hanoï autorise Pékin a ouvrir un consulat général à Ho-Chi-Minh-Ville.

7-8. AMÉRIQUES
— RÉPRESSION EN URUGUAY : aux côtés des méthodes de torture « classiques », des techniques pharmacologiques sont de plus en plus employées.

9 à 11. POLITIQUE
— Les élections à l'Assemblée européenne.
— LIBRE OPINION : « Se gaulliser », par Pierre Lefranc.

12. SOCIÉTÉ

13. JUSTICE

14. RELIGION
— UNE BRASSÉE DE CONFESSIONS DE FOI : « Indélébile », par Xavier Tilliette ; « Le miracle de l'amour », par France Quéré.

15. MÉDECINE

16. ÉDUCATION

16. DÉFENSE

17 à 19. CULTURE

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

Pages 21 à 24

— Quels seraient les effets d'un relèvement du SMIC à 2 400 francs ?
— L'exode des campagnes s'accélère.
— Les deux pauvretés, par R. Lenoir.
— L'actionnariat aux cristalleries de Baccarat.
— Le bond en avant de la sidérurgie chinoise.

25-26. SPORTS
— La XIe Coupe du monde de football.

36 à 38. RÉGIONS
— EN ILE-DE-FRANCE : H.L.M., Habitations à Logements Médiocres, dans les Yvelines et le Val-d'Oise.

39 à 41. ÉCONOMIE
— SOCIAL : l'indemnisation du chômage.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TÉLÉVISION (19)

Annonces classées (27 à 35) ; Aujourd'hui (26) ; Carnet (26) ; « Journal officiel » (26) ; Météorologie (26) ; Mots croisés (26) ; Bourse (43).

LES CONFLITS SOCIAUX

S.N.C.F. : les agents de conduite autonomes lancent un ordre de grève de 48 heures à partir du 24 juin

● *A la S.N.C.F.*, alors que des négociations sont prévues cette semaine sur les salaires, la Fédération générale autonome des agents de conduite (F.G.A.A.C.) a décidé d'appeler les conducteurs de train à une grève de 48 heures, du samedi 24 juin à 0 heure au lundi 26 juin au matin, devant le refus de la direction d'aménager les horaires et d'améliorer les repos des agents de conduite.

● Chez RENAULT, le conflit des presses à Flins était toujours dans l'impasse : bien que les ouvriers continuaient à occuper l'atelier des presses, la direction qui a *commencé, samedi*, des négociations, a décidé de les reprendre, lundi, en fin de matinée. Dimanche, dans la soirée, la Régie avait exprimé « *ses plus extrêmes réserves quant à la suite des discussions en raison de la persistance de l'occupation par les ouvriers des presses* ».

● AUX ACIERIES DE POMPEY, les ouvriers des hauts fourneaux ont décidé, lundi matin, de reprendre le travail.

● L'ACTIVITE DE L'USINE MOULINEX D'ALENÇON, dans l'Orne (trois mille salariés), était toujours paralysée, lundi 19 juin en fin de matinée, par la grève, avec occupation des locaux, d'une partie des O.S., qui réclament une augmentation uniforme de 400 F par mois, la cinquième semaine de congés payés et le paiement des « ponts » ayant lieu dans l'année.

Six à sept cents personnes, soit la moitié des O.S. d'Alençon, ont, selon les syndicats, cessé le travail depuis mercredi dernier et décidé, le lendemain, l'occupation de l'usine. Vendredi, le tribunal des référés d'Alençon a rendu un jugement similaire à celui du tribunal de Versailles dans l'affaire Renault-Flins, en enjoignant aux grévistes de libérer l'accès des lieux ce lundi à 0 heure et à la direction de négocier. Un médiateur a été désigné.

Le tribunal d'Alençon a, dans le même temps, relaxé huit délégués et quatre ouvriers assignés par la direction pour entrave à la liberté du travail.

Le mouvement de grève des O.S., dont les plus bas salaires sont de 1 900 F net par mois (sans compter le treizième mois et une participation — variable — aux bénéfices), s'est étendu, depuis quelques jours, à d'autres usines de Moulinex, touchées par des débrayages.

La direction d'Alençon se refuse, pour l'instant, à toute négociation, affirment les syndicats. La direction de Moulinex, dont le siège social est situé à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), se refuse, elle, à donner toute information sur le conflit en cours. Le standard de Moulinex (287-87-90), appelé ce lundi, « a ordre » de ne passer aucune communication à ce sujet : il était ainsi impossible de joindre un dirigeant de la firme.

Prime de fin d'année

LA COUR D'APPEL DONNE RAISON A LA CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS

La première chambre de la cour d'appel de Paris vient de confirmer le jugement de la première chambre civile du tribunal de grande instance qui, en février 1977, avait débouté les sections de Paris du Syndicat unifié des agents et cadres des caisses d'épargne (SUACCE) et du Syndicat national du personnel des caisses d'épargne C.F.D.T. Le SUACCE et la C.F.D.T. avaient intenté une action contre la direction de la Caisse d'épargne de Paris (CEP), pour obtenir le paiement intégral de la prime de fin d'année. La réduction de cette prime avait été à l'origine de la grève de trois mois déclenchée du 6 octobre 1976 au 6 janvier 1977 par les employés parisiens. La cour d'appel a confirmé que le versement de cette prime « *ne peut avoir pour conséquence de rendre déficitaire la gestion principale d'une caisse d'épargne* », et que les syndicats n'ont pas fait la démonstration que cette prime, régulièrement attribuée depuis 1950, était due « *même en cas d'activité déficitaire de la Caisse* ».

LA CAMPAGNE DE PROTESTATION DU P.S. CONTRE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

Le parti socialiste a fait le point, samedi 17 juin, de la « campagne nationale de protestation », qu'il a engagée depuis la fin mai contre les mesures économiques et sociales du gouvernement. Les premiers secrétaires fédéraux ont été réunis à cette occasion. Rendant compte de cette réunion, M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, député du Rhône, a indiqué que cette campagne, qui s'est déroulée autour du mot d'ordre : « *Ils ne vous l'avaient pas dit* », a été axée sur trois thèmes : la hausse des tarifs publics, la libération des prix industriels, l'aggravation du chômage.

Cette campagne, a fait remarquer M. Poperen, a traduit la volonté du parti socialiste d'être présent dans les luttes sociales et d'exprimer les préoccupations du monde du travail.

Mardi 20 juin, la campagne devrait atteindre son point culminant avec l'envoi de délégations de militants et d'élus, munis de motions et de résolutions, dans les préfectures ou les sous-préfectures. A Paris, une délégation devait se rendre en fin d'après-midi à l'hôtel Matignon.

A Limoges

M. Marchais : l'union, on peut la reconstruire

De notre correspondant

Limoges. — M. Marchais, qui participait dimanche après-midi 18 juin à une fête organisée au Mazeau, près de Limoges, par la fédération communiste de la Haute-Vienne et le journal *l'Echo du Centre*, a notamment déclaré :

« *Certains d'entre nous se disent peut-être : décidément, c'en est fini pour longtemps de l'union ; quant au changement, il est renvoyé à plus tard — pour le « troisième millénaire », comme dirait Giscard d'Estaing. A tous ceux qui pourraient s'interroger dans ce sens, je veux dire : vous vous trompez. Il y a une issue à la situation d'aujourd'hui. L'union, on peut la reconstruire ; le changement, on peut en créer les conditions. Comment ? Mais par le même moyen que celui qui peut nous permettre de faire reculer le pouvoir et le grand patronat, c'est-à-dire par la lutte, par l'intervention de tous ceux qui veulent l'union et le changement. Bien des travailleurs socialistes, bien des hommes et des femmes de gauche qui ne sont pas communistes ne se résignent ni à la division du mouvement populaire ni à l'orientation social-démocrate du parti socialiste* (...) »

A propos du débat engagé au sein du P.C.F., le secrétaire général a ajouté :

« *S'il s'agit de mettre en cause la ligne politique démocratiquement définie par le vingt-deuxième congrès, s'il s'agit de réformer complètement l'organisation des structures de notre parti pour en faire un pré carré où des dirigeants de tendances se battraient en duel — cela, personne n'y est jamais parvenu —, nous nous y opposons et nous nous y opposerons de toutes nos forces. Pour une simple raison : parce qu'une telle transformation serait la liquidation de notre parti comme parti révolutionnaire, ce que nous ne voulons à aucun prix, non, à aucun prix.*

» *Cela dit, notre démarche ne se résume pas à cette ferme et indispensable riposte. Car cette démarche n'est pas essentiellement négative ; elle est avant tout constructive.*

» *Ce que nous voulons, c'est, comme l'a affirmé la dernière session de notre comité central, faire poursuivre à notre parti son avancée dans la voie du vingt-deuxième congrès.* (...)

» *Ce n'est pas une petite minorité de communistes qui souhaite aller de l'avant dans l'application des décisions du vingt-deuxième congrès — c'est la quasi-totalité des membres du parti, c'est son comité central unanime, son bureau politique et naturellement son secrétaire général.*

» *C'est pourquoi je dis à ces camarades qui s'interrogent : ne vous isolez pas de l'immense potentiel révolutionnaire que constituent les 630 000 membres du parti. Participez à part entière au combat pour la démocratie et le socialisme que mène votre parti.* »

Le conflit entre l'Etat et la capitale

LE CONSEIL DE PARIS TIENT UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Au conseil de Paris, réuni ce lundi 19 juin, M. Chirac a expliqué pourquoi il demandait une augmentation des impôts de la capitale. Le maire de Paris a déclaré : « *Chacun sait qu'il n'y a pas d'indépendance pour qui se trouve contraint, en chaque circonstance, de faire appel à d'autres parce qu'il est à la merci du moindre accident ou de la moindre menace. Le président de la République a donné un statut de droit commun à notre ville. Mais, s'il l'a fait, ce n'est certainement pas pour qu'un an après la mise en place de ce statut, la ville se retrouve à nouveau, par le biais d'un mécanisme financier, dans une situation qui serait finalement pire que la précédente. Cette autonomie qui nous a été accordée, nous devons maintenant l'assumer. Pour cela, il nous en faut les moyens, tous les moyens, mais bien entendu, et d'abord, les moyens financiers.* »

De son côté, M. Georges Sarre, faisant état du refus opposé par le groupe socialiste (qu'il préside) d'augmenter les impôts, a reproché à M. Chirac de ne pas porter le débat à son vrai niveau, c'est-à-dire celui de la réforme des collectivités locales et de leurs finances M. Sarre a ajouté : « *On cherche à diminuer le président du R.P.R., on veut lui faire perdre la face... Il n'y aura pas de bonne sortie de cette crise sans mobilisation des élus du peuple de Paris.* »

De même, Mme Christiane Schwartz-Bard, P.C., a qualifié de « *capitulation en rase campagne* » l'attitude du premier magistrat. Après avoir affirmé que « *l'heure ne convient pas au drapeau blanc* » et proposé de demander au gouvernement une subvention, elel a confirmé l'opposition du groupe communiste à toute augmentation de la fiscalité.

Enfin, les sept élus giscardiens du groupe Paris-Renouveau ont finalement voté en faveur du maire, mais non sans que M. Raymond Long, P.R., eût reproché à M. Chirac de « *crier trop fort* » et de « *politiser à outrance cette affaire en s'éloignant de la vérité* ». La cohésion municipale, atout initial du chef du parti gaulliste, semble déjà avoir fait long feu.

LES PARISIENS SONT-ILS PLUS IMPOSÉS QUE LES PROVINCIAUX ?

Deux exemples

Les contribuables parisiens sont-ils plus imposés que ceux de province ? Cette question sous-jacente à la querelle entre Paris et l'Etat mériterait une étude exhaustive et comparative de l'ensemble des charges fiscales, mais on peut, au moins sur deux sortes d'impôt (la taxe professionnelle, la taxe d'habitation), dresser une comparaison qui n'apparaît pas en défaveur de Paris.

● *La taxe professionnelle.* — Si l'on prend, par exemple, la cotisation globale d'un boulanger employant deux salariés et faisant un chiffre d'affaires inférieur à 1 million de francs, et si l'on compare Paris aux principales villes de province, que constate-t-on ? Que le boulanger parisien, pour une base d'imposition de 16 000 francs, se verra imposé à un taux inférieur à 10 %, tandis que les boulangers de Marseille, de Strasbourg, de Lyon, de Lille, de Toulouse et de Rennes, pour des bases d'imposition comprises entre 10 000 et 24 000 francs, seront imposés au taux de 16 à 20 %.

● *La taxe d'habitation.* — Prenons pour élément de comparaison, la cotisation globale d'un ménage ayant deux personnes à charge et habitant dans un F 4 H.L.M.

A Paris, la valeur locative brute est d'environ 12 000 F, les abattements se situent autour de 7 000 F, ce qui donne une valeur nette locative d'environ 5 000 F. Le taux d'imposition tourne autour de 14 %.

Pour l'échantillon des villes de province mentionnées plus haut, les valeurs locatives brutes sont au niveau de 5 000 F environ, et les abattements varient de 1 000 à 3 000 F, ce qui donne une valeur locative nette de 2 000 à 4 000 F. Or le taux d'imposition varie de 22 à 52 %.

● *L'Union syndicale C.G.T. des services de police* de la Ville et du département de Paris organise, du 19 au 23 juin, une semaine d'action et de manifestations. La C.G.T. rappelle que depuis plusieurs mois des revendications, portant notamment sur le treizième mois, la durée du travail et l'augmentation des effectifs, ont été déposées et sont restées sans réponse.

En Argentine

TROIS MILITANTS COMMUNISTES ARRÊTÉS PAR LA POLICE

Trois communistes argentins, dont Francisco Berdichevski, membre du Conseil mondial de la paix, ont été emprisonnés le 9 juin par les autorités d'Argentine. Ces trois hommes, qui avaient disparu depuis le 1er juin, ont été retrouvés le 7, ligotés et bâillonnés dans une voiture, à proximité de Buenos-Aires, à la suite d'un coup de téléphone anonyme à la police.

Dans leurs poches, les policiers ont trouvé des documents compromettants, dont des plans de sabotage des stades de la Coupe du monde. Parmi les trois hommes se trouve M. Carlos Pablo Bergeldors, un ingénieur qui avait participé aux travaux de construction de certains stades. Le parti communiste argentin dénonce là une machination.

Une bombe à l'hôtel Bauen

En outre, la police argentine a fait exploser une bombe, le vendredi 16 juin, à 16 h. 30, dans le chantier de construction de la suite de l'Hôtel Bauen à Buenos-Aires. Pour cela, la circulation avait été coupée dans l'avenue Correstes, l'une des plus importantes de la capitale argentine.

La police se refuse à dire d'où provenait la bombe, mais le comportement de certains personnels de l'hôtel laisse penser qu'elle aurait pu être déposée. L'Hôtel Bauen abrite la majorité des journalistes de la presse écrite française, italienne et suisse.

Le directeur de l'établissement ne veut pas faire de commentaires sur l'explosion de cette bombe.

G. A.

Au Pérou

LA GAUCHE OBTIENT DE BONS RÉSULTATS AUX ÉLECTIONS A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Lima (A.F.P., A.P., Reuter, UPI). — Les premiers résultats des élections du 18 juin à l'Assemblée constituante péruvienne donnaient, ce lundi 19 juin, une légère avance au parti populaire chrétien (P.P.C.) de l'ancien maire de Lima, M. Luis Bedoya. L'APRA (Alliance populaire pour la révolution américaine) de M. Victor Raul Haya de la Torre arrivait en deuxième position. Le Front ouvrier, paysan, estudiantin et populaire (FOCEP, extrême gauche) réunissait près de 15 % des suffrages. L'ensemble des six partis de gauche totalisait plus de 30 % des voix. Les premiers dépouillements, toutefois, reflétaient essentiellement la situation à Lima. Les résultats définitifs ne devraient pas être connus avant le 20 juin. Ils seraient proclamés au début de juillet.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 13 juin 1978 a été tiré à 514 256 exemplaires.

